RES ORIENTALES I

RES ORIENTALES I



RIKA GYSELEN

LA GÉOGRAPHIE ADMINISTRATIVE DE L'EMPIRE SASSANIDE

Les témoignages sigillographiques

Publié par le Groupe pour l'Étude de la Civilisation du Moyen-Orient
AVEC LE CONCOURS DU
Centre National pour la Recherche Scientifique
et de l'Association pour l'Avancement des Études Iraniennes

Éditeur:

Groupe pour l'Étude de la Civilisation [illegible] Orient.
Président: Y. Monsef.

Diffusion:

E. Peeters, P.B. 41, B-3000 Leuven (Belgique).

Toute correspondance scientifique est à adresser au
Groupe pour l'Étude de la Civilisation du Moyen-Orient.
13 rue du Fond Garant, 91440 Bures-sur-Yvette, France.

RIKA GYSELEN

LA GÉOGRAPHIE ADMINISTRATIVE DE L'EMPIRE SASSANIDE

Les témoignages sigillographiques

RES ORIENTALES

Volume I

RIKA GYSELEN

LA GÉOGRAPHIE ADMINISTRATIVE DE L'EMPIRE SASSANIDE

Les témoignages sigillographiques

Publié par le Groupe pour l'Étude de la Civilisation du Moyen-Orient

AVEC LE CONCOURS DU
CENTRE NATIONAL
DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE
ET DE L'ASSOCIATION
POUR L'AVANCEMENT
DES ÉTUDES IRANIENNES

PARIS 1989

ISSN 1142-2831

GROUPE POUR L'ÉTUDE DE LA CIVILISATION DU MOYEN-ORIENT

PARIS 1989

À mon maître en épigraphie pehlevie

PHILIPPE GIGNOUX

Avant-propos

Cette étude a été soumise comme thèse de doctorat en Archéologie et Histoire de l'Art à la *Katholieke Universiteit Leuven* sous une forme légèrement différente. Nous voulons tout particulièrement remercier le Professeur émérite P. Naster qui nous a guidée et conseillée tout au long du stade final de sa rédaction.

C'est grâce à l'infrastructure de l'ER 317 – IRAN SUD – du CNRS et à l'hospitalité de Mme Cl. [illegible] cette publication.

Les cartes et les photographies [illegible] ont été réalisées avec des crédits de [illegible] dont nous remercions le directeur Mr C.-H. de Fouchécour. Toute la partie graphique a été exécutée par Mr E. Baccache, souvent à partir de [illegible] en ce qui concerne les cachets administratifs: ceux sur les bulles conservées dans la collection du Cabinet des Médailles ont été repris à partir des reproductions qu'en fit Mme O. Daune grâce à un crédit exceptionnel accordé par la Bibliothèque Nationale, et pour de nombreux autres cachets administratifs ce sont les dessins qu'en publia le Prof. Dr. R. Göbl qui ont servi de référence.

Les photographies sont d'origines diverses: certaines ont été reproduites d'après des publications de grandes collections publiques, comme celle de la Bibliothèque Nationale de Paris, des rapports de fouilles comme celles de Qasr-i Abu Nasr ou Taxt-i Suleiman et d'ouvrages comme Iran II de la collection Archaeologia Mundi de Nagel. D'autres photographies nous ont été fournies par le British Museum de Londres, le *Museum of Fine Arts* de Boston, ainsi que par le Prof. R. Göbl et Mr M. Foroughi. Nos remerciements chaleureux vont aux personnes et aux organismes qui ont permis de reproduire ici ces photographies et ont ainsi facilité l'élaboration de ce travail.

Notre reconnaissance s'adresse en particulier à quelques amis qui d'une façon ou d'une autre ont stimulé cette recherche et contribué à son aboutissement. Une pensée toute particulière va à Mr Raoul Curiel, dont l'estime et l'amitié ne m'ont jamais fait défaut et qui a bien voulu lire ce travail et me faire part de ses suggestions toujours pertinentes.

Avant-propos

Cette étude a été soumise comme thèse de doctorat en Archéologie et Histoire de l'Art à la *Katholieke Universiteit Leuven* sous une forme légèrement différente. Nous voulons tout particulièrement remercier le Professeur émérite P. Naster qui nous a guidée et conseillée tout au long du stade final de sa rédaction.

C'est grâce à l'infrastructure de l'[illegible] – IRAN SUD – du CNRS et à l'hospitalité de M[illegible] Cl. [illegible] publication.

Les cartes et les photographies [illegible] travail ont été réalisées avec des crédits de l'UA [illegible] dont nous remercions le directeur Mr C.-H. de Fouchécour. [illegible] a été exécutée par Mr E. Baccache, souvent à partir [illegible] en ce qui concerne les cachets administratifs: ceux sur les bulles conservées dans la collection du Cabinet des Médailles ont été repris à partir des reproductions qu'en fit Mme O. Daune grâce à un crédit exceptionnel accordé par la Bibliothèque Nationale, et pour de nombreux autres cachets administratifs ce sont les dessins qu'en publia le Prof. Dr. R. Göbl qui ont servi de référence.

Les photographies sont d'origines diverses: certaines ont été reproduites d'après des publications de grandes collections publiques, comme celle de la Bibliothèque Nationale de Paris, des rapports de fouilles comme celles de Qasr-i Abu Nasr ou Taxt-i Suleiman et d'ouvrages comme Iran II de la collection Archaeologia Mundi de Nagel. D'autres photographies nous ont été fournies par le British Museum de Londres, le *Museum of Fine Arts* de Boston, ainsi que par le Prof. R. Göbl et Mr M. Foroughi. Nos remerciements chaleureux vont aux personnes et aux organismes qui ont permis de reproduire ici ces photographies et ont ainsi facilité l'élaboration de ce travail.

Notre reconnaissance s'adresse en particulier à quelques amis qui d'une façon ou d'une autre ont stimulé cette recherche et contribué à son aboutissement. Une pensée toute particulière va à Mr Raoul Curiel, dont l'estime et l'amitié ne m'ont jamais fait défaut et qui a bien voulu lire ce travail et me faire part de ses suggestions toujours pertinentes.

En feuilletant le corpus qui a servi de base à cette étude, on peut aisément juger de l'apport inestimable fourni par Mr Philippe Gignoux. Mais là ne s'arrête pas sa part dans cette recherche: il a toujours trouvé le temps pour répondre aux questions que nous lui soumettions, il a eu la patience de réexaminer certaines lectures qui posaient problème et il est à l'origine même de la démarche intellectuelle qui nous a guidée dans cette thèse, celle d'attribuer une priorité absolue aux sources primaires. Il va sans dire que ce travail n'aurait jamais vu le jour sans l'appui moral et scientifique qu'il nous a toujours accordé tout au long de quinze années de collaboration. C'est à ses qualités de «maître» que nous voulons rendre hommage en lui dédiant ce travail, modeste contribution à la connaissance de l'Empire sassanide.

Nos remerciements vont enfin aux organismes qui ont rendu possible la publication de cet ouvrage: le Centre National de la Recherche Scientifique et l'Association pour l'Avancement des Études Iraniennes qui ont bien voulu le subventionner, le Groupe pour l'Étude de la Civilisation du Moyen-Orient qui a accepté de le publier dans la série *Res Orientales* et l'Imprimerie Catholique à Beyrouth qui nous a exécuté un travail soigné et rapide.

Paris, juin 1988.

RIKA GYSELEN
Chercheur au C.N.R.S.

Table des matières

Bibliographie sélective

Cette bibliographie est sélective, ce qui signifie qu'elle n'a aucune prétention à être exhaustive. D'ailleurs, depuis la parution en 1983 du Volume 3 de la *Cambridge History of Iran* qui est consacré aux périodes séleucide, parthe et sassanide, on trouve réunie aux pages 1284-1396, une bibliographie très détaillée et complète au moins jusque vers les années soixante-dix.

La bibliographie mentionnée ici se limite aux ouvrages et articles qui ont été mentionnés dans ce travail, mais de nombreux autres titres ont en fait été consultés. Les références bibliographiques dans le texte sont souvent données sous une forme abrégée qu'on trouvera dans cette bibliographie sélective.

A. Publications de sources

I. Sources primaires pehlevies

a. *Glyptique sassanide*

Ackerman *Survey* = Ackerman, Ph., «Sāsānian Seals», *A Survey of Persian Art*, (ed. A.U. Pope & Ph. Ackerman), Oxford-London-New York, 1938-1939, Volume I, pp. 784-815; vol. IV, pl. 255-256.

Bayani = Bayani, Malekzadeh, «Étude sur quelques bulles sasanides», *The Memorial Volume. VIth International Congress of Iranian Art and Archaeology*, Téhéran 1972, pp. 218-221.

Bivar *BM* = Bivar, A.D.H., *Catalogue of the Western Asiatic Seals in the British Museum. Stamp Seals. II: The Sassanian Dynasty*, London 1969.

Borisov & Lukonin = Borisov, A.Y. et Lukonin, V.G., *Sasanidskii Gemmy*, Leningrad 1963.

Brunner *MMA* = Brunner, Chr. J., *Sasanian Stamp Seals in the Metropolitan Museum of Art*, New York 1978.

Curiel & Gyselen *Bīshāpūr* = Curiel, R et Gyselen, R., «Monnaies des fouilles de Bīshāpūr», *Studia Iranica* 16 (1987), pp. 7-43.

Frye *Altheim* = Frye, R.N., "Sasanian Seals Inscriptions", *Beiträge zur Alten Geschichte und deren Nachleben. Festschrift für Franz Altheim zum 6.10.1968* (Ed. R. Stiehl & H.E. Stier), Berlin 1970, pp. 77-84 et 433-436.

Frye *Duda* = Frye, R.N., «Die Legenden auf sasanidischen Siegelabdrücken», *Wiener Zeitschrift für die Kunde des Morgenlandes*, 56 (1960) [*Festschrift Herbert W. Duda*], pp. 32-35.

Frye *MFT* ou Frye *IA* = Frye, R.N., «Sasanian Clay Sealings in the Collection of Mohsen Foroughi», *Iranica Antiqua* VIII (1968), pp. 118-132, pls. XXIV-XXXI.

Frye *QAN* = Frye, R.N. (ed.), *Sasanian Remains from Qasr-i Abu Nasr. Seals, Sealings and Coins*, Cambridge, Massachusetts 1973.

Frye *Sumer* = Frye, R.N., «Sassanian Clay Sealings in the Baghdad Museum», *Sumer* XXVI (1970), pp. 237-240, 8 figs.

Gignoux *BM* = Gignoux, Ph., «Cachets sassanides du British Museum», *Acta Iranica. Textes et Mémoires*. Volume V. Varia 1976, Téhéran-Liège 1977, pp. 125-148, pl. XII.

Gignoux *BNP* ou Gignoux Catalogue = Gignoux, Ph., *Catalogue des Sceaux, Camées et Bulles sasanides de la Bibliothèque Nationale et du Musée du Louvre*. II. *Les sceaux et bulles inscrits*. Paris 1978.

Gignoux *JA* = Gignoux, Ph., «Nouveaux Toponymes Sassanides», *Journal Asiatique*, 1974, pp. 299-304.

Gignoux *QAN IBT* = Gignoux, Ph., «Les Bulles sassanides de Qasr-i Abu Nasr (Collection du Musée de Téhéran)», *Mémorial Jean de Menasce*, Louvain 1974, pp. 169-187.

Gignoux *QAN MMA* = Gignoux, Ph., «Les bulles sasanides de Qasr-i Abu Nasr (Collection du Metropolitan Museum of Art)», *Acta Iranica. Hommages et Opera minora.* Volume X. *Papers in Honour of Professor Mary Boyce*, Leiden 1985, pp. 195-215.

Gignoux & Gyselen *BSS* = Gignoux, Ph. et Gyselen, R., *Bulles et sceaux sassanides de diverses collections*, Cahiers de *Studia Iranica*, n° 4, Paris 1987.

Gignoux & Gyselen *DCP* = Gignoux, Ph. et Gyselen, R., *Sceaux sasanides de diverses collections privées*, Cahiers de *Studia Iranica* n° 1, Leuven 1982.

Gignoux & Gyselen *MOT I* = Gignoux, Ph. et Gyselen, R., «Sceaux sasanides de la collection M.I. Mochiri», *Pad nām ī yazdān. Travaux de l'Institut d'Études iraniennes*, t. 9 (1979), pp. 101-141.

Göbl *TS* = Göbl, R., *Die Tonbullen vom Tacht-e Suleiman. Ein Beitrag zur spätsasanidischen Sphragistik*. Berlin 1976.

Göbl *SSK* = Göbl, R., *Der Sāsānidische Siegelkanon*, Braunschweig 1973.

Herzfeld 1938 = Herzfeld, E., «Achaemenid Coinage and Sasanian Mint-names», *Transactions of the International Numismatic Congress, London 1936*, London 1938, pp. 413-426.

Herzfeld *Paikuli* = Herzfeld, E., *Paikuli. Monument and Inscriptions of the Early History of the Sasanian Empire*, Berlin 1924.

Lukonin *Iran* = Lukonin, V.G., *Iran II. Des Séleucides aux Sassanides*. Archaeologia Mundi, Paris-Genève-Munich, 1967.

Mochiri, *Num. Chron.* = Mochiri, M.I., «Garmkirmān: A Sasanian and Early Islamic Mint in Kirmān Province», *Numismatic Chronicle*, 1985, pp. 109-122, pls. 12-15.

Torrey, Yale = Torrey, C.C., «Pehlevi Seals Inscriptions from Yale Collection», *Journal of the American Oriental Society*, 52 (1932), pp. 201-207.

b. *Inscriptions*

Gignoux, KSM = Gignoux, Ph., «L'inscription de Kartir à Sar Mašhad», *Journal Asiatique*, 1968, pp. 387-418.

Gignoux, KNR = Gignoux, Ph., «L'inscription de Kirdīr à Naqš-i Rustam», *Studia Iranica* I (1972), pp. 177-205.

Henning, W.B., «The Inscription of Firuzabad», *Archäologische Mitteilungen aus Iran*, N.S., t. IV (1954), pp. 98-102.

Humbach & Skjærvø, Paikuli = Humbach, H. et Skjærvø, Pr. O., *The Sassanian Inscription of Paikuli*, Wiesbaden 1983.

Maricq, *Classica et Orientalia* = Maricq, A., «Res gestae divi Saporis», *Classica et Orientalia*, Paris 1965, pp. 37-101.

Minorsky, V., «Découverte d'inscriptions pehlevies à Derband», *Journal Asiatique*, 1929, pp. 357-358.

Pachomov, E. & Nyberg, H.S., «Pekhleviiskie nadpisi Derbenda (Les inscriptions de Derbend)», *Bulletin de la Société scientifique d'Azerbeidjan*, t. V, n° 8, Bakou 1929, pp. 26-34.

Skjærvø, Paikuli = Skjærvø, Pr. O., *The Paikuli Inscription. Restoration and Interpretation*, Oslo/Mainz 1981 (thèse de doctorat inédite).

II. SOURCES CHRÉTIENNES D'ÉPOQUE SASSANIDE

Chabot, Synodicon ou Chabot Syn. Or. = Chabot, J.-B. (tr.), *Synodicon Orientale ou Recueil de Synodes Nestoriens*, Paris 1902.

III. SOURCES POST-SASSANIDES

Boyce, Tansarnāmeh = Boyce, M., *The Letter of Tansar*, Rome IsMEO 1968.

Macuch *MHD* = Macuch M., *Das sasanidische Rechtsbuch «Mātakdān ī Hazār Dātistān»*, Wiesbaden 1981.

Perikhanian *MHD* = Perikhanian, A.G. (ed.), *Sasanidskyi Sudebnik (Mātigān i hazār dātistān)*, Erivan 1973.

Markwart *Šahrestān* ou Šahrestānīhā-ye Ērān = Markwart, J., *A Catalogue of the Provincial Capitals of Ērānšahr*. G. Messina (ed.), Rome 1931.

B. Litterature secondaire

Altheim, F. et Stiehl, R., *Finanzgeschichte der Spätantike*, Frankfurt 1957.

Brunner *CHI* = Brunner, Chr., «Geographical and administrative Divisions: Settlements and Economy», *The Cambridge History of Iran*, Vol. 3, 1983, pp. 747-777.

Buringh, P. *Soils and Soil Conditions in Iraq*, Baghdad 1960.

Christensen = Christensen, A., *L'Iran sous les Sassanides*, Copenhagen 1944 (2e éd.), Reprint 1971.

Curiel, R. & Gignoux, Ph., «Sur une intaille sassanide du Cabinet des Médailles de Paris», *Studia Iranica* IV (1975), pp. 41-49.

Curiel, R. & Gyselen, R., *Une collection de monnaies de cuivre arabo-sasanides*. Cahier de Studia Iranica, n° 2, Paris 1984.

Eilers, *Onoma* = Eilers, W., «Einige Prinzipien toponymischen Übertragung» *Onoma* XXI (1977), pp. 277-317.

Eilers, *Namengebung* = Eilers, W., *Geographische Namengebung in und um Iran. Ein Überblick in Beispielen*, München 1982.

Eilers, SGI = Eilers, W., «Der Kompositionstyp np. sīr'xvar. Ein Stück nominalbildungslehre», *Studia Grammatica Iranica, Festschrift für Helmut Humbach*. München 1986, pp. 47-70.

Fiey, Communautés = Fiey, J.M., *Communautés syriaques en Iran et Irak des origines à 1532*, London 1979.

Garsoian *REA* = Garsoian, N.G., «Sur le titre de *protecteur des pauvres*», *Revue des Études arméniennes*, NS XV (1981), pp. 21-32.

Gignoux, Ph., «La liste des provinces de l'Ērān dans les inscriptions de Šābuhr et de Kirdīr», *Acta Antiqua Academiae Scientiarum Hungaricae*, 19 (1971), pp. 83-94.

Gignoux *Glossaire* = Gignoux, Ph., *Glossaire des Inscriptions pehlevies et parthes*, Londres 1972 (CIIr. Supplementary Series I).

Gignoux, Kirdīr = Gignoux, Ph., «Étude des variantes textuelles des Inscriptions de Kirdīr. Genèse et datation», *Le Muséon*, 86 (1973), pp. 193-216.

Gignoux, Ph., «Problèmes de distinction et de priorité des sources», *Prolegomena to the Sources on the History of the Pre-Islamic Central Asia*, J. Harmatta ed., Budapest 1978, pp. 137-141.

Gignoux, Ph., «Éléments de prosopographie de quelques mobads sasanides», *Journal Asiatique*, 1982, pp. 257-269.

Gignoux, Ph., «Die religiöse Administration in sasanidischer Zeit: ein Überblick», *Archäologische Mitteilungen aus Iran*, 10, Berlin 1983, pp. 253-266.

Gignoux, Ph., «Pour une nouvelle histoire de l'Iran sasanide», *Middle Iranian Studies. Orientalia Lovaniensia Analecta*, 16 (1984), pp. 253-262.

Gignoux, Ph., «Titres et fonctions religieuses sasanides d'après les sources syriaques hagiographiques», *Acta Antiqua Academiae Scientiarum Hungaricae*, XXVIII (1983), pp. 191-203.

Gignoux, Ph., «Les quatre régions administratives de l'Iran sasanide et la symbolique des nombres trois et quatre», *Annali dell'Istituo Universitario Orientale*, 44 (1984), pp. 555-572.

Gignoux, Ph., «Pour une esquisse des fonctions religieuses sous les Sasanides», *Jerusalem Studies in Arabic and Islam*, 7 (1986), pp. 93-108.

Gignoux, *mogvēh* = Gignoux, Ph., «Une catégorie de mages à la fin de l'époque sasanide: les *mogvēh*», *Jerusalem Studies in Arabic and Islam*, 9 (1987), pp. 19-23.

Gnoli, *ēr* = Gnoli, Gh., «Mittelpersisch *ēr* "Iranier"», *Studia Grammatica Iranica. Festschrift für Helmut Humbach*. München, 1986, pp. 115-124.

Goodblatt, D.M., «The Poll Tax in Sassanian Babylonia», *Journal of the Economic and Social History of the Orient*, 22 (1979), pp. 233-294.

Greenfield, J.C., «*hamarakara > 'amarkal», *W.B. Henning Memorial Volume*, London 1970, pp. 180-186.

Grignaschi, M., «La Riforma Tributaria di Hosro I e il feudalismo Sassanide», *La Persia nel Medioevo*, Acad. dei Lincei, n° 160, Rome 1971, pp. 87-131.

Gyselen, R., «Quelques aspects d'une typologie des cachets sasanides», *Iran ancien*, Paris 1975, pp. 18-23.

Gyselen, R., «Une classification des cachets sasanides selon la forme», *Studia Iranica*, 5 (1976), pp. 139-146 et pp. 311-312.

Gyselen, R., «Les formes sont-elles un critère de datation des cachets sassanides?», *Archäologische Mitteilungen aus Iran*, Ergänzungsband, 6, Berlin 1979, pp. 352-363.

Gyselen, R., «Ateliers monétaires et cachets officiels sassanides», *Studia Iranica*, 8 (1979), pp. 189-212.

Gyselen, Gurgān = Gyselen R., «De quelques ateliers monétaires sasanides. I. Un prétendu atelier de Gurgān», *Studia Iranica*, 12 (1983), pp. 233-238.

Gyselen, KA = Gyselen, R., «De quelques ateliers monétaires sasanides. II. L'énigmatique atelier KA», *Studia Iranica*, 13 (1984), pp. 159-163.

Gyselen, *Persica* = Gyselen, R., «Où localiser la ville de [illegible]», *Persica* XI (1984), pp. 109-113.

Gyselen, *JA* = Gyselen, R., «À propos d'un toponyme sasanide», *Journal Asiatique*, 1982, pp. 271-272.

Gyselen, R., «Le monnayage de cuivre umayyade à légendes pehlevies de Suse», *Cahiers de la Délégation Archéologique Française en Iran*, 14 (1984), pp. 237-245.

Hann, I., «Sassanidische und spätrömische Besteuerung», *Archäologischer Anzeiger*, 7 (1959), pp. 149-150.

Hansman *IA* = Hansman, J., «Charax and the Karkheh», *Iranica Antiqua*, VII (1957), pp. 21-58.

Henning, W.B. «The survival of an ancient term», *Indo-Iranica. Mélanges présentés à G. Morgenstierne*, Wiesbaden 1964, pp. 95-97.

Hubschmann, H., *Armenische Grammatik* (I: *Armenische Etymologie*), Leipzig 1897, Reprint Hildesheim-New York 1972.

Kolesnikov = Kolesnikov, A.I., «*Administrativnye toponimy na sasanidskix pečatjax*», *Pis'mennye pamjatniki i problemy istorii kul'tury narodov vostoka*, XVIII godičnaja naučnaja sessija LO IV AN SSSR 1983-1985, čast' I, Moskva, Nauka, 1985, pp. 180-185.

Le Strange = Le Strange, G., *The Lands of the Eastern Caliphate*, Cambridge 1930.

Lukonin *CHI* = Lukonin, V.G., «Political, Social and Administrative Institutions, Taxes and Trade», *The Cambridge History of Iran*, Vol. 3, 1986, pp. 681-746.

Maricq, Vologésias = Maricq, A., «Vologésias, l'emporium de Ctésiphon», *Classica et Orientalia*, Paris 1965, pp. 113-125.

Marquart *Ērānšahr* = Marquart, J., *Ērānšahr nach der Geographie des Ps. Moses Xorenac'i. Mit historisch-kritischem Kommentar und historischen und topographischen Excursen*. Abhandlungen der königlichen Gesellschaft der Wissenschaften zu Göttingen. Phil.-hist. Klasse, Neue Folge Band III, nº 2, Berlin 1901.

MacKenzie, D.N., *A Concise Pahlavi Dictionary*, Oxford 1971.

Menasce, J. de, «Le protecteur des pauvres dans l'Iran Sassanide», *Mélanges Henri Massé*, Téhéran 1963, pp. 1-6.

Morony *Iran* = Morony, M.G. «Continuity and change in the administrative geography of late sasanian and early islamic al-ʿIrāq», *Iran*, XX (1982), pp. 1-49.

Nau, F., *L'expansion nestorienne en Asie*, Paris 1913.

Neusner, J. (ed.), *Soviet Views of Talmudic Judaism*, Leyde 1973.

Nyberg, H.S., *A Manual of Pahlavi*, 2 vols. Wiesbaden, 1964-1974.

Perikhanian, A., « Iranian Society and Law», *The Cambridge History of Iran*, Vol. 3, Cambridge 1983, pp. 627-680.

Russell, J.R., «Zoroastrianism as the State Religion in Ancient Iran. IV. Advocacy of the Poor: The maligned sasanian Order», *Journal of the K.R. Cama Oriental Institute*, Bombay 1984, pp. 213-225.

Schwarz = Schwarz, P., *Iran im Mittelalter nach den arabischen Geographen*, Leipzig, 1896-1936, Réimpression Hildesheim-New York, 1969.

Shaked, S., «Some Legal and Administrative Terms of the Sasanian Period», *Monumentum H.S. Nyberg*. II. *Acta Iranica* 5 (1975), pp. 213-225.

Sundermann, W., «Commendatio pauperum», *Altorientalische Forschungen*, IV (1976), pp. 167-194.

Sundermann, W., «Zur Etymologie von Mittelpersisch Awi-(h)wār. Ergänzende Bemerkungen zu Henrich-Koenen „Der Kölner Mani-Kodex"», *Zeitschrift für Papyrologie und Epigraphie*, 45 (1982), p. 58 sq.

Utas, Mānistān = Utas, Bo, «Mānistān und Xānaqāh», *Acta Iranica. Hommages et opera minora XI. Papers in Honour of Professor Mary Boyce*, Leiden 1985, pp. 655-664.

VDB Reliefs = Vanden Berghe, L., *Reliefs rupestres de l'Irān ancien*, Bruxelles 1983.

Whitehouse & Williamson = Whitehouse, D. et Williamson, A., «Sassanian Maritime Trade», *Iran*, XI (1973), pp. 29-49.

Xuršudjan, E. Sh., «Magi i "Obiteli magov" na sasanidskix pečatjax», *Comptes rendus de l'Académie des Sciences d'URSS*, Section de Leningrad, 1987, II, pp. 92-97.

Introduction

État de la question

Pour reconstituer l'organisation administrative d'un État, il est de coutume d'étudier d'abord les sources officielles d'époque. Dans un deuxième temps seront examinées d'autres sources dans la mesure où elles contiennent des indications relatives à cette organisation administrative, et parmi celles-ci l'attention se portera surtout sur les témoignages contemporains.

Pourtant, certains historiens ont abordé la géographie administrative de l'Empire sassanide à partir d'ouvrages littéraires bien postérieurs; c'est donc une démarche inverse qui a été empruntée. Celles-ci décrivent de la situation qui prévalait au moment où l'on commençait à s'intéresser à l'histoire de la dynastie sassanide; peu de sources datant d'époque sassanide étaient alors disponibles tandis qu'un nombre impressionnant d'ouvrages historico-géographiques décrivant la période sassanide avaient survécu aux IXe-Xe siècles. C'était donc à partir de ces textes qu'on reconstituait ce qu'avait dû être l'administration sassanide. Il est inutile de prétendre que trois ou quatre siècles de transmissions, aussi fidèles qu'elles soient, ne déforment pas la réalité originelle, et ceci à plus forte raison si de nombreux changements d'ordre politique, religieux et linguistique ont eu lieu entre la période que l'on décrit et celle à laquelle on écrit. C'est donc avec beaucoup de précautions que ces données devraient être utilisées; il faut avoir bien soin de soumettre leur véracité historique à une critique méticuleuse, et en particulier en les confrontant aux sources primaires, c'est-à-dire celles qui proviennent de l'époque sassanide, et sont, de préférence, émises par les pouvoirs officiels.

Aujourd'hui, de nombreuses sources primaires sont connues et il est désormais possible d'aborder la géographie administrative de l'Empire sassanide à partir des renseignements procurés par celles-ci.

Il y a d'abord les témoignages que les souverains sassanides eux-mêmes, ou quelques proches du pouvoir, nous ont laissés dans des inscriptions rupestres ou sur des constructions. Le but de ces inscriptions n'était évidemment pas d'apprendre aux sujets de l'Empire comment était administré leur pays mais de glorifier les actes du personnage qui avait ordonné l'inscription. Néanmoins ces inscriptions contiennent de nombreuses données relatives aux divisions administratives de l'Empire. On peut citer d'abord l'inscription trilingue de Šābuhr Ier (241-272) sur la Ka'ba de Zardušt à Naqš-i Rustam (abrégée en ŠKZ). Un premier type de données particulièrement intéressant pour l'organisation administrative est contenu dans la description que Šābuhr Ier fait de son Empire, laquelle comporte une liste de toutes les régions de l'Empire. Cette liste a été établie par A. Maricq et continue à servir de base pour toutes les études sur la composition de l'Empire au IIIe siècle[1]. Malheureusement dans ce passage précis, la version pehlevie est souvent très mal conservée et ce sont surtout les versions grecque et parthe qui fournissent les noms. On trouve un deuxième type d'informations à partir des énumérations de personnages pour lesquels Šābuhr Ier a fondé un feu ou pour lesquels il a fait assurer des sacrifices; ces personnages sont nommés dans plusieurs listes: une du temps de Pābag (208-222 ?), une autre du temps d'Ardaxšīr Ier (224-241), et encore une autre du temps de Šābuhr Ier; un certain nombre d'entre eux sont de hauts dignitaires ayant souvent la charge de territoires. Un troisième type de données est constitué par quelques topony-

---

[1] On la trouve p. 78 dans A. Maricq, «Res Gestae divi Saporis», *Classica et Orientalia*, Paris 1965. D'autres études avaient été consacrées à cette inscription, entre autres par W.B. Henning et M. Sprengling, mais c'est aux travaux d'A. Maricq que nous nous référons ici.

mes mentionnés sans référence précise à l'administration.

Une deuxième inscription royale est celle que Narseh (293-303) a fait graver à Paikuli (abrégée en NPi); elle comporte deux versions — en pehlevi et en parthe —, et Narseh y raconte comment il a pu conquérir son trône. H. Humbach a essayé dès 1971 de reconstituer cette inscription très lacunaire et P.O. Skjærvø, dans une thèse de doctorat présentée à Mayence en 1981, en a donné une étude approfondie; quelques années plus tard, ils ont publié ensemble les résultats de leurs études respectives[2]. Les données de géographie administrative se trouvent essentiellement dans deux listes de dignitaires, ceux-là mêmes qui ont pris parti pour Narseh dans sa lutte pour le trône. P.O. Skjærvø a comparé la liste des régions dans ŠKZ et celle de NPi, et a pu évaluer ainsi les changements survenus dans l'administration de certaines régions entre Šābuhr Ier et Narseh[3]. En dehors de ces listes de régions, d'autres mentions de toponymes peuvent être relevées et servir pour une étude du découpage du territoire.

Peu de personnes hormis le Roi des rois ont fait graver des inscriptions sur roc ou monument[4]. Une grande exception est constituée par le mage Kirdīr qui avait probablement commencé sa carrière sous Šābuhr Ier et est encore mentionné sous Narseh. Ce mage a fait graver ses inscriptions sur la Kaʿba de Zoroastre à Naqš-i Rustam (KKZ), à Sar Mašhad (KSM), à Naqš-i Rajab (KNRj) et une autre à Naqš-i Rustam (KNRm). Les études les plus récentes et les plus complètes de ces inscriptions sont dues à Ph. Gignoux[5] qui a aussi confronté très minutieusement les trois inscriptions KSM, KKZ et KNRm pour en établir la séquence[6]. Le même auteur a confronté la liste des régions que l'on trouve chez Kirdīr et qui est assez lacunaire, avec celle donnée par Šābuhr Ier dans ŠKZ et a pu ainsi constater que quelques modifications ont été faites dans le découpage des régions entre l'époque de Šābuhr Ier et celle de Vahrām II sous lequel les inscriptions de Kirdīr ont probablement été réalisées[7].

Les monnaies sassanides aussi constituent une source appréciable qui peut fournir des informations concernant un certain aspect de l'administration, celui de l'organisation monétaire de l'Empire; mais les problèmes qui persistent dans l'attribution de nombreuses monnaies à des ateliers précis mettent une barrière à leur utilisation intensive[8].

Une troisième source primaire comportant des renseignements particulièrement précieux pour reconstituer le système administratif est représentée par la glyptique, en particulier celle qui a été gravée pour les diverses administrations et pour les hauts fonctionnaires qui y appartenaient. E. Herzfeld a consacré en 1924 une étude à ce dernier type de glyptique[9], et c'est aussi lui qui dès 1936 avait attiré l'attention sur l'importance des cachets administratifs[10]. Après un demi-siècle, les connaissances ont considérablement évolué grâce surtout à l'apparition de nouveaux objets, de telle sorte qu'un nouvel examen de cette documentation s'imposait[11].

En dehors de ces sources d'origine officielle quelques documents ont survécu à la dynastie sassanide. Parmi eux figurent les ouvrages, en syriaque, de la communauté chrétienne vivant dans l'Empire sassanide. Une grande partie de ces textes sont représentés par des «Actes de Martyrs» dans lesquels on trouve souvent des descriptions de l'environnement administratif dans lequel vivait le «martyr». De nombreux «Actes» ont été traduits, mais certains termes administratifs n'ont pas toujours été compris par les traducteurs et sont ainsi perdus dans la traduction. Il était par conséquent nécessaire, si l'on voulait vraiment exploiter ces sources inestimables, de reprendre ces textes en version originale pour y relever toutes les mentions ayant trait à l'organisation administrative de l'Empire sassanide. Ce travail nécessitant des connaissances profondes en syriaque et en pehlevi, a été entrepris par Ph. Gignoux et son dépouillement systématique a déjà produit quelques résultats fort intéressants[12].

[2] H. Humbach et P.O. Skjærvø, *The Sassanian Inscription of Paikuli*, Wiesbaden 1983. On trouvera dans cet ouvrage (Part 3.1, pp. 11-17) toute la bibliographie qui a été consacrée à l'inscription de Paikuli.

[3] *Op. cit.*, p. 120 sq.

[4] On peut pourtant mentionner les inscriptions de Šābuhr Sakān-šāh à Persépolis et du *vuzurg-framādār* Mihr-Narseh à Fīrūzābād (IVe siècle), ainsi que celle de l'*āmārgar* d'Ādurbādagān à Darband du VIe siècle. On trouve les références de toutes ces inscriptions dans Gignoux *Glossaire*.

[5] Ph. Gignoux, «L'inscription de Kartir à Sar Mašhad», *Journal Asiatique*, 1968, pp. 387-418; *Id.*, «L'inscription de Kirdīr à Naqš-ī Rustam», *Studia Iranica*, I (1972), pp. 177-205.

[6] Ph. Gignoux, «Étude des variantes textuelles des inscriptions de Kirdīr. Genèse et datation», *Le Muséon*, 86 (1973), pp. 193-216.

[7] Ph. Gignoux, «La liste des provinces de l'Ērān dans les inscriptions de Šābuhr et de Kirdīr», *Acta Antiqua Academiae Scientiarum Hungaricae*, 19 (1971), p. 92.

[8] Nous avons résumé dans «Ateliers monétaires et cachets officiels sassanides», *Studia Iranica*, 8 (1979), pp. 189-212, les identifications qu'on pouvait alors proposer à partir des informations fournies par la glyptique administrative. D'autres études pour identifier des ateliers monétaires ont été menées à partir d'autres informations: M.I. Mochiri, *Études de Numismatique Iranienne sous les Sassanides*, tome I, Téhéran 1972; *Id.*, *Étude de Numismatique Iranienne sous les Sassanides et les Arabe-Sassanides*, tome II, Téhéran 1977; Gyselen, Gurgān; *Id.*, KA.

[9] Herzfeld *Paikuli*, pp. 74-82.

[10] Herzfeld 1938.

[11] Une première étude de la glyptique administrative a été proposée en 1976, par R. Göbl: «Exkurs II», *TS*, pp. 89-104.

Un autre genre de textes est constitué par les rapports des Synodes nestoriens dont le premier s'était tenu en 410 de notre ère[13]. Pour chaque Synode sont rapportés les sujets qu'on y discutait et les évêques qui y assistaient; le nom de ces derniers est souvent accompagné du nom de leur diocèse, ce qui permet d'établir pour l'époque d'un Synode déterminé une carte des diocèses nestoriens, même si cette carte est forcément partielle, étant donné que nombre d'évêques sont mentionnés sans qu'on nomme leur diocèse.

Objectif et restrictions du domaine étudié

La présente étude veut être une contribution à l'histoire administrative de l'Empire sassanide en menant cette recherche exclusivement à partir de sources primaires, en particulier la glyptique qui a été gravée pour l'administration sassanide, et subsidiairement celle ayant appartenu à des hauts fonctionnaires. Comme il était indispensable à ce propos d'établir l'état des connaissances sigillographiques, on a soumis toute la glyptique à une analyse typologique qui constitue une base de données.

En réunissant le corpus qui devait constituer le fondement de notre recherche, il s'est avéré qu'en fait de cachets administratifs, seules les administrations provinciales nous en ont laissés. En effet, sur tous les cachets qu'on peut qualifier d'administratifs, c'est-à-dire qui ne portent aucun nom de personne, les légendes mentionnent le nom d'une administration, lequel est invariablement accompagné d'un toponyme. Il est par conséquent certain que tous les cachets administratifs actuellement connus émanent d'administrations ayant autorité sur une circonscription déterminée, donc d'administrations provinciales.

La documentation actuellement disponible impose encore une autre restriction à cette étude, cette fois d'ordre chronologique. Toutes les bulles, c'est-à-dire les morceaux d'argile portant des empreintes de sceaux, qui proviennent de fouilles ont été trouvées dans un contexte archéologique bien précis qui appartient à la fin de l'époque sassanide (VIe-VIIe siècles)[14]. Étant donné l'étonnante homogénéité typologique de la très grande majorité du corpus sigillographique, il est difficile de concevoir que les autres bulles et sceaux soient antérieurs de plusieurs siècles. Une source littéraire semble d'ailleurs confirmer le caractère tardif de la glyptique administrative. Le *Mādayān ī Hazār Dādestān*, une compilation juridique sassanide, mais de rédaction bien postérieure, mentionne que les sceaux des *mogbed* et des *āmārgar* ont été introduits sur ordre de Kavād, fils de Pērōz, c'est-à-dire Kavād Ier, et les sceaux officiels des *dādvar* sous Husrō, fils de Kavād, c'est-à-dire Husrō Ier (MHD 93, 4-9).

L'introduction de ces sceaux administratifs vers l'extrême fin du Ve ou le début du VIe siècle est probablement liée à la Réforme administrative que tous les historiens rapportent à l'époque sassanide, et qui aurait été commencée par Kavād Ier et menée à terme par son fils Husrō Ier. Il y a donc une grande probabilité pour que cette glyptique des administrations provinciales ne soit pas antérieure au troisième règne de Kavād Ier (499-531).

Ainsi, à cause de la documentation disponible, l'étude de la glyptique administrative de l'Empire sassanide s'est trouvée limitée à l'étude de la glyptique de l'administration provinciale d'époque sassanide tardive.

Contenu et méthode

Toute la glyptique connue ayant trait à l'administration provinciale ou à ses représentants a été réunie ici: la glyptique administrative en Annexe I et la glyptique des hauts fonctionnaires en Annexe II. Tandis que l'Annexe I a un caractère purement documentaire — elle comporte le corpus et son analyse —, l'Annexe II est consacrée à une étude de toute la glyptique personnelle des dignitaires et hauts

[12] Entre autres «Éléments de prosopographie de quelques mobads sassanides», *Journal Asiatique*, 1982, pp. 257-269.

[13] L'édition qu'en fit J.B. Chabot, *Synodicon Orientale ou Recueil de Synodes Nestoriens*, Paris 1902, reste incontestablement l'ouvrage de référence.

[14] Voir Göbl, *TS* et Frye QAN.

fonctionnaires, y compris ceux qui n'étaient pas investis d'une charge administrative provinciale.

Tous les objets utilisés dans cette étude ont été publiés et on peut donc se limiter à les présenter par leur seule référence bibliographique. Presque tous les objets parus dans des publications antérieures à 1988 ont été intégrés et c'est pour cela que nous avons donné le nom, peut-être prétentieux, de *Corpus* à notre documentation[15]. Comme tout corpus, il est évidemment incomplet; d'autres objets doivent se trouver dans des collections privées ou publiques qui ne sont ni publiées ni connues des spécialistes.

Le Corpus de la glyptique administrative (Annexe I) comprend plus de 350 objets, dont une grande partie provient malheureusement de fouilles clandestines. Quelques missions archéologiques ont pourtant permis de découvrir de nombreuses bulles à caractère administratif: 1) une mission américaine a entrepris trois campagnes de fouilles (de 1932 à 1935) sur le tépé de Qasr-i Abu Nasr près de Shīrāz dans le Fārs, et y a découvert un nombre impressionnant de bulles sur lesquelles étaient apposés des cachets d'administrations. L'étude de ces objets a été entreprise par P.O. Harper et R.N. Frye et publiée sous le titre *Sasanian Remains from Qasr-i Abu Nasr. Seals, Sealings, and Coins.* R.N. Frye (ed.) Cambridge, Mass. 1973. 2) La mission allemande qui avait entrepris dès la fin des années cinquante des fouilles sur le tépé de Taxt-i Suleiman a découvert à partir de 1963 dans une même pièce un grand nombre de bulles dont plusieurs avaient été signées par une administration. Ces objets ont été étudiés par R. Göbl dans *Die Tonbullen vom Tacht-e Suleiman*, Berlin 1976. Ce dernier a également proposé une classification des bulles administratives alors connues. 3) La mission française à Suse et à Tureng Tepe a trouvé également quelques bulles. 4) Quelques bulles administratives ont été trouvées, dans des conditions non spécifiées, sur le site de Tepe Kabudān dans le Gurgān. 5) Nous savons aussi que les fouilles de Bishāpūr que, après R. Ghirshman, M. Sarfaraz a poursuivies, ont mis au jour de nombreuses bulles; mais elles n'ont jamais été publiées et n'ont jamais été accessibles pour étude.

Les autres bulles et surtout les sceaux — objets en pierre dure, plus prisés que les bulles d'argiles — sont apparus sur le marché des antiquités, et quelques collectionneurs avertis en ont acquis une belle collection, entre autres M. Foroughi et M.I. Mochiri; d'autres bulles ont trouvé leur chemin vers des collections publiques: Bibliothèque Nationale à Paris, British Museum à Londres.

Il est bien évident que le corpus de LA GLYPTIQUE DE L'ADMINISTRATION PROVINCIALE est de valeur très inégale et ne pourra être utilisé que dans les limites de ses données; les résultats de notre analyse présenteront donc forcément des lacunes. Les caractéristiques de cette glyptique seront examinées au CHAPITRE I. L'étude comparative de la glyptique des différentes administrations permet de dégager des critères auxquels répondait la glyptique de telle ou telle administration ou du moins si des règles ont bien régi la fabrication et l'utilisation de cette glyptique.

On retrouvera dans le premier chapitre les mêmes rubriques que celles de l'analyse de l'Annexe: on discutera d'abord la disposition des légendes sur les cachets afin d'établir les différents schémas de disposition des légendes et de vérifier si chaque administration pouvait utiliser n'importe quel schéma, ou s'il existait des règles à ce propos. On examinera également le contenu des légendes à trois points de vue distincts. Le premier consiste dans la confrontation des toponymes et des administrations qui y sont associées, ce qui permet d'établir une hiérarchie des circonscriptions administratives provinciales et d'en proposer une liste provisoire. Les deux autres comportent l'examen des noms mêmes: l'un traite des toponymes, l'autre du nom des administrations.

Ensuite sont discutés l'aspect matériel des objets. Les cachets nous apprennent quels en étaient la forme, le matériau et les dimensions, tandis que les bulles nous informent surtout sur l'utilisation de ces sceaux par les administrations: quels étaient les cosignataires de l'administration concernée, et s'il y avait un rapport entre le nombre des cosignataires et une administration donnée. La forme des bulles peut fournir des informations quant à la façon dont elles étaient attachées aux objets qu'elles garantissaient.

Le dernier paragraphe réunit toutes les données dont nous disposons à propos de la provenance des objets discutés dans cette étude. Ainsi peut-on établir quelles administrations d'un lieu donné ont entretenu des relations avec une autre région.

Les chapitres suivants (de II à IV) sont consacrés à la RECONSTITUTION DU RÉSEAU ADMINISTRATIF PROVINCIAL dans l'Empire sassanide.

Le premier aspect en est constitué par les ADMINISTRATIONS PROVINCIALES discutées au CHAPITRE II. Il fallait essayer de mieux cerner le rôle des administrations provinciales, en utilisant les informations fournies par d'autres sources comme la glyptique personnelle des hauts dignitaires et les inscriptions sassanides. D'autres sources encore ont été consultées mais ont été diversement utilisées. Les ouvrages syriaques dans lesquels on trouve de temps en temps mention d'un «fonctionnaire» sassanide n'ont pas été systématiquement dépouillées et nous avons préféré nous abstenir d'y référer. Le *Mādayān ī Hazār Dādestān* qui mentionne de nombreux fonctionnaires et qui décrit leurs attributions est très souvent utilisé pour l'étude des institutions administratives sassanides; bien que nous l'ayons étudié et souvent mentionné, ses affirmations ne sont acceptées qu'avec grande précaution. Les historiographes arabo-persans ont été consultés mais il ne nous a pas paru approprié d'utiliser ces données de «deuxième» main.

Dans le CHAPITRE III sont passées en revue toutes les CIRCONSCRIPTIONS (à l'exception de celles du *maguh*) qu'on a essayé de localiser. Bien que de nombreuses circonscriptions soient déjà connues, d'autres restaient à identifier. Les critères internes de la glyptique peuvent aider à définir la proximité de certaines circonscriptions par rapport à d'autres, mais pour l'identification des provinces inconnues nous avons été obligée d'avoir recours à des sources «extérieures», nous pensons en particulier aux historiographes ou géographes arabo-persans. Comme nous n'avons pas consulté systématiquement toutes ces sources secondaires, nous avons eu recours aux ouvrages de savants qui ont produit de remarquables études à partir de ces sources comme P. Schwarz ou J. Markwart, dont les travaux nous ont souvent apporté une aide inestimable.

D'une façon générale, des discussions déjà menées par des savants éminents n'ont pas été reprises ici sauf si celles-ci permettent de proposer une nouvelle identification.

Le CHAPITRE IV reprend toutes les données réunies dans les chapitres précédents. Bien que ce chapitre soit essentiellement consacré à L'ORGANISATION ADMINISTRATIVE DES PROVINCES dont témoigne la glyptique administrative — donc celle des VIe-VIIe siècles —, nous avons essayé d'élargir chronologiquement cette étude en utilisant intensivement les autres sources primaires qui sont antérieures à la glyptique administrative, telles que les inscriptions rupestres du IIIe siècle et une partie des «Synodes nestoriens». C'est ainsi qu'il a parfois été possible d'entrevoir des changements intervenus dans l'organisation provinciale au cours de la période sassanide. Dans la première partie de ce chapitre on a essayé de déterminer le statut administratif des régions et de leurs provinces. Le cadre qui forme la trame de ces discussions est la liste des régions de l'Empire que Šābuhr Ier fournit dans son inscription sur la Ka'ba de Zoroastre. La deuxième partie de ce chapitre récapitule toutes ces informations et examine l'implantation des diverses administrations dans l'Empire.

Ce travail se termine par quelques conclusions [illegible] mettre en [illegible] publications [illegible] au [illegible] Nous y avons [illegible] multiples aspects d'ordre socio-économique que la glyptique administrative n'a pourtant pas permis d'éclaircir.

Terminologie et transcription

Le terme «sceau» désigne un objet en pierre généralement semi-précieuse, et celui de «bulle» le morceau d'argile sur lequel un ou plusieurs sceaux ont été apposés. Nous avons utilisé le mot «cachet» pour indiquer aussi bien la face gravée du sceau, que son empreinte sur la bulle.

Le qualificatif «officiel» a été peu utilisé dans le contexte de la glyptique et il est souvent remplacé par «administratif» ou par «personnel» d'après le contenu de l'inscription: si un nom propre est énoncé, nous considérons que le sceau est «personnel» bien que son usage ait pu trouver place dans un cadre officiel; si l'on ne trouve sur un cachet que le nom d'une administration, nous le considérons comme «administratif».

Le terme «Ērān» désigne le territoire en possession ou sous contrôle sassanide, que les souverains sassanides ont nommé *Ērānšahr* dans leurs inscriptions rupestres.

[15] Toutefois les bulles trouvées en Union soviétique, à Dvin en Géorgie et à Aq-Tepe, en Asie Centrale, n'ont pas été incorporées à notre Corpus. Il était trop difficile de travailler à partir des photographies en ce qui concerne les objets de Dvin, et nous n'avons pu obtenir d'autres informations à propos d'Aq-Tepe que celles transmises par R.N. Frye et V.G. Lukonin. Nous souhaitons pouvoir un jour examiner ces objets et espérons qu'ils apparaîtront comme une validation du présent travail.

Comme il n'est pas possible de proposer pour certains termes techniques des traductions acceptées par tous les spécialistes, il a semblé préférable de les garder en pehlevi. On peut juger qu'il est rébarbatif de lire un texte truffé de mots pehlevis, mais le nombre de ces mots est très limité — il s'agit essentiellement de douze noms d'administrations pour lesquels on peut proposer ici sous toutes réserves une signification approximative:

āmārgar = le Comptable ou Contrôleur (du trésor «public(?)»),

āyēnbed = le maître des *āyēn* (mot de signification incertaine qui peut désigner celui qui est chargé des *āyēnnāmeh* ou des dons coutumiers?),

dādvar = le juge,

driyōšān jādaggōv ud dādvar = le défenseur des pauvres, et juge,

framādār = le Commandant,

handarzbed = le maître des *handarz* (conseils et avis),

mogbed = le Chef des *mog* (ou prêtres zoroastriens),

maguh = «bureau (?)» de mages,

nēvhār = celui qui est en charge des nouvelles?,

ōstāndār = le Chef d'un *ōstān* (c.-à-d. d'un territoire),

šahrab = le Chef d'un *šahr* (ou province),

vāspuhragān framādār = le Chef des *vāspuhragān* (= peut-être les domaines appartenant aux féodaux?)

Il y a aussi des noms de lieu pour lesquels le nom pehlevi a été conservé, même si un terme français existe: c'est ainsi que nous parlons du Garmēgan et non de la Garamée, du Nōd-Ardaxšīragān et non de l'Adiabène, du Sakastān et non du Séistan, etc.

La translittération des mots pehlevis suit le système défini par D.N. MacKenzie[16]. Les transcriptions posent toujours des problèmes et il est parfois difficile de faire un choix. D'une manière générale nous avons suivi celles de Ph. Gignoux, qui à quelques nuances près utilise les mêmes que D.N. MacKenzie. Cela n'empêche pas certaines inconséquences dans la transcription que le lecteur voudra bien excuser.

---

[16] D.N. MacKenzie, *A Concise Pahlavi Dictionary*, London 1971.

Chapitre I

La glyptique de l'administration provinciale

Ce chapitre est consacré à l'étude de la glyptique des douze administrations provinciales qui sont attestées jusqu'à présent. On en trouvera le corpus en Annexe I ainsi que l'analyse de la glyptique de chaque administration qui permet de vérifier les données réunies dans ce chapitre et de procéder à la confrontation de la glyptique de ces diverses administrations.

Cette étude s'appuie exclusivement sur les caractéristiques intrinsèques de la glyptique afin d'établir les règles auxquelles la glyptique des différentes administrations obéit et pour aboutir à révéler l'image de l'administration provinciale comme elle est reflétée par les cachets officiels de son administration.

Dans cette discussion on va suivre le même schéma que celui qui a été utilisé pour l'analyse dans l'Annexe I.

— On y examinera d'abord les dispositions des légendes qu'ont adoptées les diverses administrations et on essaiera d'établir les critères qui ont régi le choix de la disposition des légendes.

— Ensuite on tentera d'établir d'après le contenu des légendes, et en particulier des toponymes, si une hiérarchie se révèle dans la structure provinciale de l'administration; on dressera la liste des différentes circonscriptions et indiquera comment elles se situent l'une par rapport à l'autre. On formulera quelques remarques à propos de la composition des divers toponymes. Ensuite seront passés en revue les noms des administrations provinciales d'après leur composition. Enfin quelques mots seront dits à propos de la technique utilisée pour graver ces cachets administratifs, ainsi que concernant les types d'écritures et quelques graphies particulières de lettres.

— Les caractéristiques matérielles des sceaux seront passées en revue pour vérifier si les différences dans le choix du matériau et de la forme se font en fonction de l'administration concernée ou non.

— Ensuite seront examinées les caractéristiques des bulles de ces diverses administrations afin de vérifier si le nombre total d'empreintes sur une bulle est fonction d'une certaine administration ou si celui-ci est complètement aléatoire; dans ce même esprit seront aussi examinés quels types de sceaux figurent à côté du cachet administratif et en particulier les sceaux portant le nom d'un fonctionnaire accompagné ou non du nom de sa fonction.

— Enfin on essaiera d'établir si les relations entre les circonscriptions dont témoignent les bulles portant le cachet administratif d'un endroit connu et trouvées dans un autre endroit, étaient limitées à certaines administrations ou non.

— L'établissement des critères de la glyptique devrait permettre de proposer des modèles pour les cachets de diverses administrations à condition qu'il existait des règles strictes qui régissaient la gravure des sceaux administratifs. Il devrait donc, au moins en théorie, être possible d'attribuer un sceau administratif sur lequel le nom de l'administration n'est plus lisible, à une administration donnée sur base des modèles de cachets dont on dispose.

1. Disposition des légendes: systèmes de notation

En étudiant les données on peut constater que la disposition des légendes de ces cachets administratifs est très variée, et qu'il faut distinguer ces différentes dispositions aussi en fonction du nombre de toponymes mentionnés.

Passons en revue toutes les dispositions d'après le nombre de toponymes figurant sur le cachet:

— 1 toponyme

au centre	sur le pourtour	administration	nombre*
abrév. topon.	topon. + titre	*āyēnbed* *dādvar* *driyōšān jādaggōv ud dādvar* *framādār* *handarzbed* *mogbed* *ōstāndār* *šahrab*	1/1 1/1 4/16 1/2 1/1 3/6 1/2 10/11
toponyme	titre	*āmārgar* *driyōšān jādaggōv ud dādvar* *mogbed* *maguh* *vāspuhragān framādār*	6/18 12/16 3/6 1/86 1/1
topon. + titre	————	*āmārgar* *maguh*	5/18 1/86
topon. + titre	même topon.	*maguh*	1/86
toponyme	même topon. + titre	*nēvbār* *ōstāndār* *šahrab*	1/1 1/2 1/11

* Le premier chiffre indique le nombre d'attestations, le deuxième représente le nombre total de cachets connus de cette administration.

— 2 toponymes

au centre	sur le pourtour	administration	nombre
1er top. + titre	2e toponyme	*maguh*	80/86
1er toponyme	2e top. + titre	*āmārgar*	1/18
1er toponyme	titre + 2e top.	*maguh*	1/86
1er top. + titre + 2e top.	————	*maguh*	1/86
2 top. + titre	————	*āmārgar* *maguh*	1/18 1/86
2 toponymes	2 mêmes top. + titre	*āmārgar*	1/18

— 3 toponymes

au centre	sur le pourtour	administration	nombre
3 top. + titre	————	*āmārgar*	1/18
3 toponymes	(?)* + titre	*framādār(?)*	1/2
2 toponymes	3e top. + titre	*āmārgar*	1/18
3 toponymes	3 mêmes top. + titre	*āmārgar*	1/18

* Il s'agit soit d'un 4e toponyme, soit d'un terme supplémentaire du titre.

— 4 toponymes

au centre	sur le pourtour	administration	nombre
2 toponymes	3e + 4e top. + titre	*āmārgar*	1/18

Schéma

Bien que la glyptique de très nombreuses administrations soit trop peu représentée pour pouvoir en tirer des conclusions — il s'agit de celles de l'*āyēnbed*, du *dādvar*, du *framādār*, du *handarzbed*, du *vāspuhragān framādār*, du *nēvbār* ou de l'*ōstāndār* — on peut distinguer trois schémas principaux:

1) Le premier est celui qui note un toponyme en entier et l'abréviation de ce toponyme. Ce sont surtout le *šahrab* et le *mogbed* qui utilisent cette formule. Certaines administrations n'ont jamais utilisé ce schéma, ce sont celles de l'*āmārgar* et du *maguh*.
2) L'*āmārgar* et le *driyōšān jādaggōv ud dādvar* utilisent le plus souvent la formulation suivante: le toponyme suivi du titre. Ce dernier figure toujours au pourtour pour le *driyōšān jādaggōv ud dādvar*, tantôt au centre, tantôt sur le pourtour pour les *āmārgar*.
3) Le troisième schéma est celui qui comporte plus qu'un seul toponyme.

C'est sur les cachets des *maguh* que l'on trouve presque toujours deux toponymes: un est noté au centre suivi du nom de l'administration, l'autre figure sur le pourtour. Quelques rares fois un même toponyme est énoncé deux fois, mais il s'agit peut-être d'une erreur de graveur ou il existe une autre raison à cette apparente erreur.

Rares sont les autres administrations à juxtaposer deux toponymes et plus sur leurs cachets: ce procédé semble limité à la glyptique des *āmārgar* (7 cas sur 18) et de *framādār* (1 fois sur 2).

Il en résulte que toutes les administrations ont pu être associées avec une seule circonscription représentée par un seul toponyme accompagné ou non de son abréviation, bien qu'une seule circonscription puisse parfois être représentée par deux toponymes comme dans le cas de Rōyān et Zalēxān.

Nous pouvons illustrer ces conclusions sous forme de tableau:

1 toponyme + titre	*āmārgar* (11/18) *āyēnbed* *dādvar* *driyōšān jādaggōv ud dādvar* *framādār* *handarzbed* *mogbed* *maguh* (3/86) *nēvbār* *ōstāndār* *šahrab*
2 toponymes + titre	*āmārgar* (3/18) *maguh* (1/86)
1er topon. + titre + 2e topon.	*maguh* (82/86)
3 et 4 toponymes + titre	*āmārgar* (4/18) *framādār*

On voit donc qu'il y a seulement trois administrations qui sont parfois mentionnées en relation avec plus qu'un seul toponyme. Ce sont ces sceaux qui nous permettent d'affirmer qu'il existe une division tripartite sur le plan régional. Nous discuterons ce point sous 2. *Contenu des légendes*.

Remarques à propos des abréviations de toponymes

Un grand nombre d'administrations notent parfois au centre les premières lettres du toponyme et reprennent alors sur le pourtour le toponyme en entier suivi du titre. Seuls l'*āmārgar*, le *maguh* (et le *nēvbār* ?) n'utilisent jamais ce système de notation.

Une étude fut consacrée à ce système d'abréviation dans le cadre de recherches sur les ateliers monétaires sassanides[1]. En effet, sur le monnayage, au moins sur celui de la deuxième moitié de la période sassanide, les ateliers sont notés sous forme de quelques lettres, qui correspondent à celles du début du nom, et E. Herzfeld[2] avait déjà en 1936 fait le rapprochement entre les abréviations des cachets administratifs et celles figurant sur les monnaies.

Il peut être utile de récapituler ici les abréviations attestées jusqu'ici:

———

1 R. Gyselen, «Ateliers monétaires et cachets officiels sasanides», *Studia Iranica*, 8 (1979), pp. 189-212.

2 E. Herzfeld, «Achaemenid Coinage and Sasanian Mint-names», *Transactions of the International Numismatic Congress London 1936*, London 1938, pp. 413-426.

abréviation	toponyme	administration
ʾwḥ	Ohrmazd-Ardaxšīr	?
ʾrt	Ardaxšīr-xvarrah	*handarzbed*
1. ʾy 2. lʾn	Ērān-xvarrah-Šābuhr	*āyēnbed* *dr. jādaggōv ud dādvar* *mogbed*
ʾmw	Āmūl	*šahrab*
ʾt(d?)	Ādurbādagān	*šahrab*
[ʾ]tw	Ādur-ī Gušnasp	*framādār*
byš	Bišābuhr	*šahrab*
gwl	Gurgān	*šahrab*
gyl	Gēlān Xvāst-Abarvēz-Husrō	*ōstāndār*
glm	Garm-Kermān	*šahrab*
wyh	Veh-Kavād	*šahrab*
whw	*whwwnd......hly*	*dr. jādaggōv ud dādvar*
hws	Husrō-šād-Ohrmazd	*šahrab*
1. hw 2. sl	Husrō-šād-Kavād	*dr. jādaggōv ud dādvar*
lwd	Rōyān et Zalēxān	*šahrab*
mʾ	Mād–district de Nēmāvand	*šahrab*
mʾd	Mād–district de Nēmāvand	*mogbed*
1. mʾ 2. dy	Mād–district de Vastān	*dādvar*
1. mʾ 2. sp	Māsabadān	*dr. jādaggōv ud dādvar*
myš	Mēšān	*šahrab*
št	Šahr-Rām-Pērōz	?

Il y a un cas où une même abréviation est attestée pour plusieurs administrations: *ʾylʾn* pour Ērān-xvarrah-Šābuhr, ce qu'on peut *a priori* considérer comme une façon normale de procéder, s'il n'y avait pas l'exemple qu'une même province «Mād – district de Nēmāvand» utilise deux abréviations différentes pour deux administrations différentes. Comme toutes les autres abréviations ne sont attestées que pour une seule administration, il est difficile d'établir quelle était la norme!

On peut remarquer qu'une circonscription désignée par deux toponymes peut également avoir une abréviation: ce sont les premières lettres du premier toponyme: *lwd* pour *lwdʾn W zlyḥʾn*.

D'autres abréviations sont attestées mais nous ne connaissons pas les toponymes qui se cachent derrière:

— *ʾw*
— *ʾl(?)h*
— *ʾlh*
— *ʾwhl*
— *plh ʾps*

2. Contenu des légendes

a. Les circonscriptions administratives et leur hiérarchie

La présence de plus qu'un seul toponyme sur les cachets administratifs permet d'établir une hiérarchie sur le plan régional, ce qui correspond à une hiérarchie sur le plan administratif.

Nous avons pu observer que la très grande majorité des cachets de *maguh* portent deux toponymes dont l'un figure au centre avant le titre, et le deuxième sur le pourtour. Ce dernier correspond dans bien des cas à celui que l'on trouve associé à d'autres administrations comme par exemple celles de *mogbed*, de *driyōšān jādaggōv ud dādvar*, de *handarzbed*, de *šahrab*, d'*āyēnbed* et même celle de l'*āmārgar*. On a réuni dans le tableau suivant tous les toponymes qu'on trouve aussi bien sur le pourtour des cachets des *maguh*, et que nous avions qualifiés de «province», qu'associé avec d'autres administrations:

«province»	administration de
Abaršahr	*driyōšān jādaggōv ud dādvar* *mogbed*
Ādurbādagān	*driyōšān jādaggōv ud dādvar* *šahrab*
Ardaxšīr-xvarrah	*driyōšān jādaggōv ud dādvar* *handarzbed*
Bišābuhr	*driyōšān jādaggōv ud dādvar* *šahrab*
Ērān-āsān-kar-Kavād	*āmārgar*
Ērān-xvarrah-Šābuhr	*āmārgar* *āyēnbed* *driyōšān jādaggōv ud dādvar* *mogbed*

«province»	administration de
Garm-Kermān	*šahrab*
Gurgān	*driyōšān jādaggōv ud dādvar* *šahrab*
Husrō-šād-Kavād	*driyōšān jādaggōv ud dādvar*
Mād – district de Nēmāvand	*mogbed* *šahrab*
Mād–district de Vastān	*dādvar*
Māsabadān	*driyōšān jādaggōv ud dādvar*
Mēšān	*āmārgar* *šahrab*
Ray	*driyōšān jādaggōv ud dādvar* *nēvbār*
Rōyān et Zalēxān	*šahrab*
Staxr	*driyōšān jādaggōv ud dādvar*
Veh-Ardaxšīr	*driyōšān jādaggōv ud dādvar*
Veh-Kavād	*šahrab*

Les parallélismes sont trop nombreux pour qu'aucun système en soit à la base. Il semble donc évident que le *maguh* avait le contrôle d'une subdivision de la région administrée par un *šahrab*, *mogbed*, etc.

D'autres cachets sur lesquels plusieurs toponymes sont présents sont ceux appartenant aux administrations d'*āmārgar* ou de *framādār*. Ici également on peut constater un parallélisme frappant avec les autres administrations. On retrouve en effet parmi les toponymes réunis sur ces cachets les noms de lieu qui sont attestés pour les administrations associées à une seule circonscription. En voici la liste:

circonscriptions d'*āmārgar*	autres administrations attestées
Ērān-xvarrah-Šābuhr	*āyēnbed* *driyōšān jādaggōv ud dādvar* *mogbed* englobe plusieurs sièges de *maguh*
+ Vahman-Ardaxšīr	——
Ērān-xvarrah-Šābuhr	*āyēnbed* *driyōšān jādaggōv ud dādvar* *mogbed* englobe plusieurs sièges de *maguh*
+ Vahman-Ardaxšīr	——
+ Rēv-Ardaxšīr	——
+ Tarm	——
Ardaxšīr-xvarrah	*driyōšān jādaggōv ud dādvar* *handarzbed* englobe plusieurs sièges de *maguh*
+ Bišābuhr	*driyōšān jādaggōv ud dādvar* *šahrab*
+ Nēv-Darāb	——
Gurgān	*driyōšān jādaggōv ud dādvar* *šahrab* englobe plusieurs sièges de *maguh*
+ Kōmiš	——
+ Šahr-Rām-Pērōz	englobe plusieurs sièges de *maguh*
Garmēgan	——
+ Nōd-Ardaxšīragān	englobe plusieurs sièges de *maguh*
Dārābgerd	——
+ ...	?
+ Ardaxšīr-xvarrah	*driyōšān jādaggōv ud dādvar* *handarzbed* englobe plusieurs sièges de *maguh*
Staxr	*driyōšān jādaggōv ud dādvar* englobe plusieurs sièges de *maguh*
+ Dārābgerd	——
Staxr	*driyōšān jādaggōv ud dādvar*
+ Bišābuhr	*driyōšān jādaggōv ud dādvar* *šahrab*
+ Veh-az-Amid-Kavād	——

circonscription de *framādār*	autres administrations attestées
Veh-Andiyōk-Šābuhr	englobe plusieurs sièges de *maguh*
+ Ērān-xvarrah-Šābuhr	*āyēnbed* *driyōšān jādaggōv ud dādvar* *mogbed* englobe plusieurs sièges de *maguh*
+ Mihragān-kadag	——
+ ?	

On constate en outre que les circonscriptions confiées à un *āmārgar* étaient changeantes: en témoigne la présence d'une même circonscription dans des combinaisons différentes: Staxr peut être réuni avec Dārābger(d), mais aussi avec Bišābuhr et Veh-az-Amid-Kavād; ceci est également le cas pour Ardaxšīr-xvarrah qu'on trouve associé à Bišābuhr et Nēv-Darāb ou à Dārābgerd et une autre province. La «province» d'Ērān-xvarrah-Šābuhr seule sera administrée par un *āmārgar*, mais elle le sera aussi, réunie tantôt avec une seule province, tantôt avec trois autres «provinces».

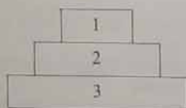
On peut donc observer trois niveaux dans la division provinciale: il y a d'abord le réseau de base, celui des «provinces» ou *šahr*, c'est le territoire qui tombe sous l'autorité d'un *šahrab*. Dans cette trame de *šahr* s'inscrivent des subdivisions, ce sont celles que le *maguh* administre. Mais ces «provinces» sont parfois réunies en une plus grande circonscription dans laquelle un *āmārgar* ou un *framādār* exerce ses pouvoirs.

C'est ainsi que nous pouvons parler sur le plan de l'organisation administrative provinciale d'une division régionale tripartite dont la glyptique offre de nombreuses illustrations comme en atteste l'exemple suivant concernant Bīšābuhr:

circonscription	sous le contrôle d'un
Sartak (dépendant de Bīšābuhr)	*maguh*
Bīšābuhr	*šahrab*
Ardaxšīr-xvarrah, Bīšābuhr et Nēv-Darāb	*āmārgar*

On constate donc qu'un *āmārgar* administre une circonscription comprenant trois «provinces», un *šahrab* à la charge d'une seule de ces «provinces» tandis que le *maguh* exerce son autorité sur une partie d'une «province».

Il semble donc justifié de dire que l'administration provinciale — au moins celle qui utilisait des sceaux administratifs — avait une structure pyramidale tripartite:



dans laquelle nous pouvons distinguer:

— le territoire «1» qui est uniquement nommé en rapport avec une seule administration, celle du *maguh*; nous désignerons désormais ce type de circonscription sous le nom de *canton*.

— le territoire du type «2» est le *šahr*, c'est lui qui constitue le réseau des administrations de *šahrab*, de *mogbed*, de *driyōšān jādaggōv ud dādvar*, et probablement aussi celles de l'*āyēnbed*, du *dādvar*, du *handarzbed*, du *nēvbār* et parfois aussi de l'*āmārgar* (peut-être celle de l'*ōstāndār*). Il y a peut-être certaines circonscriptions de *maguh*, que l'on peut classer dans ce groupe, ce sont celles qui figurent sur des cachets ne comportant qu'un seul toponyme. Nous appellerons ce type de circonscription *province* ou *šahr*;

— le territoire «3» est un *super-šahr*, et a peut-être un caractère occasionnel, c'est-à-dire qu'il se fait et se défait d'après les besoins du moment. On parlera de *région* pour ce type de circonscription. Les régions sont uniquement administrées par certains *āmārgar* et *framādār*.

Dans le cas illustré ci-dessus, il est clair que la circonscription de l'*āmārgar* comportait plusieurs provinces et que celle du *maguh* ne représentait qu'une partie d'une province. Ces données étaient suffisamment explicitées pour éviter tout malentendu. Mais dans certains cas il est beaucoup plus difficile de déterminer à quel niveau territorial on se trouve exactement et jusqu'à présent six types de cachets posent des problèmes à ce propos.

1. Quelquefois un seul toponyme figure sur un sceau d'*āmārgar* comme cela se présente pour les toponymes suivants:

— Harēy
— Kermān
— Sind
— Fārs
— Šahr-ī Mēy
— *pl'nhlyl*

Aucun de ces noms de lieu est nommé en rapport avec les autres branches de l'administration provinciale. On ne peut donc déterminer d'après la glyptique quel type de territoire — province, région — ils représentent. Ce sera souvent à partir des connaissances issues d'autres sources qu'il sera possible d'opter pour l'une ou l'autre solution.

Passons en revue quelques-unes de ces circonscriptions d'*āmārgar*:

Le Fārs — Nous avons vu que deux ou parfois trois circonscriptions situées dans le Fārs pouvaient être réunies sous l'autorité d'un seul *āmārgar*, l'union de ces «provinces» était sûrement faite d'après les besoins du moment. Il se peut qu'à certaines époques, on ait attribué à un *āmārgar* non seulement la charge de deux ou trois provinces dans le Fārs, mais toutes les provinces du Fārs. On peut comprendre que pour des raisons de commodité ou de place sur le cachet on ait indiqué le seul nom du Fārs au lieu des noms de toutes les circonscriptions. L'exemple du Fārs, région qui est bien connue grâce à d'autres sources, montre donc clairement qu'il faut traiter les toponymes associés à la fonction d'*āmārgar* avec précaution: un seul toponyme peut représenter en fait plusieurs provinces. À partir de cet exemple, on peut formuler comme hypothèses de travail:

a) les circonscriptions sous l'autorité d'un même *āmārgar* sont contiguës, au moins deux à deux;

b) un toponyme plus général peut remplacer plusieurs noms de provinces.

Le Kermān — Nous savons que le Kermān était une grande région qui connaissait à l'époque islamique plusieurs subdivisions[3], et la glyptique même nous apprend qu'une province s'appelait Garm-Kermān: à juger d'après le nom, très probablement une subdivision du Kermān. Ici aussi, on peut donc supposer que le Kermān représente une région.

Les autres toponymes représentent-ils également des régions? Cela est de toute façon plausible pour Sind et Harēy, mais les deux autres toponymes — Šahr-ī Mēy et *pl'nhlyl* — semblent tout à fait inconnus dans d'autres sources et on ne peut proposer leur statut de région que hypothétiquement.

2. D'autres fois l'administration de l'*āmārgar* est associée avec un seul toponyme qu'on connaît aussi pour une autre administration, mais cette dernière étant peu courante et mal connue elle ne peut nous apporter aucun renseignement. On peut mentionner le cas de Spahān. On retrouve le nom de Spahān pour l'administration du *vāspuhragān framādār* dont c'est d'ailleurs la seule attestation et il est impossible de déterminer si cette administration s'inscrivait dans le cadre habituel de l'administration provinciale ou non. Mais nous reviendrons plus loin sur ce problème.

3. Un autre cas où l'on peut hésiter quant au niveau d'un toponyme dans la pyramide tripartie est constitué par la présence d'un seul toponyme sur les cachets de certains *maguh*:

— Huniyāg-Pērōz
— Karmardān(?)

Ces toponymes n'étant pas mentionnés ailleurs dans la glyptique, nous ne pouvons pas savoir s'il s'agit de la subdivision d'une province (mais alors pourquoi cette province n'est-elle pas nommée) ou s'il s'agit d'une province entière (ces deux cas formeraient alors une exception à la règle). Il nous semble possible qu'il s'agit en fait de subdivisions d'une province étant donné que le toponyme figure au centre du cachet précédant le nom de *maguh* ce qui indique en principe qu'il s'agit du *maguh* de Huniyāg-Pērōz ou de celui de Karmardān(?), et il faudrait penser que le graveur du cachet a oublié de mentionner le nom de la province.

4. Un autre problème est constitué par des toponymes qui ne sont associés qu'à une seule administration très peu attestée, comme par exemple celle de l'*ōstāndār*. Nous avons deux circonscriptions d'*ōstāndār*:

— Gēlān, Xvāst Abarvēz-Husrō
— Virōzān (?)

Il est très difficile de décider quel était le statut exact de sa circonscription: s'inscrit-elle dans le cadre de la plupart des administrations provinciales, et alors quel est exactement sa position dans la pyramide tripartie, ou fait-elle partie d'un autre système divisionnaire?

5. Quelques cachets semblent présenter une contradiction au point de vue de la division d'un territoire.

Hamadān — La glyptique mentionne trois circonscriptions dans lesquelle figure le nom de Hamadān: Hamadān — district de la ville, Hamadān — district d'Ahl..., et Hamadān tout seul. Nous reviendrons sur ce problème plus tard (p. 50 sq.).

Mād — La glyptique connaît plusieurs provinces dans lesquelles le nom de Mād est présent: Mād — district de Nēmāvand, Mād — district de Vastān, Mād — district de Vēmānōy, mais nous avons aussi l'attestation du nom de Mād seul sur un cachet de *maguh*. Compte tenu que «district de Vēmānōy» figure au centre de ce sceau, au lieu de suivre le nom de «Mād» sur le pourtour, on peut supposer que seule une étourderie de graveur est responsable pour cette apparente contradiction.

6. Un dernier point est constitué par la circonscription d'Ādur-ī Gušnasp attesté pour un *framādār* et un *mogbed*. Dans le premier cas la formulation est habituelle «Ādur-ī Gušnasp-framādār» tandis que sur le cachet du *mogbed* on trouve comme premier membre de la titulature: «sur la maison (?) d'Ādur-ī Gušnasp». La glyptique du *framādār* étant trop restreinte, elle ne peut aider à déterminer la place de la circonscription dans la pyramide hiérarchique. Connaissant le rôle d'Ādur-ī Gušnasp comme sanctuaire «national», on peut hésiter à le considérer comme une simple province administrative occupant

[3] Voir à ce propos par exemple Le Strange, p. 299.

la même place dans le réseau administratif que les autres provinces.

En tenant compte de toutes les remarques précédentes, nous avons établi un tableau qui réunit toutes les circonscriptions qui pourraient avoir le statut de province ou de région. Nous y avons inclus tous les toponymes sauf ceux qui sont des sièges de *maguh* et qui sont manifestement des subdivisions de *šahr*.

Ce tableau est organisé de la manière suivante:

— la présence est marquée par 1, l'absence par 0,

— un «1» suivi d'un astérisque indique que le toponyme est associé à d'autres noms de lieu,

— entre parenthèse sont notés les toponymes qui ne sont probablement que des subdivisions de provinces sans qu'on puisse pourtant exclure qu'ils avaient le statut de province.

Les administrations sont données sous forme d'une abréviation: Āg (= *āmārgar*), Āb (= *āyēnbed*), Dv (= *dādvar*), JD (= *driyōšān jādaggōv ud dādvar*), Fd (= divers *framādār*), Hb (= *handarzbed*), Mb (= *mogbed*), Mv (= *maguh*), Nb (= *nēvbār*), Od (= *ōstāndār*), Š (= *šahrab*).

toponyme	Āg	Āb	Dv	JD	Fd	Hb	Mb	Mv	Nb	Od	Š
Abaršahr	0	0	0	1	0	0	1	1	0	0	0
Ādurbādagān	0	0	0	1	0	0	0	1	0	0	1
(Ādur-ī Gušnasp)	0	0	0	0	1	0	(1)	0	0	0	0
Āmūl	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1
Ardaxšīr-xvarrah	1*	0	0	1	0	1	0	1	0	0	0
ʾleʾn	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0
ʾpʾwlty	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0
Bīšābuhr	1*	0	0	1	0	0	0	1	0	0	1
Dārābger(d)	1*	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Dēlān	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0
(d)nbwnd(?)...mnb(y)	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0
Ērān-āsān-kar-Kavād	1	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0
Ērān-vin(n)ārd-Kavād	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0
Ērān-xvarrah-Šābuhr	1*/-	1	0	1	1*	0	1	1	0	0	0
Ērān-xvarrah-Yazdgerd	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0
Fārs	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Frāx-kar-Pērōz – district de la ville	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0
Frāx-kar-Pērōz – district de Vadh	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0
plʾnhlyl	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Garmēgān	1*	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Garm-Kermān	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	1
Gēlān	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0
Gēlān – Xvāst-Abarvēz-Husrō	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0
Gurgān	1*	0	0	1	0	0	0	1	0	0	1
Hamadān	1	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0
Hamadān – district d'Abhar	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0
Hamadān – district de la ville	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0
Harēy	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Husrō-šād-Kavād	0	0	0	1	0	0	0	1	0	0	0
Husrō-šād-Ohrmazd	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	1
Hūzestan	1*	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Kēlān	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0
Kermān	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Kōmiš	1*	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Mād – district de Nēmāvand	0	0	0	0	0	0	1	1	0	0	1
Mād – district de Vastān	0	0	1	0	0	0	0	1	0	0	0
Mād – district de Vēmānōy	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0
Māsabadān	0	0	0	1	0	0	0	1	0	0	0

toponyme	Āg	Āb	Dv	JD	Fd	Hb	Mb	Mv	Nb	Od	Š
Mēšūn/Mēšān	1	0	0	0	0	0	0	1	0	0	1
Mihragan – kadag	0	0	0	0	1*	0	0	0	0	0	0
Nēv-Darāb	1*	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Nōd-Ardaxšīragān	1*	0	0	0	0'	0	0	1	0	0	0
Pērōz-Šābuhr-......	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0
Pʾ	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0
Ray	0	0	0	1	0	0	0	1	1	0	0
Rēv-Ardaxšīr	1*	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Rōyān	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0
Rōyān et Zalēxān	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	1
Sind	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Spāhan/Spahān	1	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0
Staxr	1*	0	0	1	0	0	0	1	0	0	0
Syārazūr	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0
Šahr-Rām-Pērōz	1*	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0
Šahr-ī Mēy	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
(š)trp[ʾt]...š?	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0
Tarm	1*	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Vahman-Ardaxšīr	1*	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Vālaxšfarr	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0
Veh-Andiyōk-Šābuhr	0	0	0	0	1*	0	0	1	0	0	0
Veh-Ardaxšīr	0	0	0	1	0	0	0	1	0	0	0
Veh-az-Amid-Kavād	1*	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Veh-Kavād	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	1
whwwnd....hly	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0
(Vēmānōy)	0		0	0	0	0	0	0	1	1	0
Virōzān	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0
Zrang	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0
...(znbšʾh?)	0	0	0	0	1*	0	0	0	0	0	0

Le parallélisme qui existe dans l'organisation de ces diverses administrations est si frappant que l'on peut penser que l'on est devant un réseau administratif provincial unique, même s'il est possible que certaines fonctions administratives n'étaient pas tout le temps assurées dans toutes les provinces. Nous pensons ici à celles d'*āyēnbed*, de *handarzbed* ou de *nēvbār*, peu attestées dans notre documentation, ou celle de l'*āmārgar* dont les circonscriptions qui lui sont attribuées changent fréquemment.

En dehors des quelques réserves énoncées plus haut, nous pouvons affirmer que la glyptique de l'administration témoigne d'une organisation provinciale de l'empire qui est unique (au moins à une certaine époque) et multi-fonctionnelle. Il nous semble donc justifié de supposer que les provinces qui ne sont attestées jusqu'ici que pour une seule administration (ou dont on ne connaît pas d'administration) aient fait partie de ce réseau provincial, ainsi nous pouvons proposer une liste de provinces de l'Empire sassanide obtenue à partir des données sigillographiques:

— Abaršahr
— Ādurbādagān
— Āmūl
— Ardaxšīr-xvarrah
— *ʾleʾn*
— *ʾpʾwlty*
— Bīšābuhr
— Dārābger(d)
— Dēlān
— *(d)nbwnd(?)...mnb(y)*
— Ērān-āsān-kar-Kavād
— Ērān-vin(n)ārd-Kavād
— Ērān-xvarrah-Šābuhr
— Ērān-xvarrah-Yazdgerd

— Frāx-kar-Pērōz – district de la ville
— Frāx-kar-Pērōz – district de Vadh (?)
— Garmēgan
— Garm-Kermān
— Gēlān
— Gurgān
— Hamadān
— Hamadān – district d'Abhar
— Hamadān – district de la ville
— Husrō-šād-Kavād
— Husrō-šād-Ohrmazd
— Kēlān
— Kōmiš
— Mād – district de Nēmāvand*
— Mād – district de Vastān
— Mād – district de Vēmānōy*
— Māsabadān
— Mēšūn
— Mihragan-kadag
— Nēv-Darāb
— Nōd-Ardaxšīragān
— Ohrmazd-Ardaxšīr
— Pērōz-Šābuhr-......
— *p*
— Ray
— Rēv-Ardaxšīr
— Rōyān
— Rōyān et Zalēxān
— Staxr
— Syārazūr
— Šahr-Rām-Pērōz
— *(š)trp(ʾt)...š?*
— Tarm
— Vahman-Ardaxšīr
— Vālaxšfarr
— Veh-Ardaxšīr
— Veh-Andiyōk-Šābuhr
— Veh-az-Amid-Kavād
— Veh-Kavād
— *wḥwwnd...ḥly*
— Zrang
— ......*(znbšʾḥ?)*

D'autres toponymes représentent sûrement des régions, bien que le statut d'un certain nombre de noms de lieu soit difficile à déterminer. Nous avons réuni ici tous ces toponymes:
— Ādur-ī Gušnasp
— Fārs
— *pl'nḥlyl*
— Gēlān – Xvāst-Abarvēz-Husrō
— Harēy
— Hūzestan
— Kermān
— Sind
— Spahān
— Šahr-i Mēy
— Vēmānōy*
— *wlm'?t* = Virōzān ?
— *w(z)...wnb(t)*

b. Les toponymes

La masse impressionnante de toponymes que nous procure la glyptique de l'administration provinciale, nous permet de formuler quelques remarques à propos des noms des provinces en particulier, et de la composition des toponymes en général.

Nom des provinces

La glyptique des *maguh* montre clairement que nous pouvons distinguer trois types de noms de province:

1. Le nom du *šahr* ou province est le même que le nom d'une grande ville, probablement la capitale de cette province.

Nous avons dans notre documentation les *šahr*/provinces:
— Veh-Ardaxšīr
— Veh-Andiyōk-Šābuhr
— Zarang

et les *šahrestān*/capitales de provinces:
— Veh-Ardaxšīr-šahrestān
— Veh-Andiyōk-Šābuhr-šahrestān
— Zarang-šahrestān

Il est donc clair qu'il n'y a aucune confusion possible entre la désignation de la province et la capitale, cette dernière étant bien définie comme «šahrestān», terme que nous allons traduire comme «ville».

2. Le nom du *šahr*/province n'est pas le même que celui de son *šahrestān*/capitale:
— la province d'Ādurbādagān, capitale: Ganzak-šahrestān

* Il se pourrait qu'il s'agisse en fait de la même province. Nous y reviendrons plus loin.

— la province de Husrō-šād-Kavād, capitale: Tēsfōn-šahrestān

Ici aussi donc on évite tout malentendu en ajoutant «šahrestān» au nom de la ville, probablement pour marquer qu'il s'agit de la capitale de la province et pas de n'importe quelle ville.

3. Le nom du *šahr*/province comporte un nom de lieu accompagné de la mention «*kust ī* – district de ......». Nous avons ainsi:
— Frāx-kar-Pērōz – district de Vadh
— Frāx-kar-Pērōz – district de la ville (de Frāx-kar-Pērōz)
— Hamadān – district d'Abhar
— Hamadān – district de la ville (de Hamadān)
— Mād – district de Nēmāvand
— Mād – district de Vastān
— Mād – district de Vēmānōy*

À première vue, ces noms avec la mention «district de» semblent indiquer qu'il s'agit en fait d'une partie d'une région. Cette dernière constituait peut-être une province à un certain moment de l'époque sassanide, mais pour des raisons d'ordre administratif ces provinces ont pu être considérées d'une superficie trop importante et on les a divisées en plusieurs provinces.

Mais des problèmes restent posés pour Hamadān. Nous voyons ici que la région de Hamadān comporte au moins deux districts, et que ce sont ces subdivisions qui ont le statut de «province». Néanmoins l'existence d'un cachet ne portant que le seul nom de Hamadān en relation avec un *driyōšān jādaggōv ud dādvar* remet en question la véracité de notre hypothèse. En effet toute notre documentation semble indiquer que le *driyōšān jādaggōv ud dādvar* n'a autorité que sur une seule province. Il n'y a que deux explications possible à ce problème: ou bien ce dernier cachet date d'une période antérieure ou postérieure aux autres cachets portant la mention «Hamadān – district de ...», ou bien il y a eu des cas où le *driyōšān jādaggōv ud dādvar* contrôlait plus qu'une province.

Composition des toponymes

Quelques toponymes ne semblent pas comporter une indication ayant trait à une allusion historique ou un aspect géographique, ce sont de simples toponymes, comme par exemple les noms de Hamadān et de Ray. Mais d'autres noms de lieu composés de plusieurs mots reflètent des précisions historiques ou géographiques.

On peut ainsi distinguer plusieurs types de noms de lieu composés:

1) avec un nom de souverain:
— Vālaxš *(wldḥš)* (mieux connu comme Vologèse)
  Vālaxš-bād
  Vālaxsfarr
— Ardaxšīr
  Ardaxšīr-xvarrah
  Nōd-Ardaxšīragān
  Ohrmazd-Ardaxšīr
  Rēv-Ardaxšīr
  Vahman-Ardaxšīr
  Veh-Ardaxšīr
— Šābuhr
  Bišābuhr (Veh-Šābuhr)
  Ērān-xvarrah-Šābuhr
  Nēv-Šābuhr
  Pērōz-Šābuhr
  Veh-Andiyōk-Šābuhr
— Pērōz
  Frāx-kar-Pērōz
  Hunāg-Pērōz
  Huniyāg-Pērōz
  Husrō-šād-Pērōz
  Šahr-Rām-Pērōz
— Kavād
  Ērān-āsān-kar-Kavād
  Ērān-vin(n)ārd-Kavād
  Husrō-šād-Kavād
  Veh-Kavād
— Husrō
  Husrō-šād-Kavād
  Husrō-šād-Ohrmazd
  Gēlān – Xvāst-Abarvēz-Husrō
— Yazdgerd
  Ērān-xvarrah-Yazdgerd

* Il est possible que ce que nous désignons comme district de Vēmānōy et district de Nēmāvand, sont en fait une seule et même province. Les noms sont écrits respectivement *wym'nwd* et *nym'wnd*; le *n* et le *w* sont des lettres bien distinctes l'une de l'autre dans l'écriture lapidaire, mais elles sont représentées par le même signe dans l'écriture cursive. À l'époque où ces sceaux ont été gravés, on utilisait sûrement l'écriture cursive pour écrire et peut-être aussi pour écrire le modèle qui servait au graveur de ces sceaux. On pourrait donc supposer que le graveur, en gravant un sceau en écriture lapidaire à partir d'un modèle en écriture cursive, a commis des fautes en écrivant le *n* pour *w*, et le *w* pour *n*. Mais ceci n'est évidemment qu'une hypothèse et nous continuerons à distinguer deux provinces bien distinctes.

On peut supposer que ces noms indiquent quel souverain a fondé ou «re-fondé» la ville, ou créé la province. Les sources littéraires postérieures nous ont appris déjà certains de ces noms en précisant en effet quel roi associait son nom dans le toponyme. Mais d'autres toponymes sont exclusivement connus par la glyptique. Nous y reviendrons au Chapitre III.

2) avec la notion d'«iranien»: ēr, ou le nom du pays Ērān
— avec ēr[4]
Šūš ī ēr-kar
— avec Ērān
Ērān-xvarrah-Šābuhr
Ērān-xvarrah-Yazdgerd
Ērān-āsān-kar-Kavād
Ērān-vin(n)ārd-Kavād

3) avec une indication ayant trait à un statut administratif:
— *kust (kwst)* région
Frāx-kar-Pērōz – kust-ī-Vadh
Frāx-kar-Pērōz – kust-ī-šahrestān
Hamadān – kust-ī-Abhar
Hamadān – kust-ī-šahrestān
Māđ – kust-ī-Nēmāvand
Māđ – kust-ī-Vastān
Māđ – kust-ī-Vēmānōy
— *šahr (štl)* province
Šahr-Rām-Pērōz
Šahr-ī Mēy(?)
Abaršahr
— *šahrestān (štldst'n)* capitale, ville
Tesfōn-šahrestān
Veh-Ardaxšīr-šahrestān
Veh-Andiyōk-Šābuhr-šahrestān
Zarang-šahrestān
— *tasōg (tswkw)* quartier (?)
Tasōg ī Nēv-Šābuhr ...
Tasōg ī Asp........

4) avec un participe passé exprimant une action:
— *bād (p't)* a protégé
Vālaxš-bād
Ādur-bādagān
— *kar (kr/kl)* a fait
Dārāb-kar(d) (= Dārābger(d))
Ērān-āsān-kar-Kavād
Hamadān-frāx-kar
Šūš ī ēr-kar
— *vin(n)ard (wn'lt)* a organisé
Ērān-vin(n)ārd-Kavād

5) avec une épithète telle que:
— *frāx (pl'hw')* grand, (prospère)
Frāx-kar-Pērōz
Hamadān-frāx-kar
— *hunag (hw-n'k)* bon(?)
Hunāg-Pērōz
— *hunyāg (hwnyd'k')* délicieux, charmant
Hunyāg-Pērōz
— *nēv (nyw)* bon
Nēv-Šābuhr
— *nōg (nwky)* nouveau
Yazd ī nōg
— *nōd (nwt)*
Nōd-Ardaxšīragān
— *pērōz (pylwc)* victorieux
Pērōz-Šābuhr
— *šād (š't)* joyeux, heureux
Husrō-šād-Kavād
Husrō-šād-Pērōz
Husrō-šād-Ohrmazd
— *veh (wh/why)* bon, meilleur
Veh-Andiyōk-Šābuhr
Veh-Ardaxšīr
Veh-az-Amid-Kavād
Veh-Kavād

6) avec des substantifs ayant trait à certaines notions, telles que:
— *ādur ('twl)* le feu sacré
Ādur-bādagān
— *rām (l'm)* paix
Šahr-Rām-Pērōz
— *xvarrah (GDH)*
Ardaxšīr-xvarrah
Ērān-xvarrah-Šābuhr
Ērān-xvarrah-Yazdgerd

7) avec des spécifications de climat
— *garm (glm)* chaud
Garm-Kermān

8) avec des indications relatives de lieu:
— *abar ('pl)* supérieur (il pourrait aussi s'agir du nom des Aparni, tribu qui occupait cette région)
Abar-Šahr

[4] Ph. Gignoux opte pour une autre interprétation: *ēr* < *adara-* qui signifie bas, inférieur, que nous avons dans le nom de l'ʿIrāq **adara-ka*. Voir aussi Gh. Gnoli, *ēr*.

— *abardar ('pldl)* supérieur
Galūl-ī-abardar
— *frōd (plwt)* bas
Galūl-ī-frōd
— *frōdar (plwt + tl)* plus bas
Falluxt-ī frōdar
— *mayānag (mdy'nk')* moyen
Hulvān-mayānag

9) avec des précisions quant à la position géographique par rapport à une rivière, une montagne, etc., telles que:
— *rōd (lwt')* rivière
Askēn-rōd
Rōd-bār
— *kōf (kwpy)* montagne
Parā-kōf
— *bār*[5] *(b'l)* bord, rive
Rōd-bār

c. Les administrations provinciales

Passons maintenant en revue ces diverses administrations provinciales. L'analyse de leurs noms mêmes nous indique souvent à quel domaine de la vie officielle appartenait une administration et en étudiant les cosignataires sur leurs bulles — si des mages y ont apposé aussi leur sceau — il est parfois possible de confirmer leur appartenance à l'Église zoroastrienne. L'absence de sceau de mages, surtout si peu de bulles d'une administration existent, n'est évidemment pas toujours la preuve qu'une administration ne fait pas partie du réseau clérical.

Le nombre d'attestations qu'une administration possède dans la glyptique pourrait peut-être refléter si une administration avait un caractère permanent ou occasionnel. Ces deux aspects vont être discutés ici mais uniquement à partir des données intrinsèques de la glyptique. Une discussion plus large de chaque administration, et surtout de son rôle, sera fournie au Chapitre II.

Composition des noms

Le nom de deux administrations est composé avec le terme *mog-*, c'est-à-dire mage:
— *mog-bed*, maître des mages,
— *maguh*, «bureau» des mages. Pour une explication de ce terme voir W. Sundermann (sous presse).

Si le premier est bien connu, le deuxième n'apparaît pas ailleurs que sur la glyptique administrative sauf si l'on n'a pas su le reconnaître ailleurs.

D'après leurs noms ces deux administrations sont à inscrire dans un même cadre administratif à caractère clérical, ce qui est confirmé également par le fait que leurs bulles portent souvent des empreintes de mages.

Comme le *mogbed*, d'autres noms d'administrations sont aussi composés avec le suffixe *-bed*, maître:
— *āyēn-bed*, maître des *āyēn*,
— *handarz-bed*, maître des *handarz*.

Les bulles de ces administrations sont peu nombreuses et ne permettent pas de classer ces administrations dans un domaine bien défini.

Certains noms sont composés avec des suffixes comme par exemple *dār* du verbe *dāštan*, tenir, garder, être chargé de:
— *framā-dār*, qui tient le commandement
— *ōstān-dār*, qui est en charge de l'*ōstān*

Le *framādār* est un «commandant», mais notre documentation ne permet pas de déterminer s'il s'agissait d'un commandement militaire ou non, de même qu'il est très difficile de définir le caractère de l'*ōstān* étant donné que notre documentation à ce propos est très limitée.

Le rôle de l'*āmārgar* d'après le nom lui-même est d'ordre financier: *āmār* = compte, *gar* du verbe *kardan* (le -k- devient -g- après le -r-), «faire», donc l'*āmārgar* est celui qui fait les comptes (?) (V.p. *hamāra-kara). Il ne s'agit apparemment pas d'une administration qui s'occupe de biens appartenant au clergé parce que jamais une bulle de cette administration ne porte une empreinte de sceau de mage.

Le titre de *driyōšān jādaggōv ud dādvar* est constitué de deux notions: *jādag-gōv* (*jādag*, cause, et *gōv* du verbe *goftan*, parler) qui parle pour une cause (?), c'est-à-dire avocat et *dādvar*, (*dād*, justice et *var* du verbe *bordan*, «porter, tenir»), qui tient la justice, c'est-à-dire le juge. Le terme *driyōšān* signifie les pauvres. Ce titre est à traduire «défenseur des pauvres et juge». Un certain nombre de bulles de cette administration porte des empreintes personnelles de mages et indique que le clergé y était associé d'une façon ou d'une autre.

Nous retrouvons aussi le *dādvar* nommé seul (v.p. *dāta-bara).

[5] Voir Eilers, SGI, p. 57 et Eilers, Onoma, p. 303.

Un titre resté assez énigmatique est celui que nous avons lu comme *nēvbār* (*nēv* = *nsw* «nouvelle» et *bār* = *b'l* «charge (?)»). S'agit-il bien d'une administration qui a la responsabilité des postes comme le pense Ph. Gignoux qui l'a rapproché du *nywdpty* des inscriptions rupestres? Il faudrait pouvoir examiner d'autres empreintes mieux conservées pour pouvoir définitivement établir le premier terme du titre.

Le titre de *šahrab* est ancien. Il remonte à l'époque achéménide (v.p.* *xša θra-pāna-*(Nyberg), celui qui protège le *šahr*). Aucune bulle de *šahrab* porte une empreinte d'un mage et on peut probablement en conclure que cette administration était «civile».

L'administration du *vāspuhragān framādār* est une seule fois attestée dans la glyptique. Il est impossible de définir si cette administration avait un caractère civil ou militaire.

Statut des diverses administrations

Le nombre de cachets est très variable d'une administration à l'autre: ils sont très nombreux pour le *maguh*, et très rares pour l'*āyēnbed*, le *dādvar*, le *framādār*, le *handarzbed*, le *nēvbār*, l'*ōstāndār* et le *vāspuhragān framādār*, et pourtant ces dernières administrations sont également provinciales et semblent s'inscrire dans la même trame que les autres administrations beaucoup mieux représentées comme celle du *driyōšān jādaggōv ud dādvar*.

Comme cette glyptique nous est parvenue essentiellement sous forme d'empreintes on pourrait supposer qu'il y a une relation entre la quantité des documents que nous avons et le besoin ou l'obligation de sceller des documents de la part d'une administration. Il faudrait donc en conclure que le *handarzbed* ou l'*āyēnbed* étaient peu sollicités pour sceller des documents à cause du rôle qu'ils jouaient ou ont-ils peu scellé parce qu'ils ne faisaient pas vraiment partie d'une administration provinciale au vrai sens du mot, c'est-à-dire, une administration représentée constamment dans toutes les provinces?

Ce qui résulte de la glyptique est que plusieurs administrations étaient installées au même endroit de façon permanente — ceci est le cas pour le *driyōšān jādaggōv ud dādvar*, le *mogbed* et le *šahrab* — et il est logique de penser que leur rôle respectif était bien défini dans ce découpage provincial.

On peut donc supposer que chaque province avait *trois administrations permanentes*:

— le *mogbed*,
— le *driyōšān jādaggōv ud dādvar*,
— le *šahrab*,

dont la répartition des tâches et des pouvoirs était bien définie, même s'il n'est pas facile pour nous de la définir d'une façon précise.

On ne pourrait que suggérer de définir le caractère de ces trois administrations comme:

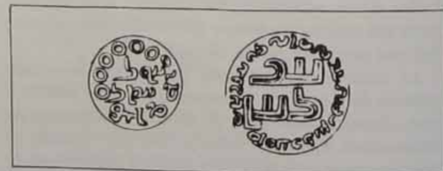
— ecclésiastique ou clérical,
— juridico-clérical,
— civil.

Comme le nom même l'indique, l'administration de l'*āmārgar* avait un caractère financier et le pouvoir central lui attribuait probablement une région en fonction des besoins à un moment donné. Celle-ci pouvait être un *šahr*, mais aussi représenter plusieurs *šahr*. Il est donc probable que chaque «province» n'avait pas un fonctionnaire financier fixe.

La trame provinciale a aussi servi pour accueillir certaines autres administrations, comme par exemple celle du *handarzbed*. Mais il s'agirait dans tous ces cas de postes *administratifs occasionnels* et non d'institutions permanentes.

d. Remarques à propos de la technique de gravure

Nous avons distingué deux façons de graver la lettre: soit d'un seul trait, soit de deux traits parallèles.



Cette deuxième technique est uniquement utilisée pour graver des lettres au centre du cachet et le plus souvent, mais pas toujours, des abréviations de toponymes.

C'est ainsi que nous trouvons au centre du cachet les toponymes suivants dont les lettres sont formées de deux lignes parallèles:

— sur des cachets d'*āmārgar*:
 - Garmēgan
 - Spahān
 - Mēšūn
— sur le cachet du *nēvbār*:
 - Ray
— sur un cachet d'*ōstāndār*
 - Virōzān(?)

Nous avons dit que les deux techniques sont le plus souvent utilisées sur des cachets où figure au centre l'abréviation du toponyme lequel est écrit en entier sur le pourtour:

— Ērān,
 pour l'*āyēnbed* d'Ērān-xvarrah-Šābuhr,
— Art,
 pour le *handarzbed* d'Ardaxšīr-xvarrah,
— Mād,
 pour le *dādvar* de Mād - district de Vastān.
— Ērān
— Māsab
— *wḫw*
— *ḫwsl*,
 pour le *driyōšān jādaggōv ud dādvar* respectivement de Ērān-xvarrah-Šābuhr, [illegible], et deux circonscriptions indéterminées.
— Ērān
— Mād,
 pour le *mogbed* respectivement d'Ērān-xvarrah-Šābuhr et de Mād - district de Nēmāvand.
— Gēl,
 pour l'*ōstāndār* de Gēlān-Xvāst-Abarvēz-Husrō

e. Remarques paléographiques: types d'écriture

En général toutes les inscriptions sont exécutées en écriture lapidaire, mais quelques cachets portent une écriture cursive:

— *āmārgar* de Staxr, Bīšābuhr, Veh-az-Amid-Kavād (Z 3)
— *āmārgar* de Dārābgerd, etc. (B 88),
— *maguh* d'Arbān, Ērān-āsān-kar-Kavād (B 278),
— *maguh* de ... (?), Frāx-kar-Pērōz - district de la ville (Z 10).

Nous ne savons pour quelle raison de rares sceaux portent une inscription en écriture cursive et non en écriture lapidaire. Nos connaissances actuelles ne permettent pas d'établir que ceux en écriture cursive sont plus tardifs que les autres. On peut évidemment penser qu'il s'agit d'une inattention du graveur qui suivait peut-être un modèle écrit en écriture cursive, bien qu'on ne sache évidemment rien à propos de ces modèles. Si celui-ci était en effet donné en écriture cursive, cela pourrait expliquer certaines fautes de graphie sur les sceaux en ce qui concerne les lettres dont la forme cursive est identique mais qui sont différentes en écriture lapidaire.

Une dernière remarque peut être formulée à propos de la forme de certaines lettres qui ne correspondent pas à celle habituellement utilisée. C'est ainsi qu'on peut remarquer que: dans le mot *āmārgar*, le *m* est toujours lié au *ā* précédent et n'a pas la forme du *m* lapidaire, et dans le mot Abaršahr la forme du -p- sur les cachets du *mogbed* et du *maguh* d'Abaršahr est écrit [illegible] au lieu [illegible].

Il faut aussi relever les nombreux cas où la confusion entre le *n* et le *w* est manifeste. En extrapolant cette constatation, on peut supposer que dans certains toponymes que nous n'avons pas pu interpréter la même faute pourrait être présente.

3. Caractéristiques matérielles des sceaux

Matériau et forme

Peu de sceaux nous sont parvenus, mais il est quand même intéressant d'examiner quel matériau a été utilisé pour graver cette glyptique administrative et quelle forme a été choisie. Nous avons réuni ces données dans le tableau suivant:

matériau	forme	administration	référence
calcédoine	dactylioïde	*āmārgar*	Z1, Z17
calcédoine	dactyloïde	*maguh*	Z15, Z19
agate	dactylioïde	*āmārgar*	Z3, Z7, Z8
agate	dactylioïde	*framādār*	Z20
agate	dactylioïde	*maguh*	Z4, Z5, Z10 Z12, Z18
agate	dactylioïde	*ōstāndār*	Z9
agate	dactylioïde	*vāspuhragān framādār*	Z2
sardoine	dactylioïde	*maguh*	Z11, Z14
agate	conoïde	*maguh*	Z16

On constate donc une nette préférence pour l'agate (12 fois/18), suivie par la calcédoine (4 fois/18), et la sardoine (2 fois/18).

La forme utilisée de préférence est le dactylioïde (17 fois/18). Le conoïde semble être rare.

Celles-ci sont les seules données à partir des sceaux mêmes. On peut évidemment essayer de déduire à

partir des empreintes sur les bulles le type de sceau qui a été utilisé.

Toutes les empreintes sur les bulles montrent une surface plane sans trace d'aucune sertissure. Ces sceaux administratifs n'étaient donc jamais des cabochons (surface convexe) ni des chatons, lesquels sont toujours sertis dans une monture. Cela concorde donc avec les informations fournies par les sceaux eux-mêmes: les cachets administratifs sont toujours des sceaux indépendants[6].

Peut-on définir plus précisément quel type de sceau indépendant utilisaient les administrations?

Nous savons que la surface gravée des conoïdes est toujours ronde, celle des dactylioïdes est tantôt ronde, tantôt ovale, et celle des ellipsoïdes le plus souvent ovale. Les données concernant la forme de cette surface ne peuvent donc guère aider à définir de façon sûre la forme du sceau. La grande majorité des surfaces sont rondes, sauf quelques cas où elles sont légèrement ovales: ceux de l'*āmārgar* de Šahr-ī Mēy, des *maguh* d'Abhar et de Šūš ī ēr-kar, des *šahrab* de Gurgān et de Mād – district de Nēmāvand; la forme de l'unique sceau de *nēvbār* est franchement ovale: 14 × 17 mm.

On peut conclure en affirmant que seuls des sceaux indépendants ont été utilisés pour la glyptique administrative, avec une préférence pour le dactylioïde. Ceci n'est pas la seule restriction par rapport à la glyptique sassanide en général. On peut aussi constater qu'une gamme de matériau, très souvent choisie pour fabriquer les sceaux indépendants n'a pas été utilisée ici; on ne trouve par exemple pas de cornaline, ni de jaspe.

Diamètre des cachets

Le diamètre des sceaux peut varier de 17 × 17 mm à 25 × 25 mm.

Pour certains fonctionnaires, tel l'*āmārgar*, on a l'impression que le diamètre est en rapport avec la longueur du texte à graver sur la surface: les petits diamètres semblent réservés à la mention d'une seule province, tandis que les cachets de diamètre plus important portent le nom de deux ou trois provinces. Mais pour d'autres fonctionnaires on ne peut tirer une telle conclusion: le diamètre des sceaux de *mogbed* n'est pas nécessairement en rapport avec la longueur de la légende à graver: le diamètre du cachet du *mogbed* d'Abaršahr est plus grand que celui du *mogbed* de Mād – district de Nēmāvand, et pourtant la légende qui figure sur le pourtour du deuxième est beaucoup plus longue que celle du premier.

À partir de ces données en apparence contradictoires, on ne peut répondre à la question de savoir de quels critères dépendait la taille du diamètre d'un sceau de l'administration.

4. Les empreintes sur les bulles

Examinons d'abord combien de personnes ont appuyé leur sceau à côté de celui d'une administration, et dans quelques très rares cas, à côté de deux sceaux administratifs.

Ensuite nous allons rechercher de combien de cosignataires on connaît le nom, ou le nom et le titre. On peut supposer que les sceaux anonymes qui figurent sur les bulles sont ceux de gens moins importants que ceux qui ont des sceaux qui portent leur nom. Mais on peut aussi envisager une autre possibilité et penser que de toute façon la plupart des gens possédaient plus qu'un seul sceau et utilisaient tantôt leur sceau personnel, tantôt un sceau qui ne portait pas leur nom et ceci d'après la fonction qu'ils remplissaient dans le contexte de la signature. Ainsi si une personne était partie prenante dans l'affaire elle utilisait peut-être un sceau à son nom, mais que s'il n'y figurait qu'en tant que témoin, un sceau anonyme pouvait bien faire l'affaire. Mais ceci n'est évidemment qu'une hypothèse.

Le nombre total d'empreintes

nombre d'empreintes	administration	nombre d'attestations
1	*āmārgar*	2/23
	handarzbed	3/14
	maguh	4/185
	mogbed	2/40
	šahrab	5/18
2	*āmārgar*	3/23
	driyōšān jādaggōv ud dādvar	6/37
	handarzbed	5/14
	maguh	15/185
	mogbed	3/40
	nēvbār	2/4
	šahrab	4/18
3	*āmārgar*	15/23
	āyēnbed	1/2
	dādvar	3/4
	driyōšān jādaggōv ud dādvar	7/37
	handarzbed	5/14
	maguh	33/185
	mogbed	1/40
	šahrab	2/18
	maguh + mogbed	1/1
4	*āmārgar*	3/23
	driyōšān jādaggōv ud dādvar	9/37
	maguh	41/185
	mogbed	3/40
	nēv bār	1/4
	šahrab	4/18
5	*dādvar*	1/4
	driyōšān jādaggōv ud dādvar	9/37
	handarzbed	1/14
	maguh	46/185
	mogbed	10/40
	nēvbār	1/4
	šahrab	1/18
	āmārgar + šahrab	1/1
6	*āyēnbed*	1/2
	driyōšān jādaggōv ud dādvar	4/37
	maguh	24/185
	mogbed	4/40
	šahrab	1/18
7	*driyōšān jādaggōv ud dādvar*	1/37
	maguh	12/185
	mogbed	7/40
8	*framādār*	1/1
	maguh	2/185
	mogbed	1/40
	šahrab	1/18
9	*maguh*	2/185
10	*maguh*	1/185
	mogbed	1/40
11	*mogbed*	2/40
12	*maguh*	1/185
13	*maguh*	1/185
14	*driyōšān jādaggōv ud dādvar*	1/37
	maguh	1/185
	mogbed	3/40
15	*maguh*	2/185
	mogbed	2/40
	ōstāndār	1/1
17	*mogbed*	1/40

[6] Pour la terminologie: voir R. Gyselen, «Une classification des cachets sasanides selon la forme», *Studia Iranica*, 5 (1976), pp. 139-146 et pp. 311-312.

On peut constater que

— d'une façon générale très peu d'administrations signent avec de nombreuses autres personnes, c'est-à-dire entre 8 et 19,

— le *maguh* et *driyōšān jādaggōv ud dādvar* signent le plus souvent avec 4, 3, 2 ou 5 personnes,

— l'*āmārgar* a une nette préférence pour 2 cosignataires et ne signe jamais avec plus de 4,

— le nombre des cosignataires du *šahrab* est très variable.

La cosignature de deux administrations provinciales

Nous connaissons deux cas où deux administrations ont signé sur la même bulle: dans un cas il s'agit d'un *šahrab* et un *āmārgar* (B 275), dans le deuxième cas d'un *maguh* et probablement d'un *mogbed* (B 95). Nous savions déjà que le *mogbed* et le *maguh* appartiennent au même réseau d'administration, celui du clergé, mais il est donc bien probable que l'*āmārgar* et le *šahrab* font également partie d'un même type d'administration.

Cosignataires privés

Nous avons déjà dit qu'un certain nombre de sceaux apposés à côté de celui d'une administration ne portent aucune indication quant au nom de son possesseur. La raison de la présence de sceaux personnels ou anonymes, si raison il y a, a également été évoquée et un examen systématique de la présence de cosignataires nommés semble utile.

administration	nombre total de bulles	nombre de bulles avec noms de cosignataires	%
āmārgar	23	2	8
āmārgar et *šahrab*	1	1	100
āyēnbed	2	2	100
dādvar	4	1	25
driyōšān jādaggōv ud dādvar	37	24	64
handarzbed	14	1	7
maguh	185	124	67
mogbed	40	31	77
mogbed et *maguh*	1	0	0
nēvbār	4	1?	25
ōstāndār	1	1?	100
šahrab	18	4	22

En éliminant les bulles trop peu nombreuses pour en tirer des conclusions, on peut déduire de ce tableau que c'est le *mogbed* qui signe le plus souvent avec des cosignataires nommés, suivi en cela par le *maguh* et le *driyōšān jādaggōv ud dādvar*. Le *šahrab* et l'*āmārgar* signent peu sur les bulles avec des personnes dont le nom figurent sur leur sceau. Ce sont donc les administrations à caractère clérical ou juridique qui font le plus souvent appel à la cosignature de personnes explicitement nommées.

Parmi les sceaux qui portent des noms propres, un certain nombre nous donne également le titre du personnage.

Nous avons réuni dans le tableau suivant les données concernant les cosignataires nommés aussi bien ceux dont le titre est connu que les autres:

La nature des cosignataires

nombre de cosignataires	nature	administration	nombre d'attestations
1	1 personne privée	*āmārgar*	3
		dādvar	3
		driyōšān jādaggōv ud dādvar	7
		handarzbed (2 ×)	1
		maguh	51
		mogbed	6
		nēv bār	1
		ōstāndār	1
		šahrab	3
1	1 *mog*	*driyōšān jādaggōv ud dādvar*	14
		maguh	55
		mogbed	7
2	2 personnes privées	*driyōšān jādaggōv ud dādvar*	1
		maguh	10
		mogbed	1
		šahrab et *āmārgar*	1
2	1 personne privée + 1 *mog*	*driyōšān jādaggōv ud dādvar*	1
		maguh	5
		mogbed	3
2	2 *mog*	*maguh*	1
3	3 personnes privées	*maguh*	1
3	2 personnes privées + 1 *mog*	*driyōšān jādaggōv ud dādvar*	1
		maguh	2
		mogbed	4
4	3 personnes privées + 1 *mog*	*mogbed*	4
4	2 personnes privées + 2 *mog*	*mogbed*	1
4	1 personne privée + 3 *mog*	*mogbed*	1
5	5 personnes privées	*mogbed*	1

nombre	nature de cosignations	administration	nombre d'attestations
5	4 personnes privées + 1 *mog*	*mogbed*	1
5	5 personnes privées + 2 *mog*	*mogbed*	1
5	1 personne privée + 4 *mog*	*mogbed*	1
6	5 personnes privées + 1 *mog*	*mogbed*	1

Nous observons que seulement trois administrations associent plus d'une personne nommée: le *driyōšān jādaggōv ud dādvar*, le *mogbed* et le *maguh*. Ce sont aussi les seules administrations à cosigner parfois avec un *mog*. Dans la mesure où nous possédons une documentation valable, on peut constater que ni le *šahrab* ni l'*āmārgar* ont des cosignataires qui remplissent une fonction à caractère religieux.

Il semblerait donc assez logique de conclure qu'il y a deux types d'administrations: l'une à caractère clérical: le *mogbed*, le *maguh* mais aussi le «défenseur des pauvres et juge», l'autre à caractère purement civil: le *šahrab* et l'*āmārgar*. Nous ne pouvons pas nous prononcer à propos du caractère des autres administrations — *āyēnbed*, *dādvar*, *handarzbed*, *nēvbār*, *ōstāndār* — possédant trop peu d'attestations.

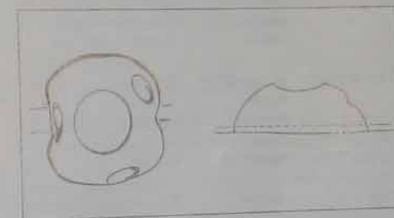
Que le *mogbed* et le *maguh* appartiennent tous deux à un réseau administratif clérical, est connu depuis longtemps. Leur seul nom en témoigne déjà. Mais la fonction administrative du *driyōšān jādaggōv ud dādvar* est peu ou mal connue par les sources. Nos bulles donnent donc raison au R.P. J. de Menasce qui avait attribué un caractère religieux au titre du «défenseur des pauvres»[7].

Si l'on a parlé de la présence de certains types de sceaux personnels sur les bulles administratives, il faut aussi relever l'absence de certains types de cosignataires sur ces bulles.

La glyptique sassanide ne comporte pas seulement des sceaux personnels avec le titre de *mog*, mais également des sceaux de scribe *(dibīr)* ou d'eunuque *(šabestan)*, ces sceaux présentent beaucoup de ressemblance avec ceux des *mog* sur le plan de l'iconographie et les caractéristiques matérielles, et proviennent probablement d'une même époque; mais ces sceaux de scribe et d'eunuque sont beaucoup plus rare que ceux des *mog*. Serait-ce la raison de leur absence sur les bulles administratives ou faut-il penser qu'il n'y avait aucun lien administratif entre ces personnes et les administrations provinciales?

5. Formes des bulles

Toutes les bulles que nous avons examinées sont plates et les empreintes ont toutes été appliquées sur un seul côté et parfois un peu sur le bord.



Ces bulles n'ont donc pas été pressées autour d'objets circulaires mais sur des cordes ou un croisement de cordes qui fermaient un paquet de marchandises ou un document. En effet la grande majorité des bulles présente des perforations à travers lesquelles des liens passaient qui les reliaient à l'objet qu'elles scellaient. Sur un certain nombre de bulles, on peut observer sur le côté plat qui ne porte pas d'empreintes, des traces de tissus. Il semblerait donc bien que ces bulles étaient pressées contre l'emballage et autour des cordes qui entouraient l'objet ainsi scellé.

6. Provenance des bulles

En réunissant toutes les données consignées dans l'Annexe I, nous constatons que cinq sites ont livré au cours de fouilles officielles des bulles administratives:

[7] J. de Menasce, «Le protecteur des pauvres dans l'Iran Sassanide», *Mélanges Henri Massé*, Téhéran 1963, p. 5.

site	administration	circonscription
Qasr-i Abu Nasr	*āmārgar*	Ardaxšīr-xvarrah, Bīšābuhr et Nēv-Darāb
	āmārgar	Dārābgerd, ..., et Ardaxšīr-xvarrah
	āmārgar	Fārs
	dr. j. ud dādvar	Ardaxšīr-xvarrah
	dr. j. ud dādvar	Bīšābuhr
	dr. j. ud dādvar	Staxr
	handarzbed	Ardaxšīr-xvarrah
	mogbed-maguh	Ardaxšīr-xvarrah
	maguh	Ardaxšīr-xvarrah
	maguh	Bīšābuhr
	maguh	Garm-Kermān
	maguh	Staxr
	šahrab	Bīšābuhr
Taxt-i Suleiman	*dr. j.ud dādvar*	Veh-Ardaxšīr
	framādār	Ādur-ī Gušnasp
	mogbed	Ādur-ī Gušnasp
	šahrab	Ādurbādagān
Tepe Kabudān	*dr. j.ud dādvar*	Gurgān
	maguh	Gurgān
	šahrab	Gurgān
Tureng Tepe	*maguh*	Gurgān
Suse	*mogbed*	Ērān-xvarrah-Šābuhr

On constate que la plupart des lieux de trouvailles sont situés dans la circonscription, ou l'une des circonscriptions, mentionnées sur le cachet: c'est le cas pour Qasr-i Abu Nasr qui faisait partie d'Ardaxšīr-xvarrah, qui à son tour était une «province» du Fārs (voir chapitre IV, p. 44), de Tepe

Kabudān et Tureng Tepe qui se trouvaient dans le Gurgān (voir chapitre IV, p. 50) et de Suse qui était dans l'Ērān-xvarrah-Šābuhr (voir chapitre IV, pp. 46-47). Sinon, les circonscriptions sont adjacentes à celle dans laquelle était situé le site: Bīšābuhr et Staxr avaient des frontières communes avec Ardaxšīr-xvarrah.

Nous avons vu que les bulles de *maguh* sur lesquelles est mentionné le nom du siège du *maguh* ont souvent été trouvées à l'endroit même où se trouvait ce siège (Sērāz à Qasr-i Abu Nasr, Varušag à Tepe Kabudān, etc.). Ceci est aussi le cas pour les bulles de *framādār* et de *mogbed* d'Ādūr-ī Gušnasp qui ont été trouvées au lieu même où s'exerçait leur autorité, aujourd'hui le site de Taxt-i Suleiman.

On peut donc conclure qu'en général les bulles émanant d'une administration provinciale ont été trouvées le plus souvent dans la circonscription même, ou dans une «province» adjacente. Nous n'observons que deux exceptions: une bulle d'un *driyōšān jādaggōv ud dādvar* de Veh-Ardaxšīr a été trouvée à Taxt-i Suleiman et une d'un *maguh* du Garm-Kermān à Qasr-i Abu Nasr. Cette dernière circonscription n'était peut-être pas adjacente à Ardaxšīr-xvarrah, bien qu'il soit possible que le Garm-Kermān et l'Ardaxšīr-xvarrah ne soient pas très éloignés l'un de l'autre.

On voit donc qu'il est difficile de parler d'échanges à longue distance de quelque nature que ce soit, à partir de notre documentation. Sauf le cas d'une seule bulle provenant de Veh-Ardaxšīr situé au cœur même de la Mésopotamie, qui a été découverte dans le nord-ouest de l'Iran, ce qui peut être dû au statut particulier de Taxt-i Suleiman, toute la documentation semble indiquer que les relations concrétisées par les bulles, sont d'un niveau régional.

Chapitre II

Les administrations provinciales

La glyptique qu'on vient d'analyser est de toute évidence celle d'une administration provinciale; en témoigne la présence de noms de lieu associés au nom de l'administration.

Dans la documentation sigillographique, douze administrations différentes sont nommées, mais ceci n'exclut nullement qu'un nombre beaucoup plus grand d'administrations provinciales ait pu exister. On peut en effet supposer que le hasard des trouvailles a forcément restreint le nombre d'administrations que l'on connaît et il n'est pas sûr non plus que toutes les administrations provinciales aient possédé des cachets officiels, bien qu'il puisse paraître curieux que parmi leurs attributions aucune n'ait nécessité l'apposition d'un sceau.

Si le corpus est forcément partiel, il est pourtant probable qu'il reflète la réalité. C'est ainsi qu'on peut constater que certaines administrations ne sont représentées qu'une seule fois, c'est-à-dire qu'on ne les trouve que dans une seule province, ceci est le cas pour l'*āyēnbed*, le *vāspuhragān framādār*, le *handarzbed* et le *nēvbār*. Les fonctions administratives d'*ōstāndār* et de *framādār* ne sont attestées que pour deux régions différentes, par contre celles de *šahrab*, de *mogbed*, de *driyōšān jādaggōv ud dādvar* et d'*āmārgar* sont connues pour de nombreuses circonscriptions. L'administration de loin la mieux représentée est celle de *maguh*.

Le Ier Chapitre a montré qu'à partir des critères internes de la glyptique administrative, on peut distinguer une hiérarchie tripartite dans la géographie administrative des provinces; la place centrale est occupée par le *šahr* ou province, les autres circonscriptions se situent au-dessus ou au-dessous: l'une réunit plusieurs *šahr*, ce que nous avons appelé la «région», l'autre représente une subdivision du *šahr* et nous l'avons désignée par le terme de «canton».

La plupart des administrations provinciales représentées dans la glyptique se situent au niveau du *šahr*; seuls l'*āmārgar* et le *framādār* ont parfois autorité sur des régions tandis que le canton est une circonscription qui semble réservé à l'administration du *maguh*.

D'après la glyptique on peut affirmer qu'au niveau du *šahr* au moins trois administrations s'exercent d'une façon permanente; ce sont celles

1. du *šahrab*;
2. du *mogbed* et
3. du *driyōšān jādaggōv ud dādvar*.

Les autres administrations sont trop peu représentées pour qu'on puisse affirmer leur caractère permanent; ce sont celles

4. du *handarzbed*
5. du *dādvar*
6. de l'*āyēnbed*
7. du *nēvbār* et
8. du *vāspuhragān framādār*

Deux administrations se situent tantôt au niveau d'un *šahr*, tantôt à celui d'une région, ce sont celles

9. de l'*āmārgar* et
10. du *framādār*

À cause du peu d'attestations sigillographiques, nous ne savons pas exactement quel domaine territorial contrôlait

11. l'*ōstāndār*

Une seule administration semble toujours limitée à un canton, c'est celle

12. du *maguh*, bien que quelques cas litigieux empêchent de généraliser cette affirmation.

Ce sera dans cet ordre que nous allons maintenant examiner ces administrations, d'après les données fournies par la glyptique et subsidiairement par

d'autres sources, en particulier les inscriptions du IIIe siècle.

1. Le *šahrab*

Il ne s'agit pas seulement du nom d'une administration, mais aussi du titre de celui qui en était à sa tête, comme en témoignent largement certaines sources, ainsi l'inscription de Šābuhr Ier sur la Ka'ba de Zoroastre à Naqši Rustam (ŠKZ), et la glyptique personnelle; on trouve dans ces sources le nom de cette administration (toponyme + fonction) associé à un personnage qui est nommé. C'est ainsi que ŠKZ nous fait connaître:

— Vārzin, *šahrab* de Gay
— Ardaxšīr, *šahrab* de Gōymān
— Tiyānag, *šahrab* de Hamadān
— Ardaxšīr, *šahrab* de Nirīz
— Narseh, *šahrab* de Rind
— Frīyōg, *šahrab* de Veh-Andiyōk-Šābuhr
— Rastag, *šahrab* de Veh-Ardaxšīr

et par la glyptique personnelle:

— Pābag, *šahrab* de Husrō(-šād)-Ohrmazd
— Abarēz-šōy, *šahrab* de Husrō-šād-Ohrmazd

Il n'y a pas de doute que ces *šahrab* étaient des personnages importants qui pouvaient être assez proches du roi lui-même pour être mentionnés dans son inscription. En outre, l'iconographie que le *šahrab* choisit pour ses sceaux personnels n'est sûrement pas due au hasard: on y voit un personnage richement habillé, avec des bijoux et un *kolāh* perlé portant un emblème, tout comme ceux des hauts personnages entourant les rois sur leurs reliefs ou un prince royal sur son sceau (Voir à ce propos: Annexe II).

D'après l'endroit dans l'inscription de Šābuhr Ier où les *šahrab* sont mentionnés, V.G. Lukonin pense qu'ils ont peut-être fait partie du deuxième conseil de Šābuhr[1].

La glyptique administrative connaît des *šahrab* à:

— Ādurbādagān
— Āmūl
— Bīšābuhr
— Garm-Kermān
— Gurgān
— Husrō-šād-Ohrmazd
— Mād - district de Nēmāvand
— Mēšān
— Rōyān et Zalēxān
— Syārazūr
— Veh-Kavād

On constate dans toutes les mentions de *šahrab* que ce titre est toujours associé à un nom de lieu, et le mot même indique clairement que ce personnage avait la charge d'un *šahr*. On peut donc penser que l'affirmation de Christensen — d'après le texte de Tabarī traduit et commenté par Noeldeke —, que chacun des *šahr* était administré par un *šahrīg*[2], n'est pas tout à fait exacte et qu'il y a eu confusion dans les sources littéraires entre les mots *šahrab* et *šahrīg*; les deux mots n'appartiennent probablement pas à la même [illegible], le *šahrīg* étant un représentant local choisi parmi les *dēhkān* — comme l'indique A. Christensen —, et pas le haut fonctionnaire envoyé par le gouvernement qui lui est le *šahrab*.

Il faut aussi relever le terme de *šahrdār* que nous trouvons dans l'inscription de Šābuhr Ier (version parthe, ligne 6: *hštrdr*), mais il n'y a aucune raison de penser qu'il pourrait ici aussi s'agir d'un synonyme du mot *šahrab* (*hštrp* en parthe)[3]. Il s'agirait plutôt de gouverneurs de grands territoires que nous avons désignés comme «région».

Grâce à l'inscription de Šābuhr Ier on sait que cette administration de *šahrab* était déjà en place sous son règne, ce qui ne veut pas dire qu'à cette époque tout l'empire était divisé en *šahr* avec un *šahrab* à la tête, comme cela semble être le cas vers la fin de l'époque sassanide. En effet au début de l'époque sassanide, certaines régions continuent à être gouvernées par des princes, souvent d'origine locale ou par des princes de la maison royale sassanide. Il n'est évidemment dit nulle part que dans ces régions gouvernées par des princes le gouvernement central n'envoyait pas un délégué, le *šahrab*, et en l'absence de toute indication à ce propos on peut penser avec V.G. Lukonin qu'au IIIe siècle la division administrative en *šahr* n'avait été effectuée que dans des régions où aucune autre forme de gouvernement n'existait, et qu'on a créé les *šahr* seulement dans les territoires qui dépendaient directement du *šāhanšāh* sassanide[4].

---

[1] Lukonin, *CHI*, p. 708.

[2] Christensen, p. 140; Noeldeke — Tabari, pp. 134-135. Cette idée est tenace: voir aussi Morony, *Iran*, p. 6, et pourtant de nombreux sceaux de *šahrab* étaient déjà connus à l'époque où il écrivit son article.

[3] Voir aussi Lukonin, *CHI*, p. 700 sq.

[4] Lukonin, *CHI*, 708, 725, va plus loin encore et suggère qu'on aurait confié uniquement les villes royales aux *šahrab*.

Il semblerait aussi que les territoires nouvellement conquis par les Sassanides étaient divisés en *šahr*, à la tête desquels on trouvait un *šahrab*. A Doura-Europos on a trouvé sur un bout de poterie le titre de *šahrab*, personnage qui porte le titre de *ḫwtwy* (= *xvadāy*?), titre probablement honorifique ou indiquant son rang social[5].

La fonction de *šahrab* était déjà connue à l'époque achéménide, elle traverse l'époque séleucide pour continuer sous la dynastie parthe[6]. Mais on ne sait évidemment pas si les territoires — *šahr* — qu'ils recouvraient à ces différentes époques, étaient d'une dimension comparable à celle qu'ils contrôlaient sous les Sassanides.

Aucune source ne nous éclaire quant au rôle exact du *šahrab*, si ce n'est Théophylacte qui le désigne comme «préposé aux affaires civiles»[7].

Nous ne trouvons même pas ce terme dans le *Mādayān i hazār dādestān*. Ce livre donne pourtant de nombreux autres noms de fonctionnaires provinciaux qui sont des représentants de l'administration centrale — les juges et les *āmārgar* — tandis que le gouverneur de la province aurait été l'*ōstāndār*[8].

Dans l'inscription de Narseh à Paikuli, les *šahrab* ne sont mentionnés qu'en tant que groupe, avec les *āmārgar*[9]. De toute façon le *šahrab* et l'*āmārgar* ont dû avoir parfois des responsabilités en commun, comme en témoigne la bulle sur laquelle deux cachets officiels ont été apposés, celui du *šahrab* de Gurgān et celui de l'*āmārgar* de Gurgān, Šahr-Rām-Pērōz et Kōmiš. La glyptique nous apprend aussi qu'il n'y a jamais d'affaires communes au *šahrab* et aux représentants de l'Église zoroastrienne; en effet on ne connaît jusqu'ici aucune bulle de *šahrab* portant l'empreinte d'un représentant du clergé.

2. Le *mogbed*

La glyptique administrative connaît des *mogbed* à:

— Abaršahr
— Ērān-xvarrah-Šābuhr
— Husrō-šād-Ohrmazd
— Mād - district de Nēmāvand
— sur la maison (?) d'Ādur-ī Gušnasp

Ici aussi le nom de l'administration est en même temps utilisé comme titre par la personne qui assumait la fonction, en témoignent plusieurs sceaux personnels de *mogbed* provinciaux (Voir Annexe II):

— Bāffarag, *mogbed* de Mēšūn
— Mard-būd, *mogbed* d'Ērān-xvarrah-Šābuhr
— Vēh-Šābuhr, *mogbed* d'Ardaxšīr-xvarrah

Mais cette glyptique personnelle fait connaître aussi des personnages qui portent le titre de *mogbed* lequel n'est pas suivi de celui d'une circonscription:

— Ādur-veh, *mogbed*

alors que dans la glyptique administrative le titre de *mogbed* est invariablement associé à une circonscription.

La littérature chrétienne en langue syriaque[10] nous informe également de l'existence de *mogbed* provinciaux dans

— l'Adiabène (= Nōd-Ardaxšīragān?)
— la Garamée (= Garmēgan)
— Vālaxšfar:

données qui s'intègrent parfaitement dans le cadre proposé, puisque ces trois provinces sont attestées dans la glyptique administrative.

Le [illegible] concernant le *mogbed* [illegible] en nombre [illegible] qu'on a relevés au [illegible] ce que A. Christensen [illegible] le royaume aurait été [illegible] ayant chacun un [illegible]

Le *Mādayān i hazār dādestān*, recueil de décisions juridiques qui [illegible] de l'époque sassanide, mais qui ont été rédigées bien après la chute du dernier souverain sassanide, mentionne souvent le *mogbed*[12].

---

[5] *The Excavation at Dura-Europos, Preliminary Report IV*, New Haven, Conn., 1933, Dura 153.

[6] Pour la période achéménide, on peut utilement consulter: J.M. Cook, «The Rise of the Achaemenids and Establishment of their Empire», *CHI*, 2. The Median and Achaemenian Periods, Cambridge 1985. Pour les époques séleucide et parthe: voir V.G. Lukonin, *CHI*, pp. 725-726.

[7] Christensen, p. 102.

[8] Nous discutons plus loin ces termes et leurs relations respectives.

[9] Humbach et Skjærvø, *Paikuli*, C 14,05. L'affirmation de Christensen (p. 96) que le mot *satrap*, qui se trouve dans l'inscription de Paikuli, désigne probablement les *ksatrapa* des Saces, ne semble pas à retenir.

[10] Voir Ph. Gignoux, «Éléments de prosopographie de quelques mobads sassanides», *Journal Asiatique*, 1982, pp. 257-269.

[11] Christensen, p. 112.

[12] Les références au MHD sont données en ce qui concerne la 1re Partie par l'indication MHD, suivie du numéro du chapitre et celui de la ligne, comme on le trouve dans A. Perikhanian, *Sasanidskij Sudebnik*, Erivan 1973; en ce qui concerne la deuxième

On y trouve la mention explicite de quelques *mogbed* provinciaux à:

— Ardaxšīr-xvarrah (MHD 99,7 et 100,4; MHDA 37,9 et 40,9)
— Bīšābuhr (MHD 93,4)
— Ohrmazd-Ardaxšīr (MHD 100,9)
— Staxr (MHD 98,2),

ainsi que la description des compétences du *mogbed*, qui sont multiples[13].

La glyptique administrative indique qu'il y a des relations très fréquentes entre le *mogbed* et le *mog*, comme en témoignent les cachets de *mog* apposés sur les bulles de *mogbed*. Nous avons déjà suggéré que l'administration du *maguh* qui s'exerce au niveau d'un canton, dépendait probablement de celle du *mogbed* du *šahr* dont faisait partie le canton. Cette relation entre *mogbed* et *maguh* est reflétée par une bulle qui porte, si nous l'avons bien interprétée, deux empreintes de sceaux administratifs, l'un du *mogbed* d'Ardaxšīr-xvarrah, l'autre du *maguh* de Gōr, canton d'Ardaxšīr-xvarrah.

Le *mogbed* si souvent attesté dans diverses sources[14] est pourtant absent dans les inscriptions du IIIe siècle, et l'on peut se demander pourquoi.

Plusieurs explications peuvent être suggérées: 1) les *mogbed* à l'époque de Šābuhr Ier n'appartenaient pas à un rang social suffisamment élevé pour figurer parmi les proches du Roi des rois; 2) le titre de *mogbed* n'existait pas; 3) il n'était pas bienséant de créer un feu ou d'établir des sacrifices pour le «salut de l'âme» des *mogbed* qui appartenaient à la classe ecclésiastique, etc.

Quoi que puisse être la raison de l'absence du *mogbed* dans ŠKZ ou NPi, on constate que cette fonction est devenue très importante dans les derniers siècles de l'Empire et que les personnes assumant cette fonction appartiennent à une classe sociale privilégiée; comment autrement expliquer que certains ont pu se faire graver des sceaux comparables à celui d'un prince royal? Si la fonction de *mogbed* existait déjà au IIIe siècle, et qu'aucun n'est nommé dans l'inscription de Šābuhr Ier pour des raisons de rang, il faudrait alors supposer que son statut était très différent de celui qui sera le sien plus tard.

Il est possible aussi que la fonction de *mogbed* n'existait pas à l'époque de Šābuhr Ier et il faut alors se poser la question à savoir à quelle époque l'administration du *mogbed* provincial a pu être mise en place. Les premières attestations de leur existence sont fournies par les sources syriaques qui nomment un *mogbed* dans l'Adiabène sous Šābuhr II (309-379) et un dans le Vālaxšfarr sous Yazdgerd Ier (399-420)[15]. La probabilité que la fonction de *mogbed* provincial ait seulement été créé après Šābuhr Ier, existe donc. Cette création n'a pu se réaliser qu'à une époque où le clergé exerçait une grande influence sur la maison royale et avait réussi à faire ériger à travers tout le pays son propre réseau administratif comparable à celui qui dépendait du gouvernement royal. Nous connaissons au moins une période où le clergé exerce une très grande influence sur le Roi des rois: le personnage qui réussit alors à s'imposer est Kirdīr, qui raconte lui-même dans ses inscriptions comment il a réussi cet exploit[16]. Ce Kirdīr évoluait apparemment déjà à la cour de Šābuhr Ier puisque qu'il est désigné avec le titre de *hērbed* dans ŠKZ. Bien qu'on sache peu de chose à propos de la place qu'occupe un *hērbed* dans la hiérarchie ecclésiastique, il faut pourtant remarquer que ce *hērbed* Kirdīr est apparemment le seul membre du clergé qui est nommé dans cette inscription. Il prendra de plus en plus d'importance dès le règne d'Ohrmazd Ier, fils et successeur de Šābuhr Ier et joue un rôle prédominant sous le règne du jeune Vahrām II (276-293). Un des titres qu'il reçoit à ce moment est particulièrement intéressant: Kirdīr devient le *hamšahr mogbed ud dādvar*, ce qui a

partie, nous suivons également les mêmes indications que A. Perikhanian: «A» suivi du chiffre des chapitres et lignes; ceci correspond à l'ouvrage de M. Macuch, *Das sasanidische Rechtsbuch «Mātakdān ī Hazār Dātistān»*, Wiesbaden 1981, qui utilise aussi le sigle «MHDA».

13 En particulier MHDA 26, 12-16.

14 A ce propos on lira avec intérêt les articles de Ph. Gignoux: «Die religiöse Administration in sasanidischer Zeit: Ein Überblick», *Archäologische Mitteilungen aus Iran*, 10, Berlin 1983, pp. 253-266; *id.* «Titres et Fonctions religieuses sasanides d'après les sources syriaques hagiographiques», *Acta Antiqua Academiae Scientiarum Hungaricae*, t. XXVIII, Budapast 1983, pp. 191-203, et *id.*, «Pour une esquisse des fonctions religieuses sous les Sasanides», *Jerusalem Studies in Arabic and Islam*, 7, 1986, pp. 93-108.

15 Ph. Gignoux, *J.A.*, 1982, pp. 259 et 262.

16 Voir par exemple Ph. Gignoux, «L'Inscription de Kirdīr à Naqš-i Rustam», *Studia Iranica*, 1 (1972), pp. 177-205, réunit deux versions de l'inscription de Kirdīr, celle de Naqš-i Rustam, mais aussi celle de la Ka'ba de Zoroastre. Kirdīr veut faire croire que déjà sous Šābuhr Ier, une grande campagne d'expansion religieuse zoroastrienne s'effectue quand lui-même porte le titre de hērbed. C'est sous Ohrmazd Ier, fils de Šābuhr Ier qu'il reçoit «le kolāh et la ceinture», symboles de la noblesse et que le titre de Ohrmazd-moghed lui sera conféré; son ascension continue sous le souverain suivant Vahrām Ier, frère d'Ohrmazd Ier.

été traduit comme «mage et juge de tout l'Empire»[17]. S'agit-il vraiment de deux titres distincts «mogbed» et «dādvar» ou faut-il le comprendre comme un titre composé de deux termes «mogbed ud dādvar»[18]? C'est cette dernière supposition qui emporte notre conviction bien qu'aucun argument indiscutable ne puisse être avancé. Au cas où il faudrait comprendre que Kirdīr devient le «hamšahr mogbed», ceci impliquerait que la fonction de «šahr-mogbed» ou *mogbed* provincial existe probablement aussi, ou a été crée à cette occasion. Si par contre il s'agit du «hamšahr mogbed ud dādvar» on peut supposer qu'une administration provinciale de «mogbed ud dādvar» existait. Ce qui semble de toute façon certain est que sous Vahrām II l'Église zoroastrienne possédait une administration provinciale propre.

3. Le *driyōšān jādaggōv ud dādvar*

La glyptique administrative nous fournit 16 circonscriptions administrées par un *driyōšān jādaggōv ud dādvar*:

— Abaršahr
— Ādurbādagān
— Ardaxšīr-xvarrah
— Bīšābuhr
— Ērān-xvarrah-Šābuhr
— Gēlān
— Gurgān
— Hamadān
— Husrō-šād-Kavād
— Māsabadān
— Ray
— Staxr
— Vālaxšfarr
— Veh-Ardaxšīr

Nous avons déjà suggéré que le nom *driyōšān jādaggōv ud dādvar* pourrait représenter celui d'une administration au lieu d'être le titre d'un seul et unique responsable de ce service (voir Chapitre I, 2, c). De toute façon, jusqu'à maintenant nous n'avons jamais trouvé trace d'un personnage portant ce titre ni dans l'inscription de Šābuhr Ier (ŠKZ), ni dans d'autres sources. La glyptique personnelle des hauts fonctionnaires non plus ne mentionne de sceau d'un *driyōšān jādaggōv ud dādvar*, pas plus d'ailleurs que d'un *driyōšān jādaggōv* ou d'un *dādvar*. Ce dernier figure seul sur un sceau administratif et est associé à la province de Mād – district de Vastān (voir plus bas, même chapitre, sous 5. Le *dādvar*).

Le *driyōšān jādaggōv ud dādvar* a déjà fait l'objet de plusieurs études[19]. L'un des problèmes était de savoir s'il s'agit d'une institution tenue par le clergé ou non. Il est certain maintenant, grâce aux données de la glyptique administrative, que le clergé zoroastrien a un lien avec cette administration du *driyōšān jādaggōv ud dādvar*, comme en témoignent les nombreuses empreintes de *mog* que l'on trouve sur les bulles de *driyōšān jādaggōv ud dādvar*. La glyptique administrative apporte ainsi une preuve supplémentaire à la thèse de J. de Menace qui y voit une administration à caractère religieux. D'ailleurs de nombreux auteurs traitant de l'époque sassanide semblent certains que toutes les affaires judiciaires étaient forcément associées avec le clergé, comme A. Christensen qui cite Agathias II, 26: «Les affaires publiques sont arrangées selon leurs conseils et leurs prédictions, et ils dirigent en particulier les affaires de tous ceux qui ont un litige en surveillant avec soin ce qui se fait et en portant leur décision, et rien chez les Perses ne semble être légitime et juste s'il n'est pas affirmé par un mage»[20].

La raison des discussions autour du nom de cette administration est en fait due à un paragraphe du *Mādayān ī hazār dādestān*. Il est utile de le reproduire ici: *Evak (5) ēn kū muhr ī pad kār framān dāštan ān ī mogbedān ud āmārgarān fradom (6) pad framān ī Kavād ī Pērōzān ud ān ī dādvarān fradom pad framān ī Husrō [ī] (7) Kavādān ku muhr ī mogbedān ī Pārs*

17 Ph. Gignoux, *St. Ir.*, 1 (1972), p. 186. Le mot *hamšahr* est curieusement écrit avec un *a*: *h'mštly*! Ce mot n'apparait que dans les inscriptions de Kirdīr.

18 Ph. Gignoux semble opter pour deux administrations distinctes.

19 Par exemple: Jean de Menasce, «Le protecteur des pauvres dans l'Iran Sassanide», *Mélanges Henri Massé*, Téhéran 1963, pp. 1-5, ou N.G. Garsoïan, «Sur le titre de protecteur des pauvres», *Revue des Etudes arméniennes*, NS XV (1981), pp. 21-32 ou encore W. Sundermann, «Commendatio pauperum», *Altorientalische Forschungen IV* (1976), pp. 167-194. Voir aussi: Sh. Shaked, «Some Legal and Administrative Terms of the Sasanian Period», *Monumentum H.S. Nyberg*, II. Acta Iranica, 5 (1975), pp. 213-216 et Ph. Gignoux, «Problèmes d'interprétation historique et philologique des titres et noms propres sasanides», *Acta Iranica Academiae Scientiarum Hungaricae*, XXIV/1-4 (1976), pp. 104-106. J.R. Russell, «Zoroastrianism as the State Religion in Ancient Iran», *The K.R. Cama Oriental Institute*, 1984, et en particulier «Advocacy of thePoor: the maligned Sasanian Order», pp. 123-141.

20 Christensen, p. 117.

kand mogbed nē pad ī mogbedīh (8) bē pad nām ī driyōšān jādaggōvīh xvānd nibišt ud pad ān čim abar muhr ī (9) hamgōnag kand ēstēd (MHD 93, 4-9)[21].

Ce passage a donné lieu à de nombreuses interprétations et spéculations. D'abord plusieurs auteurs ont cru comprendre que le *mogbed* du Fārs a dû changer le titre sur son sceau et marquer désormais celui de *driyōšān jādaggōv* au lieu de celui de *mogbed* et que ce phénomène était limité au Fārs. Ph. Gignoux a déjà démontré que cette dernière supposition est tout a fait fausse et que le *driyōšān jādaggōv ud dādvar* est une administration qui a existé à travers tout l'empire, comme d'ailleurs le montrent clairement les seize circonscriptions attestées jusqu'ici pour cette administration.

Pourquoi alors parle-t-on uniquement du Fārs dans le MHD ? Probablement parce que ce texte était originaire du Fārs et qu'il ne cite que des exemples proches dans l'espace. Mais on pourrait aussi interpréter cette phrase différemment et penser que le *mogbed* a partout ailleurs continué à noter son titre de *mogbed* parallèlement à celui de *driyōšān jādaggōv*, sauf dans le Fārs où apparemment il n'aurait plus le droit de noter son titre de *mogbed*. À première vue la glyptique administrative semblerait donner raison à cette explication. En effet on n'y trouvait aucun témoignage de l'existence d'un *mogbed* du Fārs ou dans le Fārs, tandis que l'administration du *driyōšān jādaggōv ud dādvar* y était largement attestée dans plusieurs provinces: à Ardaxšīr-xvarrah, à Bīšābuhr et à Staxr. Cela voudrait-il dire que l'administration du *mogbed* avait été englobée dans une autre administration nouvellement créée, celle du *driyōšān jādaggōv ud dādvar* ? Mais alors pourquoi ce phénomène fut-il limité au seul Fārs et ne le constaterait-on pas dans les autres régions de l'Empire ?

D'ailleurs cette absence de *mogbed* dans le Fārs semble en contradiction avec ce que nous savons par la glyptique personnelle — qui nous avait fait connaître un certain Vēh-Šābuhr, *mogbed* d'Ardaxšīr-xvarrah — et aussi avec le MHD lui-même qui mentionne un *mogbed* à Ardaxšīr-xvarrah, un autre à Bīšābuhr et encore un autre à Staxr. Si notre interprétation d'un sceau administratif très partiellement conservé est exacte, cette lacune serait maintenant comblée et la glyptique administrative attesterait elle aussi l'existence d'un *mogbed* à Ardaxšīr-xvarrah[22]. Voilà donc trois mentions dans des sources différentes d'un *mogbed* d'Ardaxšīr-xvarrah. Qu'il y ait bel et bien coexistence entre les administrations des *mogbed* d'une part et des *driyōšān jādaggōv ud dādvar* d'autre part, est prouvée par l'archéologie. Les sceaux des uns et des autres ont été trouvés ensemble dans le même contexte et rien ne permet d'affirmer que ceux des *mogbed* soient antérieurs à ceux du *driyōšān jādaggōv ud dādvar*[23].

Mais [illegible] au fameux passage du MHD qui a donné lieu à de nombreuses théories qui ne semblent pas [illegible] à une confrontation avec les sources [illegible]. En apportant quelques modifications au texte, il est possible de faire concorder les données de la glyptique administrative avec ce que nous transmet le MHD en proposant la version[24] et traduction suivantes: «quant aux sceaux que détiennent les responsables administratifs, ceux des *mogbed* et des *āmārgar* ont été gravés (litt. écrits) pour la première fois sur l'ordre de Kavād, fils de Pērōz, et ceux des < *driyōšān jādaggōv ud* > *dādvar* pour la première fois sur l'ordre de Husrō, fils de Kavād, quand les sceaux que faisaient graver les *mogbed* < *ud dādvar* > [du Fārs], ne portaient plus le nom de *mogbed*, mais celui de *driyōšān jādaggōv*».

C'est donc probablement Husrō Ier qui aurait donné l'ordre de changer le nom de l'administration

[21] Perikhanian MHD, p. 270.

[22] Voir Annexe I, Glyptique du *mogbed*, B95.

[23] Par exemple les bulles B 91, B 163, B 195 de *driyōšān jādaggōv ud dādvar* d'Ardaxšīr-xvarrah ont été trouvées dans le même contexte que la bulle B 95 de *mogbed*.

[24] Ce qui implique deux additions au texte et une suppression. Les deux additions sont au niveau des titres: au lieu de lire *dādvarān*, nous supposons qu'il s'agit en fait de *driyōšān jādaggōvān ud dādvar*, et à la place de lire «mogbedān ī Fārs» nous proposons la lecture «mogbedān ud dādvarān». La raison pour laquelle le nom du Fārs est mentionné dans ce texte a été expliqué; comme cette mention n'apporte rien à la compréhension du texte, bien au contraire elle a été source d'interprétation erronées, on peut supprimer ces deux mots. Dans quelle mesure peut-on justifier l'addition de certains termes dans deux titres ? Cette restauration permet de vraiment comprendre le texte qui est ainsi en harmonie avec les témoignages sigillographiques, mais il faut quand même se demander pourquoi ces titres n'ont été notés que partiellement par le copiste. Deux explications sont plausibles: ou bien la personne qui a écrit ce texte connaissait si bien la situation dans le Fārs qu'elle ne jugeait pas nécessaire d'être explicite, ou bien l'omission d'une partie des titres est due à des oublis de copistes qui ne comprenaient plus le sens de la phrase et ont essayé de produire une phrase qu'ils jugeaient compréhensible.

du «mogbed ud dādvar»[25] en «driyōšān jādaggōv ud dādvar», mais c'est de toute façon sous son règne que cette administration commence à graver ses sceaux avec ce titre.

Nous avons formulé l'hypothèse qu'une administration provinciale du nom de *mogbed ud dādvar* aurait vu le jour sous le règne de Vahrām Ier (Voir plus haut, même chapitre: 2. Le *mogbed*). Pourquoi cette administration aurait-elle été soumise à un changement de nom sous Husrō Ier ? Était-ce pour éviter une confusion entre les administrations du *mogbed* et celle du *mogbed ud dādvar*, qu'on a dans ce dernier nom changé le titre de *mogbed* en un autre nom qui exprime mieux le rôle exact que le *mogbed* joue dans cette administration, c'est-à-dire celui d'intervenir auprès du «juge» pour une personne qui est «pauvre» et sans défense devant la justice ?

Ainsi serait expliqué aussi pourquoi le «driyōšān jādaggōv» n'a pas laissé de trace dans la glyptique personnelle. Si le *mogbed* de l'administration du «mogbed ud dādvar» avait été obligé de changer son titre sur la glyptique administrative, rien ne prouve qu'il ne pouvait pas continuer à utiliser son titre de *mogbed* sur son sceau personnel. Il est donc possible que certains sceaux personnels portant le titre de *mogbed* aient pu être faits pour ceux qui sont officiellement désignés comme «driyōšān jādaggōv».

Jusqu'à preuve du contraire, on peut proposer de distinguer deux administrations qui ont co-existé à l'époque de Husrō Ier: d'une part l'administration provinciale du *mogbed*, qui est le chef spirituel et ecclésiastique d'une province et peut-être aussi l'administrateur des domaines appartenant au clergé, d'autre part celle du *driyōšān jādaggōv ud dādvar*, qui a un rôle juridique.

Ainsi dans l'une et l'autre administration un personnage ayant le rang de *mogbed* dans la hiérarchie ecclésiastique zoroastrienne aurait tenu la responsabilité, entière ou partielle de ces administrations. Quand ils se font graver leurs sceaux personnels, ils emploient tous deux leur titre de *mogbed*, mais l'un indique qu'il est *mogbed* d'une province, tandis que l'autre ne note que son seul titre de *mogbed*.

4. Le *handarzbed*

La documentation ne comporte qu'un seul cachet administratif de *handarzbed*, c'est celui d'Ardaxšīr-xvarrah. La glyptique personnelle confirme que le *handarzbed* peut être un fonctionnaire provincial: on le retrouve en effet sur un sceau personnel où un Ard-Farrox est nommé comme *handarzbed* d'une région dont le nom est malheureusement si mal conservé qu'on ne peut plus l'identifier *(k[ʾs?]tm......)*[26].

Mais il est certain qu'un *handarzbed* pouvait aussi ne pas être rattaché à une circonscription. C'est ainsi que la glyptique personnelle nous apprend l'existence d'un *mogān-handarzbed*[27], et cette fonction est également connue par d'autres sources postérieures comme le *Mādayān ī Hazār Dādestān*[28]. Un *handarzbed* pouvait aussi être attaché à la cour et plus particulièrement au service des reines ou des dames de la cour[29].

Ce que comportait exactement cette charge de *handarzbed* est difficile à définir exactement: il est le [illegible] conseils, injonc- [illegible] bien [illegible] risque de se [illegible] du titre éducatif [illegible] ce que nous [illegible] semble dire que le [illegible] dès l'enfance [illegible] le mettre en état de [illegible][31].

[25] Il est possible que l'on retrouve l'administration du *mogbed ud dādvar* dans un texte syriaque mentionné par Ph. Gignoux, «Titres et fonctions religieuses sasanides d'après les sources hagiographiques», *A.A.A.S.H.* 1983, p. 196. Il s'agit d'un passage de la vie de Mar Aba qui vivait au milieu du VIe siècle, donc du temps de Kavād Ier et dans lequel sont énumérés un certain nombre de dignitaires.

[26] Voir Annexe II, b6-b7. Mais le Sagastān-*handarzbed* mentionné par Herzfeld *Paikuli* glos, nos 101, 194, 723 et A. Christensen, pp. 135-136 semble avoir disparu dans l'édition récente de l'inscription de Paikuli et n'est donc pas à retenir.

[27] Voir Annexe II, b4-b5.

[28] M. Macuch n'a pas inclus ce terme dans ses Index, mais on trouve les références chez A.G. Perikhanian, p. 409. Le MHD mentionne quelques noms de *mogān handarzbed*: Veh-panah (MHD 59, 10), Dād-Farrox (MHD 15, 14), Dād-Farrox, fils de Dād-Ohrmazd (MHDA 37, 11).

[29] ŠKZ 27: un certain Yazdī-bād est le *handarzbed* des reines d'après la version parthe (*MLKTʾn hndrzpt*), simplement des dames(?) dans la version pehlevie (*bʾnykn hndryzpt*). Voir A. Maricq, op. cit. pp. 70-71. On peut supposer qu'il s'agit en fait du *handarzbed* du harem ce qui impliquerait qu'il portait aussi le titre de *šabestān*, eunuque. Voir aussi Annexe II z5.

[30] Voir bibliographie: sources secondaires.

[31] Christensen, p. 99.

Que le *handarzbed* provincial appartenait au clergé zoroastrien comme le suggère Lukonin[32] n'est pas confirmé par les bulles du *handarzbed* d'Ardaxšīr-xvarrah, mais il y a certainement eu des *handarzbed* sans charge provinciale qui étaient mages, comme par exemple le *mogān-handarzbed* dont le sceau dit explicitement qu'il est *mog*[33].

5. Le *dādvar*

Un seul cachet administratif du *dādvar* — celui de Mād – district de Vastān — est connu, sous forme de quatre empreintes.

Sur ces quatre bulles aucun *mog* n'a cosigné. La glyptique ne nous apprend donc pas si ce personnage appartenait au clergé. Mais si c'était le cas, quel serait alors son rapport avec l'administration du *driyōšān jādaggōv ud dādvar* qui était tenue par le clergé? Peut-on par exemple avancer que l'un existait antérieurement à l'autre? L'administration du *dādvar* aurait-elle été modifiée dans sa composition et lui aurait-on alors associé un *mogbed* qui assumait le rôle de *driyōšān jādaggōv* comme cela pourrait être compris à partir du passage du MHD précédemment commenté sous le paragraphe 3. Cette explication serait évidemment en contradiction avec celle qui propose que l'administration provinciale du *driyōšān jādaggōv ud dādvar* aurait succédé à celle du *mogbed ud dādvar* (voir sous **3**). D'ailleurs rien dans la glyptique d'une part du *dādvar*, d'autre part du *driyōšān jādaggōv ud dādvar*, ne semble suggérer un décalage chronologique.

Nous proposerons donc que le *driyōšān jādaggōv ud dādvar* et le *dādvar* constituaient deux administrations bien differenciées qui s'occupaient chacune de questions juridiques différentes. Bien que la «loi» sassanide fût essentiellement de caractère religieux, il est possible que certains litiges relevaient de l'ordre administratif purement civil, ce qui pourrait correspondre à la mention de Théophylacte qui parle d'un «juge arbitral» faisant partie de l'administration civile[34].

Il faut rappeler que ŠKZ 35 nomme un *dādvar* du nom de Sāsān, mais à une place qui semble indiquer qu'il est situé assez bas dans la hiérarchie.

6. L'*āyēnbed*

Les attestations de cette administration dans la glyptique officielle sont très peu nombreuses — nous n'en connaissons qu'une à Ērān-xvarrah-Šābuhr —, et comme aucune empreinte de mage ne figure sur ces bulles, la glyptique ne permet pas de définir s'il s'agit d'une charge confiée au clergé ou non.

Le nom de l'administration est porté aussi comme titre par la personne qui en assurait la direction et qui pourrait appartenir à un rang social très élevé si l'on en juge d'après un sceau personnel d'un *āyēnbed* provincial, bien que l'authenticité douteuse de ce sceau incite à rester prudent sur ce point (Voir: Annexe II, z 4)[35].

De toute façon d'autres sources primaires indiquent qu'un *āyēnbed* n'est pas nécessairement attaché à une province, mais qu'il peut aussi appartenir à d'autres institutions comme par exemple une fondation pieuse ou un feu. En effet, Kirdīr devient sous Vahrām II l'*āyēnbed* du feu de Staxr, d'Anāhīd-Ardaxšīr et d'Anāhīd la Dame[36].

Le nom même indique qu'il s'agit d'un «maître» des *āyēn*, terme dont la signification semble différemment interprétée par les historiens. Ph. Gignoux a consacré une étude approfondie à ce titre d'*āyēnbed* dont le rôle, selon lui, aurait eu un rapport avec les āyēn-nāme, livres qui ont dû contenir les noms des dignitaires de la cour, les prescriptions des comportements appropriés, etc. Toujours d'après le même auteur, l'*āyēnbed* semble jouir parfois d'une garde militaire, et il était apparemment possible de cumuler cette charge avec celle de *šahr-dādvar*[37]. Si l'on suit Christensen qui dit que: «aux impôts réguliers s'ajoutaient des dons coutumiers, qu'on appelait *āyēn*, parmi lesquels il faut compter l'acquit obligatoire de présents à l'occasion du *Nowroz* et du Mihrgān»[38], on peut proposer que l'administration de l'*āyēnbed* contrôlait la bonne exécution de ces dons coutumiers. Si par contre l'*āyēnbed* est un «maître des coutumes», il n'appartiendrait pas à une institution dépendant des «Finances» mais serait un personnage qui réglait peut-être le cérémonial. Cette dernière interprétation nous séduit toutefois moins que la première, bien

[32] Lukonin, *CHI*, p. 713.
[33] Voir Annexe II, bulles b4-b5.
[34] Voir Christensen, p. 108.
[35] On trouve le nom d'*āyēnbed* dans beaucoup de publications sous la forme *ēvēnbed*.
[36] KKZ 8: voir Ph. Gignoux, *St. Ir.*, I, p. 186.
[37] Ph. Gignoux, «Pour une esquisse des fonctions religieuses sous les Sasanides», *Jer. Stud. Arab. Isl.*, 7, 1986, pp. 93-108, en particulier p. 96 sq.
[38] Christensen, p. 125.

qu'en faveur de celle-ci plaident les sources syriaques dans lesquelles l'*āyēnbed* est souvent mentionné avec des fonctionnaires religieux. De toute façon, aucune source ne nous indique explicitement si l'*āyēnbed* dépendait des «Finances», ou s'il s'occupait des «Archives», du «Protocole» ou encore d'autre chose.

7. Le *nēvbār (?)*

Une seule attestation de cette administration existe actuellement pour Ray. L'interprétation de ce nom comme celui d'un préposé à l'organisation de la «Poste» reste encore à confirmer, mais dans l'état actuel de nos connaissances, aucune discussion de ce nom d'administration ne peut être ouverte aujourd'hui.

8. Le *vāspuhragān-framādār*

La glyptique officielle ne comporte qu'une seule attestation de cette administration du *vāspuhragān-framādār*, laquelle a à sa tête quelqu'un qui possède l'autorité — le *framādār* — sur le *vāspuhragān*. Bien que ce dernier terme soit sujet à discussion on le trouve dans différentes sources et en particulier dans les sources arméniennes où l'on parle d'un *vāspuhragān-āmārgar* à Ispahān/Spahān[39]. Comme notre *vāspuhragān-framādār* aussi exerce sa fonction dans la même ville on peut se demander si le *vaspuhragān* existait uniquement à Spahān? Et que représentait exactement ce *vaspuhragān*? Les opinions à ce propos divergent d'après le contexte dans lequel ce mot a été rencontré[40]. Un grand nombre de savants ont compris que le *vāspuhragān* avait un rapport avec les domaines de la couronne. Mais si l'on accepte qu'il s'agit d'un préposé aux domaines de la couronne, on ne devrait plus interpréter le mot *ōstān* comme signifiant «le domaine royal» (voir plus bas discussion sous **12.** *Ōstāndār*). Si par contre, il s'agit des propriétés des «princes» ne faisant pas partie de la famille sassanide, c'est-à-dire les domaines des grands féodaux, il n'y aurait pas d'incompatibilité entre une administration s'occupant des *vāspuhragān* et des *ōstān*. De toute façon, aucune attestation de *vāspuhragān framādār* et d'*ōstāndār* existe pour une même circonscription, il est par conséquent aussi possible que l'une ou l'autre administration était spécifique pour certaines régions.

Etant donné que l'autre attestation de Spahān dans la glyptique administrative est associée à un *āmārgar*, dont la circonscription est toujours difficile à déterminer, il est impossible de décider si le *vaspuhragān framādār* était une administration qui était représentée au niveau d'une province, ou plutôt à celui d'une région.

9. L'*āmārgar*

Le mot désigne l'administration et le titre du personnage qui dirigeait cette administration. Si les attestations de l'*āmārgar* sont très nombreuses dans la glyptique administrative, on ne peut en dire autant pour les autres sources: aucun sceau personnel d'*āmārgar* n'est connu[41] et aucun *āmārgar* spécifique n'est nommé dans une inscription royale; on le trouve néanmoins mentionné en tant que groupe de fonctionnaires dans l'inscription de Narseh à Paikuli[42]. Une attestation d'*āmārgar* provincial existe pourtant au VIe siècle dans une inscription de Derbend dans laquelle est mentionné l'Ādurbādagān-*āmārgar*[43].

Nous avons vu que l'*āmārgar* provincial pouvait contrôler des circonscriptions d'étendue assez diverse:

1. un territoire du type de *šahr*:
   — Ērān-āsān-kar(d)-Kavād
   — Ērān-xvarrah-Šābuhr
   — Hamadān
   — Mēšūn

[39] Christensen, p. 108-109, note 3; Hübschmann, *Armen. Grammatik*, I, p. 178. Nous n'avons pas retrouvé le *vaspuhragān handarzbed* dont A. Perikhanian, parle *CHI*, p. 669.
[40] Voir aussi Christensen, pp. 100, n. 1, 108-109, 123. A. Perikhanian, «Iranian Society and Law», *CHI*, pp. 627-680, et en particulier p. 658, 666, 669. Pour une discussion de ce mot voir aussi Lukonin, *CHI*, p. 702 et W.B. Henning, «The survival of an ancient term», *Indo-Iranica: Mélanges présentés à G. Morgenstierne*, Wiesbaden 1964, pp. 95-96.
[41] Il existe un sceau d'*āmārgar*, mais à inscription parthe et qui ne présente pas le même type de formulation que les sceaux personnels des dignitaires sassanides, sur lesquels on trouve toujours mentionné un nom propre et un titre associé au nom d'une circonscription. Sur ce sceau parthe seul le titre et le toponyme serait citée «āmārgar de Tabriz»: A.D.H. Bivar, *BM*, AA I et Ph. Gignoux, *BM*. Pour une autre lecture: V.G. Lukonin, *CHI*, p. 738.
[42] Humbach et Skjærvø, *Paikuli*, p. 42: 16 C 14,05: ... *W štrp W 'm'rkly* ... «... et les *šahrab* et les *āmārgar* ...».
[43] Christensen, p. 123 qui réfère à E. Pachomov et H.S. Nyberg, «Pekhleviiskie nadpisi Derbenda (Les inscriptions de Derbend)», *Bulletin de la Société scientifique d'Azerbeïdjan*, t.v., n° 8, Bakou 1929, p. 26-34; V. Minorsky, «Découverte d'inscriptions pehlevies à Derband», *J.A.*, t. 215, 1929, pp. 357-358.

2. mais aussi un territoire comprenant plusieurs *šahr*:
   - Ardaxšīr-xvarrah, Bīšābuhr et Nēv-Darāb
   - Dārābgerd....., et Ardaxšīr-xvarrah
   - Ērān-xvarrah-Šābuhr et Vahman-Ardaxšīr
   - Ērān-xvarrah-Šābuhr, Vahman-Ardaxšīr, Rēv-Ardaxšīr et Tarm
   - Garmēgan et Nōd-Ardaxšīragan
   - Gurgān, Kōmiš et Šahr-Rām-Pērōz
   - Staxr et Dārābger(d)
   - Staxr, Bīšābuhr et Veh-az-Amid-Kavād

3. ou encore une région entière:
   - Fārs
   - Kermān

4. enfin d'autres circonscriptions lui sont associées dont nous ne pouvons pas déterminer de façon définitive le statut:
   - Hamadān
   - Hūzestan et ......?
   - Sind
   - Spahān
   - Šahr ī Mēy
   - *pl'nhlyl*

Cette grande diversité dans le type de circonscription qu'on lui attribue semble indiquer que ce fonctionnaire était probablement choisi en fonction de la nécessité du moment. Comment autrement expliquer que nous le trouvons associé tantôt à un *šahr*, tantôt à un territoire comprenant deux, trois ou même quatre *šahr*? En outre, ces territoires des *āmārgar* se chevauchent parfois comme dans le cas suivant: un *āmārgar* a la charge d'Ērān-xvarrah-Šābuhr, un autre d'Ērān-xvarrah-Šabuhr et Vahman-Ardaxšīr, encore un autre d'Ērān-xvarrah-Šābuhr, Vahman-Ardaxšīr, Rēv-Ardaxšīr et Tarm.

Un autre type d'*āmārgar* semble avoir existé, c'est le *vāspuhragān āmārgar* qui est mentionné dans des sources arméniennes et dont il est dit qu'à une certaine occasion les impôts d'Ispahān étaient rassemblés dans sa maison[44]. A. Christensen nomme encore d'autres *āmārgar* dont quelques-uns avaient été mentionnés par E. Herzfeld dans son édition de l'inscription de Paikuli, mais il semblerait bien d'après la nouvelle édition de cette inscription que ni le *šahrab-āmārgar* (préposé comptable du *šahrab*), ni le *dar-āmārgar* (préposé comptable de la Cour ou de la Résidence) aient jamais existé[45]. Un autre type d'*āmārgar*, l'*Ērān-āmārgar*, est mentionné dans les sources arabes[46].

D'après la composition même du mot[47], il est clair que nous avons affaire à un fonctionnaire d'ordre financier et probablement civil, étant donné que jamais un mage n'a cosigné sur une bulle d'*āmārgar*. En outre on constate que certaines affaires étaient communes à l'*āmārgar* et au *šahrab* étant donné que le *šahrab* de Gurgān et l'*āmārgar* de Gurgān, Šahr-Rām-Pērōz et Kōmiš ont apposé leurs sceaux respectifs sur la même bulle.

On peut accepter avec Christensen que l'*āmārgar* est un haut fonctionnaire du département des finances, un percepteur ou préposé comptable[48]. Mais il semblerait, si l'on en croit le *Mādayān ī Hazār Dādestān*, qu'il était en fait uniquement responsable des propriétés royales, tandis qu'un autre fonctionnaire, le *rad* s'occupait d'un même genre d'affaires en ce qui concernait les propriétés appartenant aux fondations pieuses et aux feux[49]. Mais ce dernier fonctionnaire est parfaitement inconnu dans la glyptique, aussi bien d'ailleurs que dans les inscriptions royales. Le contexte dans lequel les sources chrétiennes le mentionnent indique qu'il s'agit en effet d'un membre du clergé zoroastrien, mais son rôle «financier» n'y est pas explicite[50]. Il est difficile d'avancer une quelconque hypothèse à propos de la présence répétée de l'*āmārgar* dans la glyptique administrative et de l'absence d'un même type de fonctionnaire — le *rad* — qui lui se serait occupé des biens appartenant à l'Eglise zoroastrienne.

Si l'*āmārgar* ne s'occupait que des propriétés de la Couronne, donc de territoires assez limités dans certaines régions, cela peut expliquer les circonscriptions très étendues dont il avait à s'occuper, mais cela n'explique toujours pas pourquoi ces circonscriptions dont il a à s'occuper semblent changer constamment. Veillait-il seulement à la bonne exécution de la collecte des impôts, et de quels impôts s'agissait-il: de l'impôt foncier ou de l'impôt de capitation, ou d'autres types d'impôts encore[51]? Et si l'*āmārgar* s'occupait uniquement d'impôts fonciers, concernaient-ils tous les types de propriété sur le territoire qui est spécifié sur sa glyptique, ou faut-il en exclure les domaines appartenant au clergé, ou encore s'agissait-il uniquement des domaines royaux comme semble le dire le *MHD*? La glyptique ne nous renseigne en aucune mesure à ce propos.

10. Le *framādār*

La glyptique administrative nomme un *framādār* à Ādur-ī Gušnasp, et probablement un autre pour un territoire comprenant Veh-Andiyōk-Šābuhr, Ērān-xvarrah-Šābuhr, Mihragan-kadag et peut-être aussi une quatrième circonscription.

Dans l'inscription de Šābuhr Ier sur la Ka'ba de Zoroastre, nous trouvons deux mentions de ce fonctionnaire:
- Vahūnām, *framādar*
- Šābūr, *framādār*

Mihr-Narseh, premier ministre de Yazdgerd II (438-457), utilise dans son inscription à Fīrūzābād le titre de *vuzurg-framādār*[52].

On remarquera que dans ces inscriptions aucun nom de lieu n'est associé au titre de *framādār*. On peut en tirer des conclusions diverses: 1) l'attribution d'un territoire à ce fonctionnaire date d'une époque ultérieure, par exemple la réorganisation sous Kavād Ier, 2) le titre de *framādār* n'était pas uniquement porté par un fonctionnaire provincial, mais aussi par des personnages ayant un rôle administratif d'un autre type que provincial.

Il faut remarquer la très grande dissemblance entre les territoires de nos deux *framādār* mentionnés par la glyptique: l'un a un territoire immense qui réunit au moins trois, sinon quatre provinces, l'autre seulement le sanctuaire national d'Ādur-ī Gušnasp. C'est d'ailleurs cette disconcordance qui peut faire penser que dans le premier cas, il ne s'agit pas d'un *framādār*, et que le mot que nous avions interprété comme un quatrième toponyme pourrait aussi être un terme déterminant le *framādār*.

L'unique bulle du *framādār* d'Ādur-ī Gušnasp ne comporte pas d'empreintes de mage, et nous ne savons donc pas s'il s'agissait d'une administration assumée par le clergé ou non[53]. Le titre *framādār* est [illegible] et pouvait avoir trait [illegible] civil que religieux[54].

[illegible] pas de tout [illegible] *framādār* comme

---

[44] H. Hübschmann, *Armenische Grammatik*. (Erster Teil: Armenische Etymologie), Leipzig 1897, Reprint Hildesheim-New York 1972, p. 178; Christensen, p. 108, traduit le terme par «percepteur des impôts de la province de Vāspuhragān».

[45] Christensen, pp. 123 et 137; Herzfeld, *Paikuli*, pp. 80-81 et gloss. n° 438.

[46] Christensen, pp. 524-525.

[47] J.C. Greenfield a consacré une étude aux emprunts du mot dans d'autres langues: «**hamarakara*> *'amarkal*», *W.B. Henning Memorial Volume*, London 1970, pp. 180-186.

[48] Christensen, p. 123.

[49] M. Macuch, MHD, p. 190-191 fournit la traduction allemande du passage ayant trait à la compétence de l'*āmārgar*: MHDA 27,13-28,5. Le texte dit que parmi les attributions de l'*āmārgar* sont la fixation de la valeur et le prix et (l'acquisition ?) d'une chose en possession royale et la sortie d'une chose de la possession royale. Et quand une chose représente la garantie d'un paiement, et cette chose entre dans le trésor royal et la personne pour laquelle cette chose représentait la garantie de paiement intente un procès, alors l'*āmārgar* a la responsabilité de prouver que cette chose n'est pas la propriété du «bénificaire», mais appartient bien au trésor royal. Et quand l'*ōstāndār* demande un rapport à propos d'une affaire, par exemple à propos du salaire d'un *stūr*, alors l'*āmārgar* doit le lui faire parvenir dûment scellé, et aussi pour d'autres choses du même genre. Et il est responsable de la rédaction d'un rapport concernant les remises et les dépenses d'argent. Et quand quelqu'un a causé un dommage à la propriété royale, il établira un rapport à ce propos et infligera une amende à celui qui a causé le dommage,...... Le *rad* et l'*āmārgar* doivent aussi estimer la valeur de la propriété royale, et veiller à que cette propriété ne subisse pas de dommage, et décider comment l'argent sera récupéré et distribué, au besoin par un délégué. L'*āmārgar* est chargé d'établir l'assiette des impôts et de les contrôler. Voir aussi à ce propos Lukonin, *CHI*, pp. 726 et 733-734.

[50] [illegible] 7), 1/14, p. 320; Ph. [illegible]

[51] [illegible] l'impôt foncier et de capitation [illegible] impôts existaient par exemple sur le commerce. Voir à ce propos M. Grignaschi, «La Riforma Tributaria di Hosrō I e il feudalismo Sassanide», *La Persia nel Medioevo*, Acad. dei Lincei, no. 160 (Rome 1971), 87-131. On trouvera des données à propos de l'impôt capital: D.M. Goodblatt, «The Poll Tax in Sasanian Babylonia», *JESHO*, 22 (1979), pp. 233-294. Sur le système des impôts sous les Sassanides, on peut consulter: Altheim et Stiehl, *Finanzgeschichte der Spätantike*, Frankfurt 1957. I. Hahn, «Sassanidische und spätromische Besteuerung», *AA*, 7 (1959), 149-160; J. Neusner, ed., *Soviet Views of Talmudic Judaism*, Leyde 1973, traduction des articles de Soloduk-ho.

[52] W.B. Henning, «The inscription of Firuzabad», *A.M.*, N.S., t. IV 1954, pp. 98-102, 2 fig. Voir à ce propos aussi la discussion de Christensen, p. 114 et note 2.

[53] Voir Christensen, p. 114, note 2: «... Isolé, le mot *framadhār*, «commandeur», «prévôt» est employé pour désigner un fonctionnaire supérieur dans le clergé zoroastrien qu'on ne sait plus identifier......»

[54] On trouvera une discussion très circonstanciée mais qui ne nous apporte rien de bien nouveau chez V. Lukonin, *CHI*, p. 737; selon lui, le titre de *framādār* était directement en relation avec l'administration civile mais a connu une évolution: à l'origine le titre de *framādār* était porté par l'intendant de la maison royale, puis il devient celui de l'intendant du *dastgard*, le domaine royal; puis il est celui du premier ministre, alors appelé *vuzurg-framādār*, finalement il est celui du premier ministre, alors appelé *vuzurg-framādār*.

semble le penser V.G. Lukonin[55]. Les attestations que nous en avons indiqueraient plutôt qu'on peut lui attribuer — tout comme à l'*āmārgar* — des territoires de grandeur très différente qui pouvaient correspondre à un *šahr* (même si celui-ci peut avoir un statut particulier) ou à plusieurs *šahr*. Le *framādār* provincial a probablement tenu un rôle dans l'administration civile, mais il est difficile d'avancer d'autres hypothèses qui seraient gratuites en l'absence de nouveaux documents.

11. L'*ōstāndār*

La glyptique administrative connaît un *ōstāndār* dans le Gēlān-Xvāst-Abarvēz-Husrō et un autre dans une circonscription que nous avons interprétée comme Virōzān, c'est-à-dire la Géorgie.

C'est surtout l'existence d'une part d'un *šahr* Gēlān[56] et d'autre part d'un *ōstān* Gēlān-Xvāst-Abarvēz-Husrō qui suscite quelques réflexions. Quel était leur rapport territorial? Couvraient-ils le même territoire, l'un était-il une partie de l'autre ou représentent-ils deux territoires distincts?

Si l'on retient la première supposition, il faut alors penser que deux systèmes «parallèles» de division territoriale existaient dont l'un était établi d'après la division en *šahr* et utilisé par la majorité des administrations, tandis que l'autre avait l'*ōstān* comme unité territoriale. Si les deux systèmes sont contemporains, il faut en conclure que les administrations qui s'inscrivaient dans l'un ou l'autre système ne contrôlaient pas la même chose. Le *Mādayān* parle de l'*ōstāndār*[57], et à partir de ce texte et surtout des textes arméniens, de nombreux auteurs ont essayé de définir quel était le rôle de ce fonctionnaire[58]. D'après la signification que le mot *ōstān* a conservé en arménien, l'*ōstān* aurait été originalement un territoire ou une ville qui appartenait au roi[59], et c'est ainsi que la plupart des auteurs ont affirmé que l'*ōstāndār* s'occupait exclusivement des domaines royaux. Il pourrait donc qu'il s'agisse en fait d'un fonctionnaire envoyé dans certaines provinces pour prendre soin des domaines royaux. On pourrait alors penser que «Xvāst-Abarvēz-Husrō» désigne exclusivement le domaine royal situé dans le *šahr* Gēlān, donc en quelque sorte une partie du Gēlān, sauf s'il faut supposer que le Gēlān et le Gēlān-Xvāst-Abarvēz-Husrō constituaient deux territoires différents.

Il ne semble pas qu'on puisse invoquer une différence chronologique entre l'administration du *šahrab* d'une part, et celle de l'*ōstāndār* d'autre part pour expliquer cette apparente contradiction, parce que ces derniers sont mentionnés dans des sources chrétiennes du milieu de l'époque sassanide[60]. Le titre d'*ōstāndār* est encore utilisé à l'époque islamique; on en connaît en effet un à Staxr qui frappe monnaie de cuivre[61]. Faut-il penser que les domaines appartenant anciennement à la maison royale dans cette province — dont nous n'avons d'ailleurs aucun témoignage — sont devenus la propriété «califale» et ont gardé un statut similaire ou est-ce que le contenu du titre a complètement changé et l'*ōstāndār* islamique serait-il devenu l'équivalent du *šahrab* sassanide?

12. Le *maguh*

Les paragraphes précédents ont souvent montré que si les sources secondaires n'aident guère à expliquer le rôle exact d'une administration, au moins les noms de ces administrations y sont connus. Il faut avouer que l'absence totale du nom d'une administration

[55] V.G. Lukonin, *CHI*, *loc. cit.*, dit qu'en dessous du *framādār* étaient les *dibīr* avec à leur tête le *dibīrbed* et les *āmārgar*, dont le chef était le *šahr-āmārgar*. Mais s'agit-il d'un *framādār* provincial ou d'un *framādār* rattaché à la Cour?

[56] Nous n'avons pas vraiment l'attestation d'un *šahrab* pour le Gēlān, mais un *driyōšān jādaggōv ud dādvar* y est attesté. Pourrait-on supposer que le pouvoir «temporel» avait au Gēlān une organisation différente de celle du reste de l'Empire? Cela expliquera nos deux cachets, mais ne concorde pas avec les hypothèses énoncées précédemment, à savoir que l'administration civile et religieuse utilise un même réseau territorial.

[57] Macuch, *MHD*, p. 190: 27, 12-13.

[58] Par exemple Lukonin, *CHI*, pp. 733-734.

[59] Hübschmann, *Armen. Gramm.*, I, p. 215. À propos du mot voir aussi W. Sundermann, «Zur Etymologie von Mittelpersisch Awist(u)wār. Ergänzende Bemerkungen zu Henrichs-Koenen «Der Kölner Mani-Kodex»», *Zeitschrift für Papyrologie und Epigraphik*, 45 (1982), p. 58, anm 351.

[60] Rapportée par Ph. Gignoux, «Titres et fonctions religieuses sasanides», *A.A.A.S.H.*, XXVIII, p. 192, n. 7 et par Christensen, p. 139, qui parle du personnage qui est «un homme de race royale, (et) est fait istāndār «en honneur et pour sûreté de la frontière». Il semble que ces gouverneurs, qui avaient, comme les *marzbān*, une force militaire à leur disposition, aient été à l'origine des administrateurs du domaine royal...». Là nous rejoignons ce que semble dire le *MHD*. Christensen parle aussi d'un īstāndār en Kashkar et en Mésène.

[61] R. Curiel et R. Gyselen, *Une collection de monnaies de cuivre arabo-sasanides*, Cahier de Studia Iranica, nº 2, Paris 1984, p. 38.

dans ces sources secondaires nous laisse assez perplexe, surtout lorsqu'il s'agit d'une fonction religieuse et que celle-ci est représentée par un nombre considérable d'attestations dans la glyptique.

On a vu au Chapitre 1, que cette administration couvre un territoire assez limité, et ne représente qu'une subdivision de province que nous avons appelée «canton». La glyptique mentionne habituellement le nom du canton et celui de la province (= *šahr*) dont il fait partie[62]. Voici les provinces pour lesquelles des cantons de *maguh* sont attestés, et le nombre de cantons qu'on peut compter pour une même province:

Šahr	cantons (nombre minimal)
Abaršahr	3
Ādurbādagān	2
Ardaxšīr-xvarrah	2 (ou 3)
Bīšābuhr	2
Dēlān	1
Ērān-āsān-kar-Kavād	2
Ērān-vin(n)ārd-Kavād	2
Ērān-xvarrah-Šābuhr	2
Ērān-xvarrah-Yazdgerd	1
Frāx-kar-Pērōz – district de la ville	2
Frāx-kar-Pērōz – district de Vadh(?)	1
Garm-Kermān	1
Gurgān	3
Hamadān – district d'Abhar	5
Hamadān – district de la ville	3
Husrō-šād-Kavād	5
Kēlān	1
Mād – district de Nēmāvand	5
Mād – district de Vastān	1
Mād – district de Vēmānōy	2
Māsabadān	1
Mēšūn	1
Nōd-Ardaxšīragān	1
Pērōz-Šābuhr	1
Ray	10
Rōyān	1
Rōyān et Zalēxān	1
Staxr	1
Šahr-Rām-Pērōz	1
Veh-Ardaxšīr	3
Veh-Andiyōk-Šābuhr	1
Veh-Kavād	3
Zrang	1

Si le nombre des cantons n'a pas dû être le même dans toutes les provinces, les unes étant beaucoup plus étendues que d'autres, on peut néanmoins constater que ces cantons de *maguh*, étant des territoires bien restreints, sont tellement nombreux — au moins 72 — qu'on comprend mal l'absence de mention d'une telle administration aussi répandue dans les autres sources.

Quoi qu'il en soit il n'y pas de doute que cette administration était aux mains du clergé: en témoigne, premièrement, le nom même, deuxièmement le nombre très important de mages qui ont cosigné sur les bulles de *maguh*, et troisièmement l'existence d'une bulle sur laquelle nous pensons trouver deux empreintes de sceaux officiels: celui du *maguh* de Gōr, canton d'Ardaxšīr-xvarrah, et, si nous l'avons bien interprété, celui du *mogbed* d'Ardaxšīr-xvarrah. Il y avait donc des occasions où le *maguh* d'un canton avait des affaires en commun avec son supérieur. L'absence du mot *maguh* dans la glyptique personnelle, et ailleurs, semble bien indiquer qu'il s'agit du nom d'une administration et non du titre du fonctionnaire qui la dirigeait. En effet, comment pourrait-on autrement expliquer le nombre très élevé — 83 — de *mages* dans la glyptique administrative, alors que nous ne retrouvons pas ce mot comme titre dans la glyptique personnelle des fonctionnaires.

D'ailleurs le nom même de cette administration soulève un problème. Ph. Gignoux a réuni toutes les interprétations proposées jusqu'alors pour *mgwh*, et a suggéré qu'il fallait y voir peut-être un composé *mgw-wh* qu'on pouvait essayer de traduire comme «mage-savant/sage»[63]. Cette interprétation fût suivie dans une récente publication[64] qui fait l'objet d'un compte rendu par W. Sundermann dans lequel cet auteur propose une autre étymologie très convaincante. En

[62] D'autres cachets de *maguh* ne portent seulement qu'un nom de lieu:
— Huniyāg-Pērōz
— Kar-mardān(?)
— (Vēmānōy)
noms qui sont d'ailleurs totalement inconnus dans d'autres sources, et pour lesquels nous ne pouvons proposer une place dans la hiérarchie territoriale que nous avons préconisée. S'agit-il de territoires avec un statut particulier ou doit-on penser que l'absence des deux toponymes habituels est due à un oubli du graveur lequel n'a pas noté le nom de la province.

[63] Gignoux, *mogvēh*.

[64] *BSS*.

attendant cette publication, nous avons retenu ici la transcription de *maguh* pour *mgwḥ*.

L'absence totale de ce nom dans les sources religieuses constitue une vraie énigme. Pourquoi aucune source n'a-t-elle transmis l'existence de cette institution de *maguh*? Il est vrai que les sources concernant le clergé à l'époque sassanide sont toutes de rédaction beaucoup plus tardive, ce qui pourrait expliquer qu'il y a eu entretemps un changement de terme pour désigner cette institution, mais les sources chrétiennes, bien antérieures, elles aussi, sont muettes sur un éventuel *maguh*.

On peut suggérer sous toute réserve que cette administration du *maguh* avait un caractère rural et local et jouait un rôle d'intermédiaire entre la population et les instances provinciales tenues par le clergé qui s'appliquait à régler les petits différends entre personnes, ou pour expliquer comment agir en harmonie avec le droit zoroastrien coutumier, etc. Dans les cas où le *maguh* ne pouvait par sa médiation parvenir à une solution, on avait alors recours aux administrations du *mogbed* ou du *driyōšān jādaggōv ud dādvar* suivant la nature du problème.

Chapitre III

Les circonscriptions administratives

Nous examinons dans ce chapitre toutes les circonscriptions administratives attestées dans la glyptique à l'exception de celles de l'administration du *maguh* que nous avons désignées comme «cantons». Les circonscriptions qui sont retenues ici constituent pour la plupart une province ou *šahr* (réunies sous «A»); d'autres circonscriptions représentent des «régions» (voir sous «B»), mais pour certaines d'entre elles il est impossible de déterminer s'il s'agit d'un *šahr* ou d'une région (groupées sous «C»). Certaines circonscriptions peuvent être désignées comme «ōstān» (sous «D») bien qu'il soit impossible d'en définir la place exacte dans le découpage territorial qu'utilisent la plupart des administrations provinciales. Quelques autres circonscriptions dont le statut est difficile à définir sont rangées sous «E» et «F». Un certain nombre de toponymes n'ont pu être lus de façon satisfaisante et n'ont donc pas été intégrés.

Tous les noms de lieu seront passés en revue en spécifiant leur attestation dans la glyptique administrative, et éventuellement sur les cachets personnels des hauts fonctionnaires provinciaux, et occasionnellement dans d'autres sources primaires. La majorité de ces noms de lieu sont évidemment connus et les paragraphes intitulés «identification» et «localisation» ne contiendront alors que quelques remarques. On ne trouvera pas dans ces paragraphes des discussions déjà menées par d'autres auteurs contemporains sauf l'indication d'accord ou de désaccord avec les conclusions de leurs études. On y cherchera aussi en vain des confrontations avec les sources secondaires; celles-ci ne seront mentionnées que si l'on y a trouvé des précisions pour la démonstration. Dans les cas où le toponyme est inconnu en dehors de la glyptique, nous essayons de l'identifier et de le localiser.

Les critères internes de la glyptique fournissent peu d'information quant à l'identification d'un toponyme inconnu; néanmoins certains cachets apportent des précisions concernant la localisation de certaines circonscriptions, mais seulement quand ce cachet mentionne plus d'un seul toponyme: soit qu'on y lise deux toponymes dont le rapport de «province» à «canton» est établi (ce qui est presque toujours le cas dans la glyptique du *maguh*), soit que plusieurs toponymes y figurent sur un pied d'égalité (on les trouve sur certains cachets d'*āmārgar* et de *framādār*). Dans le premier cas nous savons que le canton faisant partie de la province: si ce canton est connu, ce qui est malheureusement peu courant, nous possédons alors une information supplémentaire quant à l'étendue de la province. Dans le deuxième cas, on a posé comme hypothèse que ces noms de lieu «parallèles» doivent représenter des territoires à proximité l'un de l'autre et le plus souvent contigus. En effet, il est difficile de concevoir qu'à l'époque sassanide où il n'existait comme moyen de communication que les voies terrestres et les courriers qui les parcouraient, une administration aurait pu contrôler différentes provinces situées loin les unes des autres.

On aurait pu s'attendre que le lieu de trouvaille d'un cachet pouvait contribuer à identifier ou à localiser certaines circonscriptions. Mais la plupart des cachets sont passés par le marché des antiquités et nous n'en connaissons pas la provenance; les cachets provenant de fouilles portent la plupart du temps des toponymes bien connus, et si ce n'est pas le cas, leur provenance n'a pas vraiment aidé à identifier la circonscription; on en a toutefois tenu compte en ce qui concerne la proximité éventuelle d'une province du lieu de trouvaille, bien que dans l'état actuel de nos connaissances cet argument doive être utilisé avec précaution.

Avant de passer en revue les circonscriptions, il faut noter que leurs noms contiennent parfois plus qu'un simple toponyme. En effet, peuvent s'y ajouter certaines spécifications, et il serait utile de discuter le sens de certaines d'entre elles[1].

Au niveau des noms de provinces, nous rencontrons parfois l'expression «kust ī» qui s'intercale entre un premier et un deuxième toponymes («X kust ī Y»). Il est pourtant certain que ces circonscriptions ainsi formulées ont exactement le même statut que celles pour lesquelles un simple toponyme a suffi à les désigner[2]. Comment donc interpréter la présence de «kust ī», que nous avons traduit par «district de »[3]? Si l'on peut suggérer plusieurs explications aucune ne peut être prouvée. Nous en avons retenue une à titre d'hypothèse. En effet on peut concevoir que certaines circonscriptions ayant le statut de «province», se sont avérées trop étendues pour pouvoir être efficacement contrôlées, et que le pouvoir central a décidé de les diviser en plusieurs parties. Au lieu d'attribuer à ces nouvelles provinces un nouveau nom, il a semblé plus commode de préserver l'ancien nom qu'elles portaient en commun (et qui correspondait à une notion bien connue) et d'y ajouter une précision concernant la partie territoriale que la nouvelle province occupait. On pouvait donc supposer que les provinces dont le nom est composé de «X, kust ī Y» sont des créations postérieures à l'existence d'une province s'appelant «X».

Dans la formulation des nom de cantons aussi on peut relever quelques cas où apparaît un mot qui n'est pas un toponyme. Le plus courant est celui où un canton est désigné par un toponyme suivi du mot *šahrestān*. La signification de ce mot qui désigne la «ville» est évidemment bien connue, mais ni la glyptique, ni les autres sources ne nous disent si la désignation *šahrestān* était limitée à la ville qui était la «capitale administrative du *šahr*», ou si elle pouvait s'appliquer à n'importe quelle ville entourée de murs[4]. Il faut remarquer que dans la glyptique, des noms de villes bien connues sont tantôt accompagnés du mot «*šahrestān*», tantôt mentionnés tous seuls. Si l'on fait confiance aux données fournies par la glyptique il faut accepter que la présence ou l'absence de cette spécification de *šahrestān* n'est pas gratuite et que si un nom de ville est mentionné sans l'épithète *šahrestān* il faut conclure qu'il s'agit en fait d'un canton qui n'est pas limité à la seule ville mais comprend aussi le territoire alentour[5].

Un autre terme — *tasōg* — accompagne parfois des toponymes sous la forme «tasōg ī X & Y». L'emploi de ce mot semble limité à la province de l'Abaršahr, néanmoins sa signification exacte pose un problème. D'après R. N. Frye ce serait le précurseur du terme arabe *tassūj*, et un *tasōg* représenterait un «quart» (mais un quart de quoi: d'une province, d'un canton, d'une ville?), ou un «quartier»[6]? Bien qu'on puisse formuler beaucoup de conjectures à propos de ce *tasōg* nous y renonçons en l'absence d'une interprétation plausible. On peut néanmoins ajouter que ces *tasōg* sont toujours associés à au moins deux toponymes; qu'en outre l'introduction de ce terme pourrait indiquer qu'il y a eu modification dans le découpage territorial, ou bien que dans l'Abaršahr on avait des «circonscriptions» d'étendue encore plus limitée (le *tasōg*) que le canton, et qu'il fallait en réunir au moins deux pour former un canton.

Une troisième catégorie est formée de termes qui apportent une précision géographique au toponyme qu'ils suivent. Il semble s'agir de notions qui s'appliquaient aux cours des rivières, tout-à-fait comparables à celles qui existent ailleurs aujourd'hui[7]. L'idée qu'il s'agit de notions qui pourraient s'appliquer à une ville: ville haute, ville basse et ville moyenne, nous semble moins convaincante[8].

---

[1] On trouvera tous ces mots réunis au Chapitre I, 2.b: La composition des toponymes.

[2] R. Göbl a une autre opinion à ce propos: voir *TS* Excursus II.

[3] Nous n'énumérons pas ici les autres emplois du mot *kyst* et les interprétations que différents auteurs en ont données.

[4] A l'époque islamique de nombreux auteurs nomment une ville par le seul mot «šahrestān». On a dû oublier le toponyme qui accompagnait forcément le mot *šahrestān* pour ne plus garder que l'indication «šahrestān».

[5] On peut supposer qu'une ville importante constituait à elle seule un canton sans qu'on lui associe les territoires avoisinants; mais l'explication est peut-être à chercher du côté du rôle exact de l'administration du *maguh* ce qu'exclut le silence des sources à ce propos.

[6] Frye, *Altheim*, pp. 80-81. M. Morony prend *tasōg* pour la subdivision d'un *šahr*, *Iran*, p. 6.

[7] En France on parlait naguère de la Loire Inférieure, ou de la Haute Loire.

[8] Voir à ce propos Frye, *Sumer*, p. 240.

A. Les *šahr*/provinces

a. Toponymes à transcription assurée

1. Abaršahr

Attestations

Cette province est attestée dans la glyptique pour un *mogbed*[9] et un *driyōšān jādaggōv ud dādvar*[10], et elle contient au moins deux, sinon trois sièges de *maguh*[11]: l'un à Nēv-Šābuhr, un autre dans le *tasōg* d'Aspās(?) et de Varsyāv(?)[12], et un troisième dans le *tasōg* de Nēv-Šābuhr et... (?).

On retrouve dans l'inscription de Šābuhr I[er] sur la Ka'ba de Zoroastre, le nom d'Abaršahr mais dans la formulation «tout l'Abaršahr».

Identification

Le nom d'Abaršahr a été sujet à beaucoup de déformations ultérieures[13] et l'on a aussi souvent désigné l'Abaršahr par le nom de sa ville principale Nēv-Šābuhr, qui serait une fondation de Šābuhr I[er] d'après Hamza Iṣfahānī et le «Šahrestānīhā-ye Ērān», de Šābuhr II d'après Tabarī.

Cette confusion au niveau des sources secondaires a sûrement une raison que nous ne pouvons que deviner, peut-être des réorganisations administratives successives, mais aucune trace ne nous en est restée! On constate que le nom que porte la province — Abaršahr — a aussi été utilisé pour désigner une région — tout l'Abaršahr — du temps de Šābuhr I[er]; serait-ce la raison que les sources secondaires ont préféré utiliser le nom du *šahrestān* — Nēv-Šābuhr — pour désigner la province d'Abaršahr au lieu du nom officiel attesté par la glyptique afin de faire la distinction entre la région de «tout l'Abaršahr» et la province d'Abaršahr?

La glyptique du *maguh* confirme de toute façon que Nēv-Šābuhr faisait partie de l'Abaršahr en tant que canton, et non seulement en tant que ville. Comment expliquer autrement la formulation sur le cachet de *maguh* qui n'indique que le toponyme Nēv-Šābuhr et non Nēv-Šābuhr-*šahrestān* comme cela se fait d'habitude quand une ville est désignée.

Il faut pourtant insister sur le fait que toute la glyptique du *maguh* ayant trait à l'Abaršahr présente des formulations bien particulières que l'on ne retrouve pas ailleurs. Il y a d'abord d'utilisation du terme «tasōg» et ensuite une formulation tout à fait inhabituelle sur un cachet de *maguh* dont, malgré trois empreintes du même cachet[14], la lecture n'est toujours pas vraiment assurée; nous ne sommes pas arrivée à trouver une interprétation plausible et convaincante.

2. Ādurbādagān

Attestations

Cette province est mentionnée pour les administrations de *šahrab*[15], de *driyōšān jādaggōv ud dādvar*[16], et possède au moins deux sièges de *maguh*[17] l'un à Karkaran, l'autre dans la ville de Ganzak.

Ce même nom est porté aussi par une région au temps de Šābuhr I[er].

Identification

L'identification de cette province avec la région de l'Ādurbādagān du ŠKZ (l'Azarbaidjan actuel) ne pose aucun problème si ce n'est celui de son étendue et de ses frontières. Le parallèle fourni par les autres provinces sassanides dont la superficie est somme toute assez modeste nous incite à considérer la province d'Ādurbādagān de l'époque sassanide tardive comme un territoire moins étendu que l'Azarbaidjan actuel[18].

---

[9] B1, B3, B4, B5.

[10] B2.

[11] Z16, B42, B211, B253, B256.

[12] Voir les interprétations que R. N. Frye (*MFT*, p. 131) en propose: Isfarāyin et Arghiyān.

[13] Cette déformation est probablement due à l'arabe où la transcription n'est pas toujours très rigoureuse. Si l'on transcrit le mot pehlevi *'pŝtl* (probablement prononcé Abaršahr) en écriture arabe, on obtient ابرشهر *'bršhr*. Pourtant ce mot est rare dans les sources où l'on trouve par contre fréquemment ایرشهر *'yršhr* «Īršahr». La confusion vient du fait qu'au lieu de noter un point sous le *bā'* on a mis deux points, ce qui a donné *y*. Certains auteurs ont dû penser que ce mot avait comme étymologie le nom du pays «Īrān» et l'Īršahr est devenu *'yr'nšhr* «Īrānšahr».

[14] B42, B211 et B253. D'après les illustrations que nous connaissons de B211 et B253, ces empreintes semblent provenir de cachets différents mais ceci n'est peut être dû qu'à une déformation optique des reproductions.

[15] B109.

[16] B6.

[17] B267, B355.

[18] Voir à ce propos aussi Schwarz et spécialement pp. 964 et 998.

Avant de passer en revue les circonscriptions, il faut noter que leurs noms contiennent parfois plus qu'un simple toponyme. En effet, peuvent s'y ajouter certaines spécifications, et il serait utile de discuter le sens de certaines d'entre elles[1].

Au niveau des noms de provinces, nous rencontrons parfois l'expression «kust ī» qui s'intercale entre un premier et un deuxième toponymes («X, kust ī Y»). Il est pourtant certain que ces circonscriptions ainsi formulées ont exactement le même statut que celles pour lesquelles un simple toponyme a suffi à les désigner[2]. Comment donc interpréter la présence de «kust ī», que nous avons traduit par «district de »[3]? Si l'on peut suggérer plusieurs explications aucune ne peut être prouvée. Nous en avons retenue une à titre d'hypothèse. En effet on peut concevoir que certaines circonscriptions ayant le statut de «province», se sont avérées trop étendues pour pouvoir être efficacement contrôlées, et que le pouvoir central a décidé de les diviser en plusieurs parties. Au lieu d'attribuer à ces nouvelles provinces un nouveau nom, il a semblé plus commode de préserver l'ancien nom qu'elles portaient en commun (et qui correspondait à une notion bien connue) et d'y ajouter une précision concernant la partie territoriale que la nouvelle province occupait. On pouvait donc supposer que les provinces dont le nom est composé de «X, kust ī Y» sont des créations postérieures à l'existence d'une province s'appelant «X».

Dans la formulation des nom de cantons aussi on peut relever quelques cas où apparaît un mot qui n'est pas un toponyme. Le plus courant est celui où un canton est désigné par un toponyme suivi du mot *šahrestān*. La signification de ce mot qui désigne la «ville» est évidemment bien connue, mais ni la glyptique, ni les autres sources ne nous disent si la désignation *šahrestān* était limitée à la ville qui était la «capitale administrative du *šahr*», ou si elle pouvait s'appliquer à n'importe quelle ville entourée de murs[4]. Il faut remarquer que dans la glyptique, des noms de villes bien connues sont tantôt accompagnés du mot «*šahrestān*», tantôt mentionnés tous seuls. Si l'on fait confiance aux données fournies par la glyptique il faut accepter que la présence ou l'absence de cette spécification de *šahrestān* n'est pas gratuite et que si un nom de ville est mentionné sans l'épithète *šahrestān* il faut conclure qu'il s'agit en fait d'un canton qui n'est pas limité à la seule ville mais comprend aussi le territoire alentour[5].

Un autre terme — *tasōg* — accompagne parfois des toponymes sous la forme «tasōg ī X & Y». L'emploi de ce mot semble limité à la province de l'Abaršahr, néanmoins sa signification exacte pose un problème. D'après R. N. Frye ce serait le précurseur du terme arabe *tassūj*, et un *tasōg* représenterait un «quart» (mais un quart de quoi: d'une province, d'un canton, d'une ville?), ou un «quartier»[6]? Bien qu'on puisse formuler beaucoup de conjectures à propos de ce *tasōg* nous y renonçons en l'absence d'une interprétation plausible. On peut néanmoins ajouter que ces *tasōg* sont toujours associés à au moins deux toponymes; qu'en outre l'introduction de ce terme pourrait indiquer qu'il y a eu modification dans le découpage territorial, ou bien que dans l'Abaršahr on avait des «circonscriptions» d'étendue encore plus limitée (le *tasōg*) que le canton, et qu'il fallait en réunir au moins deux pour former un canton.

Une troisième catégorie est formée de termes qui apportent une précision géographique au toponyme qu'ils suivent. Il semble s'agir de notions qui s'appliquaient aux cours des rivières, tout-à-fait comparables à celles qui existent ailleurs aujourd'hui[7]. L'idée qu'il s'agit de notions qui pourraient s'appliquer à une ville: ville haute, ville basse et ville moyenne, nous semble moins convaincante[8].

[1] On trouvera tous ces mots réunis au Chapitre I, 2.b: La composition des toponymes.

[2] R. Göbl a une autre opinion à ce propos; voir *TS* Excursus II.

[3] Nous n'énumérons pas ici les autres emplois du mot *kust* et les interprétations que différents auteurs en ont données.

[4] A l'époque islamique de nombreux auteurs nomment une ville par le seul mot «šahrestān». On a dû oublier le toponyme qui accompagnait forcément le mot *šahrestān* pour ne plus garder que l'indication «šahrestān».

[5] On peut supposer qu'une ville importante constituait à elle seule un canton sans qu'on lui associe les territoires avoisinants; mais l'explication est peut-être à chercher du côté du rôle exact de l'administration du *maguh* ce qu'exclut le silence des sources à ce propos.

[6] Frye, *Altheim*, pp. 80-81. M. Morony prend *tasōg* pour la subdivision d'un *šahr*, *Iran*, p. 6.

[7] En France on parlait naguère de la Loire Inférieure, ou de la Haute Loire.

[8] Voir à ce propos Frye, *Sumer*, p. 240.

A. Les *šahr*/provinces

a. Toponymes à transcription assurée

1. Abaršahr

Attestations

Cette province est attestée dans la glyptique pour un *mogbed*[9] et un *driyōšān jādaggōv ud dādvar*[10], et elle contient au moins deux, sinon trois sièges de *maguh*[11]: l'un à Nēv-Šābuhr, un autre dans le *tasōg* d'Aspās(?) et de Varsyāv(?)[12], et un troisième dans le *tasōg* de Nēv-Šābuhr et... (?).

On retrouve dans l'inscription de Šābuhr Ier sur la Ka'ba de Zoroastre, le nom d'Abaršahr mais dans la formulation «tout l'Abaršahr».

Identification

Le nom d'Abaršahr a été sujet à beaucoup de déformations ultérieures[13] et l'on a aussi souvent désigné l'Abaršahr par le nom de sa ville principale Nēv-Šābuhr, qui serait une fondation de Šābuhr Ier d'après Ḥamza Isfahānī et le «Šahrestānihā-ye Ērān», de Šābuhr II d'après Ṭabarī.

Cette confusion au niveau des sources secondaires a sûrement une raison que nous ne pouvons que deviner, peut-être des réorganisations administratives successives, mais aucune trace ne nous en est restée! On constate que le nom que porte la province — Abaršahr — a aussi été utilisé pour désigner une région — tout l'Abaršahr — du temps de Šābuhr Ier; serait-ce la raison pour laquelle les sources secondaires ont préféré utiliser le nom du *šahrestān* — Nēv-Šābuhr — pour désigner la province d'Abaršahr au lieu du nom officiel attesté par la glyptique afin de faire la distinction entre la région de «tout l'Abaršahr» et la province d'Abaršahr?

La glyptique du *maguh* confirme de toute façon que Nēv-Šābuhr faisait partie de l'Abaršahr en tant que canton, et non seulement en tant que ville. Comment expliquer autrement la formulation sur le cachet de *maguh* qui n'indique que le toponyme Nēv-Šābuhr et non Nēv-Šābuhr-*šahrestān* comme cela se fait d'habitude quand une ville est désignée.

Il faut pourtant insister sur le fait que toute la glyptique du *maguh* ayant trait à l'Abaršahr présente des formulations bien particulières que l'on ne retrouve pas ailleurs. Il y a d'abord d'utilisation du terme «tasōg» et ensuite une formulation tout à fait inhabituelle sur un cachet de *maguh* dont, malgré trois empreintes du même cachet[14], la lecture n'est toujours pas vraiment assurée; nous ne sommes pas arrivée à trouver une interprétation plausible et convaincante.

2. Ādurbādagān

Attestations

Cette province est mentionnée pour les administrations de *šahrab*[15], de *driyōšān jādaggōv ud dādvar*[16], et possède au moins deux sièges de *maguh*[17] l'un à Karkaran, l'autre dans la ville de Ganzak.

Ce même nom est porté aussi par une région au temps de Šābuhr Ier.

Identification

L'identification de cette province avec la région de l'Ādurbādagān du ŠKZ (l'Azarbaidjan actuel) ne pose aucun problème si ce n'est celui de son étendue et de ses frontières. Le parallèle fourni par les autres provinces sassanides dont la superficie est somme toute assez modeste nous incite à considérer la province d'Ādurbādagān de l'époque sassanide tardive comme un territoire moins étendu que l'Azarbaidjan actuel[18].

[9] B1, B3, B4, B5.

[10] B2.

[11] Z16, B42, B211, B253, B256.

[12] Voir les interprétations que R. N. Frye (*MFT*, p. 131) en propose: Isfarāyin et Arghiyān.

[13] Cette déformation est probablement due à l'arabe où la transcription n'est pas toujours très rigoureuse. Si l'on transcrit le mot pehlevi *'plštl* (probablement prononcé Abaršahr) en écriture arabe, on obtient ابرشهر *'bršhr*. Pourtant ce mot est rare dans les sources où l'on trouve par contre fréquemment ايرشهر *'yršhr* «Īršahr». La confusion vient du fait qu'au lieu de noter un point sous le *bā'* on a mis deux points, ce qui a donné *y*. Certains auteurs ont dû penser que ce mot avait comme étymologie le nom du pays «Īrān» et l'Īršahr est devenu *'yr'nšhr* «Īrānšahr».

[14] B42, B211 et B253. D'après les illustrations que nous connaissons de B211 et B253, ces empreintes semblent provenir de cachets différents mais ceci n'est peut être dû qu'à une déformation optique des reproductions.

[15] B109.

[16] B6.

[17] B267, B355.

[18] Voir à ce propos aussi Schwarz et spécialement pp. 964 et 998.

Le siège du *maguh* dans la ville (= *šahrestān*) de Ganzak montre clairement que cette ville était aussi à cette époque un centre suffisamment important pour former un «canton» à elle toute seule[19]. Il est à remarquer que le sanctuaire d'Ādur-ī Gušnasp, que l'on place habituellement dans l'Ādurbādagān, bénéficiait apparemment d'un statut particulier dans l'organisation provinciale de l'administration sassanide où il forme une entité administrative indépendante de l'Ādurbādagān (voir aussi sous «F». Ādur-ī Gušnasp).

Le nom de Karkaran est peut-être à rapprocher du nom de Karkar, mais les informations à propos de cette forteresse de Karkar sont trop sommaires pour pouvoir discuter utilement cette identification[20].

3. Āmūl

Attestations et identification

Un *šahrab* est attesté pour la province d'Āmūl[21]. Comme E. Herzfeld le supposait déjà il s'agit probablement de l'Āmūl sur la Mer Caspienne dans le Ṭabaristān[22].

4. Ardaxšīr-xvarrah

Attestations

Cette province est attestée pour un *driyōšān jādaggōv ud dādvar*[23], un *handarzbed*[24] et probablement un *mogbed*[25]. Un cachet privé d'un *mogbed* mentionne également cette province comme sa circonscription[26]. Plusieurs sièges de *maguh* s'y trouvent[27]: à Gōr, à Sēraz et un troisième canton dont on ne peut plus lire le nom. Cette province est en outre mentionnée une fois avec Bīšābuhr et Nēv-Darāb, une autre fois avec Dārābgerd et une troisième province dont le nom est illisible, en tant que circonscription d'un *āmārgar*[28].

Identification

La province d'Ardaxšīr-xvarrah est évidemment bien connue et l'on trouvera sa localisation sur toutes les cartes. On sait qu'elle est une fondation du premier roi sassanide Ardaxšīr Ier dont elle porte le nom. Le *Šahrestānīhā-ye Ērān* mentionne la province sous le nom de Gōr-Ardaxšīr-Xvarrah. La ville de Gōr était évidemment bien antérieure aux Sassanides et elle est déjà mentionnée par Ptolémée sous le nom Gabra, forme que semble reproduire la graphie pehlevie *gwbl*. On ne sait à quelle époque la prononciation Gōr a été adoptée. À l'époque islamique Ardaxšīr-xvarrah constitue l'un des cinq *kurah* du Fārs.

Nous savons par des sources secondaires que sous les Sassanides cette province d'Ardaxšīr-xvarrah a subi des modifications territoriales: elle récupère à un certain moment l'ancienne province de Kārzī. La numismatique semble d'ailleurs confirmer que Kārzī perd en même temps son statut de province et son atelier monétaire[29]. Kārzī connu aussi sous le nom de Kavād-xvarrah, pourrait donc à l'époque sassanide tardive être un canton d'Ardaxšīr-xvarrah, mais nous n'en possédons aucune preuve.

Un canton bien attesté par contre est celui de Gōr qui a dû comprendre la ville ainsi que ses alentours, étant donné qu'on n'a pas spécifié Gōr-šahrestān.

Le deuxième siège de *maguh* attesté pour Ardaxšīr-xvarrah est Sēraz qui était probablement le nom sassanide du site sur lequel ces empreintes ont été trouvées, qui s'appelle aujourd'hui Qasr-i Abu Nasr et est situé à environ 7 km au sud-est de l'actuel Shīrāz. Dès lors il est tentant de rapprocher les deux noms dont seule la première lettre est différente: -*s*- dans la graphie pehlevie et -*š*- dans la graphie arabe. Peut-on envisager que la différence de la première lettre n'est due qu'à une faute de ponctuation en arabe où l'on a ajouté trois points au-dessus du -*s*-? Les Arabes en installant leur campement militaire à proximité de la petite ville sassanide de Sēraz l'auraient-ils désignée par le même nom, la tradition ayant retenu le *š* au lieu du *s*? Avouons que cela n'est pas très convaincant quoiqu'en disent certains auteurs.

---

[19] Elle l'était déjà du temps de Strabon comme capitale de la Médie Atropatène.
[20] Le Strange, p. 167.
[21] B242.
[22] E. Herzfeld 1938, p. 422; aussi Frye *Sumer*, p. 239.
[23] B91, B163, B195.
[24] B100-B102, B105, B165, B175, B179, B182, B193, B197-B199.
[25] B95.
[26] Voir Annexe II, s4.
[27] Z12, B85, B93, B95, B98, B99, B103, B104, B106, B167, B168, B172-B174, B176-B178, B183-B192, B194, B200, B201.
[28] B88, B94, B160.
[29] On trouvera une discussion à ce propos dans Gyselen, KA.

5. Bīšābuhr

Attestations

Plusieurs administrations sont attestées pour la province de Bīšābuhr: celles du *šahrab*[30] et du *driyōšān jādaggōv ud dādvar*[31], et elle comporte aussi deux sièges du *maguh* respectivement à Syāg et à Sartak(?). Cette province est en outre mentionnée avec d'autres provinces, Ardaxšīr-xvarrah et Nēv-Darāb, avec lesquelles elle est réunie sous l'autorité d'un *āmārgar*[33]. À un autre moment un *āmārgar* exerce son contrôle de nouveau sur Bīšābuhr, qui est alors associé avec Staxr et Veh-az-Amid-Kavād[34].

Identification

L'identification de cette province du Fārs ne pose aucun problème. Fondation de Šābuhr Ier, elle est nommée dans le *Šahrestānīhā-ye Ērān* comme «šahrestān» et on la trouve dans la liste des provinces du Pseudo-Moïse de Khorène. Au début de l'époque islamique, elle forme l'un des 5 *kurah* du Fārs sous le nom de Sābūr ou de Shāpūr Khurrah[35]. La superficie de cette province correspond peut-être à peu près à celle de l'époque islamique: elle était le plus petit des 5 *kurah* du Fārs[36] et se situait dans le bassin du cours supérieur de la rivière Sāpur et de ses affluents[37].

Notons la graphie de Bīšābuhr où le début du mot est toujours -*by*- et non -*wh*/*why*-, la numismatique atteste dès Yazdgerd Ier cette même graphie; si cette ville a vraiment porté le nom de Veh-Šābuhr comme certains auteurs le prétendent, pourquoi toutes les sources administratives semblent-elles attester l'inverse?

La glyptique confirme la proximité sinon la contiguité de Bīšābuhr avec Ardaxšīr-xvarrah, Nēv-Darāb, Staxr et Veh-az-Amid-Kavād.

Les cantons de Sartak et de Syāg n'ont pu être identifiés.

6. Dārābger(d)

Attestations

Cette province nous est connue par un cachet d'*āmārgar* qui l'a sous son contrôle en même temps qu'Ardaxšīr-xvarrah et une autre province dont le nom est illisible[38].

Identification

La localisation de la ville de Dārābgerd est connue, et l'on sait aussi qu'elle formait, associée à Fasā, l'un des 5 *kurah* du Fārs à l'époque islamique. Elle a probablement une frontière en commun avec Ardaxšīr-xvarrah. Dārābgerd est connue comme atelier monétaire dès Yazdgerd Ier.

7. Dēlān

Attestations

Cette province n'apparaît qu'une fois dans la glyptique qui nous apprend qu'un de ses cantons s'appelle Dāzān[39].

Identification

Ph. Gignoux a déjà attiré l'attention sur le fait qu'on est probablement devant la graphie sassanide du nom de Dēlān, Daylām, province bien connue à l'époque post-sassanide et qui se situe près de la Mer Caspienne[40]. Le nom même pourrait indiquer s'il s'agit d'une forme de pluriel (dēl-ān), mais pas nécessairement. Dans ce contexte il est intéressant de noter qu'à l'époque islamique on utilisait volontiers la forme pluriel Ad-Daylamān[41].

8. Ērān-āsān-kar-Kavād

Attestations

Cette province est attestée pour un *āmārgar*[42] et pour deux sièges de *maguh*, l'un à Arbān, l'autre à Kēn[43].

---

[30] B97, B196, B233.
[31] B162, B169.
[32] Z21, B83, B96, B156, B170, B291.
[33] B94, B160.
[34] B88.
[35] Le Strange, p. 248.
[36] Le Strange, p. 262.
[37] Schwarz, p. 7.
[38] B88.
[39] B212, B252.
[40] Ph. Gignoux et R. Gyselen, *BSS*, MFT 4.
[41] Le Strange, p. 172.
[42] B270.
[43] Z22, B278.

Identification

D'après le nom, cette province est une fondation de Kavād Ier et l'on ne peut donc pas trouver ce toponyme dans des sources antérieures à son règne (488-531). Le nom a été conservé dans le «Šahrestānihā-ye Ērān» sous la forme Ērān-āsān-kard-Kavād[44] et a fait l'objet de plusieurs essais d'identification et de localisation. La glyptique ne nous apporte guère d'éclaircissement à ce propos parce qu'aucun des cantons d'Ērān-āsān-kar-Kavād n'est vraiment localisé de façon certaine. Seules les indications de E. Herzfeld à propos de l'endroit où auraient été trouvées les deux bulles peuvent plaider en faveur d'une localisation de cette province dans les environs de Harsin[45].

S'agissant d'un nom lié à un souverain, il est possible que ce nom soit tombé en désuétude après la période sassanide et que cette province et sa capitale(?) ait repris son ancien nom, c'est-à-dire celui qu'il portait avant la re-fondation par Kavād Ier; il est aussi possible qu'il ait porté le même nom mais tellement déformé que nous ne sommes plus capables de le reconnaître dans les sources secondaires.

Markwart a rapproché la province d'Ērān-āsān-kard-Kavād de Hulvān sans vraiment apporter des arguments décisifs, mais cette identification nous paraît plausible[46]. En effet, Ṭabarī et Ibn al-Faqīh nomment tous les deux Hulvān une fondation de Kavād Ier[47]. Peut-on penser que le nom de la ville d'Ērān-šād-Kavād, que Ḥamza Iṣfahānī situe entre Hulvān et Šahrzūr, soit une déformation du nom de notre province[48]? Ceci nous semble peu probable bien que la proximité géographique des deux villes soit assez déconcertante. L'identification avec Ivān ī Karkha a été proposée par E. Herzfeld, mais aucune source ne parle d'une fondation de Kavād Ier dans cette région[49].

Un des sièges de *maguh*, Kēn(?) est peut-être à rapprocher de Kina, un «district» de Šahrzur[50]. Sahrzūr et Hulvān (= Ērān-āsān-kar-Kavād (?) à l'époque sassanide), étaient des provinces contiguës à l'époque arabe, mais leurs délimitations respectives ont pu légèrement se modifier depuis la fin de la période sassanide; il se pourrait donc que Kina qui se situe à l'époque arabe dans le sud du Šahrzūr était à l'époque sassanide une ville du nord de la province de Hulvān. De toute façon les sources n'indiquent pas sa localisation exacte.

Si l'on exclut l'identification d'Ērān-āsān-kar-Kavād avec Hulvān et celle avec Ivān ī Karkha dans le Hūzestān, l'endroit présumé où furent trouvées quelques-unes des bulles avec ce toponyme, pourrait suggérer une localisation d'Ērān-āsān-kar-Kavād quelque part près de Harsin, dans le Mahidasht ou au nord du Lurestān.

9. Ērān-vin(n)ārd-Kavād

Attestations

Aucune administration provinciale n'est attestée pour cette province à l'exception d'un siège de *maguh* installé dans le canton de Sak[51].

Identification

D'après le nom même, il s'agit probablement d'une fondation de Kavād Ier. Ph. Gignoux avait fait le rapprochement avec le nom de lieu mentionné dans un petit traité pehlevi *Husrō ī Kavādān ud redak*, mais n'avait pu le localiser[52]. Grâce à Ḥamza Iṣfahānī, nous avons pu proposer une identification plausible et la localiser dans la région qui comprend la ville actuelle de Qom[53].

10. Ērān-xvarrah-Šābuhr

Attestations

Cette province possédait à l'époque sassanide tardive un *āyēnbed*[54], un *āmārgar*[55], un *driyōšān jādaggōv ud dādvar*[56], et un *mogbed*[57]. Elle était réunie sous l'autorité d'un *āmārgar*[58], avec d'autres

44 Dans le «Šahrestānihā-ye Ērān», p. 21, § 54, il est mentionné comme une fondation de Kavād, fils de Pērōz, donc de Kavād Ier.
45 Herzfeld, 1938, pp. 420-421.
46 Markwart, *Šahrestān*, p. 105.
47 Voir aussi P. Schwarz, p. 677 sq.
48 *Ibid., loc. cit.*
49 Herzfeld, pp. 420-1.
50 Schwarz, p. 704.
51 B249.
52 Gignoux, *J.A.*, 1974, pp. 302-304.
53 On en trouvera la discussion dans notre note «À propos d'un toponyme sassanide», *Journal Asiatique*, 1982, pp. 271-272.
54 B11, B14.
55 B13.
56 B351.
57 B10, B17, B21, B22, B254, B345.
58 B12, B16, B19.

provinces: soit avec Vahman-Ardaxšīr, soit avec Vahman-Ardaxšīr, Rēv-Ardaxšīr et Tarm. Elle était également réunie sous un *framādār* avec Veh-Andiyōk-Šābuhr et Mihragan-Kadag[59]. Elle comportait au moins deux cantons, celui de Mānestān-ī Mar et celui de Šūš-ī ēr-kar[60].

Identification

Il ne fait pas de doute qu'Ērān-xvarrah-Šābuhr était la province qui comprenait l'antique Suse. D'ailleurs l'un des sièges de *maguh* porte le nom de Šūš ī ēr-kar signifiant peut-être «Suse, faite ēr» c'est-à-dire «Suse, faite iranienne». Ce qui pourrait évidemment être une allusion à un événement historique: on en fait une ville «iranienne», ce qui implique qu'elle n'était auparavant pas considérée comme telle pour des raisons politiques, ethniques ou religieuses. Il est très intéressant de retrouver ici le nom de Šūš, ce qui prouve que ce nom a continué d'être en usage tout au long de la période sassanide, et explique pourquoi dès le début de l'époque islamique nous trouvons le nom de Šūš sur des monnaies de cuivre[61].

Il faut remarquer que la glyptique ne nous apprend ni l'existence de Ērān-xvarrah-Šābuhr-šahrestān, ni le nom du *šahrestān* d'Ērān-xvarrah-Šābuhr si celui-ci portait un nom distinct de celui de la province; mais d'après les sources secondaires un tel *šahrestān* aurait été créé pour remplacer Suse et un cachet mal conservé pourrait contenir ce nom[62]. L'attestation d'un canton du nom de Šūš ī ēr-kar n'est pas une preuve absolue que Šūš-ī ēr-kar n'était pas le *šahrestān* d'Ērān-xvarrah-Šābuhr, mais elle rend plausible l'existence de Ērān-xvarrah-Šābuhr-šahrestān à un autre endroit que Šūš-ī ēr-kar.

Le second siège de *maguh* qui nous est connu est celui de Mānestān-ī Mar. Bien que ce nom ne se trouve dans aucune autre source, il est des plus intéressants: s'agirait-il du «couvent de Mar»[63], ou du «couvent du Saint»? Un tel nom semble tout à fait pertinent dans cette partie de l'Ērān dont la population était en grande partie chrétienne. Malheureusement le nom syriaque correspondant qui pourrait être Deir Mar, n'est nulle part attesté.

La glyptique des *āmārgar* et *framādār* de ces régions comporte quelques données intéressantes, en particulier sur les provinces adjacentes d'Ērān-xvarrah-Šābuhr.

Celle-ci est associée à Vahman-Ardaxšīr et il est par conséquent certain qu'Ērān-xvarrah-Šābuhr et Vahman-Ardaxšīr étaient deux provinces contiguës. Ceci n'est peut-être pas le cas pour les provinces de Rēv-Ardaxšīr et Tarm, mais elles étaient de toute façon très proches de celle d'Ērān-xvarrah-Šābuhr. Le *šahr* d'Ērān-xvarrah-Šābuhr est aussi réuni avec ceux de Veh-Andiyōk-Šābuhr et de Mihragan-Kadag avec l'un desquels, sinon les deux, il a dû avoir une frontière commune.

11. Ērān-xvarrah-Yazdgerd

Attestation

Seul un siège de *maguh* à Rōd-bār est attesté pour cette province[64].

Identification

D'après le nom il s'agit d'une fondation d'un souverain sassanide du nom de Yazdgerd. Bien qu'on puisse éliminer parmi les fondateurs potentiels le dernier Roi des rois sassanide Yazdgerd III qui avait sûrement d'autres préoccupations que de «fonder» des villes, aucune source secondaire ne parle d'une telle fondation par Yazdgerd Ier (399-420) ou Yazdgerd II (438-457). Tout à fait conjecturalement, nous attribuerions cette fondation plutôt à Yazdgerd II qu'à Yazdgerd Ier. Nous savons que Yazdgerd II a dû entreprendre plusieurs expéditions au nord-est de son Empire. Ces campagnes militaires allaient souvent de pair avec la fondation de villes, soit près des frontières de l'Empire et elles servaient alors d'arrière-base logistique, soit dans le pays même qu'on avait réussi à conquérir et où il fallait installer des garnisons pour en assurer le contrôle.

59 Z20.
60 B15, B18, B20, B23 (peut-être B352).
61 R. Gyselen, «Le monnayage de cuivre umayyade à légendes pehlevies de Suse», *Les Cahiers de la D.A.F.I.*, 14/1984, pp. 237-245.
62 En effet, un cachet (B 352) pourrait être celui du *šahrestān* d'Ērān-xvarrah-Šābuhr. Les deux premières lignes au centre sont devenus illisibles, mais la troisième contient le mot *šahrestān* et la quatrième le nom de *maguh*. Autour on ne lit plus que Ērān-xvarrah, les lettres qui suivent sont complètement effacées.
63 On peut remarquer que l'évangélisateur auquel de nombreuses villes d'Irān font remonter leur christianisation, s'appelait Mar Mari, parfois désigné sous le seul nom de Mar. Voir à ce propos aussi Fiey, *Communautés*, I, p. 281. Voir aussi Utas, Mānistan.
64 Z19.

Les sources secondaires parlent de la ville de Šahrestān ī Yazdgerd que Yazdgerd II aurait fondée au nord du Gurgān dans le territoire qu'il avait conquis sur les peuplades qui nomadisaient à l'est de la Mer Caspienne[65]. Ce nom pourrait en effet être une déformation ultérieure d'un Ērān-xvarrah-Yazdgerd-šahrestān. On peut aussi suggérer que Yazdgerd II en consolidant la ville de Damghan (Hecatompylos dans le Gurgān) lui ait donné un nouveau nom honorifique du type de Ērān-xvarrah-Yazdgerd[66].

Le nom de Rōd-bār est tellement commun qu'il ne peut en aucune sorte apporter une confirmation à l'une ou l'autre suggestion.

12. Frāx-kar-Pērōz — kust ī šahrestān (= district de la ville)

Attestations

Cette province est uniquement mentionnée dans le contexte de deux sièges de *maguh* dont l'un est à Arōb(?), l'autre à Anōr Bercand(?)[67].

Identification

De toute évidence il s'agit d'une fondation de Pērōz (457-483), mais parmi ses fondations citées par les auteurs arabes, aucune ne semble pouvoir être identifiée à celle-ci.

Pourtant il n'est pas possible que cette province soit si insignifiante qu'elle ait complètement disparu dans les sources; en effet encore une autre province sous le même appellatif est attestée (voir sous **13.** Frāx-kar-Pērōz — kust ī Vadh).

Le fait que la formation du nom de cette province (X kust ī Y) soit si proche de celle qu'on trouve à l'ouest de l'Iran (voir sous 18-20 pour la région de Hamadān et sous 25-27 pour celle de Mād) peut inciter à chercher dans ce même voisinage la province de Frāx-kar-Pērōz — district de la ville. Mais, rien ne prouve qu'une telle formulation d'un nom de province ait été limitée à l'Iran occidental.

On peut donc peut-être chercher cette province dans des régions où Pērōz, d'après les sources secondaires, avait procédé à beaucoup de fondations de villes et en particulier dans l'est de l'Ērān.

Nous savons que ces fondations royales n'entraînaient pas toujours nécessairement l'imposition d'un nouveau nom; parfois l'ancien nom était maintenu tel quel, mais on peut supposer que dans certains cas le souverain afin de marquer l'évènement, tenait à associer son propre nom à l'ancien nom et c'est ainsi qu'on pourrait émettre l'hypothèse que la ville de Frāh/Farāh dans le Sakastān, et peut-être toute la région située sur la rivière Farāh, avait été «rebaptisée» Frāx-kar-Pērōz.

Cette hypothèse nous semble justifiée dans la mesure où l'on est peu informé sur ces fondations royales. Jusqu'ici ce sont presqu'exclusivement les sources secondaires qui nous ont appris le nom des fondations royales; en comparant leurs données avec celles qu'on possède maintenant grâce à la glyptique administrative, on constate qu'il y a de très nombreuses lacunes dans nos connaissances.

Dès lors, il faut envisager que certaines conclusions qu'on avait déduites de ces sources secondaires pourraient être l'objet d'une révision, et en particulier les différentes manières de «rebaptiser» une ancienne ville. C'est dans cet ordre d'idée que nous avions rapproché notre province de Frāx-kar-Pērōz du nom de la ville de Farāh/Frāh dans le Sistān. Cette ville a dû jouer à certaines époques de son existence un rôle très important et l'on peut penser que Pērōz a rebaptisé cette ville à l'occasion des renforcements de ses frontières qu'il entreprit à l'est de son empire. Ce nouveau nom n'a peut-être jamais été employé ailleurs que dans des documents officiels, la population continuant à désigner la ville sous son ancien nom[68]. C'est ainsi qu'on peut expliquer que le souvenir de cette refondation par Pērōz se soit estompé très rapidement après la chute de la dynastie sassanide, quand on ne parlera plus que de Farāh.

13. Frāx-kar-Pērōz — kust ī Vadh(?) (= district de Vadh (*wdh*))

Attestations

Seul un siège de *maguh* y est attesté, à Ogoil(?) (*ʾwgwyl*)[69].

[65] Pour les références, voir Christensen, p. 287.
[66] Markwart, *Šahrestān*, § 18.
[67] Z10, B339.
[68] Nous connaissons tous des exemples contemporains: peu de Parisiens appellent la place de l'Étoile à Paris la place du général de Gaulle!
[69] B274, B308.

Identification

On peut rappeler ce que nous avons noté à propos de la province de Frāx-kar-Pērōz — kust ī šahrestān (voir sous **12**). Cette province serait donc proche de Farāh, mais ne contiendrait pas cette ville? Le nom de Vadh nous est complètement inconnu et n'aide donc pas à localiser cette province. Tout-à-fait hypothétiquement on peut proposer soit qu'elle était située sur la rive opposée de la ville de Farāh, la rivière Farāh servant de frontière entre les deux, soit qu'elle était la province qui comprenait la ville moderne de Juvayn située au sud de Farāh. Mais ceci reste pure conjecture.

14. Garmēgan

Attestations

Cette province était à un certain moment réunie à celle de Nōd-Ardaxšīragān, sous un même [illegible]*gar*[70].

Nous retrouvons aussi son nom dans l'inscription de Narseh à Paikuli où elle est nommée [illegible]zūr.

Identification

Elle doit se situer dans, ou être identique avec la région de la Garamée, appelée Beit Garme dans les sources syriaques, et qui est située dans le nord de l'Iraq actuel. Si ces frontières à l'époque sassanide sont mal définies, son identification et sa localisation sont assurées[71].

15. Garm-Kermān

Attestations

Cette province est attestée pour un *šahrab*[72] et comprenait au moins un siège de *maguh* dont le nom a été lu Yazd ī nōg[73].

Identification

Sans aucun doute, cette province de Garm-Kermān faisait partie de la région de Kermān, et était dotée probablement d'un climat très chaud[74]. Il ne faut pas s'étonner que le Kermān ait compris plusieurs provinces. Cela correspond à l'image que nous avons de cette grande région au début de l'époque islamique à travers l'organisation de ses ateliers monétaires qui y sont très nombreux et qui étaient peut-être installés dans les différentes «capitales de provinces».

Le fait qu'une des bulles portant le nom de Garm-Kermān ait été trouvé à Qasr-i Abu Nasr peut faire pencher pour une localisation près de la frontière du Fārs. Mais la région du Kermān la plus proche est celle de Sirgān dont il est explicitement dit qu'elle faisait partie des «régions froides». Il semblerait donc qu'il faudrait placer le Garm-Kermān quelque part dans le sud-ouest du Kermān, peut-être autour de Jiruft ou plus au sud encore, près du Golfe.

Le nom même du siège de *maguh*, Yazd ī nōg, c'est-à-dire Yazd la neuve, est totalement inconnue dans les sources et ne nous apprend par conséquent rien quant à la localisation du Garm-Kermān. Mais son nom semble indiquer qu'il s'agit d'une fondation [illegible] prise par la ville de Yazd[75]. [illegible] parfois considérée [illegible] Kermān et il est possible qu'elle [illegible] par laquelle [illegible]

16. Gēlān

Attestations

Cette province était à un certain moment administrée par un *driyōšān jādaggōv ud dādvar*[76].

[70] Z1.
[71] Pour de plus amples informations voir M. Morony, *Iran*, pp. 10-12 et fig. 4.
[72] B354.
[73] B90.
[74] Voir la mention chez Marquart, *Ērānšahr*, p. 147, qui cite plusieurs sources:
— Ptol. 6,6 p. 401. 6,8, p. 413 ff. mentionne un Kermān chaud et un Kermān froid.
— Istaxri p. 159,3: le Kerman comprend des districts chauds et des districts froids. P. 165,4: les districts chauds du Kermān sont plus nombreux que les froids; ces derniers représentent à peu près un quart du territoire, et se trouvent à proximité de Širagan, et de là vers la frontière du Fārs et le désert, et jusque dans les environs de Bam. Les districts chauds s'étendent de la circonscription de Hormuz jusqu'à la frontière du Makrān et jusqu'à la frontière du Fārs et de la circonscription de Širagan»
[75] On a peut-être un cas parallèle pour Dārābgerd et Nēv-Darāb (voir sous les rubriques correspondandtes).
[76] B24.

Identification

Cette province, située sur la côte de la mer Caspienne, nous est connue aussi bien par l'inscription de Šābuhr Ier sur la Ka'ba de Zoroastre qui y atteste un Gēlān-šāh, que par des sources postérieures comme par exemple la «Lettre de Tansar»[77]. Le Gēlān avait un roi au IIIe siècle et la «Lettre de Tansar» dit qu'au début de l'époque sassanide le Gēlān faisait partie du royaume d'un nommé Gošnasp, qui à part le Gēlān, comprenait aussi le Dēlān et le Rōyān, le Ṭabaristān et le Danbāvand; ce roi aurait eu une relative indépendance par rapport à Ardaxšīr Ier auquel est adressée cette «lettre». L'indépendance de toute cette région par rapport au pouvoir central sassanide n'est pas prouvée, et la situation décrite dans la Lettre de Tansar, dont la rédaction est post-sassanide, peut simplement être le reflet de la situation qui existait au début de l'époque islamique quand toute cette région réussissait à préserver son autonomie[78]. Il nous semble donc inutile d'essayer de concilier ces données avec celles de nos sources primaires, mais elles sont évidemment utiles pour la géographie historique.

Il faut mentionner aussi que le nom de Gēlān est associé à un autre toponyme, Xvāst-Abarvēz-Husrō, qui représente de toute évidence une fondation de Husrō II (voir sous D. Ōstān: Gēlān-Xvāst-Abarvēz-Husrō).

Il faut enfin relever la forme du mot qui peut représenter le pluriel de «Gēl», nom des tribus iraniennes vivant dans ces régions.

17. Gurgān

Attestations

Cette province est attestée par des cachets de *šahrab*[79], de *driyōšān jādaggōv ud dādvar*[80], et elle comportait au moins trois sièges de *maguh* dont un à Hunāg-Pērōz, un autre à Husrō(y)-šād-Pērōz et un troisième à Varōšag[81]. Gurgān est sous l'autorité d'un *āmārgar* en même temps que Kōmiš et Šahr-Rām-Pērōz[82].

L'inscription de Šābuhr Ier (ŠKZ) mentionne le Gurgān en tant que région de l'Empire, et celle de Narseh (NPi) mentionne peut-être un Gurgān-šāh (il peut néanmoins aussi s'agir d'un Balāsagān-šāh, l'inscription étant très déteriorée à cet endroit).

Identification

Cette province située au sud-est de la Mer Caspienne est évidemment bien connue. Il est certain que la province de Gurgān à l'époque sassanide tardive ne couvrait pas la même superficie qu'à l'époque de Šābuhr Ier[83].

Le canton de Hunāg-Pērōz n'a pas encore été localisé. Les deux autres peuvent l'être. En effet, les bulles portant «Varōšag-*maguh*» proviennent de Tepe Kabudān, et celles mentionnant un siège de *maguh* à Husrō-šād-Pērōz ont été trouvées par la mission française à Tureng Tepe. Ceci donne donc une idée de l'étendue de la province. La glyptique nous apprend aussi que la province de Gurgān avait sa frontière méridionale en commun avec la province de Kōmiš, et qu'elle confinait au nord-est à celle de Šahr-Rām-Pērōz.

18. Hamadān

Attestations

Cette province est attestée pour un *driyōšān jādaggōv ud dādvar*[84], et un *āmārgar*[85].

Au IIIe siècle, Hamadān était administré par un *šahrab*.

Identification

La ville de Hamadān est évidemment bien connue[86], mais il est difficile de déterminer le territoire qui correspond à la province, d'autant plus

[77] Voir par exemple M. Boyce, *The Letter of Tansar*, Rome IsMEO 1968.

[78] Il nous semble plus plausible de considérer qu'il existait à l'époque sassanide tardive plusieurs provinces dans ces régions au sud de la Caspienne: Gēlān, Rōyān, Dēlān, (Tabaristan) et Danbāvand, dont certaines sinon toutes formaient la région du Padišxvārgar de l'inscription de Šābuhr Ier, plutôt que l'inverse comme l'écrit Brunner, *CHI*, p. 765.

[79] B155, B257, B269, B275, B294.

[80] B25, B136, B138, B260, B295, B306, B307.

[81] B247, B258, B259, B292, B293, B296-B298, B139-B142, B329, B334, B335.

[82] B275.

[83] On la trouve souvent aussi dans les sources secondaires sous le nom de la Hyrcanie.

[84] B9, B229.

[85] Z7, B225, B300, B307.

[86] Le nom de Hamadān est également donné comme capitale de province dans le Šahrestānīhā-ye Ērān (Markwart, p. 14 § 26).

que cette province semble avoir eu deux subdivisions, qui elles aussi ont le statut de province (voir sous **19** et **20**). On anticipera sur les paragraphes suivants et nous traiterons ici des problèmes que soulèvent l'existence d'une province du nom de Hamadān, et celle de deux autres qui portent respectivement le nom de Hamadān — kust ī šahrestān (paragraphe **19**), et celui de Hamadān — kust ī Abhar (paragraphe **20**).

Si l'on ne possédait pour Hamadān que le cachet d'*āmārgar*, cela concorderait avec l'image qu'on possède de cette administration — un *āmārgar* administre souvent plus qu'une seule province — et l'on aurait pu penser que l'*āmārgar* de Hamadān contrôlait en fait la province de Hamadān — district d'Abhar et celle de Hamadān — district de la ville, lesquelles représenteraient deux divisions territoriales de la «région» de Hamadān. Mais l'existence d'un cachet de *driyōšān jādaggōv ud dādvar* semble bien prouver que Hamadān n'était pas une région mais une province. En effet, jusqu'ici nous n'avons jamais rencontré de *driyōšān jādaggōv ud dādvar* qui contrôlerait plus qu'une seule province.

Il semble donc bien qu'il y ait quelque contradiction entre les données, et il faut essayer de les concilier ou au moins de les comprendre.

On aurait pu suggérer qu'en fait nous n'étions pas devant deux provinces, mais devant trois provinces différentes: Hamadān, Hamadān — district de la ville, et Hamadān — district d'Abhar. Mais alors comment expliquer que la province de Hamadān n'ait pas inclus la ville de Hamadān, laquelle fait de toute évidence partie de «Hamadān — district de la ville».

Une autre suggestion peut être tentée en relation avec la chronologie relative de tous ces cachets. En effet, si les bulles du *maguh* (uniquement attestées pour Hamadān — district d'Abhar, et pour Hamadān — district de la ville) ne sont pas de la même époque que celles du *driyōšān jādaggōv ud dādvar* de Hamadān, il n'y aurait plus d'incompatibilité entre les données. Mais aucun élément d'ordre sigillographique ne semble justifier l'attribution de ces cachets à des périodes différentes, et les sources sont muettes quant à une éventuelle réorganisation de la province de Hamadān. C'est pourtant la seule explication qui nous semble plausible. En acceptant que la province de Hamadān fut à un certain moment découpée en deux provinces plus petites et par conséquent plus faciles à administrer, il reste à expliquer pourquoi tous les cachets de *maguh* dateraient d'après la réorganisation et celui du *driyōšān jādaggōv ud dādvar* d'avant.

19. Hamadān — kust ī šahrestān (= district de la ville)*

Attestations

Cette province comportait au moins trois sièges de *maguh*[87]: un à Hamadān-frāx-kar, un autre à Askēn-rōd et encore un autre à un endroit dont le nom n'est plus très lisible sur le cachet, Zar-w..

Identification

La dénomination «Hamadān — district de la ville» nous semble claire: cette province comprenait la ville de Hamadān et ses alentours, bien que nos connaissances actuelles ne permettent pas de définir les limites des «alentours». Cette ville de Hamadān a des origines très anciennes, mais comme beaucoup de villes elle a fait l'objet d'une refondation royale à l'époque sassanide. C'est du moins ce que certaines sources secondaires nous rapportent et en particulier le Šahrestānīhā-ye Ērān qui spécifie que la ville a été bâtie par Yazdgerd, fils de Šābuhr, qui n'a apparemment pas changé le nom de cette ville, célèbre depuis aussi longtemps[88].

Comme Markwart l'indiquait déjà, c'est probablement Yazdgerd Ier (399-420), fils de Šābuhr III, qui donna l'ordre, évidemment non de bâtir Hamadān, mais probablement de l'agrandir. Même s'il ne changea pas le nom de la ville en lui imposant un nouveau nom, on peut s'imaginer que Yazdgerd Ier a quand même voulu marquer cet événement. Dès lors il est très tentant de voir dans le nom de Hamadān-frāx-kar le reflet de l'action du souverain qui fit de l'ancien Hamadān un «Hamadān, agrandi».

20. Hamadān — kust ī Abhar (= district d'Abhar)

Attestations

Cette province, tout comme celle de «Hamadān —

* Nous avons inversé l'ordre entre cette province et la suivante pour des raisons de commodité dans la discussion.

[87] B285-B288, B313.

[88] Markwart, *Šahrestān*, p. 14.

district de la ville» (discutée sous **19**), est uniquement attestée dans le cadre des sièges de *maguh*[89]. Cette province en comportait au moins cinq: Abār, Bavād, Kavard/Kūrd, Parēgān/Frēgān, Varbēd/Varbī.

Identification

Si cette province est le résultat d'un découpage en deux parties de la province de Hamadān, il est assez évident qu'elle doit avoir une frontière en commun avec la province de Hamadān — district de la ville, et qu'il faut donc la chercher dans un périmètre qui ne soit pas trop éloigné de la ville de Hamadān. Mais si l'ancienne province de Hamadān a été partagée en plus de deux provinces, notre *šahr* pourra se trouver bien éloigné de la ville de Hamadān.

Cela semble d'ailleurs le cas si l'on veut identifier Abhar avec une ville ou une région qui dans les sources secondaires porte le même nom. Bien que celles-ci mentionnent plusieurs Abhar[90], l'un pourrait convenir comme «sahrestān» de notre province[91]. À l'époque islamique il a une certaine importance et toujours d'après les sources arabes, il existait déjà à l'époque sassanide[92]. Certaines sources arabes le mentionnent ensemble avec la ville de Zanjan avec laquelle il semble avoir constitué à un certain moment, une entité administrative(?)[93], d'autres sources le mettent en rapport avec Qazvin[94], mais cette ville d'Abhar ne semble jamais avoir de lien direct avec celle de Hamadān. Nous pouvons quand même relever un fait qui pourrait indiquer qu'il y a eu lien avec Hamadān: en effet, nous trouvons dans ces mêmes sources que la région de Desteba qui borde immédiatement au sud-est la région d'Abhar est souvent liée à Hamadān: il y est entre autres, question de paiements des impôts: ceux de Desteba allaient à Hamadān avant que Qazvin ne devienne la capitale d'une province qui allait inclure Desteba[95]. Mais toutes ces précisions concernent l'époque islamique et il n'est pas certain que la situation au VIe siècle ait été comparable[96].

L'éloignement assez important entre cet Abhar près de Qazvin et Hamadān est un facteur qui ne peut qu'inciter à accepter cette identification avec précaution ou faire supposer qu'il y avait peut-être une province entre les deux. Si l'on avait pu identifier les nombreux sièges de *maguh* attestés pour cette province, on aurait peut-être pu affirmer ou infirmer la localisation de la province de Hamadān — district d'Abhar.

21. Husrō-šād-Kavād

Attestations

Cette province est attestée pour un *driyōšān jādaggōv ud dādvar*[97] et comprenait de nombreux sièges de *maguh*[98]: à Galūl, à Galūl-ī-abardar, à Galūl-ī-frōd, à Gargarāyān, et dans la ville de Tēsfōn.

Identification

Le nom de cette province est bien connu dans toutes les sources secondaires[99], mais grâce aux nombreux sièges de *maguh* qu'on peut localiser, on peut la situer d'une façon assez exacte.

E. Herzfeld avait déjà rapproché avec raison les toponymes Galūl et Gargarāyān respectivement de Jalūlā (qui est le nom de la ville sur la Diyala) et de Jarjarāyā[100]. Le Galūl-ī-abardar et le Galūl-ī-frōd seraient plutôt des cantons sur la Diyala, mais faut-il envisager le Galūl-ī-abardar au-dessus de la ville de Galūl tandis que le Galūl-ī-frōd serait le canton qui englobe la partie de la Diyala qui rejoint le Tigre, ou les deux cantons sont-ils à situer tous les deux entre Galūl et le confluent de la Diyala et du Tigre? Après que R. N. Frye eut publié le cachet avec le nom de la ville de Tēsfōn (Ctésiphon), dont l'emplacement sur la rive orientale du Tigre est bien connu, il semblait assez tentant de localiser cette province dans le territoire situé à l'est du Tigre, entre la Diyala au nord et la ville de Jarjarāyā au sud.

[89] Z18, B7, B8, B235, B277.

[90] L'un est situé près d'Ispahan — voir Schwarz, p. 657 — mais semble n'avoir qu'une importance secondaire.

[91] Voir Le Strange, p. 221 sq., map V.

[92] Schwarz, p. 727.

[93] Le Strange, p. 221 sq.

[94] Schwarz, p. 705.

[95] Schwarz, pp. 555 et 724.

[96] Pourrait-on supposer que notre région d'Abhar inclueraít en outre les villes de Desteba et de Qazwin avec leurs environs?

[97] B280.

[98] B279, B281-B283, B290.

[99] Voir par exemple Ibn Khordādbeh et Qodāma dans *BGA*. Mais déjà chez eux il y a eu une confusion entre le territoire occupé par la province de Husrō-šād-Kavād et celle de Husrō-šād-Ohrmazd. L'article de M. Morony (*Iran*, p. 18 sq.) est une bonne illustration de toutes les informations contradictoires qu'on peut réunir à partir des sources secondaires.

[100] E. Herzfeld, 1938, p. 420.

22. Husrō-šād-Ohrmazd

Attestations

Nous trouvons dans cette province une administration de *mogbed*[101] et une de *šahrab*[102]. En outre la glyptique personnelle nous y fait connaître deux *šahrab* dont l'un semble avoir été un chrétien[103].

Identification

Comme la province précédente, celle-ci aussi est largement mentionnée dans les sources arabes. Mais il y une confusion évidente dans ces sources arabes: les deux provinces sassanides de Husrō-šād-Ohrmazd et de Husrō-šād-Kavād ont été interchangées. La glyptique administrative apporte la preuve que c'est Ibn Khordādbeh qui a la version correcte et il faut donc placer Husrō-šād-Kavād dans la région de Bagdād. Aucune autre précision quant à l'étendue de cette province n'est fournie par la glyptique et il vaut mieux s'abstenir de faire des rapprochements avec les données de ces sources arabes.

23. Kēlān

Attestations

Un seul siège de *maguh* est connu dans cette province, mais son nom est tellement mal conservé qu'il est impossible d'en proposer une transcription[104].

Identification

La première lettre du mot est sans aucun doute un *-k-*[105] et il est exclu qu'il puisse s'agir du Dēlān ou du Gēlān. Mais une province du nom de Kēlān est tout à fait inconnue dans les sources et jusqu'à présent nous n'avons d'identification à proposer[106].

24. Kōmiš

Attestation

Nous n'avons la mention de la province de Kōmiš que sur un cachet d'*āmārgar* sur lequel elle figure avec deux autres provinces, celle de Gurgān et celle de Šahr-Rām-Pērōz[107].

Identification

Le nom de cette province apparaît déjà dans les sources bien avant l'époque sassanide et son identification ne pose aucun problème; la persistance de son importance séculaire est due à sa situation géographique juste au nord du grand désert que les caravanes devaient contourner, et sur la route qu'elles empruntaient pour relier le centre et l'est de l'Īrān. Les routes qui partaient de Ray vers le Khorassan passaient donc nécessairement par Kōmiš[108], à l'époque arabe aussi Kōmiš était très souvent réuni aux provinces voisines[109].

25. Mād — kust ī Nēmāvand
(= district de Nēmāvand)

Attestations

Cette province [illegible] pour une administration de [illegible][110] et de [illegible][111]. Elle comprenait de [illegible] Banandān, Dāzād, Raz, [illegible][112].

Identification

Il [illegible] d'une province qui s'inscrit dans la région de Māh/Mād et comporte une ville du nom de Nēmāvand. Mais ce nom de Nēmāvand est tout à fait inconnu ailleurs que dans la glyptique. Il faut pourtant attirer l'attention sur un passage du *Šahrestānīhā-ye Ērān* qui mentionne une «capitale provinciale de Mād — district de Nehavand»[113]. C'est d'ailleurs la seule apparition dans cet ouvrage de la

[101] Z6.

[102] B284.

[103] Voir Annexe II, s 3 et s 7.

[104] B220.

[105] R. Frye et Ph. Gignoux notent tous les deux le *k*.

[106] On trouve le mot Kīlān chez Schwarz, p. 507, qui est le nom d'un rocher dans les environs de Nēhāvand, mais il ne s'agit de toute évidence pas d'une province.

[107] B275.

[108] L'une vers l'Abaršahr et une autre vers le Gurgān: Le Strange, pp. 364-6.

[109] Schwarz, p. 810 sq.

[110] B34, B35, B37, (B216?), B227.

[111] B29, B36, B228.

[112] B32-B34, B205, B222, B229, B350.

[113] Markwart, *Šahrestān*, p. 15: § 27. Andar Māh ud kūst ī Nēhāvand...

formulation très particulière «X, kust ī Y». On est évidemment tenté de proposer l'identité de Nēmāvand et Nēhāvand, en proposant que le nom de Nēhāvand date de l'époque arabe tandis que la forme Nēmāvand daterait de l'époque sassanide. Mais comment ce changement de nom a-t-il pu se faire? Une confusion au niveau de la graphie semble improbable: il n'est presque pas possible de confondre le *m*- ∞ - et le *h*- ۍ - en pehlevi cursif; cela est peut-être plus facile en arabe où le *mā'* médian ـمـ aurait été noté *hā'* ـهـ [114]. Bien que cette explication nous paraisse peu convaincante, nous n'en voyons pas d'autres. C'est donc cette province qui devient à l'époque islamique la région de Māh-al-Basra, et la ville de Nēhāvand a dû en constituer le centre administratif.

Le nom du siège de *maguh* à Malāvēr a été rapproché de Malāyer qui se trouve en effet dans les environs de Nēhāvand[115].

26. Mād — kust ī Vastān (= district de Vastān)

Attestation

Nous trouvons cette province attestée pour un siège de *maguh* à Asond/Asvend(?)[116].

Identification

Comme cela a été proposé antérieurement, l'identification avec le Bisutūn moderne est assez tentante[117], mais aucun argument décisif n'a pu être apporté.

27. Mād — kust ī Vēmānōy (= district de Vēmānōy)

Attestation

Cette province comprenait au moins un siège de *magūh* à Kōzārm *(kwc'lm)*[118]. Sur un autre cachet on a lu *dnc'lm*[119], mais il s'agit peut-être du même toponyme: le trait horizontal du -*k*/ *ℓ* - n'étant plus visible, la lettre a été interprétée comme un -*d*/ ɜ -.

Identification

Sur les cachets de cette province les lettres sont clairement écrites *wym'nwd* et la transcription Vēmānōy ne semble donc pas faire de doute[120]. Mais il est troublant de trouver une autre province, faisant également partie du Mād, qui porte le nom de *nym'wnd*; en effet, les deux noms sont identiques si on les transcrit en écriture cursive: اسهسرا د

On sait qu'en écriture cursive le -*n*- et le -*w*- sont notés par le même signe, et dès lors il est tentant de penser que nos deux noms écrits différemment en écriture lapidaire sont en fait un seul et même nom. Celui-ci aurait été noté en écriture cursive pour servir de modèle au graveur de l'inscription et il faut donc en conclure qu'au moins deux graveurs différents ont été à l'œuvre pour exécuter nos cachets et que l'un des deux ne connaissant pas le nom l'a mal transcrit en écriture lapidaire, notant un -*w*- là où il fallait écrire le -*n*- et inversément.

Il est donc possible que cette province soit en fait celle de Mād — district de Nēmāvand.

28. Māsabadān

Attestations

Cette province est attestée par une bulle de *driyōšān jādaggōv ud dādvar*[121] et un siège de *maguh* à Rešnard(?)[122].

Identification

Le nom et la localisation du Māsabadān sont bien connus, c'est la région qui se situe dans le nord du Lurestān, à l'ouest de la Saymarch[123].

Le siège du *maguh* n'a pu être identifié.

[114] On lira chez Schwarz p. 498, que le nom de Nihāvand est peu utilisé dans les sources arabes, parce que cette province reçoit un nouveau nom, Māh de Baṣra. Il mentionne aussi que certains auteurs arabes ont rapporté que la ville était constituée en fait de la réunion de deux villes. Est-ce que le nom Nēm-āvand (possédant la moitié) aurait un quelconque rapport?

[115] Frye, *MFT*, p. 130.

[116] B289.

[117] Herzfeld, 1938, p. 422: il est impossible qu'il s'agisse d'une ville dans l'Azarbaidjan. Voir aussi Frye, *MFT*, p. 130.

[118] B221.

[119] B263.

[120] Voir aussi Frye, *MFT*, pp. 129-130.

[121] B41.

[122] B210.

[123] Voir Le Strange, p. 202.

29. Mēšūn

Attestations

Les cachets officiels attestent pour cette province un *šahrab*[124], un *āmārgar*[125] et un siège de *maguh* à Ourbar (?) *('wlbr)*[126]. Bien que le nom soit écrit tantôt Mēšān, tantôt Mēšūn, il s'agit évidemment du même nom qui représente une forme de pluriel en -*ūn* ou en -*ān*.

Le Mēšān apparaît comme région dans l'inscription de Šabuhr Ier à la Ka'ba de Zoroastre et est alors gouverné par un roi.

Identification

On sait évidemment où situer la région du Mēšān (la Mésène des Grecs) qui couvrait au IIIe siècle après J. Chr. probablement le même territoire que celui du royaume de Characène, fondé par Hyspaosines en Basse Mésopotamie au IIe siècle avant notre ère et qui avait continué de jouir d'une certaine indépendance sous les Parthes.

Mais comment situer la province sassanide de Mēšūn par rapport à la région du même nom au IIIe siècle: couvre-t-elle le même territoire ou seulement une partie? Les sources arabes et syriaques semblent indiquer que le Mēšūn des VIe-VIIe siècles ne constitue plus qu'une partie de l'ancienne Mésène, ce qui semble pouvoir être déduit aussi de notre documentation sigillographique. S'il faut en croire Tabarī les deux principales villes de la Mésène au moment de la conquête sassanide, étaient Forāt (= Forāt Maisan) et Charax (= Kark Maisan). Leur conquérant Ardaxšīr Ier leur avait donné respectivement le nom de Vahman-Ardaxšīr et d'Astarabad-Ardaxšīr. Si cette identification Forāt = Forāt Maisan = Vahman-Ardaxšīr est exacte, on peut déjà affirmer que le Mēšūn des bulles officielles ne couvrait pas le même territoire qu'Ardaxšīr doit conquérir, étant donné que Vahman-Ardaxšīr est également attesté comme une province sassanide (voir sous **A43**). Il est donc évident que le Mēšūn du IIIe siècle était divisé à l'époque sassanide tardive en au moins deux provinces. Le problème est évidemment de savoir s'il faut supposer quatre provinces, comme semblent l'indiquer les sources chrétiennes et arabes, ou s'il faut se limiter à deux, lesquelles correspondraient aux deux villes principales de la Mésène.

Nous n'avons pas de trace du nom d'Astarabad-Ardaxšīr dans la glyptique et l'on peut en conclure que la région de Kark-Maisan a repris à l'époque sassanide tardive le nom de l'ancien royaume et que la province de Mēšūn comportait donc cette ville d'Astarabad-Ardaxšīr, alias Charax, ou encore Kark-Maisān. Mais ceci n'est évidemment qu'une supposition que rien n'appuie vraiment.

J. Hansman a consacré une étude à «Charax and the Karkheh»[127] et nous souscrivons à l'identification et à la localisation qu'il propose pour la capitale de la province de Mēšūn qui serait située sur un ancien bras de la Karkheh à proximité d'un canal qui apportait les eaux de l'Euphrate vers l'estuaire[128].

30. Mihragan-Kadag

Attestation

Un cachet d'une administration au nom assez incertain, selon que l'on considère que les lettres avant le mot *framādār* font partie ou non du nom de l'administration[129], mentionne le nom de Mihragan-Kadag ensemble avec ceux de Veh-Andiyōk-Šābuhr et d'Ērān-xvarrah-Šābuhr (et peut-être d'un quatrième ?)[130].

Localisation

Nous connaissons le nom et la localisation de cette province qui représente le territoire montagneux à l'ouest de la Karkha supérieure et de la Saymarch qui s'étend probablement jusqu'à la frontière de l'Irak moderne.

En tenant compte de la proximité géographique qui doit exister entre les différentes provinces notées sur ce cachet, on peut supposer que Mihragan-Kadag touchait au sud-est à la province de Veh-Andiyōk-Šābuhr, et au sud à celle d'Ērān-xvarrah-Šābuhr, qui font toutes deux partie de la région du Hūzestān.

[124] B312.

[125] Z17.

[126] Z11.

[127] Dans *Iranica Antiqua*, VII (1967), pp. 21-58.

[128] *Ibid.*, fig. 2.

[129] La fin de la légende a été lue: *kn/W pbn'k?*, et on ne sait pas si les lettres -*kn W*- font partie du nom de l'administration ou représentent la fin d'un quatrième toponyme.

[130] Z20.

31. Nēv-Darāb

Attestation

Cette province est nommée en même temps que celles de Bīšābuhr et d'Ardaxšīr-xvarrah pour une administration d'*āmārgar*[131].

Identification

Aucune autre source ne semble mentionner ce toponyme. S'agit-il d'un nouveau nom que Dārābger(d) aurait pris à un certain moment de l'époque sassanide — mais aucune source ne semble parler d'un tel évènement — ou est-ce une nouvelle fondation de gens qui venaient de Dārābger(d)? La glyptique atteste la proximité de Nēv-Darāb avec Bīšābuhr et Ardaxšīr-xvarrah et il faudrait donc chercher cette province quelque part dans le Fārs à côté des provinces de Bīšābuhr et d'Ardaxšīr-xvarrah. Il est possible que les gens de Dārābgerd avait fondé une «nouvelle Darāb» sur le Golfe pour avoir un port sur la côte. mais à part le mot «Darāb» commun aux deux toponymes, rien ne prouve qu'il faut absolument chercher un lien quelconque entre Dārābgerd et Nēv-Darāb.

Vu la situation géographique de Nēv-Darāb on est tenté de rapprocher cette province de celle qui à l'époque islamique s'appelle Fasā et est toujours associée au nom de Dārābgerd qu'elle remplacera d'ailleurs. Mais rien dans les sources ne semble indiquer que l'ancien nom de Fasā aurait été Nēv-Darāb.

32. Nōd-Ardaxšīragān

Attestations

On trouve le nom de cette province cité avec celui de Garmēgan sur un cachet d'*āmārgar*[132]. La glyptique atteste également un siège de *maguh* à Sarak[133].

On trouve déjà le nom de cette province dans l'inscription de Šābuhr Ier sur la Ka'ba de Zoroastre; bien que sa forme pehlevie ne soit pas conservée, il s'agit de l'Adiabène dans la version grecque.

Identification

La région de Nōd-Ardaxšīragān[134] et la province qui porte le même nom ne couvrent sûrement pas le même territoire, la province n'en étant qu'une partie. La glyptique fournit le nom d'une province contiguë, le Garmēgan.

On trouve aussi souvent ces deux provinces associées dans les sources syriaques, dans lesquelles elle se nomment Hedayab et Beit Garme. Le nom de Sarak est sûrement présent aussi dans les sources syriaques, mais peut-être sous sa forme araméenne, ce qui ne nous permet pas de le reconnaître.

33. Ohrmazd-Ardaxšīr

Attestations

Nous avons pour cette province un cachet de *mogbed* ou peut-être de *šahrab*[135].

Le nom apparaît aussi dans l'inscription de Šābuhr Ier dans un passage assez mal conservé qui ne permet pas de comprendre dans quel contexte ce toponyme est mentionné[136].

Identification

Il n'y a évidemment aucun problème à identifier ce toponyme, il s'agit de l'ancien nom de la ville d'Ahwāz ou d'une partie de la ville[137].

Il est beaucoup plus difficile d'estimer quel territoire cette province d'Ohrmazd-Ardaxšīr occupait exactement, et aucun cachet de *maguh* ne nous apporte actuellement d'éclaircissement à ce propos.

---

[131] B94, B160.

[132] Z1.

[133] B203.

[134] On trouve le nom de Nōd-Ardaxšīragān souvent sous la forme Bud-Ardaxšīragān: il s'agit évidemment d'une faute intervenue au moment de la transcription en écriture arabe: le point au-dessus du *nūn* est écrit au-dessous et en fait un *bā'*. La glyptique atteste clairement la graphie sassanide du nom ce qui met un terme aux spéculations à ce propos (voir p. ex. Morony, *Iran*, p. 10).

[135] B273.

[136] Marciq, *Classica et Orientalia*, pp. 48-49: Ohrmazd-Ardaxšīr serait une fondation de Šābuhr Ier. D'après le Šahrestān (Markwart, p. 19, § 46) ce serait une fondation d'Ohrmazd, fils de Šābuhr, c'est-à-dire Ohrmazd Ier.

[137] Il semblerait en effet que la ville d'al-Ahwāz était composée de deux quartiers bien distincts: l'un abritait tout ce qui était administratif, l'autre était plutôt celui où s'effectuait le travail artisanal et le commerce: voir à ce propos Schwarz, p. 315 sq.

34. Pērōz-Šābuhr-Pātin(?)

Attestation

Cette province n'est attestée que pour un siège de *maguh* à Vara-rōd[138].

Identification

Il est difficile d'accepter l'identification avec Pērōz-Šābuhr, c'est-à-dire al-Anbār, que R. N. Frye propose[139]. Pourquoi d'un côté on aurait Pērōz-Šābuhr et de l'autre Pērōz-Šābuhr-Pātin (?) pour indiquer la même ville surtout que Pērōz-Šābuhr apparaît déjà dans la glyptique comme le nom d'un canton de Veh-Ardaxšīr (voir sous **46.** Veh-Ardaxšīr). Un argument en faveur de l'interprétation que R. N. Frye propose est la proximité d'al-Anbār avec le supposé lieu de trouvaille, Šahrabān près de Bagdād.

Nous savons que cette région de Pērōz-Šābuhr était plus ou moins aux mains des Lakhmides vers la fin du VIe siècle et l'on peut supposer que les Sassanides ont procédé à une réorganisation territoriale quand ils ont récupéré cette région en amputant la province de Veh-Ardaxšīr du canton de Pērōz-Šābuhr, ou en l'y joignant. Mais aucune source secondaire ne parle d'un tel évènement.

Une autre localisation pour le Pērōz-Šābuhr-Pātin de notre cachet peut être avancée en tenant ce mot «Pātin(?)» comme un moyen de le distinguer du Pērōz-Šābuhr sur l'Euphrate; mais ceci n'est que pure conjecture et le sens même du mot n'est pas clair[140]. En effet un autre Pērōz-Šābuhr situé au nord du Nōd-Ardaxšīragān a laissé des traces dans les sources arabes.

Le nom du canton Vara-rōd ne nous aide pas vraiment: une rivière au nom de Vala ou Vara n'est pas connue et pourrait se situer aussi bien dans l'un ou l'autre territoire que nous avons proposé pour localiser Pērōz-Šābuhr-Pātin(?).

35. Ray

Attestations

On trouve dans cette province un *driyōšān jādag-gōv ud dādvar*[141] et aussi un fonctionnaire, jusqu'à présent unique, le *nēvbār*[142].

Nous y connaissons au moins dix sièges de *maguh*: Bānān, Hunāg-Pērōz, Hunān, Kōhak, Kēk-ānzān, Kar, Pārā-kōf, Pakor...(?), Parāg, Cušt, Sēvān[143].

Identification

La ville de Ray est évidemment bien connue, mais non l'étendue de sa province, les sièges de *maguh* sont très nombreux et l'on aurait pu espérer que l'identification d'au moins quelques-uns de ces cantons aurait pu aider à mieux connaître l'étendue de la province de Ray. Malheureusement l'on ne peut les identifier, et il n'est pas sûr que leur grand nombre ne soit pas dû au hasard des trouvailles et ne signifie pas vraiment que cette province était très étendue[144].

36. Rēv-Ardaxšīr

Attestation

Cette province est nommée avec celles d'Ērān-xvarrah-Šābuhr, de Vahman-Ardaxšīr et de Tarm pour l'administration d'un *āmārgar*[145].

Identification

Il existe apparemment plusieurs villes qui portent le nom de Rēv-Ardaxšīr: la plus célèbre est le Rēv-Ardaxšīr situé sur la frontière du Hūzestān et du Fārs, mais un autre Rēv-Ardaxšīr beaucoup plus modeste est situé sur la côte du Fārs dans les environs de Bušir[146], et il semblerait qu'un troisième Rēv-Ardaxšīr aurait existé en Mésène[147].

Nous devons chercher à localiser notre Rēv-Ardaxšīr en fonction des autres provinces que contient ce cachet; malheureusement un autre nom

---

[138] B273.

[139] Frye, *Sumer*, pp. 239-240.

[140] Le mot est si mal conservé qu'on ne peut avancer une lecture satisfaisante. R. N. Frye proposait d'y voir une forme de «pāyīn», bas.

[141] B43, B44, B319, B332, B336.

[142] B45, B324, B326, B359.

[143] B46-B73, B144-B152, B203, B213, B214, B218, B230, B234, B261, B264, B276, B303-B305, B314-B316, B320, B322, B323, B327, B330, B341-B344, B346-B349, B357, B358, B368, B372.

[144] Beaucoup de fouilles clandestines s'effectuaient dans la région environnante de la ville de Ray, proche de Téhéran où l'on arrivait à écouler les objets.

[145] B16, B19.

[146] On trouvera une étude sur ce Rēv-Ardaxšīr chez D. Whitehouse & A. Williamson, «Sassanian Maritime Trade», *Journal of Persian Studies*, XI (1973), pp. 29-49.

[147] Seul le père Fiey en parle, *Communautés*, II, pp. 179-180 et pense que ce nom de lieu est le résultat d'une confusion entre Rām-Ardaxšīr et Rēv-Ardaxšīr.

de province, celui de Tarm, n'est pas identifié non plus.

Les deux autres toponymes, Ērān-xvarrah-Šābuhr et Vahman-Ardaxšīr, sont connus et la glyptique montre clairement que ce sont des provinces contiguës (voir sous **10** et 43).

Le Rēv-Ardaxšīr près de Bušir semble bien trop éloigné pour avoir une frontière commune avec Vahman-Ardaxšīr qui peut être considéré comme la province sur l'estuaire du Šaṭṭ al-Arab. Le Rēv-Ardaxšīr en Mésène aurait convenu à notre cachet, mais nous ne sommes pas convaincue de l'existence de ce Rēv-Ardaxšīr[148]. Reste le Rēv-Ardaxšīr mentionné dans les sources chrétiennes comme le siège du métropolite du Fārs et qui aurait été situé à cheval sur le Hūzestān et le Fārs, entre Veh-az-Amid-Kavād et Mahrubān[149].

Il n'est pas possible d'établir d'après la glyptique si les provinces de Rēv-Ardaxšīr et de Vahman-Ardaxšīr étaient limitrophes, ou si la province de Tarm s'intercalait entre elles.

De toute façon, le Rēv-Ardaxšīr de notre cachet est une province à part entière et pas une partie de celle de Bīšābuhr ou de Veh-az-Amid-Kavād[150].

37. Rōyān

Attestation

Cette province possédait un siège de *maguh* à Nēmar/Nētar(?)[151].

Identification

Le nom de Rōyān ou Rūdān est très commun dans la toponymie iranienne, et l'identification de notre province n'est pas assurée. On connaît à l'époque islamique un district de Rudhān qui formait une partie du kurah de Staxr[152]. Cette région est située à la frontière du Kermān, au sud-est de Yazd et à l'est-nord-est de Staxr.

Il est évidemment possible aussi que notre Rōyān soit la province proche de la Mer Caspienne, mais nous avons réservé cette identification pour une autre province sassanide, celle de Rōyān et Zalēxān (voir sous **38.** Rōyān et Zalēxān).

Nous identifions donc le Rōyān de notre bulle tout à fait conjecturalement à cette région située entre le Fārs proprement dit et le Kermān. Nous n'avons pas réussi à identifier le siège du *maguh* et ce toponyme ne nous apporte donc aucun renseignement supplémentaire.

On peut remarquer que la graphie pehlevie *lwd'n* et la graphie en arabe al-Rudān sont très proches[153]. Il est possible que la prononciation à la fin de l'époque sassanide était Rōdān et non Rōyān.

38. Rōyān et Zalēxān

Attestations

Les noms de Rōyān et Zalēxān sont associés sur une bulle de *šahrab*[154] ainsi que sur une bulle de *maguh* dont le siège était à Rōdvār/Rōdbār[155].

Identification

Le nom de Rōyān, mentionné seul (ci-dessus 37) et celui nommé avec Zalēxān, désignent-ils la même région? Si oui, il faudrait en déduire que les deux bulles ne dateraient pas de la même période et envisager qu'entre temps est intervenue une réorganisation administrative laquelle a associé la région de Zalēxān à Rōyān ou l'en a séparé. Sinon, il faut considérer qu'il existait une province qui s'appelait Rōyān et une autre, différente, qui était composée de Rōyān et Zalēxān. C'est cette dernière possibilité que nous avons choisie: étant donné qu'aucun signe n'indique que ces bulles soient d'époques différentes, nous avons distingué d'une part la province de Rōyān, d'autre part celle de Rōyān et Zalēxān. Reste à identifier cette dernière.

Nous connaissons le nom d'un des cantons de Rōyān et Zalēxān qui s'appelle Rōdbār ou Rōdvār. Ce nom est évidemment trop commun dans la toponymie iranienne pour nous être d'un grand secours; il peut pourtant apporter une preuve supplémentaire en faveur de l'identification que nous allons proposer.

Dans les sources postérieures à l'époque sassanide,

[148] Il existe en effet beaucoup de confusion entre les divers noms honorifiques, mais les mots Rām et Rēv ne sont pas faciles à confondre.

[149] Voir par exemple Schwarz, p. 120.

[150] Comme le pense M. Fiey, *Communautés*, II, p. 180.

[151] B251.

[152] Le Strange, pp. 248-249.

[153] Schwarz, pp. 20-21.

[154] B266.

[155] Z14.

le nom de Rūyān est souvent utilisé pour désigner une région du Ṭabaristān, bien que les sources ne soient pas très précises à propos de sa localisation exacte; elles en parlent comme d'un grand «district» dans les montagnes à l'ouest du Ṭabaristān, ou comme un district «montagneux» du Ṭabaristān, par opposition à Āmūl qui était la province de la plaine du Ṭabaristān[156].

Le Rōyān sassanide pourrait donc être rapproché du Rūyān des temps islamiques, mais il faudrait trouver dans les environs une «région» qui représente le Zalēxān sassanide. Sebeos énumère plusieurs régions proches de la Mer Caspienne: Āmūl, Rōyān, Ṭabaristān et Zrēčan (Seb. 59)[157], ce qui met en rapport les deux toponymes — Rōyān et Zrēčan — avec ceux qui composent le nom de notre province sassanide: Rōyān et Zalēxān. On pourrait alors rapprocher Zalēxān (Zrēčān) du Ṭālikān des auteurs arabes; le Ṭālikān était un des districts de la chaine montagneuse qui sépare le Dēlān et le Ṭabaristān du reste de l'Īrān[158]. Zalēxān peut donc représenter la prolongation occidentale de la région de Rōyān. On trouve aussi le nom de Rōdbār dans ces mêmes contrées géographiques[159]. Nous ne savons évidemment pas s'il s'agit de la même région ou de la même ville que celle mentionnée sur notre bulle, mais il faut remarquer que quelque confusion à propos de la localisation de cette ville existe dans les sources arabes.

Un Rudbār est nommé comme capitale du Dailām (= Dēlān?, voir sous 7), région qui était située au nord et à l'est du Ṭālikān et Ṭārum, mais il est dit que sa situation exacte n'est pas connue[160].

39. Staxr

Attestations

Un *driyōšān jādaggōv ud dādvar*[161] avait autorité sur cette province de Staxr qui était souvent réunie avec d'autres provinces tantôt avec Dārābger(d), tantôt avec Bīšābuhr et Veh-az-Amid Kavād[162]. Un seul siège de *maguh* y est attesté à Marap(?)[163].

Identification

La ville de Staxr — Iṣṭakhr à l'époque islamique — était un centre administratif et religieux depuis le temps des Achéménides, mais l'étendue de la province sassanide de Staxr est plus difficile à préciser. La glyptique confirme que la province de Staxr avait une frontière en commun d'une part avec celle de Dārābgerd, d'autre part avec celle de Bīšābuhr ou celle de Veh-az-Amid-Kavād ou avec les deux.

40. Syārazūr

Attestations

Un cachet de *šahrab* atteste l'existence de cette province[164].

Le nom de Syārazūr se trouve aussi dans l'inscription de Narseh à Paikuli, où il figure dans une énumération de toponymes avec le nom de Garmēgan[165].

Identification

On retrouve le même nom dans le *Kārnāmag-ī Ardaxšīr*, dans un contexte qui permet éventuellement de le considérer comme une province de l'empire qu'Ardaxšīr Ier essaie de reconquérir. Par sa place dans NPi on peut suggérer que le Syārazūr avait une frontière commune avec Garmēgan dont la localisation est assez bien établie. Nous ne retrouvons pas le nom de Syārazūr chez les auteurs arabes, mais grâce aux recherches de P. Schwarz nous savons que Šahrzūr est appelé dans certaines sources syriaques Sīrzūr, nom qui viendrait de Siarsura ou Siazur[166]. L'identification de Syārazūr avec Šahrzūr semble probable mais le seul point qui reste à expliquer est pourquoi le nom original en pehlevi, Syā-razūr, «la forêt noire», serait devenu en arabe Šahr(a)zūr mot qui peut se décomposer en Šahr-razūr et signifierait alors «la province de la forêt» (et non en Šahr-zūr[167]

[156] Schwarz, pp. 373-374.

[157] Voir la discussion chez Markwart, Ērānšahr, p. 125.

[158] Dans les sources arabes le Ṭālikān est tantôt relié au Jibāl, tantôt à certaines régions du Ṭabaristān: Le Strange, p. 172, 291, 225.

[159] Le Strange, p. 220.

[160] *Ibid.*, pp. 172-3.

[161] B87, B158, B159, B161, B171.

[162] Z3, B232.

[163] B89.

[164] B74.

[165] Humbach et Skjærvø, Paikuli, p. 42 17/15: «... *W gōmykn W syd'[lc]wly* ...», «... et Garmēgan et Syārazūr ...».

[166] Schwarz, p. 694, note 3.

[167] *Ibid.*, p. 697. Il note aussi que certaines sources arabes mentionnent que c'est Kavād Ier qui aurait fondé la ville.

où Zūr représenterait un nom propre). Il est difficile de comprendre comment le mot *syd*ʾ *(syā)* serait devenu *štr*. Ni le pehlevi ni l'arabe ne semblent avoir une graphie qui puisse être source de confusion. Aussi pourrait-on proposer que le changement de nom a pu intervenir quand les Arabes arrivèrent dans cette région; ils auraient mal compris le début du nom et l'auraient pris pour un mot persan qu'ils connaissaient déjà, celui de *šahr*.

41. Šahr-Rām-Pērōz

Attestations

Cette province est attestée dans le cadre d'un siège de *maguh* à Barestān(?)[168]; elle est aussi mentionnée en même temps que Kōmiš et Gurgān sous l'autorité d'un *āmārgar*[169]. On trouve encore le toponyme sur un troisième cachet mais où l'on ne peut malheureusement plus lire le nom de l'administration[170].

Identification

Nous avons discuté ailleurs l'identification et la localisation de la province de Šahr-Rām-Pērōz et nous n'y reviendrons pas ici[171]. Ce serait la province à l'est-nord-est de Gurgān qui forme la frontière de l'empire sassanide avec le territoire connu sous le nom de Dahestān où des tribus nomadisaient à l'époque sassanide. Le centre administratif de la province Šahr-Rām-Pērōz était l'ancienne Nisā.

42. Tarm(?)

Attestation

On trouve ce nom sur un cachet d'*āmārgar* qui réunit sous son contrôle plusieurs provinces: Ērān-xvarrah-Šābuhr, Vahman-Ardaxšīr et Rēv-Ardaxšīr[172]. Nous l'avons interprété comme un toponyme, mais il pourrait aussi s'agir d'une épithète qui suit le nom de Rēv-Ardaxšīr[173].

Identification

S'il s'agit d'une province, il faudra la chercher à proximité d'une des trois provinces avec lesquelles elle est nommée, mais aucune source ne semble mentionner le nom de Tarm dans ces contrées[174]. Tout-à-fait conjecturalement nous la localiserions soit entre les provinces de Vahman-Ardaxšīr et de Rēv-Ardaxšīr (voir sous les rubriques **43** et **36**), soit à l'est de Rēv-Ardaxšīr.

Si les trois lettres -tlm- formant le nom appartenaient au toponyme précédent, Rēv-Ardaxšīr-tarm(?), il nous serait également impossible d'en proposer une identification mais on pourrait suggérer qu'elles permettaient de distinguer ce Rēv-Ardaxšīr d'un autre Rēv-Ardaxšīr.

43. Vahman-Ardaxšīr

Attestations

Tous les cachets administratifs contenant le nom de Vahman-Ardaxšīr ont été émis par l'administration d'un *āmārgar*[175].

On y trouve toujours le nom de Vahman-Ardaxšīr associé avec au moins une autre province: une fois avec Ērān-xvarrah-Šābuhr, une autre fois avec Ērān-xvarrah-Šābuhr, Rēv-Ardaxšīr et Tarm.

Identification

Le nom de Vahman-Ardaxšīr, souvent déformé à l'époque arabe mais toujours reconnaissable, désigne la province dont le centre était Forāt (Perāt de Maisān dans les sources syriaques). J. Hansman a situé d'une façon très précise la ville de Forāt, à l'est du Šatt al-Arab, à une vingtaine de kilomètre au sud du tell qui représentait la capitale sassanide de Mēšūn[176], la glyptique atteste que Vahman-Ardaxšīr et Ērān-xvarrah-Šābuhr avaient une frontière commune située probablement au nord-est de Vahman-Ardaxšīr.

---

[168] B238.
[169] B275.
[170] B356.
[171] Gyselen, *Persica*.
[172] B16, B19.
[173] Nous avons exclu l'interprétation de Ph. Gignoux qui y avait vu le début du nom d'une nouvelle administration: *tlmym*[*ʾly?*]. Un nouvel examen indique qu'il s'agit en fait de deux mots *tlm* et *ʾmʾlkl (= āmārgar)*, ce dernier mot étant écrit en très petits et le premier en très grands caractères.
[174] La plus grande des deux îles de Bahrein, dont la capitale est Menamah, aurait porté le nom de Tarm: Nau, *L'expansion*, p. 212. Mais cette localisation semble très éloignée des trois autres provinces pour avoir été réunie avec elles sous un même *āmārgar*.
[175] B12, B16, B19.
[176] Voir J. Hansman, *Iranica Antiqua*, VII (1967), en particulier pp. 46-53 et fig. 2.

On peut supposer que Vahman-Ardaxšīr confinait au nord-ouest à la province de Mēšūn et à l'est-nord-est à celle d'Ērān-xvarrah-Šābuhr.

Il reste à établir sa situation géographique par rapport aux provinces de Rēv-Ardaxšīr et de Tarm. Il n'y a aucun témoignage de la présence d'une ville importante sur l'estuaire du Karūn qui se serait appelé Tarm; bien qu'il reste possible que Tarm soit à placer à cet endroit, on peut envisager que c'est la province de Vahman-Ardaxšīr qui englobait tout l'estuaire du Kārūn et confinait ainsi directement à la province de Rēv-Ardaxšīr.

44. Vālaxšfarr

Attestation

On trouve une administration du *driyōšān jādaggōv ud dādvar* pour la province de Vālaxšfarr[177].

Identification

C'est surtout les formes très différentes sous lesquelles ce nom apparaît dans les sources qui ont empêché de reconnaître le nom de Vālaxšfarr[178]. Quelques études ont été consacrées à Vālaxšfarr[179], mais la plupart des auteurs semblent identifier Vālaxšfarr à Hulvān, ce qui n'est pas vraiment prouvé. La glyptique administrative ne nous apporte pas vraiment une preuve pour l'équivalence ou non de ces deux noms mais elle permet de poser clairement le problème en affirmant que Vālaxšfarr est une province vers la fin de l'époque sassanide et que nous n'avons jusqu'ici pas de trace d'une province de Hulvān, sauf si cette dernière portait alors le nom d'Ērān-āsān-kar-Kavād. À en juger d'après les sources secondaires, la ville de Hulvān devait son importance à des faveurs de la part de Kavād Ier et il serait donc normal que celui-ci l'eut rebaptisé avec un nom dans lequel le sien apparaît.

Si c'était le cas, nous serions certains que deux provinces distinctes — Vālaxšfarr et Ērān-āsān-kar-Kavād — existaient à l'époque sassanide tardive.

45. Veh-Andiyōk-Šābuhr

Attestations

Cette province possède, dans sa capitale même un siège de *maguh*[180], elle est en outre associée aux provinces d'Ērān-xvarrah-Šābuhr, de Mihragan-Kadag et peut-être d'une troisième dont on n'a pas pu déchiffrer le nom; le nom de l'administration qui aurait contrôlé ces trois (ou quatre) provinces n'est également pas très assuré, mais il pourrait s'agir d'un *framādār*[181].

Déjà au IIIe siècle cette province était administrée par un *šahrab* (ŠKZ).

Identification

Bien que le nom de Veh-Andiyōk-Šābuhr nous ait été transmis par les sources arabes sous des graphies différentes et parfois un peu bizarres[182], nous en connaissons maintenant la graphie officielle grâce à la glyptique et au ŠKZ. La ville de Veh-Andiyōk-Šābuhr a été fondée par Šābuhr Ier qui y a installé des déportés [illegible] après sa conquête d'Antioche, et cette ville a joué un rôle très important dans la transmission de [illegible] occidentale. Ses ruines [illegible] près de Šāhābād à une dizaine de [illegible] Dezful.

[illegible] ce que nous apprend la glyptique [illegible] que la province de Veh-Andiyōk-Šābuhr avait une frontière en commun avec la province d'Ērān-xvarrah-Šābuhr, et peut-être aussi avec la province de Mihragan-Kadag.

46. Veh-Ardaxšīr

Attestations

Un *driyōšān jādaggōv ud dādvar*[183] est connu pour cette province qui comporte aussi plusieurs sièges de *maguh*[184]: dans la ville même de Veh-Ardaxšīr, à Nahr-Malk ī Vālaxš-bād[185], et à Pērōz-Šābuhr.

---

[177] B75, B338.
[178] Le nom exact de cette ville n'avait souvent pas été reconnu dans les sources: voir par exemple chez Schwarz, p. 677: Balāšazz. C'est le Beth Lāšpār ou le Balašfarr des sources chrétiennes.
[179] Par exemple M.-L. Chaumont, «Études d'histoire parthe IV», *Syria* 1979, pp. 153-154.
[180] B76, B77.
[181] Z20.
[182] Par exemple Hamza et Tabarī donnent des graphies très curieuses qui équivalent à Veh-az-Andiyōk-Šābuhr «meilleur qu'Antioche, Šābuhr (a fait)». Le nom s'est altéré et la province et sa capitale sont connues par des formes Gundaišābur ou Wandišābur.
[183] B110.
[184] Z4, Z5, B262.
[185] A. Marciq a consacré une étude à ce canton: «Vologésias, l'Emporium de Ctésiphon», *Classica et Orientalia*, pp. 113-125.

Identification

Veh-Ardaxšīr est le nom qu'Ardaxšīr Ier a donné à l'ancienne capitale de Séleucie, nom qui a été souvent déformé à l'époque islamique où on le retrouve sous la forme de Bahurasīr. La localisation de la ville de Veh-Ardaxšīr sur la rive occidentale du Tigre est évidemment bien connue; en revanche celle de la province du même nom semble quelque peu confuse dans les sources postérieures. Mais nous ne discuterons pas ici des contradictions qui existent dans ces sources. Par contre la glyptique administrative permet de localiser assez bien cette province: elle semble s'étendre entre l'Euphrate et le Tigre et comprend au sud le canal qui relie l'Euphrate et le Tigre, le Nahr-i Malk, et elle incluait au nord Pērōz-Šābuhr, c'est-à-dire Anbār, site bien connu situé sur l'Euphrate.

47. Veh-az-Amid-Kavād

Attestation

Cette province est nommée avec celles de Bīšābuhr et de Staxr avec lesquelles elle se trouve sous le contrôle d'un *āmārgar*[186].

Identification

Nous ne reprendrons pas ici la discussion sur l'identification et la localisation de cette province dont la capitale était la ville d'Arraǰān[187]. La glyptique atteste que cette province confinait à celles de Staxr et de Bīšābuhr.

48. Veh-Kavād

Attestations

Un *šahrab* est attesté pour Veh-Kavād[188] et au moins trois sièges de *maguh* y sont connus[189]: l'un à Bābīl, un autre à Halvān-mayānag(?)[190], et un troisième à Frōht-ī-frōdar.

Identification

Le rapprochement entre la province sassanide de Veh-Kavād et le Bih-Kobādh de l'ère islamique s'impose, mais notre documentation sigillographique permet de situer assez précisément le Veh-Kavād sassanide. En effet deux sièges de *maguh* peuvent être localisés: Bābīl est sans conteste l'ancienne Babylone, et Frōht-ī-frōdar semble correspondre au «al-Fallūjah inférieur»[191]. Ce dernier formait avec le «al-Fallūjah supérieur» la région comprise entre le bras occidental de l'Euphrate qui coule vers Kūfa, et le bras oriental (souvent appelé Nahr Sūrā dans les sources arabes)[192]. Babylone était située sur la rive orientale de ce Nahr Sūrā. Si le troisième siège de *maguh* appartient bien à la province de Veh-Kavād[193] et si le mot final signifie bien «moyen», on peut penser qu'il s'agit d'un canton situé sur le cours moyen d'un canal du nom de Halvān, dont nous n'avons malheureusement aucune autre trace[194].

49. Zarang

Attestation

Cette province est uniquement connue dans le contexte d'un siège de *maguh* qui se trouve à Zarang-šahrestān, c'est-à-dire la ville de Zarang[195].

Identification

La localisation de la ville de Zarang dans le Sakastān est bien connue: sur un bras du Helmand avant que ce dernier ne se jette dans le lac Zarah[196].

b. Toponymes dont la transcription n'est pas assurée

Un certain nombre de toponymes posent un problème quant à leur transcription. Les raisons en sont diverses: 1) impossibilité de translittérer le toponyme

186 Z3.
187 Voir à ce propos: R. Curiel et R. Gyselen, *Une collection de monnaies arabo-sassanides*, Cahiers de Studia Iranica, n° 2, Paris 1984, pp. 24-25.
188 B240.
189 Z15, B244, B246.
190 *Mayānag* aurait dû être écrit *mdy'nk'* et non *myd'nk'* si c'était vraiment le mot qui signifie «milieu, moyen».
191 L'ancien nom Palacotta se retrouve dans *plwht*.
192 Le Strange, p. 74.
193 R. N. Frye semble indiquer qu'il y avait sur la bulle d'autres lettres encore que le seul nom de Veh-Kavād (*Sumer*, p. 239), mais il dit plus loin qu'il s'agit de Veh-Kavād (p. 240). La photo ne permet pas d'adopter pour l'une ou l'autre possibilité.
194 Frye, *loc.cit.*, pense plutôt au quartier «moyen» d'une ville.
195 B78.
196 Par exemple: le Strange, p. 335 sq.

en entier à cause du mauvais état de conservation de l'objet, 2) difficulté pour passer d'une translittération qui semble assurée à une transcription.

50. *'lc...*

Attestation

On trouve l'abréviation *'lc* au centre d'un cachet sur le pourtour duquel on ne peut plus assurer, d'après nous, la lecture du toponyme ni celle du nom de l'administration[197].

51. *'p'wlty* = **Abāvard**(?)

Attestation

R. N. Frye mentionne l'existence de plusieurs bulles de *maguh* qui proviennent d'Ak-Tepe et qui portent le nom de la province de *'p'wlty*[198].

Identification

Il s'agit probablement comme le pense R. N. Frye de la province d'Abīvard[199], province située à l'est de Nisā (= province sassanide de Šahr-Rām-Pērōz) et dernière étape avant d'entrer dans le désert qui précède la région de Marv[200].

52. *(d)nbwnd(?)... mnb(y)* = **Dunbāvand**(?)

Attestations

Un siège de *maguh* à *hwby* est situé dans une province dont le nom a été lu Dunbāvand(?)[201]. Un mot dans ŠKZ, *dwnb'wncy*, avait déjà été interprété comme le nom de Dunbāvand[202].

Identification

S'il s'agit vraiment de Dunbāvand, on apprend par les auteurs arabes qu'elle est une province indépendante à l'époque sassanide, mais qu'à l'époque islamique Dunbāvand et Ray sont réunis[203]. On peut donc en déduire que si Dunbāvand était bien une province sassanide, celle-ci avait une frontière en commun avec Ray. Mais il faut répéter qu'il n'est pas certain que notre cachet contient vraiment ce nom de Dunbāvand.

53. *whwwnd....hly* = **Vehōvand.....**

Attestation

On trouve ce toponyme sur un cachet de *driyōšān jādaggōv ud dādvar*[204].

Identification

Le fait que cette bulle ait été trouvée à Taxt i Suleiman devrait inciter à chercher cette province dans cette région de l'Īrān. La succession de deux -w- est inhabituelle et on pourrait penser à lire *wh W wnd... hly*, mais un tel nom reste tout aussi inconnu.

54. *l'* = **Rā?**

Attestation

Nous trouvons ce nom sur un cachet de *maguh*[205]. Il nous semble qu'il faut bien lire *l'* et non *z'*.

Identification

Aucune source ne semble mentionner un toponyme qu'on pourrait rapprocher d'une province de Rā(?).

55. *p hlc px...*

Attestation

Il s'agit de l'abréviation d'un toponyme écrit au centre, et dont le nom complet doit figurer sur le pourtour suivi du nom de l'administration concernée. Mais le cachet est trop mal conservé pour nous renseigner à ce propos[206].

197 R. Göbl, *TS*, Tafel 55, le classe comme cachet de *šahrab* de la circonscription *'lc'n*. Voir Corpus B157.
198 B255.
199 Voir aussi Lukonin, *CHI*, p. 742.
200 Le Strange, pp. 394-395.
201 B236.
202 Gignoux, *Glossaire*, p. 22. Egalement dans NPi: Humbach et Skjærvø, p. 93.
203 Schwarz, p. 785.
204 B107.
205 B250.
206 B353.

56. *(š)trp[ʾt]...š?*

Attestation

On trouve ce toponyme sur un cachet de *driyōšān jādaggōv ud dādvar*[207].

Identification

Si la transcription que nous en proposons, Šahr-bād-..., est exacte, il est étonnant que les sources secondaires ne semblent pas avoir retenu le nom si iranien de cette province.

57. ....*(znbšʾh?)*

Attestation

Ces lettres se trouvent à la suite de trois autres toponymes: Veh-Andiyōk-Šābuhr, Ērān-xvarrah-Šābuhr et Mihragan-Kadag sur un cachet qui appartenait peut-être à l'administration d'un *framādār*[208]. Ces lettres pourraient représenter le nom d'une quatrième province.

Identification

S'il s'agit d'une quatrième province il faudrait la chercher dans les environs de Mihragan-Kadag, Ērān-xvarrah-Šābuhr ou Veh-Andiyōk-Šābuhr, qui elles, sont bien connues (voir sous **30**, **10** et **43**).

B. Régions

---

1. Fārs

Attestations

Une administration de l'*āmārgar* exerce à un certain moment son autorité sur le Fārs[209]. Le Fārs est nommé aussi comme région de l'Empire dans les inscriptions du IIIe siècle.

Identification

La région du Fārs est évidemment bien connue mais nous ne savons pas exactement quelle en était l'étendue et quelles provinces en faisaient partie à l'époque sassanide tardive.

2. Kermān

Attestation

Nous avons une attestation d'un *āmārgar* pour le Kermān[210].

Identification

Comme l'*āmārgar* réunit souvent plusieurs provinces sous son autorité nous pouvons penser que la désignation «Kermān» est le nom d'ensemble pour plusieurs provinces, dont l'une serait le Garm-Kermān, pour laquelle un *šahrab* est attesté, et dont dépend un siège de *maguh* (voir sous A. 15). Faut-il penser que le Kermān ne comprenait que les provinces du Garm-Kermān et du Sard-Kermān (ce dernier nom n'est pas attesté dans la glyptique mais d'autres sources en parlent), ou bien le Kermān comprenait-il bien plus que ces deux provinces[211]?

C. Régions ou *Šahr*

---

1. *plʾnhlyl* = Far-?

Attestation

On trouve cette circonscription sur un cachet d'*āmārgar*[212].

Identification

Bien que ce nom soit ci clairement écrit nous n'avons pas réussi à en proposer une transcription plausible (Farānharīr?) et encore moins une identification[213].

---

207 B340.

208 Z20.

209 B92.

210 223, B224.

211 Les frontières exactes du Kermān sont difficiles à fixer, les affirmations des auteurs arabes et persans ne concordant pas (voir Schwarz, pp. 211-212).

212 B217.

213 Existerait-il un rapport avec le «prhror» dans la région de l'Ādurbādagān (voir Fiey, *Communautés*, VII, p. 399)?

2. Harēy

Attestation

Nous trouvons ce toponyme sur un cachet d'*āmārgar*[214].

Identification

Le toponyme de notre cachet est écrit sur ce cachet de la même façon que sur certaines monnaies de Yazdgerd Ier. Le nom de l'atelier monétaire *hlydy* a toujours été identifié à la ville de Herāt évidemment bien connu. Le nom de Herāt est aussi mentionné dans ŠKZ mais ne nous est pas parvenu sous sa forme pehlevie. Nous ne savons donc pas si ce nom était écrit *hlydy*. En outre l'inscription de Narseh à Paikuli mentionne le mot *hlwʾnyk* qui est interprété comme un ethnique signifiant «de Harēw»[215]. Si ce nom qu'on trouve tout aussi bien dans le monnayage que dans la glyptique, est celui de Herāt on aura la preuve que cette ville portait à l'époque sassanide, tout comme le fleuve sur lequel elle est située, le nom de Harēy/Harī, et non le nom archaïsant de Harēw. Comme le cachet de Harēy est celui d'un āmārgar, nous ne pouvons pas déterminer le statut de cette circonscription, c'est-à-dire s'il s'agit d'une province ou d'une région constituée de plusieurs provinces.

3. Hūzestan

Attestations

Nous trouvons ce nom sur un cachet d'*āmārgar*, probablement associé à un second toponyme trop mal conservé pour qu'on puisse en suggérer une lecture[216]. Il peut aussi s'agir d'un mot composé avec le nom de Hūzestan du type «Hūzestan-...».

Au IIIe siècle le Hūzestan est connu comme région de l'Empire dans ŠKZ.

Identification

Si le nom de Hūzestan sur notre cachet représente une province, il doit représenter une sousdivision de la région du IIIe siècle. Tout à fait conjecturalement on pourra le rapprocher de Hūzestan-vacar, qui représente la ville des artisans de l'actuelle ville d'Ahwāz, tandis qu'Ohrmazd-Ardaxšīr, fondation royale, en constituait le quartier administratif.

Un argument qui peut contribuer à penser qu'il s'agit du nom d'une province et non d'une région est la présence d'un deuxième toponyme sur ce cachet. En effet, on connaît de nombreux cachets d'*āmārgar* sur lesquels sont notées deux provinces, mais jusqu'à maintenant on n'a jamais vu d'*āmārgar* réunir deux régions sous leur autorité, bien qu'aucun argument d'ordre pratique ne semble exclure cette possibilité.

4. Sind

Attestation

Un *āmārgar* a eu le Sind sous son autorité[217].

Identification

Sa situation géographique à l'est du Baluchistan est évidemment largement attestée, mais nous ne savons pas si à l'époque sassanide tardive ce territoire représentait une simple province ou réunissait plusieurs provinces.

5. Spahān

Attestations

Ce toponyme est associé à deux administrations différentes et est écrit de deux façons différentes: Spāhan pour un *āmārgar* dont le titre est mal écrit (*ʾymʾlkly*), et Spahān pour un *vāspuhragān framādār*[218]. On trouve encore Spāhan pour une administration indéterminée[219]. Ce nom apparaît aussi dans l'inscription de Kirdīr à Sar Mašhad sous la forme Spahān.

Identification

Ce toponyme bien connu est associé sur la glyptique avec deux administrations différentes dont les circonscriptions ne sont pas nécessairement celles qui correspondent à une province. Le fait que ce nom de Spahān est deux fois associé à une administration dont le nom comporte le terme «vāspuhragān»

---

214 B358.

215 Humbach et Skjærvø, *Paikuli*, p. 95.

216 B271, B310, B311.

217 B237.

218 Z8 et Z2.

219 B 360.

pourrait indiquer qu'elle avait un statut particulier dans l'organisation de l'Empire[220], ce qui est pourtant contredit par la présence d'un cachet d'*āmārgar*. Il est bien probable que Spahān était une province de l'Empire.

6. Šahr-ī-Mēy

Attestation

Nous trouvons ce toponyme associé à l'administration d'un *āmārgar*[221].

Identification

Ce nom nous est totalement inconnu, mais la composition du nom avec le mot *šahr*, peut faire penser qu'il s'agit d'une province.

7. *w(s)... wnb(t)*

Attestation

On trouve ce toponyme sur un cachet d'*āmārgar* associé au nom du Hūzestān[222].

Identification

Le mauvais état de l'inscription ne nous permet pas de la lire et encore moins d'en proposer une identification (voir aussi sous **C. 3** Hūzestan).

D. Ōstān

1. Gēlān-Xvāst-Abarvēz-Husrō

Attestation

Cette circonscription est à un certain moment sous l'autorité d'un *ōstāndār*[223].

Identification

Il s'agit probablement d'une région faisant partie du Gēlān, si ce n'est le Gēlān lui-même au nom duquel on a ajouté Xvāst-Abarvēz-Husrō en l'honneur de Husrō II. Mais ni ce nom, ni l'attestation que Husrō II aurait procédé à des fondations dans cette région ne nous sont connus. Si l'on suit l'hypothèse qu'on ne trouve des administrations d'*ōstāndār* que dans des régions limitrophes de l'Empire, il est possible que cette région ait constitué l'extrême nord du Gēlān, là où les souverains sassanides procédaient régulièrement à l'établissement de forteresses pour protéger leur frontière caucasienne.

2. *wlnc'n* = Virōzan (?)

Attestation

Ce toponyme est attesté sur un cachet d'*ōstāndār*[224].

Identification

La ressemblance avec le mot *wlwc'n*, nom de la Géorgie, attesté dans ŠKZ nous incite à penser que le toponyme sur notre cachet désigne également le Virōzān. Un argument en faveur de cette identification est la présence sur la bulle d'empreintes avec une iconographie chrétienne, ce qui est unique dans toute la glyptique administrative. Par contre, l'écriture lapidaire de ce cachet indique clairement un *-n-* et non un *-w-*, et il faudrait donc concevoir que le graveur s'est trompé en gravant le toponyme, ce qui s'explique si l'on considère que le modèle était écrit en écriture cursive dans laquelle *-n-* et le *-w-* sont identiques.

Si l'on accepte donc une faute de graveur cette identification avec le Virōzān devient parfaitement plausible; en effet, nous savons que cette région avait renoncé pour des raisons d'ordre politique à son indépendance en faveur d'un rattachement sassanide: on peut supposer que ce rattachement en faisait une région-frontière, ce qui expliquerait la présence d'un *ōstāndār*.

[220] Voir au Chapitre III.8. Dans la glyptique Spahān est nommé comme circonscription d'un *vāspuhragān framādār* et une source arménienne parle d'un *vāspuhragān āmārgar* qui aurait exercé à (I)spahān.

[221] B27, B337.

[222] B271, B310, B311.

[223] Z9.

[224] B153.

E. *Šahr* ou Cantons?

1. Huniyāg-Pērōz

Attestation

Ce toponyme est uniquement connu dans le contexte d'un siège de *maguh*[225].

Identification

Ce nom de lieu figure seul sur un cachet de telle sorte que nous ne savons pas s'il a le statut d'une province ou non. Il pourrait évidemment s'agir d'un nom de canton, et le nom de la province à laquelle appartenait ce canton n'aurait pas été noté par le graveur[226]. Mais il y a peut-être une autre explication pour ce toponyme unique associé à un *maguh* qui pourrait être d'ordre administratif.

En se fondant sur la ressemblance entre les deux toponymes Huniyāg-Pērōz et Hunāg-Pērōz, Ph. Gignoux a pensé qu'ils représentaient en fait le même lieu, et comme nous savons que Hunāg-Pērōz était un siège de *maguh* faisant partie du Gurgān, Ph. Gignoux a voulu placer notre Huniyāg-Pērōz dans le Gurgān[227]. Mais l'identité entre ces deux toponymes n'est certainement pas absolue et il faudrait attendre d'autres preuves pour considérer que Huniyāg-Pērōz était situé dans le Gurgān. Il est probable qu'il s'agisse d'une fondation du roi Pērōz qui a été particulièrement actif dans des régions orientales et nord-orientales de l'Īrān où il faudrait de préférence chercher cette fondation.

2. *klmlt'n(y)* = Karmardān (?)

Attestation

Ce toponyme figure seul avec le nom de *maguh*[228].

Identification

Nous ne savons pas comment transcrire ce nom de lieu; il pourrait s'agir d'un composé avec *kar-* ou *kerm-*, par exemple Kar-mardān. En l'absence de toute indication de hiérarchie administrative, nous ne savons pas s'il s'agit ou non d'un nom de province. On est donc dans le même cas que pour Huniyāg-Pērōz (voir **E. 1**). En outre, aucune autre source ne semble mentionner ce toponyme.

3. Vēmānōy

Attestation

Nous avons un cachet sur lequel ce toponyme apparaît deux fois: une fois au centre, associé au mot *maguh* et une fois sur le pourtour[229].

Identification

Comme c'est le seul cachet à porter une telle formulation, il peut évidemment s'agir d'une faute de graveur qui a repété le toponyme du centre sur le pourtour où aurait dû figurer le nom de la province. Tout à fait conjecturalement on peut proposer que Vēmānōy est en fait un siège de *maguh* de la province de Mād — district de Vēmānōy (pour l'identification de cette province voir sous **A. 27**).

F. *Šahr* ou circonscription de statut particulier

1. Ādur-ī Gušnasp

Attestations

Ce toponyme est associé à l'administration d'un *framādār*[230]; il figure aussi sous une autre formulation bien particulière et qui jusqu'ici est unique dans la glyptique — «pad kadag ī(?) Ādur-ī Gušnasp» (sur la maison (temple) d'Ādur-ī Gušnasp) — comme circonscription d'un *mogbed*[231].

Identification

Le sanctuaire d'Ādur-Gušnasp est bien connu: il est situé à Taxt-i Suleiman même. La glyptique atteste ainsi clairement que le sanctuaire d'Ādur-ī Gušnasp était administrativement autonome et ne dépendait pas de la province d'Adurbādagān. Il est donc possible qu'on trouvera un jour aussi le nom des deux autres grands sanctuaires — Ādur-Farnbag et Ādur-Burzēn-Mihr — sur des cachets administratifs.

[225] B26, B143, B154, B248, B265, B317, B318, B331.

[226] À la place du nom de la province le nom de l'administration a été gravé dans une mauvaise graphie *(mgwyd)*.

[227] Ph. Gignoux, *J.A.*, 1974.

[228] B79.

[229] B38-B40, B202, B215, B226.

[230] B108.

[231] B111-B135.

Chapitre **IV**

L'organisation administrative des provinces

Après l'examen des noms des administrations provinciales et de leurs circonscriptions, on peut essayer de reconstituer à partir de cette documentation sigillographique l'organisation administrative des provinces à l'époque sassanide tardive.

La géographie administrative de l'Empire sassanide a déjà été traitée dans de nombreuses études mais qui se limitent en général à essayer d'identifier les régions énumérées dans les inscriptions du IIIe siècle; faute de données ces auteurs ne traitent pas des administrations qui s'y exerçaient. Dans ces études on utilise souvent les sources qui existent pour les périodes antérieures à la prise de pouvoir des Sassanides[1]. Ce type d'étude a en quelque sorte coupé la période sassanide en deux moitiés: la première partie, et en particulier le IIIe siècle, est considérée comme un prolongement des périodes antérieures, tandis que la deuxième moitié est associée à la période islamique postérieure. Jusqu'ici en effet, les auteurs qui ont décrit la géographie administrative à l'époque sassanide tardive, utilisant presque exclusivement des sources rédigées en pleine époque islamique, et s'ils se sont servis quelquefois de sources contemporaines sassanides, c'est-à-dire la glyptique administrative ou la numismatique, celles-ci ont très souvent été mal interprétées et n'ont été utilisées que dans le but de prouver la véracité des sources islamiques[2].

La démarche dans ce chapitre est très différente, et une priorité absolue est accordée aux données fournies par la glyptique. Il n'empêche que de très nombreuses autres sources ont été consultées, mais uniquement a titre consultatif et sûrement pas dans le but d'établir à partir de leurs informations une carte administrative de l'Empire sassanide.

Parmi ces autres sources, une place privilégiée revient aux informations fournies par les sources chrétiennes contemporaines de l'époque sassanide, et en particulier le «Synodicon orientale». En partant de l'hypothèse que les sièges des diocèses sont nécessairement installés dans un *šahrestān*, on a déduit qu'il existe un parallélisme dans l'organisation des provinces établies par l'État et celle de l'Église chrétienne. Mais si nos sources sigillographiques sont très partielles, les informations contenues dans les Synodes ne sont pas complètes non plus; en effet un grand nombre d'évêques sont présents à chaque Synode, mais souvent on omet de signaler le nom de son siège épiscopal. En outre, on peut supposer que l'Église chrétienne n'a pas systématiquement installé un évêque dans chaque *šahrestān*, d'autres normes parmi lesquelles on pourrait citer la densité de la population chrétienne dans une région, ont dû jouer un rôle dans l'implantation des diocèses.

En ce qui concerne les sources littéraires souvent de rédaction post-sassanide (en pehlevi, en arménien ou en arabe), elles ont été passées en revue afin d'y trouver l'information qui allait nous permettre de mieux comprendre ce que la glyptique nous communique. Mais ni ces sources, ni leur confrontation systématique avec la glyptique ne font partie de notre discussion. Nous avons trouvé aussi des informations

---

[1] La contribution la plus récente est due à Chr. Brunner, «Géographical and Administrative Divisions: Settlement and Economy», *The Cambridge History of Iran*, 3, Cambridge 1983, pp. 747-777. Nous ne reviendrons pas ici sur l'emploi singulier qu'il fait des termes comme *šahr*, *ōstān*, *kūst*, ni sur la division quadripartie de l'Ērān qu'il prend comme point de départ pour sa discussion.

[2] Un exemple récent en est l'étude de M. Morony, «Continuity and Change in the Administrative Geography of Late Sasanian and Early Islamic al-ʿIrāq», *Iran, Journal of Persian Studies*, 20 (1982), pp. 1-49.

fort utiles dans la littérature secondaire, et en particulier dans le travail magistral de P. Schwarz[3].

* * *

Si l'étude de la géographie administrative du IIIe siècle a toujours connu un franc succès grâce aux inscriptions qui en fournissent les données, nous avons désormais une deuxième période — celle des 150 dernières années du règne sassanide — pour laquelle nous disposons d'une source exacte, non tendancieuse et qui comprend une masse d'informations issues de la glyptique même que l'administration provinciale employait.

On tentera dans ce chapitre d'analyser l'organisation administrative des provinces sous deux angles légèrement distincts: d'abord celui de l'emplacement des provinces dans l'Empire, ensuite celui de l'implantation des administrations qui y sont attestées.

A. Les régions de l'empire et leurs provinces

Le schéma général que nous avons choisi pour proposer cette carte des provinces est celui que fournit la liste des régions de l'Empire dans l'inscription de Šābuhr Ier sur la Ka'ba de Zoroastre, et à partir de laquelle de nombreuses cartes de ces régions ont déjà été proposées dont nous nous sommes d'ailleurs servie dans l'élaboration des nôtres[4].

Il faut considérer les régions nommées dans cette inscription comme de grandes régions naturelles, qui ne correspondent pas nécessairement à des unités administratives. Bien que certaines de ces régions aient été confiées à des «rois» au IIIe siècle, à des *āmārgar* ou *ōstāndār* aux VIe ou VIIe siècles, certaines n'ont sûrement jamais connu un gouvernement régional unique. Il faut par conséquent éviter de penser aux régions de l'Empire de Šābuhr Ier en termes d'administration sauf si l'on en possède la preuve explicite.

Mais une question se pose ici concernant la relation qui a existé entre une «région» selon ŠKZ et un *šahr*. Pouvait-on constituer une circonscription avec plusieurs *šahr* qui appartenaient à des «régions» différentes? Ces circonscriptions étaient alors à cheval sur deux ou trois régions. Ou une circonscription comprenant plusieurs *šahr* s'inscrivait-elle nécessairement à l'intérieur d'une même région? Nous ne sommes pas vraiment arrivés à répondre à cette question et c'est ainsi qu'on retrouvera parfois un même *šahr* attribué à deux régions différentes parce que nous n'avons pas pu décider à laquelle des deux il appartenait vraiment.

Dans ce chapitre, nous avons essayé de placer dans chaque «région» de ŠKZ les *šahr* attestés par la glyptique; celle-ci peut nous fournir deux types de données: 1) l'étendue de la province si les cantons de cette province ont pu être identifiés, 2) la proximité ou la contiguïté de certaines provinces quand plusieurs *šahr* sont nommés ensemble. Mais l'interprétation de ces énumérations de trois ou quatre provinces reste délicate: faut-il penser que l'ordre dans lequel ces noms de *šahr* sont mentionnés reflète un ordre géographique ou non? D'après certains exemples dans lesquels nous connaissons la localisation des provinces il semblerait que dans une énumération les provinces dont les noms se suivent ne sont pas nécessairement contiguës.

Les conclusions sont illustrées à l'aide de cartes schématiques: on y indique toutes les provinces (en petites capitales) mentionnées dans la glyptique, ainsi que les *šahrestān* ou centres de canton (en minuscules) si toutefois leur emplacement est connu. Les noms des provinces que nous ne sommes pas arrivée à placer d'une façon certaine sur la carte sont suivis d'un point d'interrogation. Il a semblé utile d'introduire parfois d'autres noms: noms de lieux, noms de cours d'eau, etc.; ceux-ci sont alors indiqués entre parenthèses.

En quelques occasions il était possible de comparer la situation administrative du début (IIIe siècle) et de la fin (VIe-VIIe siècles) de la période sassanide, et parfois nous y avons aussi confronté celle qui est reflétée par les sources chrétiennes. Quand un tableau semblait utile pour représenter ces données, celui-ci a été placé dans le texte.

1. *Fārs*

Cette grande région du sud de l'Īrān a conservé

[3] *Iran im Mittelalter nach den arabischen Geographen*, Réimpression Hildesheim-New-York 1969.

[4] Par exemple Brunner, *op. cit.*

sous les différentes dynasties iraniennes le même nom — Pārsa, Persis, Fārs —, et a été le berceau de la dynastie sassanide: c'est de là qu'est parti Ardaxšīr Ier à la conquête de l'Empire parthe.

Elle occupe la première place dans les inscriptions du IIIe siècle, et est nommée ensemble avec le Sakastān dans l'inscription de Kirdīr, ce qui montre bien qu'elle était aussi considérée comme le centre de la religion zoroastrienne.

À l'époque sassanide tardive, on retrouve le Fārs comme circonscription d'un *āmārgar*, mais à d'autres moments, ce ne sont que quelques *šahr* du Fārs qui sont réunis sous le contrôle d'un *āmārgar*, parfois deux — Staxr et Dārābger(d) —, la plupart du temps trois, dans l'ordre: Ardaxšīr-xvarrah, Bīšābuhr et Nēv-Darāb, ou Staxr, Bīšābuhr et Veh-az-Amid-Kavād, ou encore Dārābgerd, un deuxième *šahr* dont on ne peut plus lire le nom[5], et Ardaxšīr-xvarrah.

Que ces différents territoires avaient le statut de province est établi d'après la glyptique d'autres administrations provinciales qui exerçaient à Ardaxšīr-xvarrah, à Bīšābuhr et à Staxr. Aucune documentation de ce type ne nous est parvenue pour Dārābgerd, Nēv-Darāb et Veh-az-Amid-Kavād, mais c'est probablement le hasard qui en est responsable. En effet ce sont les fouilles à Qasr-i Abu Nasr, situé dans le *šahr* d'Ardaxšīr-xvarrah, qui ont fourni l'écrasante majorité de notre documentation; on peut penser aussi que les fouilles de Qasr-i Abu Nasr et de Bīšābuhr ont stimulé des fouilles clandestines dans ces endroits et fourni quelques bulles supplémentaires au marché des antiquités, tandis que d'autres endroits où aucune fouille officielle n'a été entreprise, ont été beaucoup moins touchés par les fouilleurs clandestins.

Grâce aux noms de cantons qui sont connus par la glyptique, nous avons pour quelques-unes de ces provinces des précisions quant à leur étendue. Nous savons également que quelques provinces ont des frontières en commun, mais il n'est pas certain que les provinces ici énumérées soient les seules qu'ait comporté le Fārs. Pourtant si l'on peut en croire les auteurs arabes, il n'y avait pas d'autres provinces dans le Fārs[6].

C'est surtout la province de Nēv-Darāb et son rapport avec celle de Dārābgerd qui pose un problème — si les mots «Darāb» et «Dārāb», écrits différemment, remontent en réalité à la même racine — et à laquelle il faut consacrer quelques indications supplémentaires. On peut envisager plusieurs explications. 1) Il peut s'agir de deux provinces distinctes — Dārābgerd et Nēv-Darāb — qui ont existé l'une à côté de l'autre et que l'on trouve réunies à l'époque islamique en une seule province sous le nom de Dārābgerd et Fasā. 2) Il peut aussi s'agir d'une seule et même province dont l'étendue n'a pas fondamentalement changé, mais seulement le nom. Celui-ci était le nom même que portait le *šahrestān*, et quand le centre administratif a été déplacé de Dārābgerd à Nēv-Darāb, le nom de la province a été changé. 3) Si Nēv-Darāb doit être considéré comme une «colonie» des gens de Dārābgerd sur le Golfe Persique, il faudrait le chercher au sud des deux *šahr* méridionaux — Ardaxšīr-xvarrah et Bīšābuhr — avec lesquels Nēv-Darāb est associé sur la glyptique.

Une autre trace de réorganisation administrative dans le Fārs semble subsister. En effet, les sources secondaires transmettent que Kārzī (ou Kavād-xvarrah) a été une province autonome jusqu'au moment où elle fut rattachée à celle d'Ardaxšīr-xvarrah. À l'aide de la numismatique, nous avions placé cet événement dans la deuxième moitié du règne de Husrō Ier[7], et en théorie il serait donc possible de retrouver le nom de Kārzī (ou Kavād-xvarrah) comme province (par exemple sous Kavād Ier) ou comme canton (sous Husrō II).

Dans l'état actuel de nos connaissances il est impossible d'établir si les *šahr* méridionaux du Fārs s'étendaient jusqu'au Golfe ou non, bien que ce soit probable s'il faut croire les sources islamiques qui ne mentionnent pas d'autres provinces dans le Fārs.

Un autre *šahr* est nommé dans ŠKZ, celui de Nīrīz, une ville au nord de Dārābgerd. La glyptique n'en a pourtant gardé aucun souvenir.

En allant vers le nord-est, on peut situer aussi le *šahr* de Rōyān qui appartenait peut-être déjà au Kermān.

Par rapport aux divisions administratives de l'Égli-

[5] Sauf s'il s'agit d'un nom de province non attesté jusqu'ici, il doit s'agir de Bīšābuhr ou de Staxr.

[6] Les sources islamiques nous transmettent l'existence de cinq provinces dans le Fārs: 1) Ardaxšīr-xvarrah, 2) Sābūr, 3) Iṣṭaxr, 4) Dārābgerd et Fasā et 5) Arrajān (= Veh-az-Amid-Kavād). Si l'on identifie la province sassanide de Nēv-Darāb avec celle de Fasā, le parallélisme est complet, mais s'il s'agit d'une autre province, l'image ne serait pas concordante.

[7] Gyselen, KA. Il faut pourtant signaler l'absence de Kārzī parmi les sièges épiscopaux du Fārs.

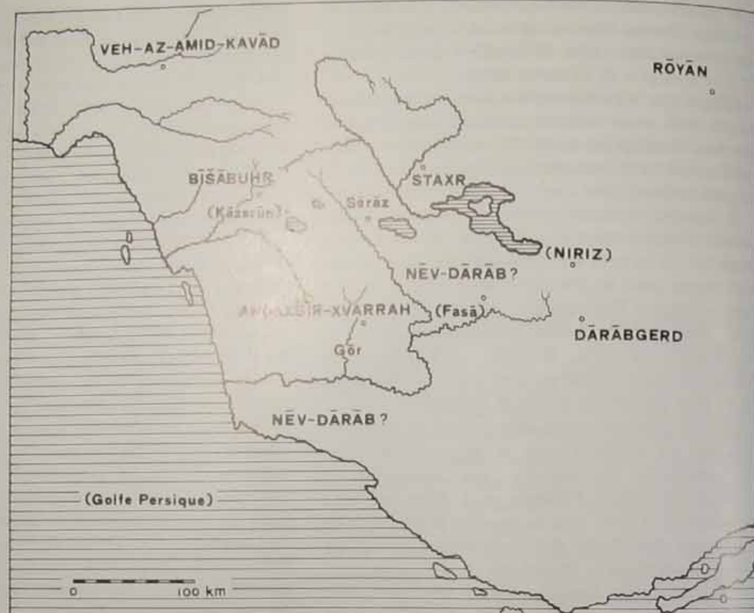


Fig. 1: Les provinces du Fārs.

se nestorienne dans le Fārs, on constate quelques divergences:

diocèse*	glyptique: *šahr*
Ardašīr-kourrah (554)	Ardaxšīr-xvarrah
Bīh-Šabour (544)	Bīšābuhr
Darabgerd (424)	Dārābgerd
Istahr (424)	Staxr
—	Nēv-Darāb
—	Veh-az-Amid-Kavād
Maškena de Qourdou (424)	—
Kāzerūn (421)**	—

* Nous n'incluons pas ici Rēv-Ardaxšīr qui sera traité dans la section consacrée au Hūzestān. Nous avons suivi les transcriptions de J.-B. Chabot (*Syn. Or.*). Nous marquons entre parenthèses la date de la première apparition du diocèse à un Synode.

** Voir Fiey, *Communautés*, II, pp. 199-200.

On constate parmi les diocèses l'absence de Veh-az-Amid-Kavād et de Nēv-Darāb ce qui est normal si ces deux provinces sont respectivement des créations de Kavād Ier (488-531) et peut-être de Husrō II (590-628). L'évêché de Maškena de Qourdou n'a jamais été localisé de façon précise, mais on a toujours proposé la région montagneuse du Zagros. Serait-il possible que ce «demeure, établissement campement des Kurdes» fût établi dans la zone où plus tard va être créée la province de Veh-az-Amid-Kavād?

En ce qui concerne Kāzerūn, son absence dans la glyptique administrative n'est pas étonnante; les sources arabes semblent indiquer que l'importance de cette ville en effet ne commence qu'à la fin du xe siècle. Il semble d'ailleurs que Kāzerūn était un siège épiscopal à un moment où Bīšābuhr ne l'était pas et on peut supposer que c'était le même diocèse qui était administré de l'une ou l'autre ville. On ne peut évidemment pas deviner quelles raisons ont poussé l'évêque de Bīšābuhr à aller s'installer temporairement à Kāzerūn.

S'il faut tenir compte de l'inscription de Šābuhr Ier sur la Ka'ba de Zoroastre qui mentionne la province de Nirīz, et des sources islamiques à propos de Kārzī, on peut suggérer qu'avant les réformes administratives de Husrō Ier, le Fārs était divisé en de plus nombreuses provinces que vers la fin de l'époque sassanide. Il ne faut pas oublier que l'image que nous avons du Fārs est principalement fournie par les bulles provenant de Qasr-i Abu Nasr dont le contexte archéologique semble indiquer l'extrême fin de l'époque sassanide. Ce découpage en territoires beaucoup plus petits au cours de la première moitié de l'époque sassanide correspondrait d'ailleurs assez bien avec l'image que le Kārnāmag ī Ardaxšīr semble refléter en parlant des nombreux roitelets qui pullulaient dans cette région.

2. *Pahlav* (en parthe: Parto)[8]

Aussi bien Šābuhr Ier que Narseh nomme le Pahlav en deuxième lieu, après le Fārs au nord duquel il se situe[9]. Cette région était sûrement un territoire bien délimité aux yeux des premiers Sassanides, mais aux époques antérieures et postérieures elle n'est pas vraiment mentionnée en tant qu'entité «naturelle», mais semble toujours faire partie d'une région plus grande[10]. Elle constituait le centre «nord» du plateau iranien, et devait se placer entre le Hūzestān et le Mād à l'ouest et la région de la Mer Caspienne au nord; à l'est elle confine au Gurgān et suit ensuite la frange occidentale du Dašt-i Kavīr.

La glyptique y nomme quelques *šahr*: Ray, Ērān-vin(n)ārd-Kavād, et Spahān, tandis que ŠKZ y nomme également des *šahrab* à Gay, Gōymān, et peut-être Rend[11]. La localisation de ce dernier *šahr* reste conjecturale et son existence comme *šahr* au IIIe siècle ne nous apporte donc pas de matière à comparaison. Il en va tout autrement avec Gōymān qui, si l'identification avec la ville de Qom est exacte, indiquerait qu'il y a eu une réorganisation administrative entre les IIIe siècle et l'époque où la glyptique nous atteste le nom d'Ērān-vin(n)ārd-Kavād, province qui d'après les sources aurait compris la ville de Qom[12]. Un troisième *šahrab* dans cette région est celui de Gay, en d'autres mots (I)spahān[13].

Nous avions constaté qu'on retrouve aussi les noms de Spahān et de Ray dans l'inscription de Narseh à Paikuli bien qu'ils n'y soient pas explicitement désignés comme *šahr*. Les *šahrestān* de Ray et de Spahān ont été aussi à certains moments des sièges épiscopaux nestoriens.

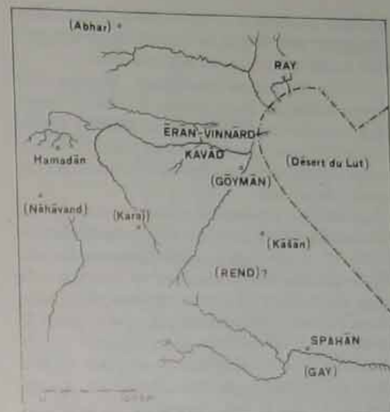


Fig. 2: Les provinces du Pahlav

Il est donc possible d'établir un tableau comparatif des *šahr* dans cette région:

IIIe siècle ŠKZ	NPi	siège épiscopal (sources chrétiennes)	VIe-VIIe siècles glyptique
Gay	Spahān	Spahān (424)*	Spahān
Gōymān	—	—	Ērān-vinnārd-Kavād
Rend	—	—	—
—	Ray	Ray (424)	Ray

* Entre parenthèses est notée la date de la première mention de cet évêché aux Synodes.

L'établissement de plusieurs *šahr* dans cette région semble donc bien remonter au IIIe siècle, même si

[8] Ce nom est transcrit par les différents auteurs de façon diverse (Parthau, Parso).

[9] Des cartes avec les régions mentionnées dans ŠKZ ont souvent été présentées: par exemple Brunner, CHI.

[10] Le Pahlav pourrait représenter la partie orientale de l'antique Paraetacene (Strabon, XV, 2, 14,3, 12) et constitue à l'époque islamique une partie de Jibāl.

[11] Le nom est souvent écrit Rind.

[12] Nous ne reviendrons pas sur cette discussion. On peut consulter à ce propos notre article dans le *Journal Asiatique*.

[13] Il est bien connu que Spahān et Gay représentaient en fait chacun une moitié de la ville d'Ispahān: voir p. ex. Le Strange et Schwarz.

quelques glissements de frontières se sont produits entretemps pour former de nouvelles provinces qui à cette occasion ont reçu un nouveau nom.

D'après les sources postérieures, d'autres villes comme Kāšān ou Karaj étaient des centres importants, mais ces noms sont absents dans les sources sigillographiques. Ces dernières ne nous fournissent aucune donnée quant aux frontières communes entre certains de ces *šahr*.

Les sources secondaires semblent indiquer que dans le Pahlav il n'y avait que Ray et Spahān, et que Kavād Ier a créé une nouvelle province appelée l'Ērān-vin(n)ārd-Kavād. Pourtant ce n'est pas cette image que donnent les sources primaires: il y a peut-être eu une réorganisation administrative du temps de Kavād Ier et on pourrait alors suggérer que la province d'Ērān-vin(n)ārd-Kavād ait réuni les provinces de Gōymān et de Rend, mais il est possible aussi qu'il n'y a eu que changement de nom entre Gōymān et Ērān-vin(n)ārd-Kavād. Si l'on accepte cette dernière hypothèse on peut espérer retrouver un jour le nom de Rend dans la glyptique.

3. *Hūzestān*

Cette région dont le nom signifie «le pays des Hūz» se trouve au nord-ouest du Fārs, à l'extrémité nord du Golfe Persique; sa situation géographique dans le prolongement de la plaine mésopotamienne la rend beaucoup plus ouverte vers l'ouest que vers l'est et le nord, où des chaines de montagnes forment une barrière naturelle.

La détermination de la région qui s'appelle Hūzestān n'est pas facile à établir, mais la glyptique peut aider à mieux préciser ses frontières, si toutefois on accepte l'hypothèse qu'un *šahr* du Hūzestān ne peut être réuni qu'avec un autre *šahr* du Hūzestān pour former une circonscription plus importante.

On peut donc suggérer qu'Ērān-xvarrah-Šābuhr et Vahman-Ardaxšīr étaient deux provinces du Hūzestān, ainsi que les provinces de Rēv-Ardaxšīr et de Tarm qui sont à un certain moment réunies aux deux précédentes. De même Mihragan-kadag faisant partie de la même circonscription qu'Ērān-xvarrah-Šābuhr et Veh-Andiyōk-Šābuhr, peut être considérée comme l'extrême pointe septentrionale du Hūzestān. Cette superficie conférée au Hūzestān par la glyptique est beaucoup plus importante que celle qu'on lui prête traditionnellement, et on peut se demander si l'on ne peut faire un rapprochement avec l'Elymaïde de l'époque parthe.

Il est de toute façon certain que les frontières entre les régions étaient changeantes et c'est cette réalité qui se reflète probablement à travers de nombreuses hésitations des auteurs arabes quand ils doivent attribuer une province à une région déterminée[14]. N'écartons pas enfin la possibilité qu'à l'époque sassanide tardive le nom de Hūzestān ait été utilisé dans un sens plus restreint que celui qu'il a dans ŠKZ. En effet, on trouve sur un cachet d'*āmārgar* le nom du Hūzestān associé avec un deuxième toponyme, qu'on ne peut malheureusement plus lire. Il est par conséquent possible que ce Hūzestān de la glyptique ne désigne qu'un seul *šahr*.

ŠKZ n'atteste dans la région du Hūzestān qu'un seul *šahrab*, celui de Veh-Andiyōk-Šābuhr, tandis que la glyptique nous fournit une longue liste de provinces pour les VIe-VIIe siècles. Il semble donc que le Hūzestān était déjà découpé en *šahr* au IIIe siècle, bien qu'on ne puisse définir leur nombre.

Pour le début du Ve siècle, nous disposons des témoignages des sources chrétiennes, et si les diocèses à ce moment-là furent calqués sur l'organisation de l'État, on peut en déduire comment se présentaient alors les divisions du Hūzestān.

L'Église nestorienne connaît dans le Beit Houzayē (= Hūzestān) proprement dit, cinq évêques et un métropolite, et les autres *šahr* qui dans la glyptique sont réunis à des *šahr* qui appartiennent au Hūzestān, sont pour la plupart aussi attestés:

IIIe siècle (ŠKZ)	diocèses	VIe-VIIe siècles (glyptique)
—	Souš (410)	Ērān-xvarrah-Šābuhr
—	Karka de Lēdān (420)	—
Veh-Andiyōk-Šābuhr	Beit Laphat* (410)	Veh-Andiyōk-Šābuhr
	Hormizd-Ardašīr (410)	Ohrmazd-Ardaxšīr
—	Ram-Hormizd (544)	—
—	Šoušter (410)	—
—	Rēw-Ardašīr* (424)	Rēv-Ardaxšīr
—	—	Tarm
—	Mihragan-qadag (497)	Mihragan-kadag
—	Pherat de Maišān* (410)	Vahman-Ardaxšīr

* Sièges de métropolite.

[14] Voir par exemple l'attribution de Rēv-Ardaxšīr tantôt au Fārs tantôt au Hūzestān: Schwarz, p. 120. A propos des frontières voir par ex.: Schwarz, p. 289 sq. Sur les provinces chez les auteurs arabes: Schwarz, p. 313 sq.

On constate donc deux absents parmi les *šahr* du Hūzestān aux VIe-VIIe siècles: Šūštar et Rām-Ohrmazd. En outre, il y a un problème au niveau du parallélisme entre d'une part la province d'Ērān-xvarrah-Šābuhr dont Šūš faisait partie, et d'autre part les deux diocèses de Šūš et de Karka de Lēdān. Il faudrait donc trouver pour ce dernier son équivalent sassanide; plusieurs auteurs ont proposé de l'identifier à Ērān-āsān-kar-Kavād. Nous avons énuméré les raisons pour lesquelles nous n'adhérons pas à cette hypothèse (voir Chapitre III. A8), et nous en proposons ici une autre. En lisant les sources postérieures on a beaucoup de mal à comprendre ce qui s'est exactement passé à Suse à l'époque de Šābuhr Ier et de Šābuhr II. Nous n'examinerons pas ici des opinions souvent contradictoires, et nous nous contenterons de proposer une hypothèse qui pourrait peut-être concilier les différentes données. C'est Šābuhr Ier qui fait de Suse une ville «iranienne»; celle-ci avait joui depuis l'époque séleucide d'un statut un peu particulier, celui d'une «polis» grecque. Suse, sous son nouveau nom de Šūš ī ēr-kar, reste un *šahrestān* jusqu'au moment où elle provoque l'hostilité de Šābuhr II (309-379). Après avoir «détruit» la ville, Šābuhr II lui enlève son statut de *šahrestān* qu'il donne à une autre ville à proximité de Suse, et cette ville reçoit le nom honorifique d'Ērān-xvarrah-Šābuhr(-šahrestān). Cette dernière pourrait être localisée là où se trouvent aujourd'hui les ruines d'Ivān-i Karkha et serait le Karka de Lēdān des sources chrétiennes; mais il faut attendre que l'archéologie ou la glyptique confirment cette hypothèse, ce qui ne semble malheureusement pas possible dans un proche avenir.

Si l'on suit cette suggestion, on peut penser que l'Église nestorienne au moment où elle installe ses évêques dans le Hūzestān choisit Suse comme siège d'un diocèse parce qu'elle est à ce moment un *šahrestān*. Au moment de la création d'Ērān-xvarrah-Šābuhr-šahrestān elle suit le mouvement et nomme à Karka de Lēdān un évêque sans pour autant enlever celui de Suse. C'est ainsi que nous trouvons présents à plusieurs synodes, côte à côte un évêque de Karka de Lēdān et un évêque de Suse.

Comment expliquer que ni Rām-Ohrmazd, ni Šūštar ne sont représentés dans la glyptique? Il est possible que cette absence soit uniquement due aux lacunes de notre documentation; en effet, celle-ci comporte essentiellement des attestations de la province d'Ērān-xvarrah-Šābuhr et seulement une attestation de Veh-Andiyōk-Šābuhr et une autre d'Ohrmazd-Ardaxšīr.



Fig. 1. Les provinces du Hūzestān.

On peut d'ailleurs comprendre que les nombreuses années de fouilles à Suse — le Šūš ī ēr-kar sassanide qui faisait partie du *šahr* d'Ērān-xvarrah-Šābuhr —, et les fouilles clandestines qui sont invariablement suscitées par la présence d'archéologues sur un site, soient une bonne raison du déséquilibre de nos informations.

Il faut toutefois remarquer que les divisions que les auteurs arabes donnent du Hūzestān sont beaucoup plus nombreuses que celles fournies par la glyptique ou celles attestées comme diocèses chrétiens.

Mais revenons à nos provinces du Hūzestān de l'époque sassanide tardive. Nous trouvons en descendant la Karkha trois provinces qui se suivent: aux sources de la Karkha, dans l'actuelle région de Dehlorān, la province de Mihragan-kadag, ensuite celle d'Ērān-xvarrah-Šābuhr, et au sud des marais où se perd la Karkha, la province de Vahman-Ardaxšīr.

Nous trouvons dans la glyptique cette dernière province réunie avec celles de Rēv-Ardaxšīr et de Tarm, ce qui semble bien prouver que Vahman-Ardaxšīr avait une frontière en commun avec l'une

ou l'autre. Si Vahman-Ardaxšīr représentait la région des estuaires, c'est-à-dire celui du Šatt al-'Arab et celui du Kārūn, on peut penser que Rēv-Ardaxšīr lui était contiguë, sauf si s'y intercalait la province du Tarm. Cette dernière devrait alors être identique à la province de Daurak des temps islamiques. Il est évidemment possible que la province de Tarm se situait à l'est de Rēv-Ardaxšīr, sauf s'il ne s'agit pas d'une province, mais d'une épithète pour Rēv-Ardaxšīr qui aurait permis de la distinguer d'autres Rēv-Ardaxšīr que les sources semblent attester. En remontant le Kārūn, nous rencontrons la province d'Ohrmazd-Ardaxšīr et au confluent du Dēz et du Kārūn celle de Veh-Andiyōk-Šābuhr.

4. *Mēsān/Mēšūn*

Au IIIe siècle la région de Mēšān recouvre celle occupée par le royaume de Characène, lequel avait connu sous les Séleucides, au IIe siècle avant notre ère, une certaine autonomie qu'il avait d'ailleurs conservée avec plus ou moins de succès sous les Parthes. Quand les Sassanides viennent au pouvoir, cette région est soumise à l'autorité d'un prince de la maison royale.

Le rôle politique de Mēšān, et surtout son rôle militaire comme État tampon contre les tribus arabes qui nomadisaient à l'ouest, a dû favoriser l'établissement d'un statut privilégié pour le personnage qui était à la tête de ce territoire et cela explique la présence d'un roi au début de l'époque sassanide[15].

Cette région du sud de l''Iraq moderne a subi depuis le début de l'époque sassanide de profondes modifications géographiques; en effet de nombreuses inondations se seraient produites sous Vahrām V (420-438) et connaissent un paroxysme sous Kavād Ier (488-531); une autre aggravation de la situation se produit encore au début du VIIe siècle sous Husrō II.

C'est ainsi que se serait constituée cette zone immense de marais située au nord de l'actuel Šatt al-'Arab[16]. La situation géographique actuelle ne peut en aucun cas aider à situer la frontière entre la région du Mēšān et de l'Asōrestān, mais nous la placerons quelque peu au sud d'une ligne qui relie Kūfa et Wāsiṭ (voir sous 5. Asōrestān). La frontière avec le Hūzestān est également assez difficile à préciser (voir le paragraphe précédent).

Le Mēšān, comme d'ailleurs la plupart des régions gouvernées par un roi au IIIe siècle, s'intégrera à un certain moment dans le système général de l'administration sassanide, et son nom sera donné à un *šahr*, tandis que les autres (?) provinces issues du royaume du Mēšān vont porter des noms dans lesquels le mot Mēšān a disparu. Le problème est de savoir combien de provinces ont été érigées sur cet ancien royaume? Les sources postérieures mentionnent en général deux villes importantes — Forāt et Karka —, mais ceci peut être le résultat de la modification géographique de cette partie de l'Empire, qui aux IXe-Xe siècles ne comportait plus que Baṣra comme centre important. Le souvenir d'autres centres administratifs a pu s'estomper avec le temps, et seul s'est maintenu celui de l'existence de Forāt (= Mēšān) et de Karka (= Vahman-Ardaxšīr).



Fig. 4: Les provinces du Mēšūn.

Quoi qu'il en soit, l'Église nestorienne a établi outre Forāt et Karka, deux autres diocèses, qui pouvaient alors correspondre à des *šahrestān*:

siège épiscopal	*šahr* (glyptique)
Pherat de Maišan (métropolite) (410)	Vahman-Ardaxšīr*
Karka de Maišan (410)	Mēšān**
Rīma (410)	—
Nehargour (410)	—

* Cette province a déjà été traitée sous 3. Hūzestān.
** Autre nom plus ancien: Spasinou Charax; la capitale de cette province se serait appelée à l'époque sassanide: Astarābād Ardaxšīr.

[15] Voir par ex. Le Strange, p. 27 qui rapporte les données de Balādhurī.

[16] On consultera à ce propos: P. Buringh, *Soils and Soil Conditions in Iraq*, Baghdad 1960.

Il semble donc bien exister un déséquilibre entre l'organisation des provinces par l'État sassanide et celui de l'Église chrétienne. Il faut pourtant remarquer que les deux derniers diocèses ne sont plus attestés à l'époque islamique, ce qui peut refléter des changements intervenus dans cette région.

Les auteurs qui ont étudié l'organisation de l'Église chrétienne ont placé Rīmā, dont le nom sassanide serait Šād-Šābuhr, dans la partie septentrionale du Mēšān du côté de l'Asōrestān[17], et Nehargour, dont le nom officiel aurait été Abaz-Kavād, entre Mēšān et Ahwāz, c'est-à-dire Ohrmazd-Ardaxšīr[18]. Il faut d'abord noter que ces noms sassanides ne sont pas conservés par la glyptique et que d'autre part la localisation de Nehargour pose un problème: cela voudrait dire qu'Ērān-xvarrah-Šābuhr aurait été séparé de Vahman-Ardaxšīr par cette province de Nehargour, ce qui contredit le témoignage de la glyptique.

Il reste donc possible que le royaume de Mēšān ait simplement été remplacé non pas par plusieurs mais par un seul *šahr*. Celui-ci aurait alors compris la région actuelle d'al-Qurnah.

5. *Asōrestān*

Cette région était située au nord de celle de Mēšūn et à l'ouest du Hūzestān et du Mād, et était limitrophe au nord avec le Nōd-Ardaxšīragān. Bien que placé sur la lisière occidentale de l'Empire sassanide, les sources nous rapportent que l'Asōrestān était considéré comme «le cœur de l'Ērān».

Pour proposer une interprétation de nos sources sigillographiques pour cette région, il faut tenir compte de deux facteurs, l'un géographique et l'autre historique. D'abord des graves inondations qui se produisent souvent au cours de la période sassanide et qui ont donné lieu à des modifications du cours de certaines rivières et à la formation et l'agrandissement de la zone des marais au sud de l'Asōrestān. Ensuite il ne faut pas négliger l'action des vassaux occidentaux des Sassanides, les Lakhmides. Vers la fin du VIe siècle, ils traversent à plusieurs reprises leur frontière de l'Euphrate. Il est possible que, lorsque les Sassanides récupèrent la totalité de l'Asōrestān, ils aient procédé à des modifications administratives.

Déjà au IIIe siècle, le *šahr* de Veh-Ardaxšīr est attesté dans ŠKZ. Le témoignage de la glyptique administrative pour l'Asōrestān nous apprend l'existence de plusieurs *šahr* et il est intéressant de les confronter aux diocèses chrétiens du Beit Aramayē (= pays des Araméens).

IIIe siècle (ŠKZ)	diocèses	VIe-VIIe siècles (glyptique)
Veh-Ardaxšīr	Séleucie (métropolite) (400)	Veh-Ardaxšīr
—	—	Veh-Kavād
—	—	Husrō-šād-Ohrmazd
—	—	Husrō-šād-Kavād
—	Pērōz-Šabour (486)	Pērōz-Šābuhr-Pāīn (?)
—	Hīrta (= al-Hīra) (410)	—
—	Zabē (410)	—
—	Qoni (424)	—
—	Dasqarta de Malka (424)	—
—	Kaškar (410)	—
—	[illegible] (424)	—

Cette discordance s'explique pour certaines provinces et en particulier pour celles qui sont de toute évidence des créations de Kavād Ier comme Veh-Kavād ou dans le cas de Husrō Ier comme Husrō-šād-Kavād et Husrō-šād-Ohrmazd. L'Église à cette époque avait depuis longtemps organisé le Beit Aramayē et n'a pas dû croire utile de changer ses implantations de sièges épiscopaux lors de la réorganisation des provinces par Kavād Ier à la fin du Ve siècle.

Nous avons déjà soulevé le problème de savoir si Hīrt (Hīra) qui était d'après certaines sources une fondation de Šābuhr Ier, faisait intégralement partie du réseau des provinces à l'époque où sont gravés les cachets administratifs. Cette région était tenue par les Lakhmides et nous connaissons mal les rapports politiques et administratifs qui existaient entre l'État de Kavād Ier et de Husrō Ier, et cet État vassal.

L'Église a aussi installé un évêque à Zabē (= région de Kūt moderne?), mais le nom pehlevi correspondant n'est transmis par aucune source. On peut suggérer d'une manière hypothétique que Zabē faisait partie de la province de Veh-Kavād, puisque cette ville était située sur la rive droite du Tigre entre Séleucie et Kaškar[19].

L'emplacement de Qoni n'est pas connu, mais ce siège épiscopal a pu se trouver dans la province de Husrō-šād-Kavād si nous suivons l'affirmation de J.-

[17] Par exemple, J.-B. Chabot, *Syn. Or.*, p. 681.

[18] *Id.*, *op. cit.*, pp. 677-678.

[19] Chabot, *Syn. Or.*, p. 684.

B. Chabot qu'elle se trouvait à 80 km au sud de Bagdād, sur la rive gauche du Tigre[20].

Le siège de Dasqarta de Malka est peut-être à localiser dans la province de Husrō-šād-Ohrmazd.

Les sources secondaires sont un peu plus explicites, mais pas tellement claires, en ce qui concerne la ville de Kaškar, en particulier Đīnavarī indique que cette province a été créée par Husrō Ier, qui pour la former, a pris du territoire sur les provinces avoisinantes, Veh-Ardaxšīr, Ohrmazd-xvarrah et Mēšān. Le nom pehlevi de Kaškar pose problème et il est impossible de faire un choix parmi les noms honorifiques tels que Husrō-Šābuhr ou Šād-Šābuhr, proposés pour cette ville et sa province par les sources. Kaškar qui correspond à la région de Wāsiț des premiers temps de l'Islam, a pu constituer une province dont le nom nous est inconnu.

Un autre vide est à remplir du côté de Beit Darayē si toutefois son identification avec le Bedre moderne peut être acceptée.

On peut proposer d'une manière conjecturale une équivalence entre les territoires administrés par l'Église chrétienne et par l'État, et ceci à titre d'hypothèse de travail:

diocèses	*šahr* (glyptique)
Dasqarta de Malka	Husrō-šād-Ohrmazd
Pērōz-Šabour	Pērōz-Šābuhr-Pātīn (?)
Séleucie	Veh-Ardaxšīr
Qoni	Husrō-šād-Kavād
Zabē	Veh-Kavād
Hīrta (= al-Hīrā)	—
Beit Darayē	—
Kaškar	—

Une dernière remarque doit être formulée à propos de la confrontation de nos sources: si la province de Pērōz-Šābuhr-Pātīn est bien la même que celle de Pērōz-Šābuhr (= Anbār) (voir chapitre III, A34), il faudrait envisager que l'organisation décrite par ce cachet est antérieure à celle que décrit le cachet sur lequel al-Anbār fait partie de Veh-Ardaxšīr (voir chapitre III, A45). En effet, l'organisation de l'Église a dû s'appuyer sur une division administrative existante qui impliquait le choix de Pērōz-Šābuhr comme siège épiscopal. Cette province de Pērōz-Šābuhr du début de l'époque sassanide s'est maintenue jusqu'à la prise d'Anbār par les Lakhmides. Quand cette région retourne dans le giron de l'État sassanide, on n'a pas cru bon de lui garder son statut de province mais on l'a rattachée à celle de Veh-Ardaxšīr.

En examinant la carte des provinces de l'Asōrestān (fig. 5) on doit noter que le *šahr* de Husrō-šād-Kavād et celui de Veh-Ardaxšīr sont séparés l'un de l'autre par le Tigre, et que la capitale de l'Empire est constituée d'un quartier (Tēsfōn) situé sur la rive orientale qui fait partie du *šahr* de Husrō-šād-Kavād et d'un autre quartier Veh-Ardaxšīr, situé sur la rive occidentale du même fleuve, qui est la capitale du *šahr* de Veh-Ardaxšīr. Mais aucun autre exemple dans la glyptique ne permet de généraliser ce cas et de suggérer que ce sont les cours d'eau qui formaient les frontières entre les différentes *šahr*.

6. *Nōd-Ardaxšīragān*

Du temps de Šābuhr Ier le Nōd-Ardaxšīragān était confié à un roi, situation qui continuait la tradition du royaume d'Adiabène qui existait dans cette région à l'époque parthe. Nous ne savons pas quel était le mode de gouvernement de cette région à l'époque de Narseh, mais dans son inscription à Paikuli sont nommés le Garmēgan et le Syārazūr. On peut en déduire qu'au moins la partie méridionale du royaume de Nōd-Ardaxšīragān, si celui-ci existait encore à ce moment, était administrée directement par l'État comme *šahr*, statut que ces deux provinces continueront d'avoir tout au long de la période sassanide.

IIIe siècle (ŠKZ: région)	fin IIIe siècle (NPi)	VIe siècle (glyptique)
Nōd-Ardaxšīragān	—	Nōd-Ardaxšīragān
—	Garmēgan	Garmēgan
—	Syārazūr	Syārazūr

Il semble donc qu'il faille considérer le Nōd-Ardaxšīragān de ŠKZ comme nom générique pour toute la région située sur le cours supérieur du Tigre avec ses deux affluents, le Grand Zab et le Petit Zab. Le Nōd-Ardaxšīragān du VIe siècle serait concentré alors autour de la ville moderne de Mossoul.

La documentation sigillographique pour cette

[20] *Id.*, *op. cit.*, p. 680.

région est peu abondante, et en la comparant avec les très nombreux sièges épiscopaux attestés dans cette région[21], on constate que les lacunes sont tellement importantes qu'une étude comparative apporte peu de choses. Le Garmēgan et le Nōd-Ardaxšīragān comportent tant d'évêchés qu'on serait tenté de penser qu'en fait les noms de Garmēgan et de Nōd-Ardaxšīragān ne sont pas ceux d'un *šahr*, mais d'une région comprenant plusieur *šahr* lesquels correspondraient aux évêchés. Cependant un cachet d'un *maguh* du Nōd-Ardaxšīragān montre sans équivoque qu'il s'agit effectivement d'un *šahr*. On ne peut expliquer ce déséquilibre qui existe ici entre l'organisation de l'État sassanide et celle de l'Église nestorienne que par le fait que cette région a dû être intensivement christianisée, — bien que dans d'autres régions cela n'ait pas entraîné une telle distorsion entre les deux réseaux.

7. *Arbayestān*

Notre documentation est encore plus pauvre pour la région située au nord du Nōd-Ardaxšīragān. Il est possible qu'elle ne soit pas seule responsable de cette image très lacunaire, bien que sa localisation actuelle en Turquie ne soit pas favorable à la découverte de nouveaux documents.

En effet, il faut se demander dans quelle mesure cette région de l'Arbayestān faisait partie intégrante de l'administration de l'Empire sassanide. Sa situation près de la frontière avec l'Arménie au nord et l'empire byzantin à l'ouest a pu être la cause que cette région échappait souvent à une administration ferme de la part de l'Etat sassanide.

8. *Ādurbādagān*

Ce qui s'appelait Ādurbādagān à l'époque de Šābuhr Ier (l'ancienne Médie Atropatène) ne correspond probablement pas au *šahr* du même nom qui semblait situé autour de Ganzak. Le sanctuaire d'Ādur ī Gušnasp, situé dans la région de l'Ādurbādagān est un des trois hauts lieux du Zoroastrisme et bénéficiait d'une administration distincte de celle du *šahr* de l'Ādurbādagān (fig. 9). Mais ces deux provinces, Ādurbādagān et Ādur ī Gušnasp, ne semblent constituer que la bordure méridionale de ce que nous désignons d'habitude comme l'Ādurbādagān[22].

Les diocèses du temps des Sassanides qu'on trouve



Fig. 5: Les provinces de l'Asōrestān.



Fig. 6: Les provinces du Nōd-Ardaxšīragān et de l'Ādurbādagān.

mentionnés dans les sources chrétiennes sont tout aussi rares. On nous y parle d'un évêque d'Ādurbā-

[21] Voir par exemple Fiey, *Assyrie chrétienne*.

[22] Pour la superficie de l'Azerbaidjān islamique voir par exemple, Le Strange, map III.

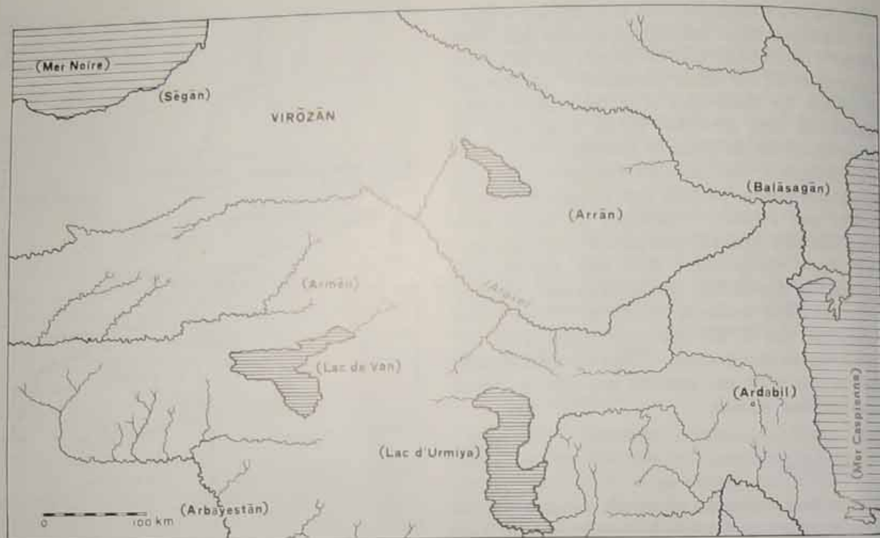


Fig. 7: Régions septentrionales entre la Mer Noire et la Mer Caspienne.

dagān (Ganzak) et d'un autre évêché, Paidangaran situé plus au nord, dans l'actuel Azerbaïdjān soviétique[23]. Il semblerait que la diffusion intensive du christianisme ne se soit faite dans cette région qu'après la chute des Sassanides et alors de très nombreux évêchés y sont attestés.

Le parallélisme entre les données de la glyptique et celles des sources chrétiennes est frappant, mais déroutant aussi, parce que cela signifierait que le *šahr* d'Ādurbādagān couvrait peut-être la même aire que la région du même nom mentionnée dans ŠKZ. Il faut noter aussi la contradiction entre le Šahrestānīhā-ye Erān qui distingue le šahrestān ī Ganzak et le šahrestān ī Ādurbādagān et la glyptique qui semble dire que Ganzak-šahrestān était le šahrestān d'Ādurbādagān[24].

9. *Armēn*

Nous n'aborderons pas ici l'histoire mouvementée que connut l'Arménie et ses rapports souvent tumultueux avec l'Empire sassanide. Il est pourtant possible que l'Arménie ait fait partie de l'administration provinciale sassanide aux époques où l'influence sassanide y était très forte, bien qu'on puisse limiter cette intégration aux seules administrations civiles et militaires[25]. Il est en effet difficile de considérer l'Arménie, pays chrétien, intégrée dans les diverses administrations tenues par le clergé mazdéen (Voir fig. 7).

10. *Virōzān*

Au IIIe siècle, cette région tout comme celle de l'Arménie, était confiée à un roi. Sous Husrō Ier la relation entre le Virōzān et le gouvernement central sassanide est étroite, et si l'on juge d'après le cachet d'*ōstāndār* du Virōzān que contient notre documentation, on peut suggérer que le Virōzān faisait partie d'une façon ou d'une autre de l'administration sassanide.

[23] Voir Fiey, *Communautés*, VII, p. 398 sq.
[24] Markwart, *Šahrestān*, p. 22, § 58-59.
[25] Il faut attirer l'attention sur une bulle administrative trouvée à Dvin mentionnant une administration à caractère militaire (?) en Armēn. Notons aussi qu'il existe une bulle inédite de l'*āmārgar* d'Armēn.

11. *Sēgān*

Située entre le Virōzān et la Mer Noire, cette région faisait partie de l'Empire au IIIe siècle. Mais ses relations administratives avec l'empire sassanide n'ont probablement pas été très étroites jusqu'au moment où Husrō Ier occupe cette région. Toutefois jusqu'ici la glyptique ne nous pas encore livré d'attestation que cette région était entrée dans le cadre administratif sassanide.

12. *Arrān*

Située entre le Virōzān et la Mer Caspienne, cette région formait un tampon contre les tribus nomades qui cherchaient un passage à travers la «Porte caspienne». Ce nom est mentionné sur un cachet de catholicos qui avait sous son autorité le Bālasagān et l'Arrān[26].

13. *Bālasagān jusqu'aux Portes des Alains*

Le Bālasagān nous est connu dans la glyptique chrétienne, par un cachet de *catholicos* qui avait sous son autorité le Bālasagān et l'Arrān mais nous n'avons aucune mention de cette région dans la glyptique administrative sassanide.

14. *...et tout le Padišxvār(gar)*

A. Marciq appelle cette région «toute la chaîne de l'Elbourz»[27]. Le Padišxvārgar a fait l'objet de plusieurs études, et on utilise souvent la *Lettre de Tansar* pour déterminer l'étendue de cette région; cette lettre aurait été adressée par Gušnasp, roi de «Padišxvār et Ṭabaristān» à Tansar, hērbed d'Ardaxšīr Ier[28]. Le royaume de Gušnasp est tantôt désigné sous le seul nom de Ṭabaristān, tantôt décrit d'une façon plus détaillée: le Ṭabaristān et Padišxvār, le Gēlān, le Dēlamān et le Rōyān et le Danbāvand.

Par l'inscription de Šābuhr Ier nous savons que le Gēlān avait de son temps un roi, mais ce royaume comprenait-il uniquement le Gēlān, c'est-à-dire la plaine deltaïque du Sefid Rūd, ou faut-il y associer toute ou partie de la région montagneuse des environs?

Le Gēlān est aussi attesté à l'époque sassanide tardive comme circonscription d'un *driyōšān jādag-gōv ud dādvar* et une partie(?) du Gēlān était placée à une certaine époque sous l'autorité d'un *ōstāndār*. Mais nous ne savons pas si la capitale était située à l'endroit de la ville moderne de Rašt.

Passons en revue les autres provinces que la glyptique nomme dans cette région qui bordait la Mer Caspienne d'est en ouest.

Le *šahr* d'Āmūl formait l'extrémité orientale et confinait peut-être à la province de Gurgān; cette province d'Āmūl représentait-elle ce qu'on appelle ordinairement le Ṭabaristān, ou n'en était-elle qu'une partie? Derrière la plaine côtière d'Āmūl monte la chaîne montagneuse de l'Elbourz avec le mont Dēmāvand comme point culminant. Le territoire autour du Dēmāvand formait peut-être un *šahr*.

En allant vers l'ouest nous rencontrons la province de Rōyān et Zalēxān qui comprenait probablement la région montagneuse autour du Šāh-rūd, dont le cours est parallèle à la côte de la Mer Caspienne. Au nord et au nord-ouest, bordant la Caspienne nous trouvons la province de Gēlān. Celle-ci s'étend probablement bien au-delà du delta du Sefid-rūd. Le Gēlān est séparé du reste de l'Iran par la chaîne montagneuse où était implanté le *šahr* de Dēlān.

La glyptique ne fournit aucun renseignement quant aux frontières entre ces provinces, et il est bien possible que d'autres provinces sassanides soient encore à y chercher.

Il n'est pas possible non plus de savoir si le Talish moderne constituait une province ou s'il faisait partie de celle du Gēlān.

La confrontation avec les sources chrétiennes fait apparaître un grand déséquilibre entre l'organisation provinciale de l'État et celle de l'Église. En effet il faut attendre l'an 554 pour voir apparaître au synode un évêque d'Āmūl et de Gēlān.

On peut interpréter ces données de deux façons: ou bien que le christianisme était peu répandu autour de la Caspienne à l'époque sassanide et un seul siège d'évêque suffisait à la tâche, ou bien que l'organisation épiscopale au début du Ve siècle est le reflet d'une situation antérieure quand toute cette région était peut-être réunie sous un roi.

[26] Gignoux, *B.N.*, p. 64: 7.5, pl. XXIII, avait interprété les régions comme étant celles du Bālasagān et du Hulvān, mais des évidences nouvelles ont bien démontré qu'il doit s'agir du Bālasagān et de l'Arrān qui sont contigus. À ce propos: Kolesnikov.
[27] *Classica et Orientalia*, p. 48.
[28] Voir M. Boyce, *The Letter of Tansar*, Roma 1968. Elle discute de la date de cet écrit, ainsi que du sens du mot Padišxvār.

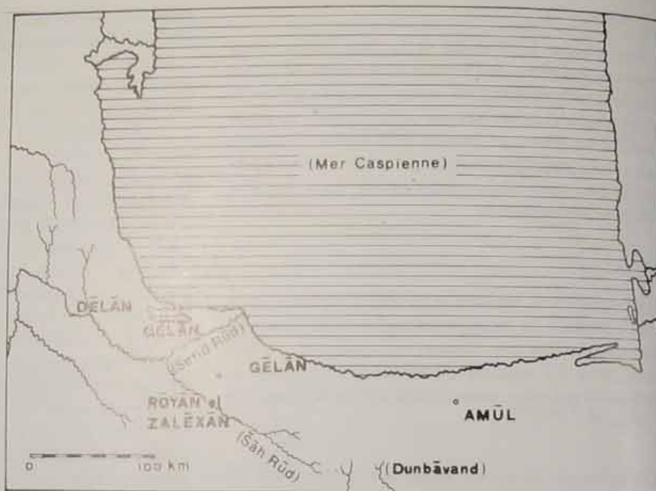


Fig. 8: Les provinces du Padišxvārgar.

15. *Mād*

La région de Mād est nommée dans l'inscription de Šābuhr Ier entre le Padišxvārgar (au nord) et le Gurgān (à l'est) dont elle est séparée par le Pahlav. Au sud, cette région a une frontière commune avec le Hūzestān, au sud-est avec l'Asōrestān, au nord-est avec le Nōd-Ardaxšīragān et au nord avec l'Ādurbādagān.

Il est certain que le nom de Mād dans ŠKZ est le nom générique d'une région immense. D'ailleurs aussi bien avant les Sassanides qu'après eux, on a toujours distingué dans cette région plusieurs Médies ou Māh.

Nous avons considéré ici le Mād dans sa plus grande extension, et c'est surtout sa configuration géographique très différente de celle de la plaine du Hūzestān et de l'Asōrestān qui nous a fait placer tel *šahr* dans le Mād plutôt que dans ces régions de la plaine.

C'est ainsi que les *šahr* du Lurestān occidental — Māsabadān et Mihragan-kadag — appartiennent probablement au Mād dont ils forment l'extrémité sud-ouest.

En remontant vers le nord, nous rencontrons une zone qui a conservé le nom de Mād et qu'il faut distinguer de la partie septentrionale du Mād qui est désignée sous le nom de Hamadān. À l'époque sassanide tardive la zone que nous désignons sous le nom «Mād» était divisée en au moins deux provinces: Mād — district de Nēmāvand (= Mād — kust ī Vēmānōy?) et Mād — district de Vastān. Le *šahr* de Hamadān du IIIe siècle semble aussi avoir été séparé en deux et on y distinguera au VIe siècle une province du nom de Hamadān — district de la ville, et une autre, Hamadān — district d'Abhar. Hamadān était déjà attesté comme *šahr* au IIIe siècle.

En prenant les données fournies par J.-B. Chabot dans le *Synodicon Orientale*, on constate une grande cohérence avec ce que nous apprend la glyptique. Quant aux données issues de l'étude que J. M. Fiey a faite sur cette région, elles sont beaucoup plus difficiles à interpréter par rapport à nos données[29]. Nous utiliserons donc comme référence ce que nous apprend le *Synodicon*.

[29] Fiey, *Communautés*, IV, pp. 368-37.

IIIe siècle (ŠKZ)	diocèses	VIe-VIIe siècles (glyptique)
—	Beit Mihraqayē (497)	Mihragan-kadag
—	Masabadan (554)*	Māsabadān
—	Belasphar (424)	Valaxšfarr
	Hulwān (554)	Ērān-āsān-kar-Kavād
—	Beit Madayē (486)	Mād – district de Vastān
—	Nēhāvand (790)	Mād – district de Nēmāvand
Hamadān	Hamadan (576)	Hamadān – district de la ville
—	—	Hamadān – district d'Abhar

* Nous avons noté entre parenthèses la première année où le diocèse est attesté.

Examinons d'abord le Mād et le Hamadān. On remarque que Hamadān était déjà un *šahr* au IIIe siècle et que cette province est encore attestée comme telle par la glyptique; mais d'autres cachets administratifs montrent clairement que la province de Hamadān a été partagée en deux à un moment que nous ne saurons préciser.

Parallèlement à la province de Hamadān qui représente la partie septentrionale de la région de Mād, il nous semble possible d'envisager au IIIe siècle une province du nom de Mād qui se situerait au sud de celle de Hamadān. Ce serait ce *šahr* que nous retrouvons comme diocèse sous le nom de Beit Madayē. Cette province, comme celle de Hamadān a été séparée au moins en deux parties lesquelles ont constitué de nouvelles provinces, dont l'une était située autour de Vastān (= Bisutūn), l'autre autour de Nēmāvand (= Nēhāvand). Cette réorganisation qui doit dater au plus tôt de la deuxième moitié du VIe siècle, sera reflétée après l'époque sassanide dans la réorganisation correspondante que l'Église effectue en créant un diocèse à Nēhāvand. L'hypothèse de J. M. Fiey selon laquelle Hamadān et Mād (= Beit Madayē) représenteraient le même diocèse qui serait indiqué une fois par le nom de la ville principale (Hamadān serait la capitale du Mād), une autre fois par le nom du diocèse, ne peut être retenue. Il semble clair que dès le IIIe siècle on distingue un *šahr* de Hamadān et un *šahr* de Mād, même si ce dernier n'est pas attesté dans ŠKZ. Cette



Fig. 9: Les provinces du Mād.

division est reprise par l'Église chrétienne. Ce ne sera qu'au VIIe siècle, ou peut-être encore plus tard, qu'on procédera à un redécoupage de ces provinces. Quand l'Église chrétienne se réorganisera après la conquête islamique, l'implantation de ses diocèses sera calquée sur cette organisation administrative de la fin de l'époque sassanide.

Un autre problème reste à résoudre, celui de savoir si Vālaxšfarr et Hulvān sont un seul et même diocèse — ce qui voudrait dire que nous n'avons qu'un seul *šahr* dans cette région —, ou s'ils constituent deux diocèses distincts, situation qui devrait alors se refléter dans nos sources. J. M. Fiey semble penser que le nom du diocèse de Bēth Lāšpār (J.-B. Chabot utilise le nom Belasphar) n'est presque plus utilisé à partir du milieu du VIe siècle parce qu'il est remplacé par le nom de Hulvān, ville qui aurait fait partie de Bēth Lāšpār[30]. Si nous étions certains que le nom d'Ērān-āsān-kar-Kavād est bien celui que portera Hulvān à partir du règne de Kavād Ier, on pourrait opter sans hésitation pour l'existence de deux *šahr* dans cette région: Ērān-āsān-kar-Kavād et Vālaxšfarr. Si par contre Hulvān n'a pas reçu ce nom d'Ērān-āsān-kar-Kavād, la glyptique ne peut contri-

[30] *Id.*, *op. cit.*, IV, pp. 360-368.

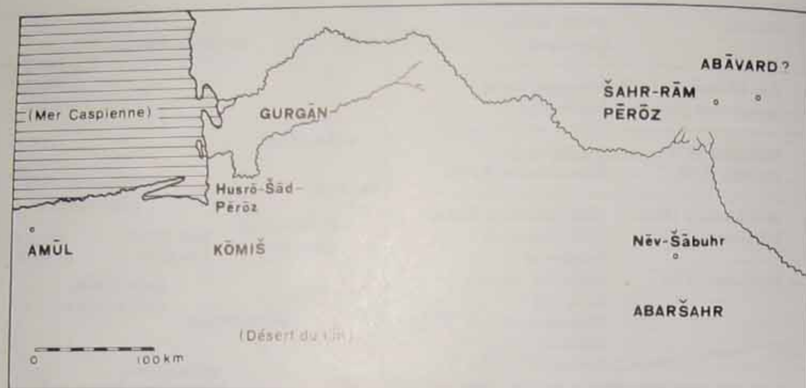


Fig. 10: Les provinces du Gurgān et du «tout l'Abaršahr».

buer à une explication des sources chrétiennes, et l'existence d'un seul ou de deux diocèses ne peut être assurée. Une autre identification pour Ērān-āsān-kar-Kavād avec la ville moderne de Khorramabād ne repose que sur la proximité de cette dernière avec le lieu présumé où auraient été trouvés deux bulles au nom d'Ērān-āsān-kar-Kavād, pauvre argument scientifique certes, mais que nous ne voulons pas rejeter complètement. Le Vālaxšfarr est la province la plus occidentale du Mād et confine probablement à celle de Garmēgān. Nous avons déjà remarqué que la localisation de la province de Hamadān – district d'Abhar autour de la ville d'Abhar nous semblait trop éloignée par rapport au groupe compact de provinces qu'on connaît dans la région de Mād, mais nous n'avons aucune autre identification à proposer.

En consultant les sources secondaires, on peut penser que quelques autres provinces existaient encore dans cette grande région, par exemple autour d'une ville comme Dēnabārān = Dīnavar, mais nous n'avons pas réussi à y placer une de nos provinces non identifiées.

16. *Gurgān*

Cette région formait la frontière de l'Empire sassanide avec les territoires dans lesquels des tribus nomadisaient à l'est de la Mer Caspienne. À partir de Yazdgerd II (438-457) des campagnes militaires périodiques sont nécessaires pour contenir la pénétration de ces nomades dans l'Empire.

À l'ouest le Gurgān confine au Padišxvārgar et le Pahlav, au sud à la région de «tout l'Abaršahr» et à l'est à la région de Marv.

À la fin de l'époque sassanide nous y connaissons au moins trois *šahr*: Gurgān, Kōmiš et Šahr-Rām-Pērōz.

Le *šahr* de Kōmiš séparait la province du Gurgān de celle de Ray. Le Gurgān a probablement aussi une frontière commune avec la province d'Āmūl à l'ouest et avec celle Šahr-Rām-Pērōz à l'est.

Les sources chrétiennes attestent plusieurs évêchés dans cette région. On y connaît dès le début du ve siècle un évêque de la «Déportation du Gurgān», ce qui pourrait indiquer qu'une population y a été déplacée[31]. Dans la deuxième moitié du VIe siècle on ne parle plus que de l'évêché de Gurgān, et vers le milieu du VIIe siècle on y trouve aussi un diocèse jacobite. De toute évidence, Kōmiš n'a jamais constitué un diocèse. Par contre Šahr-Rām-Pērōz forme en 554 un évêché avec Abēvard, ce qui semble indiquer que ce dernier appartenait plutôt à la région de Gurgān qu'à celle de Marv située plus à l'est, et c'est donc dans le Gurgān que nous incluons le *šahr* d'Abāvard si celui-ci est bien identique à l'Abēvard des sources chrétiennes.

[31] Fiey, *Communautés*, V, p. 332.

17. *Marv*

Les évêchés qu'on connaît dans cette région, ceux de Marv et de Marv-rūd, ont probablement été des *šahr*, mais aucun témoignage sigillographique ne nous est parvenu.

18. [*Harēy*] (en parthe: Harēv)

Cette région, dont le nom parthe dans ŠKZ est *hryw*, a comme ville principale Herāt. La glyptique nous a probablement conservé une attestation de cette région ou d'une de ses parties sous une graphie pehlevie *-hlydy-*, et c'est cette même graphie qu'on trouve sur certaines monnaies de Yazdgerd Ier et aussi dans le *Šahrestānīhā-ye Ērān*. C'était donc probablement ainsi que cette région était nommée dans la version pehlevie de ŠKZ.

La ville de Herāt était dès le début du ve siècle un siège d'évêché, et à la fin du VIe siècle celui d'un métropolite. Cette région comprenait probablement d'autres *šahr* aux époques où l'administration sassanide y était solidement établie, et on peut proposer que les sièges épiscopaux par exemple de Bādgīs ou de Pūšang étaient également des centres administratifs de provinces.

19. *Tout l'Abaršahr*

Cette région sous Šābuhr Ier semble assez étendue et correspond à la partie occidentale du Khorassan. Comme son nom semble l'indiquer, elle comprenait probablement plusieurs *šahr* dont seul celui de l'Abaršahr est attesté dans la glyptique administrative (voir fig. 10). C'est aussi le seul siège d'évêché que nous y trouvons, mais il sera réuni avec Tōs vers la fin du ve siècle. Faut-il envisager l'existence d'une province autour de cette dernière ville?

On peut aussi supposer que l'Ādur Burzēn-Mihr, l'un des trois grands feux de l'Ērān sassanide, situé dans «tout l'Abaršahr», avait un statut comparable à celui d'Ādur-Gušnasp dans l'Ādurbādagān, et pourrait être attesté dans la glyptique comme une circonscription. Mais aucun toponyme ne semble correspondre à ce nom.

On ne peut donc qu'attendre de nouveaux documents pour avoir une idée de l'organisation de cette région.

20. *Kermān*

Le Kermān bordant au sud le Golfe, est située à l'est du Fārs, au sud de «tout l'Abaršahr» et le Sakastān, et à l'ouest du Pāradān et du Makrān.

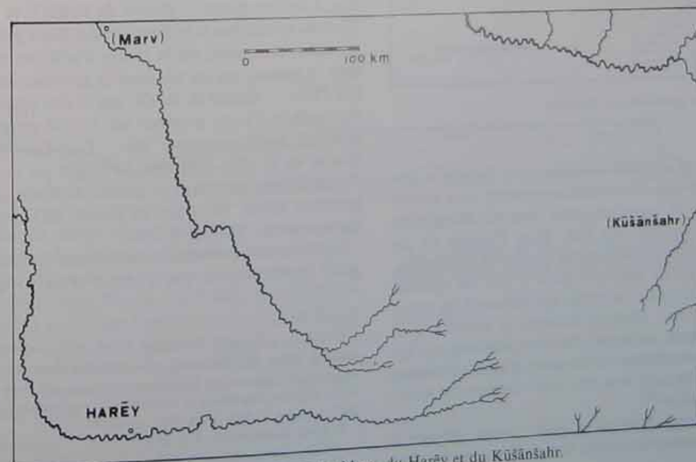


Fig. 11: Les régions du Marv, du Harēy et du Kūšānšahr.



Fig. 12: Les provinces du Kermān.

Lors de la conquête musulmane, le Kermān a une très grande importance militaire comme base arrière stratégique et logistique pour soutenir les grandes campagnes arabes vers l'est. C'est l'époque où les ateliers monétaires deviennent nombreux au Kermān, et l'on pourrait supposer qu'ils y ont été installés dans les différents *šahrestān* qui existaient du temps des Sassanides. Malheureusement la manière dont sont formulés ces noms d'ateliers monétaires n'apporte aucun éclaircissement quant à leur localisation et par conséquent non plus pour désigner les *šahrestān* sassanides[32].

Les sources chrétiennes aussi restent muettes à propos d'éventuels évêchés dans le Kermān et ce n'est qu'au milieu du VIIe siècle qu'un évêché est mentionné à Širjān[33].

Notre matériel sigillographique est également très pauvre: il confirme le statut de «région» du Kermān, et nous y connaissons un seul *šahr*, le Garm-Kermān, que nous avons localisé tout à fait conjecturalement autour du Jiruft moderne ou plus au sud vers le Golfe. Nous ne pouvons que deviner quels étaient les autres *šahr* du Kermān à travers la situation décrite par les historiographies et géographes arabes qui nomment des villes très importantes comme Veh-Ardaxšīr, Širjān, ou Bam, et peut-être aussi le port de Hormoz[34]. Mais seul de nouvelles trouvailles de cachets administratifs pourront compléter l'image très lacunaire que nous avons de cette région.

21. *Sakastān*

Au IIIe siècle la région du Sakastān a des frontières communes avec d'autres régions: au sud-est avec le Turgestān, au sud-ouest avec le Kermān, au nord-ouest probablement avec la région qui est désigné par le terme «tout l'Abaršahr», et au nord avec le Harēy. Le Sakastān est arrosé par plusieurs grandes rivières dont le Helmand et le Farāh-rūd sont les plus connues.

On y connaît au moins trois *šahr* vers la fin de l'époque sassanide: Frāx-kar-Pērōz — district de la ville, Frāx-kar-Pērōz — district de Vadh(?) et Zrang. Nous ne savons pas si la frontière des deux premières provinces était placé sur la rivière Farāh ou ailleurs; dans le premier cas on trouvera la province de Frāx-kar-Pērōz — district de la ville sur la rive occidentale du Farāh et l'autre province sur le côté opposé; on pourrait aussi concevoir que Frāx-kar-Pērōz — district de la ville contrôlait le bassin de la rivière Farāh, et Frāx-kar-Pērōz — district de Vadh, celui de la rivière Khvāš. Mais rien ne permet de rapprocher les toponymes Vadh et Khvāš.

Les sources chrétiennes sont assez intéressantes pour notre propos. On y parle d'un évêque du

[32] Voir à ce propos: J. Walker, *A Catalogue of the Arab-Sasanian Coins*, The British Museum, London 1941; G. C. Miles, «Some New Light on the History of Kirmān in the First Century of the Hijrah», *The World of Islam. Studies in Honour of Philip K. Hitti*, London & New York 1959, pp. 85-98.

[33] Fiey, *Communautés*, I, p. 281.

[34] Une étrange réminiscence de la division de l'Empire en *šahr* est contenu dans le nom de Šahr Pābag.



Fig. 13: Les provinces du Sakastān.

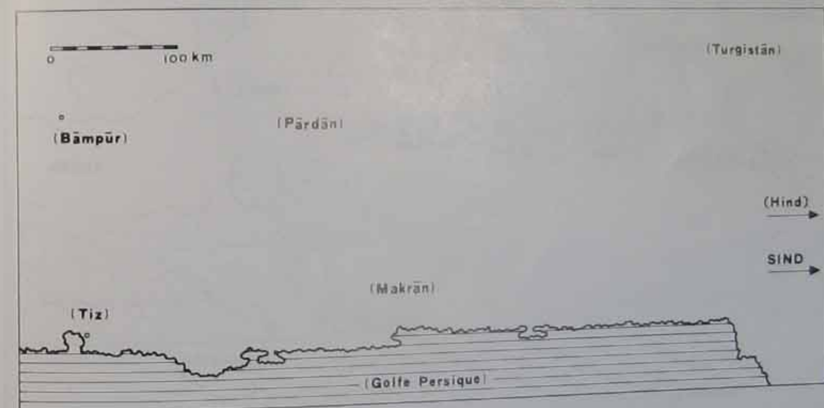


Fig. 14: Région du Turgistān, Pārdān, Makrān et Hind.

Sakastān au début du Ve siècle dont le siège était peut-être à Rām-Šahrestān[35]. Lors d'une querelle au milieu du VIe siècle, on partage le Sakastān en deux, et un évêque aura Pharah (= Frāx), Zarang et Qaš (= Khvāš), tandis que l'autre se contentera de Bist et de Roukout. On peut suggérer que ces cinq villes étaient alors des *šahrestān*. Plus tard les deux parties seront de nouveau réunies et un seul évêque administrera tout le Sakastān.

22. *Turgistān*

23. *Makurān*

24. *Pārdān*

La glyptique ne nous a rien transmis pour ces régions situées au sud et sud-est du Sakastān.

25. *Hind*

Il est possible que la circonscription de Sind que la glyptique nous fait connaître, représente la même

[35] Fiey, *Communautés*, en particulier la contribution VI. Chrétientés syriaques du Horāsān et du Segestān, pp. 94-96.

région qui est notée comme Hind sous Šābuhr I[er], mais elle peut aussi en constituer qu'une partie.

26. *Kušānšahr jusqu'au devant de Paškibour et jusqu'aux confins de la Kachgarie, de la Sogdiane et de Tachkent.*

Cette région à l'est de Marv et de Harēy n'a pas laissé de traces dans la glyptique du VI[e] siècle; il est d'ailleurs peu certain que ces régions fussent alors sous administration sassanide (Voir fig. 10).

27. *L'autre côté de la mer, le Mazōnšahr*

Les sources chrétiennes nous communiquent de très nombreux évêchés sur les îles du Golfe et sur la côte d'Oman, mais aucun de ces noms ne semblent attestés aujourd'hui par la glyptique.

B. L'implantation des administrations provinciales



Fig. 15: Les royaumes au III[e] siècle (SKZ).

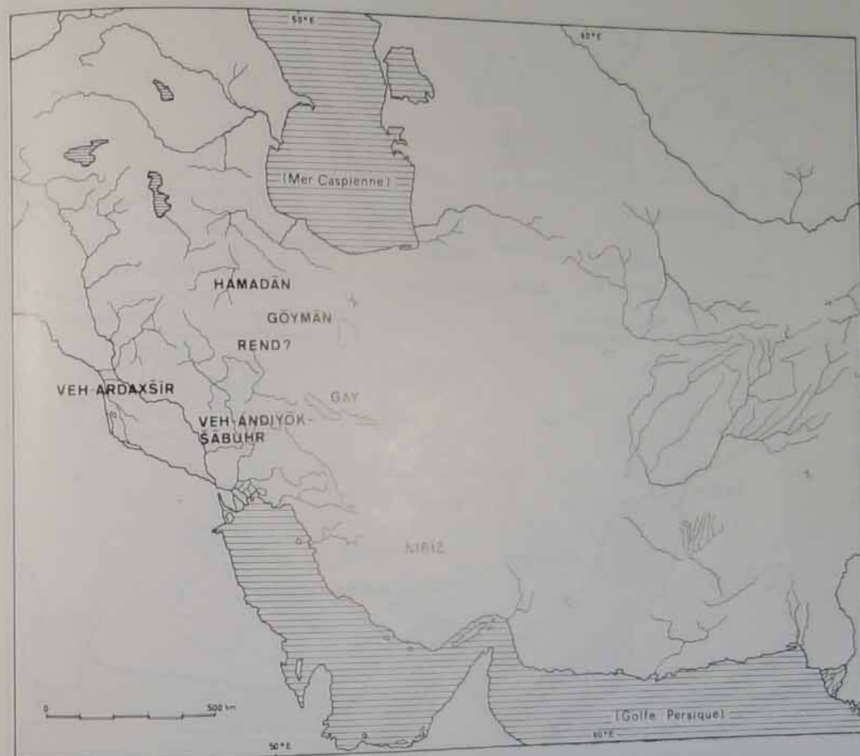


Fig. 16: Les *šahr* au III[e] siècle (SKZ).

L'inscription de Šābuhr I[er] sur la Ka'ba de Zoroastre nous renseigne sur les modes de gouvernement de quelques territoires au III[e] siècle. Certaines régions sont confiées à des princes, qui en sont les *šāh*; ces royaumes sont situés sur les confins de l'Empire, et nous savons que dans la plupart des cas sous la dynastie précédente des Parthes, des royaumes y existaient déjà.

Le Roi des rois a remplacé les rois locaux par des princes de la maison sassanide, mais le fait de maintenir ces royaumes aux confins de l'Empire a dû faire partie d'un plan politique, et n'est pas à imputer uniquement à une volonté de continuité.

Un deuxième mode de gouvernement attesté dans ŠKZ, est celui des *šahrab* dont l'unité territoriale est le *šahr*. Sept *šahrab* seulement sont nommés dans le



Fig. 17: Les circonscriptions de *šahrab* mentionnées dans la glyptique.

ŠKZ, mais faut-il en déduire pour autant que ce type de gouvernement était encore très limité au IIIe siècle, ou doit-on expliquer leur petit nombre par le fait que seuls sont nommés les *šahrab* ayant des liens privilégiés avec Šābuhr Ier? Tenant compte des conclusions qu'on peut tirer des paragraphes réunis sous «A», nous pensons qu'il faut retenir la deuxième hypothèse et suggérer qu'au IIIe siècle de nombreux autres *šahrab* ont dû déjà être mis en place.

En comparant cette carte – fig. 16 – avec la suivante qui réunit les diverses circonscriptions de *šahrab* au VIe siècle, on remarque évidemment de grandes divergences.

À première vue, aucune ressemblance ne semble exister entre les circonscriptions de *šahrab* au IIIe et celles aux VIe siècle. Mais grâce à l'étude comparative de la glyptique (Chapitre I), nous savons qu'au VIe siècles d'autres administrations tenues par le clergé,

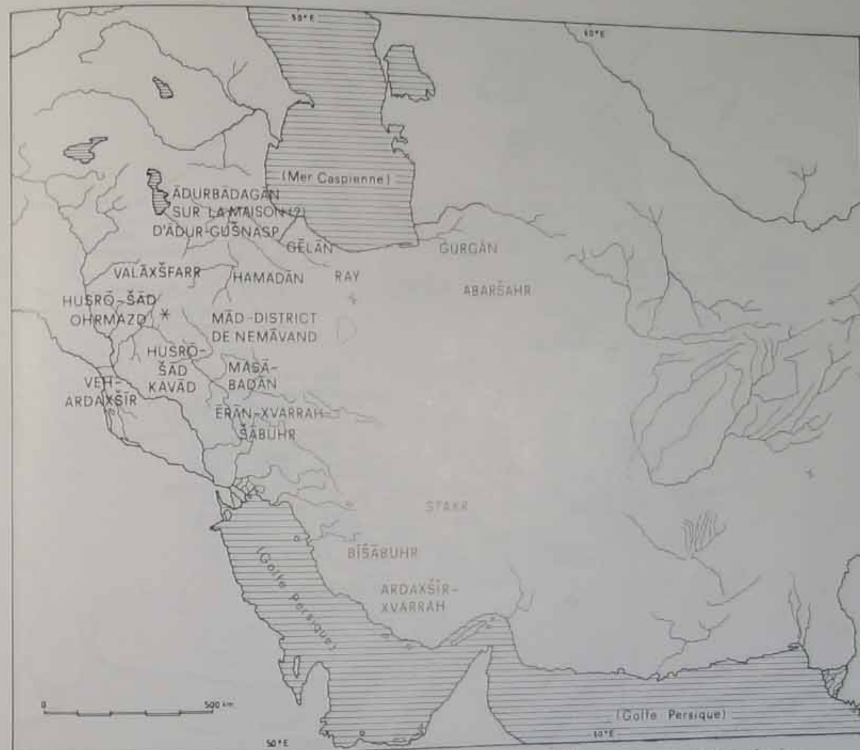


Fig. 18: Les circonscriptions de *mogbed* et de *driyōšān jādaggōv ud dādvar* mentionnées dans la glyptique.

comme celles du *mogbed* ou du *driyōšān jādaggōv ud dādvar*, utilisaient les mêmes circonscriptions que le *šahrab*, c'est-à-dire le *šahr*.

En comparant les figures 18 et 16, on commence à voir apparaître quelques mêmes *šahr* au IIIe et au VIe siècle: Hamadān et Veh-Ardaxšīr.

Ce parallélisme s'accentue encore quand on compare les *šahr* du IIIe siècle à ceux qui sont mentionnés sur la glyptique dans le cadre des cantons de l'administration de *maguh* (voir p. 39); on y trouve aussi la province de Veh-Andiyōk-Šābuhr.

Ces mêmes circonscriptions qu'on trouve pour des *šahrab*, les *mogbed* et des *driyōšān jādaggōv ud dādvar* sont utilisées encore par d'autres administrations comme celles du *handarzbed*, du *dādvar*, de l'*āyēnbed* et du *nēvbār*.

Il est donc possible à partir des données de la glyptique de proposer une carte des provinces de l'Empire sassanide:

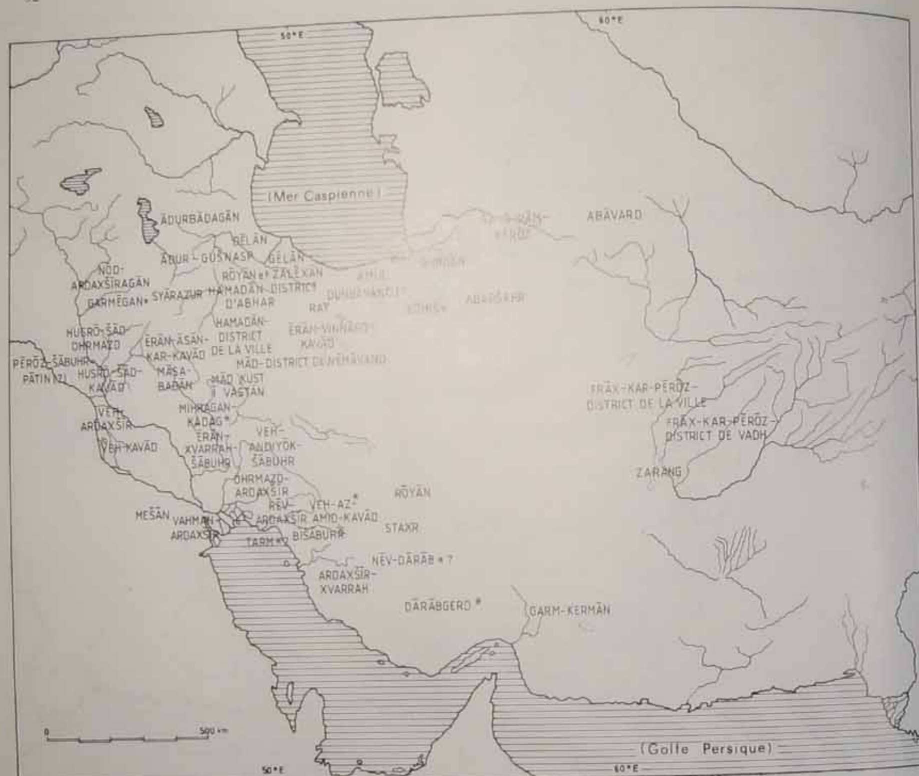


Fig. 19: Les *šahr* aux VIe-VIIe siècles mentionnés dans la glyptique.

Cette trame territoriale sert à d'autres administrations encore, qui s'implantent pourtant d'une façon beaucoup plus diversifiée et probablement moins durable, en particulier les administrations de l'*āmārgar* ou du *framadār*.

La glyptique est à ce propos sans équivoque pour les régions pour lesquelles nous avons une abondante documentation et qui sont localisées autour des

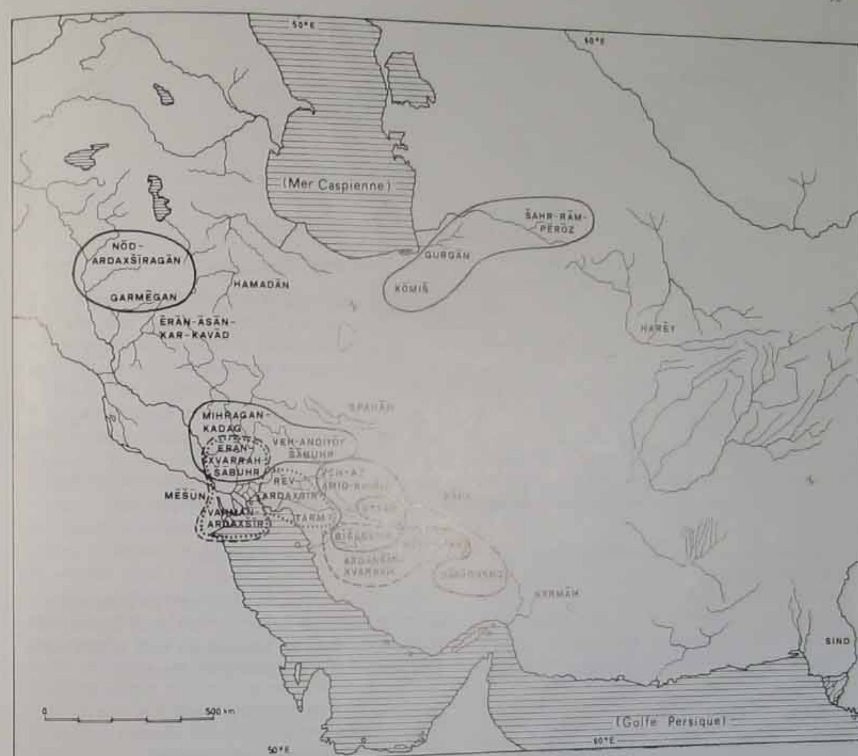


fig. 20: Les circonscriptions des *āmārgar* et des *framādār* mentionnées dans la glyptique.

endroits de fouilles: la province d'Ardaxšīr-xvarrah dans le Fārs, et celle d'Ērān-xvarrah-Šābuhr dans le Hūzestān.

Nous constatons que l'administration de l'*āmārgar* a procédé à des regroupements successifs de certaines provinces, bien qu'il soit impossible d'établir un ordre chronologique entre ces divers stades.



Fig. 21: Les circonscriptions d'*ōstāndār* mentionnées (mentionnés dans la glyptique).

On constate donc que la trame des provinces forme la base pour toutes les administrations à l'exception peut-être de celle de l'*ōstāndār*; mais notre documentation est si restreinte qu'il est très difficile d'être affirmatif, et il se pourrait que l'*ōstāndār*, tout comme l'*āmārgar* ou le *framādār* s'inscrive dans un système de découpage territorial unique.

À première vue, on est aussi tenté de rapprocher le réseau de l'*ōstāndār* des VIe-VIIe siècles de celui des *šāh* au IIIe siècle, mais les attestations sont si peu nombreuses qu'il faut ici aussi rester prudent.

Conclusions

Au terme de cette étude de la glyptique administrative on peut évaluer l'apport qu'elle fournit à la connaissance de la période sassanide, mais on doit aussi noter toutes les questions auxquelles elle n'a pas pu fournir de réponses.

Jusqu'ici aucun sceau administratif n'a été véritablement trouvé dans un contexte archéologique. Il est d'ailleurs peu probable, étant donné l'aspect impersonnel de ces objets qu'on en trouvera dans les tombes. Mais où peut-on espérer en trouver, ce qui revient à se demander où l'on gardait ces sceaux, qui les conservait, et ce qu'on en faisait quand on ne les utilisait plus. Il est possible qu'un sceau administratif fût gardé dans le «bureau» de l'administration pour laquelle il avait été gravé, mais était-ce le responsable de cette administration qui en avait la garde exclusive, ou existait-il dans un *šahrestān* un office spécifique où l'on déposait tous les sceaux des diverses administrations quand on ne les utilisait pas? Il faudrait attendre des découvertes de sceaux administratifs sur un site pour pouvoir formuler une suggestion à ce propos. De même on ne sait pas ce qu'un sceau devenait quand on ne l'utilisait plus; en effet certaines conditions ont dû provoquer le retrait d'un tel sceau, soit qu'une administration eût fait l'objet d'une réorganisation territoriale, soit que le sceau fût devenu trop usé et illisible. Détruisait-on l'objet ou était-il conservé dans des «archives»?

Rien non plus ne nous permet de déterminer comment le sceau était utilisé. En effet il n'est pas facile d'appuyer correctement tel quel un sceau administratif, et il est probable qu'il était fixé à un porte-sceau lorsqu'on enfonçait le sceau dans l'argile. Mais aucun de ces supports s'ils ont existé ne nous est parvenu, et nous ne pouvons que spéculer sur leur forme et leur matériau.

Nous sommes plus chanceux avec les bulles; un grand nombre en a été découvert dans un environnement archéologique bien défini, en particulier à Qasr-i Abu Nasr et à Taxt-i Suleiman. Il semblerait qu'elles aient été «entassées» dans des chambres qui devaient constituer les archives d'une chancellerie déterminée. En effet, à en juger d'après les noms des diverses administrations dont on a trouvé les bulles ensemble, il doit s'agir d'archives appartenant à un secteur précis de la vie publique et non pas d'un endroit où l'on conservait toutes les archives officielles de la ville. Comment autrement expliquer qu'on n'y a trouvé qu'un nombre très limité d'administrations par rapport à tous les fonctionnaires qui d'après le *Mādayān ī Hazār Dādestān* devaient utiliser des sceaux pour sceller des documents, des contracts, etc. Autrement il faudrait suspecter le MDH de nous décrire une situation post-sassanide.

Seules les fouilles de Qasr i Abu Nasr ont fourni suffisament de matériel pour permettre une approche de l'utilisation des sceaux et des bulles. En examinant les administrations dont on trouve des empreintes des sceaux à Qasr i Abu Nasr, on constate que ce sont surtout celle qui étaient aux mains du clergé qui sont bien représentées, d'abord pour la province de Ardaxšīr-xvarrah elle-même dont Šērāz (= Qasr-i Abu Nasr) faisait partie, mais aussi pour les provinces voisines comme Staxr ou Bīšābuhr. L'administration «civile» y est beaucoup moins présente: nous y connaissons trois *āmārgar* différents dont les circonscriptions englobaient entre autres la province d'Ardaxšīr-xvarrah; les bulles de *šahrab* y sont encore plus rares et seul celui de Bīšābuhr est représenté.

D'après les aspects matériels des bulles, il semblerait que celles-ci aient essentiellement accompagné des marchandises, et il faut alors se demander pourquoi l'on trouve dans une même pièce des bulles portant des empreintes d'administrations aussi diver-

ses. Ceci revient à se poser des questions à propos de l'expéditeur et du destinataire de ces marchandises. Si à chaque bout de la chaîne il y avait une administration, pourquoi différentes administrations auraient-elles envoyé des marchandises à une même administration localisée à QAN? L'idée qu'il puisse s'agir d'impôts en nature destinés à un service central peut être suggérée, bien qu'aucune source ne semble attester qu'à cet endroit il y eût un entrepôt (de transit?), mais cet argument n'est évidemment pas suffisant pour éliminer cette hypothèse. Sauf si dans un centre administratif tous les destinataires de marchandises devaient déposer les bulles correspondantes dans un «bureau» central qui les gardait en témoignage, il est curieux de trouver des bulles envoyées par diverses administrations dans un même lieu sauf s'il s'agit d'impôts ou si le destinaire était une personne privée et que les marchandises lui avaient été envoyées par d'autres personnes privées qui avaient besoin de faire authentifier le transport par une administration. Mais qu'avaient donc à faire des administrations tenues par le clergé dans des transactions purement commerciales? Autant de questions qui restent sans réponse.

L'étude des bulles administratives nous a appris que celles-ci portent presque toutes plusieurs autres empreintes. Alors se pose la question de savoir quel était le rôle des personnes qui ont apposé leur sceau à côté de celui d'une administration? L'un de ces sceaux représente-t-il celui de la partie qui effectue l'envoi ou à laquelle il est destiné, le sceau administratif garantissant cet envoi, — ou bien est-ce l'administration qui est partie prenante dans cette procédure, les autres ne représentant que des personnes qui sont responsables de la bonne marche de l'envoi — garde, transport, etc., ou simplement des témoins. Nous n'avons pas pu comprendre la signification de ces multiples empreintes.

Si notre étude n'a que peu contribué à lever le voile sur les aspects économiques et sociaux que la glyptique aurait pu éclairer, en revanche son apport à la connaissance de l'organisation administrative des provinces est considérable.

C'est ainsi que nous connaissons maintenant une grande partie du réseau administratif provincial de l'Empire sassanide, et qu'on peut même déceler quelques modifications qui s'y sont produites au cours des siècles. Les données sont souvent fragmentaires et les nombreuses régions qui appartiennent à l'Empire sassanide sont très diversément représentées dans notre documentation; en effet, dans certaines régions aucune fouille sur un site sassanide n'a jamais été entreprise et les fouilleurs clandestins, s'ils y sont actifs, n'ont pas eu d'attention pour ces petits morceaux d'argile que sont les bulles. Ces régions sont alors restées «terrae incognitae» en ce qui concerne leur organisation administrative, c'est le cas en particulier pour les territoires actuellement localisés en Turquie, dans les Républiques soviétiques, en Afghanistan et au Pakistan. Par contre, des fouilles, officielles ou clandestines, ont apporté un matériel considérable pour certaines régions, dont nous avons pu dresser des cartes assez précises: Qasr-i Abu Nasr près de Šīrāz, Suse, Ray et le Gurgān en Īrān, Bagdād en ʿIrāq.

En s'appuyant uniquement sur les critères internes de la glyptique il a été possible de montrer qu'un système administratif des provinces tout à fait cohérent était établi sur tout le pays. Nous avons vu qu'au point de vue de la hiérarchie territoriale on peut distinguer trois niveaux, dont celui du milieu — le *šahr* — forme la trame de base. Quelques administrations appartenant essentiellement aux Finances réunissent parfois plusieurs de ces *šahr* sour leur autorité. Mais ces *šahr* ont été aussi divisés en plusieurs circonscriptions qui étaient administrées par un représentant du clergé mazdéen, le *maguh*.

De nombreuses sources secondaires nous font connaître que Husrō Ier (531-579) et son père Kavād Ier (488-531) ont procédé à des réformes administratives. L'étude comparée des sources primaires — la glyptique et les inscriptions — semble indiquer que dans les provinces qui formaient le centre de l'Empire, l'Īrān et l'ʿIrāq actuels, il y a eu effectivement des modifications à cette époque, mais non des transformations profondes qui auraient changé l'aménagement territorial qui était déjà en place sous Šabuhr Ier. Évidemment, les territoires périphériques que la dynastie sassanide perdra et récupèrera à plusieurs reprises ont peut-être connu des remaniements plus substantiels, mais les données pour ces régions sont si peu nombreuses qu'elles ne permettent pas d'estimer la nature ou le degré de ces changements.

L'examen des sources primaires permet-il vraiment de confirmer ce que nous communiquent les sources secondaires et à leur suite les auteurs modernes, qui prétendent qu'au cours de la période sassanide s'installait une centralisation de plus en plus forte?

En ce qui concerne l'État même et les territoires qui dépendaient directement de Šābuhr Ier, il ne semble pas qu'on puisse discerner une telle évolution. Par contre on décèle parfaitement la mainmise progressive du clergé mazdéen qui réussit à implanter à son profit une administration provinciale très hiérarchisée. Il est vrai aussi que les régions qui formaient des royaumes vassaux ont été complètement récupérées par le gouvernement central qui y a implanté ses fonctionnaires.

La glyptique nous montre en effet qu'une grande partie des administrations provinciales était tenue par le clergé, comme par exemple celles du *mogbed* et du *driyōšān jādaggōv ud dādvar*, ainsi que les administrations «cantonales» des *maguh*. Il est bien possible que ces derniers s'occupaient au niveau local des affaires qui, à l'échelle de la province, étaient assumées par l'administration du *mogbed* d'une part, et par celle du *driyōšān jādaggōv ud dādvar* d'autre part. Cette dernière représentait l'appareil juridique par excellence de la société sassanide, bien qu'il existât probablement aussi des affaires juridiques qui étaient du ressort de juges civils. Si le *driyōšān jādaggōv ud dādvar* réunissait tous les pouvoirs juridico-religieux, il est possible que le rôle du *mogbed* provincial ait été celui d'un chef spirituel administrateur des biens appartenant au clergé.

À partir des sources primaires il semble possible d'établir que l'instauration des *driyōšān jādaggōv ud dādvar* remonte au moins à l'époque de Vahrām II (276-293), mais ils portaient à ce moment le nom de «mogbed ud dādvar». Il est impossible de déterminer si sous Vahrām II ils assumaient aussi bien des responsabilités d'ordre juridique que d'ordre gestionnaire, en même temps qu'ils étaient des guides spirituels, ou si le clergé zoroastrien avait déjà réussi à mettre en place une autre administration provinciale, celle du *mogbed*.

Que le *driyōšān jādaggōv* soit aussi *mogbed* semble transparaître du passage du MHD déjà maintes fois cité, ce qui est en parfaite concordance avec les multiples mentions de *mogbed* dont il n'est pas spécifié qu'ils avaient une charge territoriale. Il est bien possible que le *dādvar* lui aussi était un *mogbed*, si toutefois l'administration du *driyōšān jādaggōv ud dādvar* n'était pas tenue par une seule et même personne dont le rang hiérarchique dans le clergé mazdéen était celui de *mogbed*. Afin de mieux asseoir son influence, le clergé a dû essayer de contrôler la population et les affaires du clergé de bien plus près que ne pouvait le faire une administration provinciale dont le siège était parfois fort éloigné de l'endroit où surgissait un problème. C'est dans ce contexte que nous situerions volontiers la création des administrations cantonales du *maguh* qui parsèment tout le territoire sassanide et ont dû parfois être nommés dans des endroits reculés. À l'exception de la glyptique administrative, les autres sources restent totalement muettes quant à l'existence de ces *maguh*, comme s'ils n'avaient jamais existé.

Pour d'autres administrations, comme celles du *handarzbed* ou de l'*āyēnbed*, la glyptique n'apporte aucune preuve en faveur de leur appartenance cléricale.

Enfin, quelques administrations ne relèvent que de l'État, en premier lieu celle du *šahrab*. La glyptique administrative ne permet pas de déterminer s'il cumulait des pouvoirs civils et des responsabilités militaires, ou si ces dernières étaient l'apanage d'une autre administration, celle par exemple du *framādār*.

La glyptique apporte aussi la preuve que le *šahrab* a parfois des relations avec l'*āmārgar* qui est lui un représentant des Finances. Il semble logique que les différends qui se présentaient entre l'une ou l'autre administration aient été traités par un juge civil. Serait-ce ici que le *dādvar* entre en scène?

Le contexte archéologique dans lequel certaines bulles ont été découvertes indique clairement qu'elles datent de la fin de l'époque sassanide. Il semble donc bien possible que les informations du *Mādayān ī Hazār Dādestān* sur la création de la glyptique administrative sous Kavād Ier et Husrō Ier soient exactes. Mais nous avons constaté que nombre de ces administrations qui vont commencer à utiliser des sceaux administratifs à ce moment là, existaient déjà depuis longtemps. Il faut alors se demander quels types de sceaux ces administrations utilisaient auparavant. Les responsables de ces administrations utilisaient-ils leur sceau personnel, c'est-à-dire des cachets portant un motif iconographique et une inscription attestant le nom et la fonction administrative du possesseur? Cela semble l'explication la plus plausible, bien qu'il ne faille pas oublier que certains de ces sceaux ont été apposés sur des bulles trouvées à côté de celles portant l'empreinte d'un sceau administratif. Rien n'empêche évidemment de considérer que des sceaux personnels ont pu être gravés tout au long de la période sassanide et que l'introduc-

tion des sceaux administratifs ne les a pas fait disparaître pour autant, mais en a seulement changé le rôle. En effet on constate que les sceaux administratifs et personnels n'ont pas été utilisés dans un même contexte: les premiers figurent en général sur les bulles avec de nombreuses autres empreintes, tandis que les seconds y figurent seuls ou accompagnés d'une petite empreinte qui ne porte ni nom ni titre.

De toute évidence la création d'un sceau administratif a constitué une nouveauté dans le monde oriental, et c'est probablement ce souvenir qui a été conservé dans le *Mādayan ī Hazār Dādestān*. L'obligation pour ces hauts fonctionnaires d'utiliser désormais un sceau anonyme et aniconique a dû symboliser le rejet d'une longue tradition.

INDEX

Cet index comprend essentiellement un index des noms géographiques, à l'exception des noms de fleuves, de mers, de déserts et de montagnes. De nombreux toponymes apparaissent dans la littérature sous des formes assez différentes d'un auteur à un autre. Celles-ci ont parfois été conservées dans le texte et l'index en rendra compte soit en notant les différentes formes sous des entrées séparées, soit en les réunissant sous une même entrée — les deux ou trois formes seront alors séparées par une barre oblique —, soit encore en utilisant des renvois d'un terme à un autre.

Nous avons ajouté un index des noms d'administrations et de fonctionnaires, ainsi qu'un index des noms propres de rois, de princes et de dignitaires sassanides.

INDEX DES NOMS GÉOGRAPHIQUES

INDEX DES NOMS D'ADMINISTRATIONS ET DE FONCTIONNAIRES

INDEX DES NOMS PROPRES DE ROIS, DE PRINCES ET DE DIGNITAIRES SASSANIDES

LISTE DES FIGURES DANS LE TEXTE

TABLEAU CHRONOLOGIQUE DE LA DYNASTIE SASSANIDE

Nous donnons ce tableau seulement à titre indicatif. Il reprend les dates que R. Göbl donna dans *Sasanian Numismatics*, Braunschweig 1971. On trouvera chez d'autres auteurs traitant de l'époque sassanide des indications chronologiques légèrement différentes pour certains souverains comme par exemple V.G. Lukonin, *Iran*, pp. 207-208.

Ardaxšīr Ier	224-241	Vālaxš	484-488
Šābuhr Ier	241-272	Zāmasp	497-499
Ohrmazd-Ardaxšīr	272/273	Kavād Ier	484; 488-497; 499-531
Vahrām Ier	273-276	Husrō Ier	531-579
Vahrām II	276-293	Ohrmazd IV	579-590
Narseh	293-303	Vahrām VI	590-591
Ohrmazd II	303-309	Husrō II	591-628
Šābuhr II	309-379	Vistāxm	591/592-597 ?
Ardaxšīr II	379-383	Kavād II	628
Šābuhr III	383-388	Ardaxšīr III	628/630
Vahrām IV	388-399	Bōrān	630/631
Yazdgerd Ier	399-420	Azarmīdoxt	631
Vahrām V	420-438	Ohrmazd V	631/632
Yazdgerd II	438-457	Husrō V	631/633 ?
Ohrmazd III	457-459	Yazdgerd III	632-651
Pērōz	457/459-484		

Annexe **I**

Corpus de la glyptique administrative et son analyse

Introduction

Le CORPUS de la glyptique de l'administration est fourni dans la PREMIÈRE PARTIE (A) de cette annexe, la DEUXIÈME PARTIE (B) comporte l'ANALYSE DES DONNÉES.

Étant donné que tous les objets du corpus sont publiés, il suffisait d'en mentionner les références bibliographiques (A I). On se reportera donc aux publications correspondantes si l'on veut avoir la description d'un sceau ou d'une bulle. Nous avons présenté ce corpus de la glyptique administrative en deux séries: premièrement les sceaux — portant comme sigle «Z» —, deuxièmement les bulles — notées «B»—, ces sigles sont suivis par un numéro d'ordre d'enregistrement tout à fait aléatoire.

Si les objets mêmes portant ces cachets administratifs peuvent fournir des données intéressantes pour l'étude de la géographie administrative, il est évident que ce sont surtout les cachets administratifs eux-mêmes qui livrent les informations les plus importantes et il semblait par conséquent utile de fournir l'illustration de chaque cachet administratif (A II). Comme l'on possède aucune reproduction d'un grand nombre d'objets et qu'il semble improbable d'en obtenir un jour, il était plus approprié d'opter pour une représentation graphique des cachets, même si dans de nombreux cas celle-ci est assez incertaine.

Les dessins présentés dans cette deuxième partie du Corpus ont des origines différentes. Tous les cachets administratifs sur les bulles conservées au Cabinet des Médailles ont pu être dessinés par Mme O. Daune grâce à un crédit fourni par la Bibliothèque Nationale. Les cachets administratifs dont les dessins figurent déjà dans l'étude de R. Göbl, *TS* pour lesquels nous n'avions pas pu faire de reproductions à partir des objets eux-mêmes, ont été repris ici. Les sceaux pour lesquels on possède des empreintes ont été dessinés par Mr E. Baccache. Tous les autres cachets pour lesquels on ne possède qu'une description plus ou moins précise ont également été reproduits; comme leur représentation graphique est sujet à caution, elles ont été entourées d'un cadre de traits au lieu d'une ligne pleine. Ces cachets sont représentés d'après la même classification qu'on en trouve dans l'Analyse et qui est basée sur le nombre de toponymes et la disposition de la légende.

La deuxième partie (B) de cette Annexe I est consacrée à l'ANALYSE des objets portant un cachet administratif. Pour des raisons de commodité dans la consultation de l'analyse, celle-ci est présentée par administration fournie dans l'ordre alphabétique du nom transcrit:

I. L'*āmārgar*
II. L'*āyēnbed*
III. Le *dādvar*
IV. Le *driyōšān jādaggōv ud dādvar*
V. Le *framādār*
VI. Le *handarzbed*
VII. Le *mogbed*
VIII. Le *maguh*
IX. Le *nēvbār*
X. L'*ōstāndār*
XI. Le *šahrab*
XII. Le *vāspuhragān framādār*,
et on a réunie les cachets administratifs sur lesquels on ne peut plus lire le nom de l'administration sous:
XIII. Administration indéterminée

À l'intérieur de chaque chapitre est d'abord mentionné le corpus correspondant à l'administration traitée, ensuite sont analysés certains aspects des sceaux et des bulles de notre corpus.

Cette analyse est essentiellement présentée sous forme de tableaux, et peu de texte est fourni. Si

l'introduction de très nombreux tableaux peut être rébarbatif, elle a l'avantage de permettre des vérifications rapides aussi bien par rapport à l'objet analysé, qu'aux conclusions qu'on a proposées au Chapitre I de cet ouvrage.

Les aspects retenus pour cette analyse sont de nature différente et concernent la légende, l'objet même et sa provenance. Chaque objet sera dans la mesure des données qu'on en connaît intégré dans les schémas d'analyse suivants:

— La liste des circonscriptions administratives (données dans l'ordre alphabétique de translittération d'après le dictionnaire pehlevi de D.N. MacKenzie) en translittération et en transcription avec la référence des cachets. La translittération des toponymes ou des noms d'administrations est utilisée dans tous les cas où il peut s'avérer utile d'en disposer pour une discussion ultérieure, autrement les mots seront présentée en transcription.

— Présentation des cachets d'après le nombre de toponymes qu'ils comportent et le système de notation de la légende; la disposition au centre est donnée par ligne numérotée; dans la légende du pourtour, une barre oblique indique une interruption due en général à une coupure produite par l'inscription centrale. En examinant bien comment sont placées ces légendes, il est parfois possible de déterminer si la légende du centre a été gravée en premier, ou bien si c'était la légende du pourtour.

— Des remarques épigraphiques concernant les graphies différentes du nom de l'administration.

— Les remarques paléographiques rendent comptent de l'écriture qu'a employée le graveur et de certaines particularités dans la forme des lettres. Les notions d'écriture lapidaire ou cursive sont celles adoptées par la majorité des épigraphistes et dont on trouve l'illustration chez D.N. MacKenzie, *A Concise Pahlavi Dictionary*, p. xi.

— Des remarques concernant la technique de gravure utilisée sur ces cachets. La technique la plus courante pour former des lettres est de creuser un trait, mais certaines lettres ont été creusées, par deux traits parallèles.

D'après que le cachet ait été préservé sous sa forme originelle de sceau ou sous celle d'une reproduction sur bulle, on pourrait le retrouver dans les tableaux traitant des caractéristiques matérielles des sceaux ou celles des bulles:

— Le tableau notant les caractéristiques matérielles des sceaux comporte surtout des informations quant au matériau qui a été utilisé pour le sceau, la forme qu'on y a donnée, ainsi que ses dimensions (hauteur x longueur x largeur de l'objet),

— Les caractéristiques matérielles des bulles concernent essentiellement des données sur l'aspect et la forme des bulles et les empreintes qui y figurent.

La bulle peut en effet nous apprendre si elle accompagnait un objet plat, assez grand pour que la partie de la bulle qui y fut appliquée soit plate; on peut aussi remarquer sur le dos de la bulle si elle avait été pressée contre un (objet enveloppé de ?) tissu; elle peut nous dire aussi si elle avait été placée sur une corde ou un nœud de corde.

Un autre point à analyser est le nombre des empreintes qu'une bulle comporte , c'est-à-dire combien de personnes ont apposé leur sceau à côté de celui de l'administration, et si parmi ces personnes on connaît leur nom ou leur fonction? Ces dernières informations sont présentées sous forme d'un tableau à plusieurs colonnes:

— dans la première colonne on trouve les noms de la circonscription (ou de la première circonscription) d'après l'ordre alphabétique de la trancription,

— dans la deuxième est notée la référence de l'objet,

— dans la dernière le nombre total d'empreintes; quand la bulle n'est que partiellement conservée ce nombre est donné entre parenthèses. L'indication du nombre est parfois suivie par un chiffre suivie du signe «=», le tout entre parenthèses ce qui signifie qu'un certain nombre d'empreintes sont identiques,

— dans les colonnes précédant l'indication du nombre total d'empreintes, on trouvera des précisions quant au type de sceaux qui figurent à côté du cachet administratif: c'est-à-dire s'il a appartenu à un *mog*(M), à une personne privée (P), ou s'il ne comporte qu'une formule (F); si l'empreinte est trop effacée pour pouvoir déterminer le type d'inscription qui y figure, nous en avons noté le nombre sous «E». Ces chiffres sont parfois suivis d'un chiffre en exposant ce qui veut dire que cette empreinte figure déjà sur une autre bulle; les mêmes chiffres en exposant indiquent leur origine commune. D'une façon générale un point d'interrogation indique l'incertitude de la donnée.

Pour plus de commodité certaines de ces données sont reprises dans des tableaux spécifiques, par exemple concernant le nombre total d'empreintes ou encore à propos des personnes qui ont cosigné avec l'administration, ce que nous avons appelé les cosignataires.

Un dernier tableau réunit les informations quant à la provenance des objets. Ainsi pourra-t-on établir si telle administration d'un endroit donné apposait son sceau sur des bulles qui étaient destinées à un autre endroit ou non, c'est-à-dire si une administration d'une circonscription déterminée entretenait des relations avec d'autres circonscriptions.

Seules les bulles trouvées dans les fouilles de Taxt i Suleiman, Qasr i Abu Nasr, Tepe Kabudān ou Tureng Tepe procurent des données sûres quant à leur provenance. Pour toutes les autres bulles la provenance est assez incertaine bien qu'on puisse prendre en considération certaines données à propos de l'endroit de leur trouvaille. Les bulles qui faisaient partie de la collection de R. Ghirshman portent des indications de noms de lieu, qui correspondent probablement à l'endroit où elles ont été achetées ou trouvées. Celles de la collection de R. de Mecquenem semblent provenir de Suse ou ses environs immédiats. Les bulles que R.N. Frye a examinées au Musée de Bagdad portaient des indications de provenance.

La translittération des mots pehlevis suit le système défini dans le dictionnaire de D.N. MacKenzie. Les signes utilisés pour la translittération sont ceux qui sont généralement acceptées:

[.......]	restauration sûre
[.....?]	restauration moins sûre
(.......)	lecture douteuse
<.....>	addition
[.......]	suppression
(?)	interprétation incertaine

On pourra évidemment nous reprocher le choix personnel et arbitraire des rubriques que nous avons retenues dans cette analyse. Certes elles privilègent certains aspects de la glyptique au dépens d'autres, mais elles ont été dictées par le but que nous nous sommes fixés dans cette étude, et non par l'exhaustivité de l'analyse.

Nous ne pouvons demander à nos lecteurs que d'être indulgents pour les défauts et les lacunes qu'ils constateront dans cette analyse. La seule justification que nous pouvons avancer est le caractère d'«essai» que revêt cette approche analytique.

A. Corpus

I. Liste des références bibliographiques des objets

A. *Sceaux*

Z1 Bivar *BM*, OA 1: p. 117, pl. 29. Herzfeld 1938, p. 417, fig. 1.
Z2 Gignoux *BNP*, s. 1.1: p. 15, pl. 1.
Z3 Gignoux *BNP*, s. 1.3: pp. 15-16, pl. I.
Z4 Gignoux *BNP*, s. 1.7: pp. 16-17, pl. I.
Z5 Gignoux *BNP*, s. 1.8: p. 17, pl. I.
Z6 Gignoux *BNP*, s. 1.9: p. 17, pl. I.
Z7 Gignoux & Gyselen *DCP*, p. 26: 00.1, pl. I.
Z8 Gignoux & Gyselen *DCP*, p. 26: 00.2, pl. I.
Z9 Gignoux & Gyselen *DCP*, pp. 26-27: 00.3, pl. I.
Z10 Gignoux & Gyselen *DCP*, p. 27: 00.4, pl. I.
Z11 Gignoux & Gyselen *DCP*, p. 27: 00.5, pl. I.
Z12 Gignoux & Gyselen *DCP*, p. 27: 00.6, pl. I.
Z13 Gignoux & Gyselen *DCP*, p. 28: 00.7, pl. I.
Z14 Gignoux & Gyselen *DCP*, p. 28: 00.8, pl. I.
Z15 Gignoux & Gyselen *DCP*, p. 28: 00.9, pl. I.
Z16 Gignoux & Gyselen *DCP*, pp. 28-29: 00.10, pl. I.
Z17 Brunner *MMA*, n° 167, passim. Pl. p. 130.
Z18 Gignoux & Gyselen *MOT I*, pp. 107-108: 00.1, pl. I.
Z19 Gignoux & Gyselen *MOT I*, pp. 108-109; 00.2, pl. I.
Z20 Frye *SSI* p. 82, fig. 11.
Z21 Herzfeld 1938, p. 421, fig. 19.
Z22 Herzfeld 1938, p. 421, fig. 17.

B. *Bulles*

B1 Gignoux *BNP*, b. 1.1: p. 79, pl. XXXI.
B2 Gignoux *BNP*, b. 1.2: pp. 79-80, pl. XXXI.
B3 Gignoux *BNP*, b. 1.3: p. 80, pl. XXXII.
B4 Gignoux *BNP*, b. 1.4: pp. 80-81, pl. XXXII.
B5 Gignoux *BNP*, b. 1.5: p. 81, pl. XXXIII.
B6 Gignoux *BNP*, b. 2.1: pp. 81-82, pl. XXXIII.
B7 Gignoux *BNP*, b. 3.1: p. 82, pl. XXXIV.
B8 Gignoux *BNP*, b. 3.2: pp. 82-83, pl. XXXIV
B9 Gignoux *BNP*, b. 3.3: p. 83, pl. XXXIV.
B10 Gignoux *BNP*, b. 4.1: pp. 83-84, pl. XXXV.
B11 Gignoux *BNP*, b. 4.2: p. 84, pl. XXXV
B12 Gignoux *BNP*, b. 4.3: p. 84, pl. XXXVI.
B13 Gignoux *BNP*, b. 4.4: p. 85, pl. XXXVI.
B14 Gignoux *BNP*, b. 4.5: p. 85, pl. XXXVI.
B15 Gignoux *BNP*, b. 4.6: pp. 85-86, pl. XXXVII.
B16 Gignoux *BNP*, b. 4.7: p. 86, pl. XXXVII.
B17 Gignoux *BNP*, b. 4.8: pp. 86-87, pl. XXXVIII.
B18 Gignoux *BNP*, b. 4.9: p. 87, pl. XXXVIII.

B19 Gignoux *BNP*, b. 4.10: pp. 87-88, pl. XXXIX.
B20 Gignoux *BNP*, b. 4.11: p. 88, pl. XXXIX.
B21 Gignoux *BNP*, b. 4.12: pp. 88-89, pl. XXXIX.
B22 Gignoux *BNP*, b. 4.13: p. 89, p. XL.
B23 Gignoux *BNP*, b. 4.14: p. 89, pl. XL.
B24 Gignoux *BNP*, b. 5.1: p. 90, pl. XL.
B25 Gignoux *BNP*, b. 6.1: pp. 90-91, pl. XLI.
B26 Gignoux *BNP*, b. 6.2: p. 91, pl. XLI.
B27 Gignoux *BNP*, b. 7.1: pp. 91-92, pl. XLII.
B28 Gignoux *BNP*, b. 7.2: p. 92, pl. XLII.
B29 Gignoux *BNP*, b. 7.3: p. 92, pl. XLII.
B30 Gignoux *BNP*, b. 7.4: p. 93, pl. XLIII.
B31 Gignoux *BNP*, b. 7.5: pp. 93-94, pl. XLIII.
B32 Gignoux *BNP*, b. 7.6: p. 94, pl. XLIV.
B33 Gignoux *BNP*, b. 7.7: p. 95, pl. XLIV.
B34 Gignoux *BNP*, b. 7.8: p. 95, pl. XLIV.
B35 Gignoux *BNP*, b. 7.9: p. 95, pl. XLV.
B36 Gignoux *BNP*, b. 7.10: pp. 95-96, pl. XLV.
B37 Gignoux *BNP*, b. 7.11: p. 96, pls. XLV-XLVI.
B38 Gignoux *BNP*, b. 7.12: pp. 96-97, pl. XLVI.
B39 Gignoux *BNP*, b. 7.13: p. 97, pl. XLVI.
B40 Gignoux *BNP*, b. 7.14: p. 97, pl. XLVII.
B41 Gignoux *BNP*, b. 8.1: p. 98, pl. XLVII.
B42 Gignoux *BNP*, b. 9.1: pp. 98-99, pls. XLVII-XLVIII.
B43 Gignoux *BNP*, b. 10.1: p. 99, pl. XLVIII.
B44 Gignoux *BNP*, b. 10.2: pp. 99-100, pls. XJVIII-XLIX.
B45 Gignoux *BNP*, b. 10.3: p. 100, pl. XLIX.
B46 Gignoux *BNP*, b. 10.4: p. 100, pl. XLIX.
B47 Gignoux *BNP*, b. 10.5: p. 101, pl. L.
B48 Gignoux *BNp*, b. 10.6: p. 101, pl. LI.
B49 Gignoux *BNP*, b. 10.7: pp. 101-102, pl. LI.
B50 Gignoux *BNP*, b. 10.8: p. 102, pl. LII.
B51 Gignoux *BNP*, b. 10.9: pp. 102-103, pl. LII.
B52 Gignoux *BNP*, b. 10.10: p. 103, pl. LIII.
B53 Gignoux *BNP*, b. 10.11: pp. 103-104, pl. LIII.
B54 Gignoux *BNP*, b. 10.12: p. 104, pl. LIV.
B55 Gignoux *BNP*, b. 10.13: p. 105, pl. LIV.
B56 Gignoux *BNP*, b. 10.14: pp. 105-106, pl. LV.
B57 Gignoux *BNP*, b. 10.15: p. 106, pl. LV.
B58 Gignoux *BNP*, b. 10.16: pp. 106-107, pl. LVI.
B59 Gignoux *BNP*, b. 10.17: p. 107, pl. LVI.
B60 Gignoux *BNP*, b. 10.18: pp. 107-108, pls. LVI-LVII.
B61 Gignoux *BNP*, b. 10.19: p. 108, pl. LVII.
B62 Gignoux *BNP*, b. 10.20: pp. 108-109, pl. LVIII.
B63 Gignoux *BNP*, b. 10.21: pp. 109-110, pls. LVIII-LIX.
B64 Gignoux *BNP*, b. 10.22: p. 110, pl. LX.
B65 Gignoux *BNP*, b. 10.23: pp. 110-111, pl. LX.
B66 Gignoux *BNP*, b. 10.24: p. 111, pl. LXI.
B67 Gignoux *BNP*, b. 10.25: pp. 111-112, pl. LXI.
B68 Gignoux *BNP*, b. 10.26: p. 112, pl. LXIII.
B69 Gignoux *BNP*, b. 10.27: pp. 112-113, pl. LXIII.
B70 Gignoux *BNP*, b. 10.28: p. 113, pl. LXIII.
B71 Gignoux *BNP*, b. 10.29: pp. 113-114, pl. LXIII.
B72 Gignoux *BNP*, b. 10.30: p. 114, pl. LXIII.
B73 Gignoux BNP, b. 10.31: pp. 114-115, pl. LXIV.
B74 Gignoux *BNP*, b. 11.1: pp. 115-116, pl. LXV.
B75 Gignoux *BNP*, b. 12.1: p. 116, pls. LXV-LXVI.
B76 Gignoux *BNP*, b. 13.1: p. 117, pl. LXVI.
B77 Gignoux *BNP*, b. 13.2: p. 117, pl. LXVI.
B78 Gignoux *BNP*, b. 14.1: p. 118, pl. LXVII.
B79 Gignoux *BNP*, b. 15.1: p. 118, pl. LXVII.
B80 Gignoux *BNP*, b. 15.2: p. 119. pl. LXVII.
B81 Gignoux *BNP*, b. 15.3: p. 119, pl. LXVIII.
B82 Gignoux *BNP*, b. 15.4: p. 120, pl. LXVIII.
B83 Frye *QAN*, S n° 66: passim; Gignoux *QAN MMA*.
B84 Frye *QAN*, S n° 111: passim; Gignoux *QAN MMA*.
B85 Frye *QAN*, Q n° 135: passim; Gignoux *QAN MMA*.
B86 Gignoux & Gyselen *BSS*, MFT 30.
B87 Frye *QAN*, S n° 145: passim.
B88 Frye *QAN*, S n° 157: passim.
B89 Frye *QAN*, S n° 158: passim; Gignoux *QAN MMA*.
B90 Frye *QAN*, S n° 159: passim; Gignoux *QAN MMA*.
B91 Frye *QAN*, S n° 160: passim.
B92 Frye *QAN*, S n° 162: passim.
B93 Frye *QAN*, S n° 163: passim; Gignoux *QAN MMA*.
B94 Frye *QAN*, S n° 164: passim.
B95 Frye *QAN*, S n° 165: passim; Gignoux *QAN MMA*.
B96 Frye *QAN*, S n° 166: passim; Gignoux *QAN MMA*.
B97 Frye *QAN*, S n° 167: passim.
B98 Frye *QAN*, S n° 170: passim; Gignoux *QAN MMA*.
B99 Frye *QAN*, S n° 171: passim; Gignoux *QAN MMA*.
B100 Frye *QAN*, S n° 305: passim; Gignoux *QAN MMA*.
B101 Frye *QAN*, S n ° 318: passim; Gignous *QAN MMA*.
B102 Frye QAN, S n° 382: passim; Gignoux *QAN MMA*.
B103 Frye *QAN*, S n° 403: passim; Gignoux *QAN MMA*.
B104 Frye *QAN*, S n° 424: passim; Gignoux *QAN MMA*.
B105 Frye *QAN*, S n° 425: passim; Gignoux *QAN MMA*.

B106 Frye *QAN*, S n° 430: passim; Gignoux *QAN MMA*.
B107 Göbl *TS*, *n*° 63/146: passim.
B108 Göbl *TS*, n° 63/110: passim.
B109 Göbl *TS*, n° 64/37: passim.
B110 Göbl *TS*, n° 63/96: passim.
B111 Göbl *TS*, n° 63/44: passim.
B112 Göbl *TS*, n° 63/45: passim.
B113 Göbl *TS*, n° 63/46: passim.
B114 Göbl *TS*, n° 63/69: passim.
B115 Göbl *TS*, n° 63/76: passim.
B116 Göbl *TS*, n° 63/77: passim.
B117 Göbl *TS*, n° 63/79: passim.
B118 Göbl *TS*, n° 63/81: passim.
B119 Göbl *TS*, n° 63/82: passim.
B120 Göbl *TS*, n° 63/83: passim.
B121 Göbl *TS*, n° 63/86: passim.
B122 Göbl *TS*, n° 63/87: passim.
B123 Göbl *TS*, n° 63/88: passim.
B124 Göbl *TS*, n° 63/89: passim.
B125 Göbl *TS*, n° 63/90: passim.
B126 Göbl *TS*, n° 63/93: passim.
B127 Göbl *TS*, n° 63/103: passim.
B128 Göbl *TS*, n° 63/104: passim.
B129 Göbl *TS*, n° 63/106: passim.
B130 Göbl *TS*, n° 63/107: passim.
B131 Göbl *TS*, n° 63/149: passim.
B132 Göbl *TS*, n° 64/13: passim.
B133 Göbl *TS*, n° 64/14: passim.
B134 Göbl *TS*, n° 64/26: passim.
B135 Göbl *TS*, n° 64/41: passim.
B136 Gignoux & Gyselen *BSS*, KP 2.
B137 Gignoux & Gyselen *BSS*, KP 3.
B138 Gignoux & Gyselen *BSS*, KP 4.
B139 Gignoux & Gyselen *BSS*, KP 5.
B140 Gignoux & Gyselen *BSS*, KP 6.
B141 Gignoux & Gyselen *BSS*, KP 7.
B142 Gignoux & Gyselen *BSS*, KP 8.
B143 Gignoux & Gyselen *BSS*, KP 9.
B144 Gignoux & Gyselen *BSS*, KP 11.
B145 Gignoux & Gyselen *BSS*, KP 12.
B146 Gignoux & Gyselen *BSS*, KP 13.
B147 Gignoux & Gyselen *BSS*, KP 14.
B148 Gignoux & Gyselen *BSS*, KP 15.
B149 Gignoux & Gyselen *BSS*, KP 16.
B150 Gignoux & Gyselen *BSS*, KP 17.
B151 Gignoux & Gyselen *BSS*, KP 18.
B152 Gignoux & Gyselen *BSS*, KP 19.
B153 Gignoux & Gyselen *BSS*, KP 20.
B154 Gignoux & Gyselen *BSS*, KP 10.
B155 Gignoux & Gyselen *BSS*, KP 1.
B156 Frye *QAN*, S n° 9: passim.
B157 Frye *QAN*, S n° 26: passim; Gignoux *QAN IBT*.
B158 Frye *QAN*, S n° 70: passim.
B159 Frye *QAN*, S n° 89: passim; Gignoux *QAN IBT*.
B160 Frye *QAN*, S n° 148: passim; Gignoux *QAN IBT*.
B161 Gignoux *QAN*, n° 70, 142 ou 145? p. 183.
B162 Frye *QAN*, S n° 150: passim.
B163 Frye *QAN*, S n° 155: passim; Gignoux *QAN IBT*.
B164 Frye *QAN*, S n°156: passim; Gignoux *QAN IBT*.
B165 Frye *QAN*, S n° 168: passim; Gignoux *QAN IBT*.
B166 Frye *QAN*, S n° 169: passim; Gignoux *QAN IBT*.
B167 Frye *QAN*, S n° 172: passim; Gignoux, note inédite.
B168 Frye *QAN*, S n° 189: passim; Gignoux, note inédite.
B169 Frye *QAN*, S n° ?; Gignoux *QAN IBT*, n° 13, p. 172.
B170 Frye *QAN*, S n° 203: passim; Gignoux *QAN IBT*.
B171 Frye *QAN*, S n° 231: passim; Gignoux *QAN IBT*, p. 179.
B172 Frye *QAN*, S n ° 235: passim; Gignoux *QAN IBT*, pp. 179-180.
B173 Frye *QAN*, S n° 253: passim; Gignoux *QAN IBT*, p. 180.
B174 Frye *QAN*, S n° 267: passim; Gignoux *QAN IBT*, p. 180.
B175 Frye *QAN*, S n° 269: passim; Gignoux *QAN IBT*, pp. 180-181.
B176 Frye *QAN*, S n° 304: passim; Gignoux *QAN IBT*, p. 181.
B177 Frye *QAN*, S n° 311: passim; Gignoux *QAN IBT*, p. 181.
B178 Frye *QAN*, S n° 357: passim.
B179 Frye *QAN*, S n° 390: passim.
B180 Frye *QAN*, S n° 391: passim.
B181 Frye *QAN*, S n° 392: passim.
B182 Frye *QAN*, S n° 393: passim.
B183 Frye *QAN*, S n° 399: passim.
B184 Frye *QAN*, S n° 400: passim.
B185 Frye *QAN*, S n° 402: passim.
B186 Frye *QAN*, S n° 404: passim.
B187 Frye *QAN*, S n° 405: passim.
B188 Frye *QAN*, S n° 406: passim.
B189 Frye *QAN*, S n° 407: passim.
B190 Frye *QAN*, S n° 409: passim.
B191 Frye *QAN*, S n° 410: passim.
B192 Frye *QAN*, S n° 412: passim.
B193 Frye *QAN*, S n° 426: passim; Gignoux *QAN IBT*.
B194 Frye *QAN*, S n° 429: passim; Gignoux *QAN IBT*.
B195 Frye *QAN*, S n° 432: passim.
B196 Frye *QAN*, S n° 436: passim; Gignoux *QAN IBT*.
B197 Frye *QAN*, S n° 446: passim.
B198 Frye *QAN*, S n° 449: passim.
B199 Frye *QAN*, S n° 465: passim.
B200 Frye *QAN*, S n° 499: passim.
B201 Frye *QAN*, S n°504: passim; Gignoux *QAN IBT*.

B202 Frye *MF*, n° 1, p. 120, pl. XXIV, fig. 1; Gignoux & Gyselen *BSS*, MFT 49.
B203 Frye *MF*, n° 2, p. 120, pl. XXIV, fig. 2; Gignoux & Gyselen *BSS*, MFT 37.
B204 Frye *MF*, n° 3, p. 120, pl. XXIV, fig. 3; Gignoux & Gyselen *BSS*, MFT 23.
B205 Frye *MF*, n° 4, p. 120, pl. XXIV, fig. 4; Gignoux & Gyselen *BSS*, MFT 19.
B206 Frye *MF*, n° 5, p. 121, pl. XXIV, fig. 5; Gignoux & Gyselen *BSS*, MFT 24.
B207 Frye *MF*, n° 6, p. 121, pl. XXV, fig. 6; Gignoux & Gyselen *BSS*, MFT 22.
B208 Frye *MF*, n° 6a, p. 121; Gignoux & Gyselen *BSS*, MFT 27.
B209 Frye *MF*, n° 7, p. 121, pl. XXv, fig. 7; Gignoux & Gyselen *BSS*, MFT 20.
B210 Frye *MF*, n° 8, p. 121, pl. XXV, fig. 8; Gignoux & Gyselen *BSS*, MFT 28.
B211 Frye *MF*, n° 9, p. 122, pl. XXV, fig. 9; Gignoux & Gyselen *BSS*, MFT 1.
B212 Frye *MF*, n° 10, p. 122, pl. XXV, fig. 10; Gignoux & Gyselen *BSS*, MFT 4.
B213 Frye *MF*, n° 11, p. 122; Gignoux & Gyselen *BSS*, MFT 38.
B214 Frye *MF*, n° 12, p. 122, pl. XXVI, fig. 11; Gignoux & Gyselen *BSS*, MFT 35.
B215 Frye *MF*, n° 13, pp. 122-123; Gignoux & Gyselen *BSS*, MFT 50.
B216 Frye *MF*, n° 14, p. 123, pl. XXVI, fig. 12; Gignoux & Gyselen *BSS*, MFT 26.
B217 Frye *MF*, n° 15, p. 123, pl. XXVI, fig. 13; Gignoux & Gyselen *BSS*, MFT 29.
B218 Frye *MF*, n° 16, p. 123, pl. XXVI, fig. 14; Gignoux & Gyselen *BSS*, MFT 36.
B219 Frye *MF*, n° 17, p. 123; Gignoux & Gyselen *BSS*, MFT 17.
B220 Frye *MF*, n° 18, pp. 123-124, pl. XXVI, fig. 15; Gignoux & Gyselen *BSS*, MFT 12.
B221 Frye *MF*, n° 19, p. 124, pl. XXVI, fig. 16; Gignoux & Gyselen *BSS*, MFT 25.
B222 Frye *MF*, n° 20, p. 124, pl. XXVII, fig. 17; Gignoux & Gyselen *BSS*, MFT 21.
B223 Frye *MF*, n° 21, p. 124, pl. XXVII, fig. 18; Gignoux & Gyselen *BSS*, MFT 13.
B224 Frye *MF*, n° 22, p. 124; Gignoux & Gyselen *BSS*, MFT 14.
B225 Frye *MF*, n° 23, pp. 124-125, pl. XXVII, fig. 19; Gignoux & Gyselen *BSS*, MFT 9.
B226 Frye *MF*, n° 24, p. 125; Gignoux & Gyselen *BSS*, MFT 48.
B227 Frye *MF*, n° 25, pl. XXVII, fig. 20; Gignoux & Gyselen *BSS*, MFT 16
B228 Frye *MF*, n° 26, p. 125, pl. XXVII, fig. 21; Gignoux & Gyselen *BSS*, MFT 15.
B229 Frye *MF*, n° 27, p. 125, pl. XXVIII, fig. 22; Gignoux & Gyselen *BSS*, MFT 18.
B230 Frye *MF*, n° 28, pp. 125-126; Gignoux & Gyselen *BSS*, MFT 39.
B231 Frye *MF*, n° 29, p. 126, pl. XXVIII, fig. 23; Gignoux & Gyselen *BSS*, MFT 8.
B232 Frye *MF*, n° 30, p. 126, XXVIII, fig. 24; Gignoux & Gyselen *BSS*, MFT 43.
B233 Frye *MF*, n° 31, p. 126, pl. XXVIII, fig. 25; Gignoux & Gyselen *BSS*, *MFT 3*.
B234 Frye *MF*, n° 39, p. 127, pl. XXIX, fig. 31; Gignoux & Gyselen *BSS*, MFT 41.
B235 Frye *MF*, n° 40, p. 127, pl. XXX, fig. 32; Gignoux & Gyselen *BSS*, MFT 10.
B236 Frye *MF*, n° 43, p. 128, pl. XXX, fig. 35; Gignoux & Gyselen *BSS*, MFT 52
B237 Frye *MF*, n° 44, p. 128, pl. XXX, fig. 36; Gignoux & Gyselen *BSS*, MFT 42.
B238 Frye *MF*, n° 45, p. 128, pl. XXX, fig. 37; Gignoux & Gyselen *BSS*, MFT 45.
B239 Frye *MF*, n° 46, p. 128, pl. XXXI, fig. 38; Gignoux & Gyselen *BSS*, MFT 53.
B240 Frye *Sumer*, n° 1, pp. 238-239: passim.
B241 Frye *Sumer*, n° 2, p. 238.
B242 Frye *Sumer*, n° 3, pp. 238-239: passim; Herzfeld 1938, fig. 27.
B243 Frye *Sumer*, n° 4, pp. 238-239: passim.
B244 Frye *Sumer*, n° 5, pp. 238-239: passim.
B245 Frye *Sumer*, n° 6, pp. 239-240: passim.
B246 Frye *Sumer*, n° 7, pp. 239-240: passim.
B247 Gignoux *JA* 1974, pp. 300-301, fig. 1.
B248 Gignoux *JA* 1974, pp. 301-302; Gignoux & Gyselen *BSS*, PIT 3.
B249 Gignoux *JA* 1974, pp. 302-304; Gignoux & Gyselen *BSS*, MFT 5.
B250 Bivar *BM*, ZR1, pp. 120-121, pl. 31; Gignoux *BM*, pp. 145-146.
B251 Bivar *BM*, ZR2, p. 121, pl. 31; Gignoux *BM*, p. 146.
B252 Frye *SSI*, p. 80, Abb. 8.
B253 Frye *SSI*, pp 80-81, Abb. 9.
B254 Gignoux & Gyselen *BSS*, IBT 2 (n° 1906)
B255 Frye *SSI*, p. 83: bulle d'Ak Tepe.
B256 Frye *SSI*, p. 83. Abb. 14.
B257 Bayani *IC*, bulle n° V, p. 221, fig. p. 220; Frye *SSI*, pp. 83-84, Tepe Kabudan, n° 774; Gignoux & Gyselen *BSS*, IBT 6.
B258 Bayani *IC*, bulle n° II, p. 220, fig. p. 219; Frye *SSI*, pp. 83-84. Tepe Kabudan, n° 775; Gignoux & Gyselen *BSS*, IBT 7.
B259 Bayani *IC*, bulle n° IV, p. 220, fig. p. 220; Frye *SSI*, pp. 83-84: Tepe Kabudan, n° 777; Gignoux & Gyselen *BBS*, IBT 8.

B260 Bayani *IC*, bulle n° I, p. 219, fig. p. 219; Frye *SSI*, p. 84: Tepe Kabudan, n° 776; Gignoux & Gyselen *BSS*, IBT 3.
B261 Gignoux & Gyselen *BSS*, EL 5.
B262 Gignoux & Gyselen *BSS*, MFT 47.
B263 Gignoux & Gyselen *BSS*, JT 1.
B264 Gignoux & Gyselen *BSS*, PIT 10.
B265 Gignoux & Gyselen *BSS*, PIT 14.
B266 Gignoux & Gyselen *BSS*, JT 8.
B267 Gignoux & Gyselen *BSS*, MOT 1.
B268 Gignoux & Gyselen *BSS*, PIT 12.
B269 Gignoux & Gyselen *BSS*, MOT 6.
B270 Gignoux & Gyselen *BSS*, MOT 2.
B271 Gignoux & Gyselen *BSS*, MOT 28.
B272 Gignoux & Gyselen *BSS*, MOT 26.
B273 Gignoux & Gyselen *BSS*, MOT 16.
B274 Gignoux & Gyselen *BSS*, MOT 3.
B275 Gignoux & Gyselen *BSS*, MOT 5.
B276 Gignoux & Gyselen *BSS*, MOT 24.
B277 Herzfeld 1938, p. 420: 2, fig. 11.
B278 Herzfeld 1938, p. 420; fig. 16, pp. 420-421.
B279 Herzfeld 1938, p. 420, fig. 12.
B280 Herzfeld 1938, p. 420, fig. 3 (p. 418).
B281 Herzfeld 1938, p. 420: 5, fig. 13.
B282 Herzfeld 1938, p. 420, fig. 15.
B283 Herzfeld 1938, p. 420, fig. 14.
B284 Herzfeld 1938, p. 419, fig. 10.
B285 Herzfeld 1938, p. 422, fig. 23.
B286 Herzfeld 1938, p. 422, fig. 22.
B287 Herzfeld 1938, p. 421, fig. 21.
B288 Herzfeld 1938, p. 421, fig. 20.
B289 Herzfeld 1938, p. 422, fig. 26; Gignoux & Gyselen *BSS*, IBT 1.
B290 Frye *Duda*, Abb. 1, p. 32.
B291 Gignoux *QAN*, n° 2475, p. 171.
B292 Gignoux & Gyselen *BSS*, IBT 12.
B293 Bayani *IC*, bulle n° III, p. 220, fig. p. 219; Gignoux & Gyselen *BSS*, IBT 13.
B294 Gignoux & Gyselen *BSS*, IBT 5.
B295 Gignoux & Gyselen *BSS*, IBT 4.
B296 Gignoux & Gyselen *BSS*, IBT 9.
B297 Gignoux & Gyselen *BSS*, IBT 10.
B298 Gignoux & Gyselen *BSS*, IBT 11.
B299 Gignoux & Gyselen *BSS*, MOT 9.
B300 Gignoux & Gyselen *BSS*, MOT 10.
B301 Gignoix & Gyselen *BSS*, MOT 13.
B302 Gignoux & Gyselen *BSS*, MOT 14.
B303 Gignoux & Gyselen *BSS*, MOT 19.
B304 Gignoux & Gyselen *BSS*, MOT 20.
B305 Gignoux & Gyselen *BSS*, MOT 21.
B306 Gignoux & Gyselen *BSS*, PIT 2.
B307 Gignoux & Gyselen *BSS*, MOT 8.
B308 Gignoux & Gyselen *BSS*, MOT 4.
B309 Gignoux & Gyselen *BSS*, MOT 11.
B310 Gignoux & Gyselen *BSS*, MOT 29.
B311 Gignoux & Gyselen *BSS*, MOT 30.
B312 Gignoux & Gyselen *BSS*, MOT 15.
B313 Gignoux & Gyselen *BSS*, MOT 2.
B314 Gignoux & Gyselen *BSS*, MOT 27.
B315 Gignoux & Gyselen *BSS*, MOT 22.
B316 Gignoux & Gyselen *BSS*, MOT 23.
B317 Gignoux & Gyselen *BSS*, MOT 31.
B318 Gignoux & Gyselen *BSS*, PIT 15.
B319 Gignoux & Gyselen *BSS*, MOT 17.
B320 Gignoux & Gyselen *BSS*, MOT 18.
B321 Gignoux & Gyselen *BSS*, MOT 25.
B322 Gignoux & Gyselen *BSS*, JT 5.
B323 Gignoux & Gyselen *BSS*, JT 7.
B324 Gignoux & Gyselen *BSS*, JT 2.
B325 Gignoux & Gyselen *BSS*, JT 4.
B326 Gignoux & Gyselen *BSS*, JT 3.
B327 Gignoux & Gyselen *BSS*, JT 6.
B328 Gignoux & Gyselen *BSS*, PIT 9.
B329 Gignoux & Gyselen *BSS*, PIT 4.
B330 Gignoux & Gyselen *BSS*, PIT 11.
B331 Gignoux & Gyselen *BSS*, PIT 16.
B332 Gignoux & Gyselen *BSS*, PIT 7.
B333 Gignoux & Gyselen *BSS*, PIT 1.
B334 Gignoux & Gyselen *BSS*, PIT 5.
B335 Gignoux & Gyselen *BSS*, PIT 6.
B336 Gignoux & Gyselen *BSS*, PIT 8.
B337 Gignoux & Gyselen *BSS*, PIT 13.
B338 Gignoux & Gyselen *BSS*, MFT 46.
B339 Gignoux & Gyselen *BSS*, MFT 7.
B340 Gignoux & Gyselen *BSS*, MFT 51.
B341 Gignoux & Gyselen *BSS*, MFT 31.
B342 Gignoux & Gyselen *BSS*, MFT 33.
B343 Gignoux & Gyselen *BSS*, MFT 32.
B344 Gignoux & Gyselen *BSS*, MFT 34.
B345 Gignoux & Gyselen *BSS*, MFT 6.
B346 Gignoux & Gyselen *BSS*, EL 2.
B347 Gignoux & Gyselen *BSS*, EL 3.
B348 Gignoux & Gyselen *BSS*, EL 4.
B349 Gignoux & Gyselen *BSS*, EL 6.
B350 Gignoux & Gyselen *BSS*, EL 1.
B351 Gignoux & Gyselen *BSS*, IBT 1.
B352 Gignoux & Gyselen *BSS*, MOT 7.
B353 Gignoux & Gyselen *BSS*, KP 21.
B354 Collection Mochiri. *Num. Chron.*
B355 Gignoux & Gyselen *BSS*, MFT 2.
B356 Gignoux & Gyselen *BSS*, MFT 44.
B357 Gignoux & Gyselen *BSS*, MFT 40.
B358 Gignoux & Gyselen *BSS*, MFT 11.
B359 Curiel & Gyselen *Bīshāpūr*.
B360 Herzfeld 1938, p. 418: fig. 4.

II. Représentation graphique des cachets administratifs

Hamadān	Ērān-xvarrah-Šābuhr	Harēy	pl'nhlyl	Mēšūn	Spāhan
Ērān-āsān-kar-Kavād	Kermān	Sind	Pārs	Šahr (?)-i Mēy	
Ērān-xvarrah-Šābuhr (et) Vahman-Ardaxšīr	Garmēgan (et) Nōd-Ardaxšīragān	Staxr, Dārābgerd			
Ardaxšīr-xvarrah, Bīšābuhr, (et) Nēv-Darāb	Gurgān, Kōmiš, (et) Šahr-Rām-Pērōz	Staxr, Bīšābuhr (et) Veh-az-Amid-Kavād			
Ērān-xvarrah-Šābuhr, Vahman-Ardaxšīr, Rēv-Ardaxšīr (et) Tarm	Dārābgerd .... ?	Hūzestān, ... ?			

Fig. 1: Les cachets administratifs de l'*āmārgār*



Fig. 2: Les cachets administratifs de l'*ayēnbed*



Fig. 3: Les cachets administratifs du *dādvar*



Fig. 4: Les cachets administratifs du *driyōšān jādaggōv ud dādvar*



Fig. 5: Les cachets administratifs de [illegible]

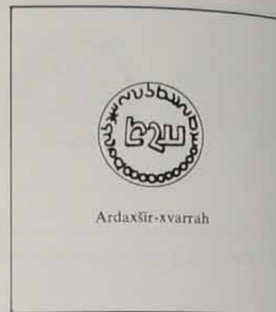


Fig. 6: Les cachets administratifs du *handarzbed*

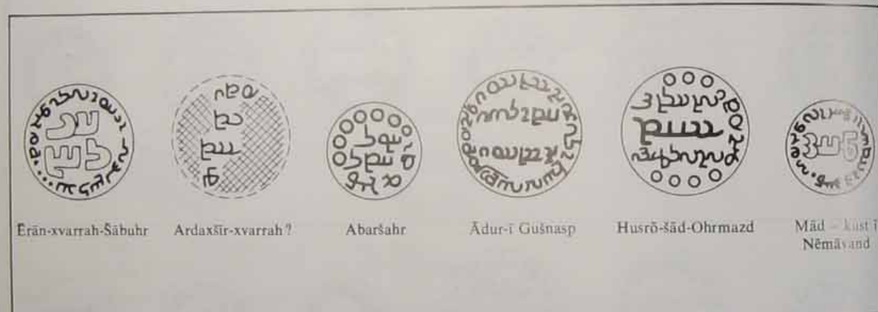


Fig. 7: Les cachets administratifs du *mogbed*



Fig. 9: Les cachets administratifs du *nēvbār*



Fig. 10: Les cachets administratifs de l'*ōstāndār*

Hamadān – kust ī Abhar

Hamadān – kust ī šahrestān

Ērān-āsān-kar-Kavād

Ērān-xvarrah-Yazdgerd

Ērān-xvarrah-Šābuhr

Ērān- ......?

Ērān-vinnārd-Kavād

Ardaxšīr-xvarrah

Fig. 8 (1): Les cachets administratifs du *maguh*

Abaršahr

Ādurbādagān

Bīšābuhr

Garm-Kermān

Gurgān

Dēlān

Veh-Ardaxšīr

Veh-Andiyōk-Šābuhr

Veh-Kavād

(Vēmānōy)

Zrang

Fig. 8 (2): Les cachets administratifs du *maguh*

Husrō-šād-Kavād

Ray

Ray

Rōyān

Rōyān et Zalēxān

Mād – kust ī Vēmānōy

Mād – kust ī Vastān

Mād – kust ī Nēmāvand

Fig. 8 (3): Les cachets administratifs du *maguh*

Masābadān

Mēšūn

Nōd-Ardaxšīragān

Pērōz-Šābuhr-(Patin ?)

Frāx-kar-Pērōz – kust ī šahrestān

Frāx-kar-Pērōz – kust ī Vadh (?)

Šahr-Rām-Pērōz

Dumbāvand (?)

Zā ?

?

?

?

Staxr

Kēlān ?

Abaršahr ?

(Huniyāg-Pērōz)

(Karmardān ?)

Fig. 8 (4): Les cachets administratifs du *maguh*

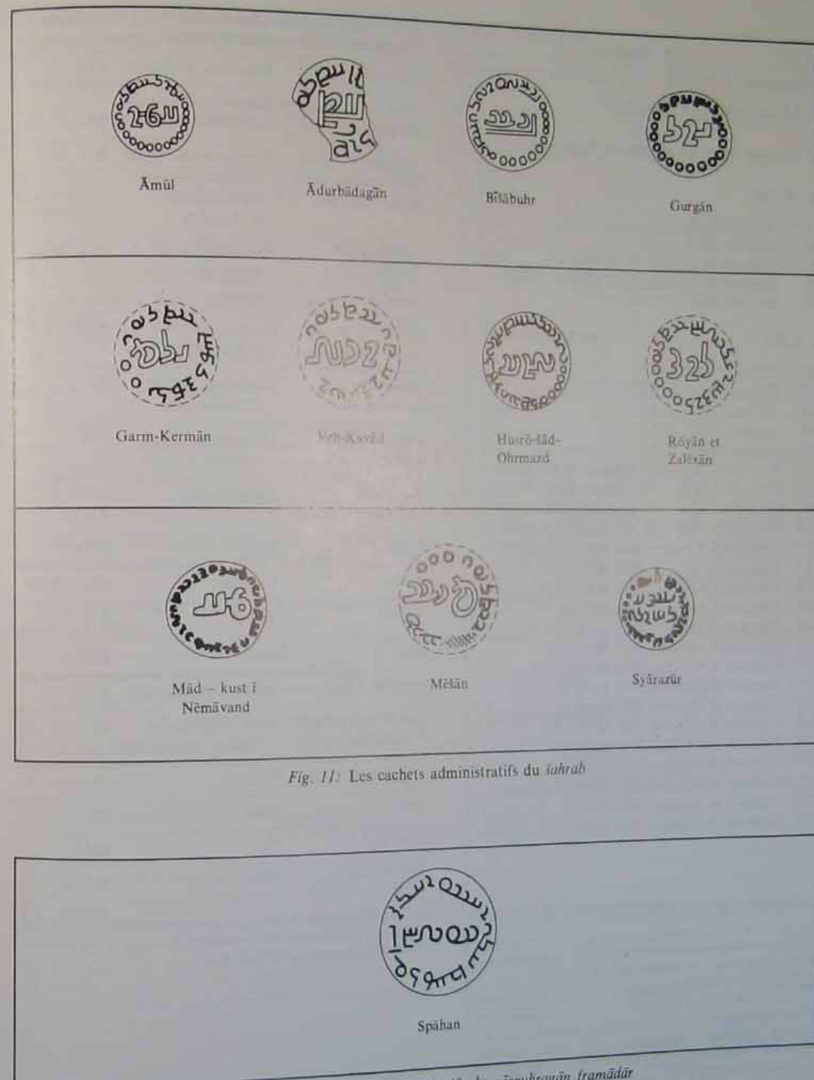


Fig. 11: Les cachets administratifs du *šahrab*

Fig. 12: Les cachets administratifs du *vāspuhragān framādār*

B. Analyse

I. La glyptique de l'*āmārgar*

1. Corpus de la glyptique de l'*āmārgar*.

A. *Sceaux*

Z1 Bivar *BM*, OA 1.
Z3 Gignoux *BNP*, s. 1.3.
Z7 Gignoux & Gyselen *DCP*, 00.1.
Z8 Gignoux & Gyselen *DCP*, 00.2.
Z17 Brunner *MMA*, n° 167.

B. *Bulles*

B12 Gignoux *BNP*, b. 4.3.
B13 Gignoux *BNP*, b. 4.4.
B16 Gignoux *BNP*, b. 4.7.
B19 Gignoux *BNP*, b. 4.10.
B27 Gignoux *BNP*, b. 7.1.
B88 Frye *QAN*, S n° 157; Gignoux *QAN MMA*.
B92 Frye *QAN*, S n° 162; Gignoux *QAN MMA*.
B94 Frye *QAN*, S n° 164; Gignoux *QAN MMA*.
B160 Frye *QAN*, S n° 148; Gignoux *QAN IBT*.
B217 Gignoux & Gyselen, *BSS* MFT 29.
B223 Gignoux & Gyselen, *BSS* MFT 13.
B224 Gignoux & Gyselen, *BSS* MFT 14.
B225 Gignoux & Gyselen, *BSS* MFT 9.
B232 Gignoux & Gyselen, *BSS* MFT 43.
B237 Gignoux & Gyselen, *BSS* MFT 42.
B270 Gignoux & Gyselen, *BSS* MOT 2.
B271 Gignoux & Gyselen, *BSS* MOT 28.
B275 Gignoux & Gyselen, *BSS* MOT 5.
B300 Gignoux & Gyselen, *BSS* MOT 10.
B309 Gignoux & Gyselen, *BSS* MOT 11.
B310 Gignoux & Gyselen, *BSS* MOT 29.
B311 Gignoux & Gyselen, *BSS* MOT 30.
B337 Gignoux & Gyselen, *BSS* PIT 13.
B358 Gignoux & Gyselen, *BSS* MFT 11.

2. Circonscriptions administratives de l'*āmārgar*

circonscription administrative (en translittération)	(en transcription)	Référence
ʾhm/tʾn	Hamadān*	B225, B300, B309, Z7
ʾylʾn ʾsʾn/kl kwʾty	Ērān-āsān-kar(d)-Kavād	B270
ʾylʾn GDH/šʾpwhl	Ērān-xvarrah-Šābuhr	B13
ʾylʾn GDH/šhpwhry/ W whwmn/ʾrthštr	Ērān-xvarrah-Šabuhr et Vahman-Ardaxšīr	B12
ʾylʾn GDH/šʾpwhl (W)/whwmn ʾlt/hštl/ l[y]w ʾlthštl tlm	Ērān-xvarrah-Šābuhr, Vahman-Ardaxšīr, Rēv-Ardaxšīr et Tarm(?)	B16, B19
ʾlthštl/GDH/ W byšʾpwhl/W nywdlʾp	Ardaxšīr-xvarrah, Bīšābuhr et Nēv-Darāb	B94, B160
gwlgʾn/W kwmšy W štr lʾm pylwcy	Gurgān, Kōmiš et Šahr-Rām-Pērōz	B275
glmyk/W nwtʾrthštkn	Garmēgan et Nōd-Ardaxšīragan	Z1
dʾlʾpkrtʾ... [hštr GD]H	Dārābgerd, ... et Ardaxšīr-xvarrah	B88
hwc/stn W (š)...wnb(t)	Hūzestan et ?	B271, B310, B311
hlydy	Harēy	B358
klmʾn	Kermān	B223, B224
myšwn	Mēšūn	Z17
snd	Sind	B237
sthly/W dʾlpkly	Staxr et Dārabger(d)	B232
sthr/W byšʾpwhr W/ wyhc ʾmtʾ kwʾt	Staxr, Bīšābuhr et Veh-az-Amid-Kavād	Z3
spʾhn	Spāhan	Z8
pʾls	Fārs	B92
plʾn/ hlyl	??	B217
štly/ZY myd	Šahr-i Mēy	B27, B337

* Dans la mesure où nous disposons des reproductions du sceau Z 7 et de l'empreinte B 225, il semblerait bien que ce soit le sceau Z 7 qui a été apposé sur la bulle B225.

3. Cachets de l'*āmārgar* classés d'après le nombre des toponymes et la disposition des légendes.

1. *Un toponyme*

a) le toponyme au centre et le nom de l'administration sur le pourtour

Au centre: circonscription	sur le pourtour: titre	Référence
1.1. *ʾhm* 1.2. *tʾn*	à 6h:ʾ*mʾlkly* oooooooooo	B225, B300, B309, Z7
1.1. *ʾylʾn GDH* 1.2. *šʾpwhl*	à 5h:ʾ*m[ʾ]lkly* ooooo/oooo	B13
hlydy	à 5h:ʾ*mhlkl* oo/ooo	B358
1.1. *plʾh* 1.2. *hlyl*	à 7h:ʾ*mhlk[l]y* ooo	B217
myšwn	à 4h:ʾ*mʾlkl* ooo/oooooo	Z17
*spʾhn**	à 2h:ʾ*ymʾlkly* oooooooooooooooo	Z8

* Une ligne d'inscription au-dessus et au-dessous ont été ajoutées postérieurement à l'utilisation de ce sceau.

b) le toponyme et le nom de l'administration sont notés au centre

Au centre: toponyme + titre	Référence
1.1. *ʾylʾn ʾsʾn* 1.2. *kl kwʾty* 1.3. ʾ*mʾlkly*	B270
1.1. *klmʾn* 1.2. ʾ*mʾlkly*	B223, B224
1.1. *snd* 1.2. ʾ*mʾlkl*	B237
1.1. *pʾls* 1.2. ʾ*mʾlkly*	B92
1.1. *štly* 1.2. *ZY myd* 1.3. ʾ*mʾlkly*	B27, B337

2. *Deux toponymes*

Au centre	sur le pourtour	Référence
1. *ʾylʾn GDH* 2. *šhpwhr(y)* 3. *W whw[m]n* 4. *[ʾ]rthštr* 5. *hmʾlkly*	à 9h: o	B12
glmykn	à 8h: *W nwtʾrthštkn hmʾlkly* o	Z1
1. *sthly* 2. *W dʾlpkly*	à 7h: *sthly W dʾlpkly* ʾ*mʾlkly* oooooo	B232

3. Trois toponymes

Au centre	sur le pourtour	Référence
1. *ʾlthštl* 2. *GDH* 3. *W byšʾpwhl* oooo/o 4. *W nywdlʾp* 5. ʾ*mʾlkly*		B94, B160
1. *gwlgʾn* 2. *W kwmšy*	à 7h: *W štr lʾm pylwcy* ʾ*mʾlkly*	B275
1. *sthr* 2. *W byšʾpwhr* *W* 3. *wyhcʾmt*[1] 4. *kwʾt*[1]	à 9h:[]*t* [*hr*] *W by*[*š*][*h*ʾ]*pwhr WZ* 3 *wyhcʾmt kwʾt* ʾ*m*[ʾ]*lkl*]	Z3

4. *Quatre toponymes*[1]

Au centre	sur le pourtour	Référence
1. *ʾylʾn GDH* 2. *šʾpwhl (W)* 3. *whwmn ʾlt* 4. *hštl*	à 6h:*l*[*y*]*w* ʾ*lthštl tlm* ʾ*mʾlkl*	B16, B19

[1] Le titre *āmārgar* n'avait pas été reconnu sur ce cachet lors de la publication où l'on a lu le titre *tlmymʾly*. C'est grâce au dessin que M[me] O. Daune en fit, que la ressemblance entre le dernier mot et le mot d'*āmārgar* apparut comme certaine. Il était possible d'interpréter le mot *tlm* comme déterminant le toponyme Rēv-Ardaxšīr, mais il est plus probable qu'il s'agit en fait d'un quatrième toponyme. Il serait aussi possible de considérer qu'il y a 5 lignes au centre dont «tlm» serait la première, mais cette disposition serait contraire à celle qu'on trouve habituellement qui comporte une légende «marginale» ininterrompue.

5. *Nombre indéterminé de toponymes*

au centre	*sur le pourtour*	*référence*
1. d'l'pkrt	*...]ḫšt[r GD]H 'm[ʾlkl?]*	B88
2. .... ?		
1. hwc W(š) ......wnb'(t)l		
2. stn	*'mʾlkl*	B271, B310, B311

4. Les systèmes différents de notation sur les cachets de l'*āmārgar*:

Système	I	II		III	
disposition des légendes / nombre de provinces	au centre	au centre	sur le pourtour	au centre	sur le pourtour
1	1 toponyme + titre	toponyme	titre		
2	2 toponymes + titre	1er toponyme	2e toponyme + titre	2 toponymes	2 mêmes toponymes + titre
3	3 toponymes + titre	2 premiers toponymes	3e toponyme + titre	3 toponymes	3 mêmes toponymes + tirre
4		2 premiers toponymes	3e et 4e toponymes + titre		

Peut-on à partir de ce tableau déterminer le nombre des toponymes que devaient comporter les cachets mentionnés au Tableau 3/5? Aucun d'eux n'appartient au système I. Si les systèmes de notations mentionnés sont bien les seules possibles — ce qui n'est évidemment pas certain — le cachet sur les bulles B271, B310 et B311 appartient au système II/2 et comporterait donc deux noms de province. Le cachet B88 étant très lacunaire, on peut seulement suggérer qu'il peut appartenir aux systèmes II/2, ou III/2 ou encore II/3.

5. Les graphies différentes du nom de l'*āmārgar*

'mʾlkl
'mʾlkly
'mhlk[l]y
ḥmʾlkly
'ymʾlkly

6. Remarques paléographiques

Il faut noter la graphie du *m/* dans le mot *āmārgar*, qui n'est jamais écrit dans une écriture purement lapidaire, mais toujours lié au *ā* précédent. On trouve pourtant dans cette glyptique aussi la graphie lapidaire habituelle du *m*, c'est-à-dire , par exemple dans le mot Garmēgan (Z 1).

La majorité des sceaux sont gravés dans une écriture lapidaire, mais quelques-uns le sont dans une écriture cursive (Z 3 et B 88).

On peut formuler aussi quelques remarques à propos des graphies de certaines lettres et en particulier la confusion qu'on trouve entre les lettres *w*/ et *n*/. Dans bien des cas, le *n* prend la forme du *w*, c'est ainsi que nous constatons dans le mot *myšwn* — — que les deux dernières lettres sont identiques et représentant la bonne graphie du *w* lapidaire, mais dans les mots *sp'hn* — — et *glmykn* — —, le *n* final est écrit comme un *w*. Il faut remarquer que dans les trois cas, il s'agit de mots écrits en double trait.

7. Remarques à propos de la technique de gravure

On peut noter que sur quelques cachets d'*āmārgar* l'inscription au centre a été réalisée à l'aide de deux traits parallèles et celle du pourtour par un trait creux unique. Dans la mesure où nous possédons des données, les deux techniques ont été utilisées sur les cachets de l'*āmārgar* de:

Garmēgan (Z 1)
Spahān (Z 8)
Mēšūn (Z17)

8. Le matériau des sceaux de l'*āmārgar*

matériau	forme	dimensions (mm)	référence
calcédoine	dactylioïde	(? ×) 26 × 26	Z1
agate	dactylioïde	19,7 × 26,3 × 26,3	Z3
agate	dactylioïde	16,9 × 22,1 × 21,8	Z7
agate	dactylioïde	21,8 × 29,4 × 29,2	Z8
calcédoine	dactylioïde	15 × 19 × 19	Z17

9. Le diamètre des empreintes de sceaux d'*āmārgar*

18 × 18mm	*pl'nḫlyl*
19 × 19mm	Ērān-xvarrah-Šābuhr Sind
22 × 20mm	Šahr-i Mēy
22 × 22mm	Staxr et Dārābgerd
23 × 23mm	Ērān-xvarrah-Šābuhr et Vahman-Ardaxšīr
24 × 24mm	Ērān-xvarrah-Šābuhr, Vahman-Ardaxšīr, Rēv-Ardaxšīr et Tarm(?)

10. Forme des bulles d'*āmārgar*

La majorite des bulles d'*āmārgar* sont plates. Une seule (B 88) a un revers concave. Sur une seule (B 94) on voit encore l'impression de lanières.

11. Empreintes sur les bulles de l'*āmārgar*

Toponyme(s)	Réf.	P	F	E	nombre
Ardaxšīr-xvarrah Bīšābuhr Nēv-Darāb	B94 B160	0 0	0 0	0 1	1 3
Dārābgerd .... * Ardaxšīr-xvarrah	B88	0	0	0	1
Ērān-āsān-kar-Kavād	B270	0	0	0	3
Ērān-xvarrah-Šābuhr	B13	0	1	1	3
Ērān-xvarrah-Šābuhr Vahman-Ardaxšīr	B12	0	1	0	3
Ērān-xvarrah-Šābuhr Vahman-Ardaxšīr Rēv-Ardaxšīr et Tarm	B16 B19	1 0	0 0	0 1	3 3
Fārs	B92	0	0	0	3
Gurgān Kōmiš Šahr-Rām-Pērōz**	B275	2	0	0	5
Hamadān	B225 B300 B309	0 0 0	0 0 1	0 0 0	2 3 4
Harēy	B358	0	0	0	3
Hūzestān et .... ?	B271 B310 B311	0 0 0	0 0 0	0 0 0	3 3 3
Kermān	B223 B224	0 1	0 0	0 0	3 4
Sind	B237	0	0	0	2
Staxr Dārābger(d)	B232	0	1	0	3 d(d)
Šahr-i Mēy	B27 B337	0 0	0 0	0 0	2 3
pl'nḫlyl	B217	1	0	0	4

* Toponyme(s) suivant(s) illisible(s)

** Cette bulle porte l'empreinte d'un deuxième cachet administratif de *šahrab*.

12. Nombre d'empreintes sur les bulles d'*āmārgar*

nombre d'empreintes	nombre d'attestations
1	2
2	3
3	15
4	3
5	1*

* Bulle avec cosignature de *šahrab*.

13. Le nombre et la nature des cosignataires nommés sur les bulles d'*āmārgar*

nombre de cosignataires	nature	nombre d'attestations
1	1 personne privée nommée	3
3	1 *šahrab* + 2 personnes privées nommées	1

14. Provenance des bulles d'*āmārgar*

criconscription	réf.	provenance certaine	provenance incertaine
Ardaxšīr-xvarrah	B64, B160	QAN	
Bīšābuhr et Nēv-Darāb Dārābgerd, (....?) et Ardaxšīr-xvarrah	B88	QAN	
Ērān-xvarrah-Šābuhr	B13		Suse
Ērān-xvarrah-Šābuhr et Vahman-Ardaxšīr	B12		Suse
Ērān-xvarrah-Šābuhr, Vahman-Ardaxšīr Rēv-Ardaxšīr et Tarm(?)	B16, B19		Suse
Fārs	B92	QAN	

II. La glyptique de l'*āyēnbed*

1. Corpus de la glyptique de l'*āyēnbed*

B11 Gignoux *BNP*, b. 4.2.
B14 Gignoux *BNP*, b. 4.5.

2. Disposition de la légende sur le cachet de l'*āyēnbed*

au centre	sur le pourtour
1. *ʾy* 2. *lʾn*	à 6h: *ʾylʾn GDH šhpwhry ʾdwynpty*

3. Remarques à propos de la technique de gravure

Les deux techniques de gravure ont été utilisées pour les légendes de ce sceau: au centre deux lignes creuses parallèles et sur le pourtour une seule ligne creuse.

4. Diamètre de l'empreinte: 24 × 24 mm.

5. Empreintes sur les bulles de l'*āyēnbed*

Référence	F	E	nombre
B11	1	0	3
B14	1	0	6

III. La glyptique du *dādvar*

1. Corpus de la glyptique du *dādvar*

Bulles

B204 Gignoux & Gyselen *BSS*, MFT 23.
B206 Gignoux & Gyselen *BSS*, MFT 24.
B207 Gignoux & Gyselen *BSS*, MFT 22.
B301 Gignoux & Gyselen *BSS*, MOT 13.

2. Disposition de la légende sur le cachet du *dādvar*

au centre	sur le pourtour
1. *mʾ* 2. *dy*	à 3h: *mʾdy kwsty ZY wstʾn *dʾtwbly* ooo

* Ce nom a été lu *lstʾn* sur B 301, mais il est possible que cette empreinte soit identique aux trois autres. Malheureusement un nouvel examen de cette bulle n'est pas possible et l'on ne peut exclure cette lecture de *lstʾn*.

3. Remarque à propos de la technique de gravure

La légende au centre est écrit en deux traits parallèles, tandis que celle figurant sur le pourtour a été gravée d'un seul trait.

4. Empreintes sur les bulles du dādvar

Référence	P	F	E	nombre
B204	1*	0	0	3
B206	0	0	0	5
B207	1	0	0	3
B301	1*	0	0	3

* Ces deux empreintes portent le même motif iconographique (un chameau) et le début de leur inscription est le même (Māh-Ādur-Gušnasp), mais le patronyme est différent d'après le relevé qu'on en possède.

IV. La glyptique du *driyōšān jādaggōv ud dādvar*

1. Corpus de la glyptique du *driyōšān jādaggōv ud dādvar*

Bulles

B2 Gignoux *BNP*, b. 1.2.
B6 Gignoux *BNP*, b. 2.1.
B9 Gignoux *BNP*, b. 3.3.
B24 Gignoux *BNP*, b. 5.1.
B25 Gignoux *BNP*, b. 6.1.
B41 Gignoux *BNP*, b. 8.1.
B43 Gignoux *BNP*, b. 10.1.
B44 Gignoux *BNP*, b. 10.2.
B75 Gignoux *BNP*, b. 12.1.
B87 Frye *QAN*, S nº 145.
B91 Frye *QAN*, S nº 160.
B107 Göbl *TS*, 63/146.
B110 Göbl *TS*, 63/96.
B136 Gignoux & Gyselen *BSS*, KP 2.
B137 Gignoux & Gyselen *BSS*, KP 3.
B138 Gignoux & Gyselen *BSS*, KP 4.
B158 Frye *QAN*, S nº 70.
B158 Frye *QAN*, S nº 89; Gignoux *QAN IBT*
B161 Gignoux *QAN*, *IBT* nº 70, 142 ou 145?
B162 Frye *QAN*, S nº 150.
B163 Frye *QAN*, S nº 155; Gignoux *QAN IBT*.
B166 Frye *QAN*, S nº 169; Gignoux *QAN IBT*.
B169 Gignoux *QAN IBT*, nº 13.
B171 Frye *QAN*, S nº 231; Gignoux *QAN IBT*.
B195 Frye *QAN*, S no 432.
B260 Gignoux & Gyselen *BSS*, *IBT* 3.
B280 Herzfeld 1938, p. 418, fig. 3.
B295 Gignoux & Gyselen *BSS*, IBT 4.
B299 Gignoux & Gyselen *BSS*, MOT 9.
B307 Gignoux & Gyselen *BSS*, MOT 8.
B319 Gignoux & Gyselen *BSS*, MOT 17.
B332 Gignoux & Gyselen *BSS*, PIT 7.
B336 Gignoux & Gyselen *BSS*, PIT 8.
B338 Gignoux & Gyselen *BSS*, MFT 46.
B340 Gignoux & Gyselen *BSS*, MFT 51.
B351 Gignoux & Gyselen *BSS*, IBT 1.
B352 Gignoux & Gyselen *BSS*, MOT 7.
B359 Curiel & Gyselen, *Bīshāpūr*.

2. Circonscriptions administratives du *driyōšān jādaggōv ud dādvar*

circonscription administrative en translittération	en transcription	Référence
ʾhmtʾn	Hamadān	B9, B299
ʾylʾn GDH šʾhpwhly	Ērān-xvarrah-Šābuhr	B351
ʾlthštl GDH	Ardaxšīr-xvarrah	B91, B163, B166, B195
ʾplštl	Abaršahr	B2
ʾtwlpʾtkn	Ādurbādagān	B6
byšhpwhly	Bīšābuhr	B162, B169, B359
gwlgʾn	Gurgān	B25, B136, B137, B138, B260, B295, B307, B352
gylʾn	Gēlān	B24
whwmd...hly(?)	?	B107
wyd ʾlthštly	Veh-Ardaxšīr	B110
wlʾšpl	Vālaxšfarr	B75, B338
hwslwd ʾpl kwʾty	Husrō-šād-Kavād	B280
lʾy	Ray	B43, B44, B319, B332, B336
mʾspdʾn	Māsabadān	B41
sthly	Staxr	B87, B158, B159, B161, B171
(ʾ)trpl(ʾt)..š(?)	?	B340

3. Cachets du *driyōšān jādaggōv ud dādvar* classés d'après la disposition de la légende

1) *premier type*: au centre, sur une, deux ou trois lignes[1], le nom de la circonscription administrative et sur le pourtour, le nom de l'administration

au centre	sur le pourtour commençant	Références
1. *ʾhm* 2. *tʾn*	à 1h: *dlgw[šʾn y]ʾtkgwby W dʾtwbly*	B9, B299
1. *ʾlth* 2. *štl* 3. *GDH*	à 1h: *dlgwšʾny yʾtkgwby W dʾtwbly*	B91, B163*, B166, B195
1. *ʾpl* 2. *štl*	à 1h: *dlgwšʾn (y)ʾtkgwb[y]* [*W* + ...]	B2
1. *ʾtwl* 2. *pʾtkn*	à 3h: *dlgwšʾny yʾtngwby W dʾtwbly*	B6

[1] Un toponyme de 11 lettres est écrit sur 2 lignes, et un toponyme de 10 lettres sur 3 lignes; il est donc difficile d'affirmer que ce sont toujours les mots les plus longs qui sont écrits sur trois lignes.

Au centre	sur le pourtour	Référence
1. *byšh* 2. *pwhly*	à 11h: *dlgwš'ny y'tngwby* *[W d't]wbly*	B162, B169, B359
1. *gwl* 2. *g'n*	à2h: *dlgwš'n y'tngwby* *W d'twbly*	B25, B136, B137, B138, B260, B295, B307, B352
1. *gyl* 2. *'n*	à 4h:*dlgwš'n y'tkgwb[y?]* *[W] dt[w]b[l]y*	B24
1. *wyd'lt* 2. *hštly*	à 5h: *dlgwš'ny y'tkgwby* *W* d'twbly	B110
1. *wld'* 2. *špl*	à1h: *dlgwš'ny y'tngw[b]y* *W d'twbly*	B75, B338
ldy	à 5h: *dlgwš'n y'tkgwby* *dtwbly*	B43, B44, B319 B332, B336
1. *st* 2. *hly*	à 3h: *dlgwš'ny y'tkgwby* *W d'twbly*	B87, B158, B159, B161, B171
1. *štrp* 2. [*'t*...] 3. ...*š*?	à ?h: *dlygwš'n y'tk[gwby W* *d']twbly* ooo	B340

* S'agit-il vraiment d'une empreinte d'un sceau différent de celui qui produisit B91a, B166a et B195a comme semble l'indiquer la publication? Il faut remarquer que la ressemblance entre les deux sceaux (notés dans QAN comme D 199 et D 207) sont, à part leur diamètre, très semblables.

2) *deuxième type*: au centre, sur une ou deux lignes, les premières lettres du nom de la circonscription[1] et sur le pourtour le nom entier de la circonscription suivi du nom de l'administration.

au centre	sur le pourtour	référence
1. *'y* 2. *l'n*	à ?h: *'yl'n GDH š'hpwhly* *dl[gwš'n* *y'tkgwby? W d']twbr*	B351
whw	à 3h: *whwwnd*.........*hly(?)* *dlgwš'n y'* sur une deuxième ligne à 3h: *tkgwby (W) d'twbly*	B107

Au centre	sur le pourtour commerçant	Référence
1. *hw* 2. *sl*	à 2h:*hwslwd š't kw'ty* *dlgwš'n y'tkgwb W d'twbl*	B280
1. *m'* 2. *sp*	à 4h:*m'sp(t)'n [d]l(y)gwšn* *y'tk[gwb?] W d'twbl*	B41

4. Graphies du nom du *driyōšān jādaggōv ud dādvar*

dlgwš'n y'tkgwby W d'twbly
dlgwš'ny y'tkgwby W d'twbly
dlgwš'n y'tngwby W d'twbly
dlgwš'ny y'tkgwby W d'twbly
dlgwš'n y'tkgwby d'twbly
dlgwš'n y'tkgwby W d'twbr
dlygwš'n y'tkgwby W d'twbly
dlgws'n y'tkgwb W d'twbl

5. Remarques paléographiques

Toutes les inscriptions sont gravées en écriture lapidaire; il faut relever la graphie du mot *GDH* pour «xvarrah» dans Ardaxšīr-xvarrah.

6. Remarques à propos de la technique de gravure

Quand le toponyme figure au centre sous une forme abrégée (ĒRĀN, WHN, HWSL, MĀSP) ces quelques lettres sont gravées en double trait, tandis que la légende sur le pourtour est gravée avec un trait simple.

7. Diamètres des empreintes de sceaux du *driyōšān jādaggōv ud dādvar*

18 × 18 mm	Gēlān, Hamadān, Ray, *(š)tr*.....
19 × 19 mm	Abaršahr, Māsabadān
20 × 20 mm	Gurgān
21 × 21 mm	Ērān-xvarrah-Šābuhr
22 × 22 mm	Ādurbādagān
24 × 24 mm	Vālaxšfarr

[1] Si l'on peut aisément comprendre que le graveur ait été obligé d'abréger le toponyme lorsque ce toponyme comporte 16 lettres (p.e. *'yl'n GDH š'pwhly*), il est plus difficile de définir pourquoi le nom de *m'spt'n* est abrégé au centre, au lieu d'y être écrit en entier. On peut constater qu'en règle générale le toponyme en entier a été noté au centre s'il y a suffisamment de place, et qu'il a été noté sous une forme abrégée quand le toponyme à plus de 11 lettres, mais des

8. Empreintes sur les bulles du *driyōšān jādaggōv ud dādvar*

Circonscription	Réf.	M	P	F	E	nombre
Abaršahr	B2	0	0	0	1	6
Ādurbādagān	B6	1	0	0	0	4
Ardaxšīr-xvarrah	B91	0	0	0	0	2
	B163	1	0	0	1	4(?)
	B166	1	0	0	0	3
	B195	1	0	0	0	3?
Bīšābuhr	B162	0	0	0	2	3
	B169	0	0	0	0	2
	B359	1	0	0	0	2(?)
Ērān-xvarrah-Šābuhr	B351	1*	0	0	0	5
Gēlān	B24	0	1	0	0	3
Gurgān	B25	1	1+1	0	0	7(1=)
	B136	0	0	0	0	5
	B137	0	0	1	1	4
	B138	0	0	0	2	[illegible]
	B260	1	0	1?	0	4
	B295	0	1	0	1	6
	B307	0	2	0	0	6
	B352	0	0	0	1	2
Hamadān	B9	0	0	0	1	2
	B299	0	0	0	1	2
Māsabadān	B41	0	0	0	1	5
Ray	B43	0	0	0	2	3
	B44	1	0	0	1	5
	B319	1	0	0	1	4
	B332	1	0	0	1	4
	B336	1	1	0	0	4
Staxr	B87	1	0	0	0	6(3=)
	B158	1?**	0	0	0	4?
	B159	0	1	0	0	5(2=)
	B161	1	0	0	0	2
	B171	1	0	0	0	5
Šahr(?).....	B340	1	0	0	0	3
Vālaxšfarr	B75	0	1	2	0	5
	B338	0	1	0	0	14
Veh-Ardaxšīr	B110	0	1	0	0	4
Veh-......	B107	0	1	9	0	5

* Il faut remarquer le diamètre très important que Ph. Gignoux a noté pour cette empreinte: 39 × 35 mm.

9. Nombre d'empreintes sur les bulles du *driyōšān jādaggōv ud dādvar*

nombre d'empreintes	nombre d'attestations
2	6
3	7
4	9
5	9
6	4
7	1
14	1

10. Les cosignataires nommés sur les bulles du *driyōšān jādaggōv ud dādvar*

nombre	nature du cosignataire nommé	nombre d'attestations
1	1 *mog*	4
	1 personne privée	7
2	2 personnes privées	1
	1 *mog* + 2 personnes privées	1
3	1 *mog* + 2 personnes privées	1

11. Provenance des bulles du *driyōšān jādaggōv ud dādvar*

«province»	référence	provenance sûre	incertaine
Ardaxšīr-xvarrah	B91, B163 B166, B195	QAN QAN	
Bīšābuhr	B162, B169 B359	QAN	Bīshāpūr?
Ērān-xvarrah-Šābuhr	B351		Suse?
Gurgān	B260, B295	Tepe Kabudān	Varamin?
Hamadān	B9		Luristan?
Ray	B43		
Staxr	B87, B158, B159 B161, B171	QAN QAN QAN	
Veh-Ardaxšīr	B110	TS	
Veh-.....	B107	TS	

** Il pourrait s'agir du même sceau que le sceau personnel sur B159.

V. La glyptique du *framādār*

1. Corpus de la glyptique du *framādār*

A. *Sceau*

Z20 Frye *Altheim*, p. 82

B. *Bulle*

B108 Göbl *TS* 63/110

2. Circonscriptions administratives du *framādār*

circonscription (en translittération)	(en transcription)	référence
[ʾtwly ZY] gwšnsp	Ādur-ī-Gušnasp	B108
whʾ[nty]wk/šhpwhl/W ʾylʾn GDH/šhpwhl/ W mtlkn BYTʾ/	Veh-Andiyōk-Šābuhr Ērān-xvarrah-Šābuhr Mihragan-katak	Z20

3. Cachets du *framādār* classés d'après la disposition des légendes

1) *premier type*: au centre les premières lettres du nom de la circonscription et sur le pourtour le nom de la circonscription écrit en entier suivi de celui de l'administration

au centre	sur le pourtour
[ʾ]tw	à 5h: [ʾtwly ZY] gwšnsp o plm(ʾ)tʾl o

2) *deuxième type*: au centre tous les noms (ou seulement quelques uns ?) de circonscription et sur le pourtour le nom de l'administration (ou le reste des noms de circonscription suivi du nom de l'administration ?)

au centre	sur le pourtour
1. whʾ[nty]wk 2. šhpwhl 3. Wʾylʾn GDH 4. šhpwhl 5. W mtlkn BYTʾ 6. ....(znbšʾhʾ?)	à 12h: .....k W plmʾtʾl

4. Caractéristiques matérielles du sceau

materiau	forme	dimensions	référence
agate	dactylioïde	(? ×) 30 × 30 mm	Z20

5. Empreintes sur la bulle du *framādār*

Circonscription	Réf.	M	P	F	E	nombre
Ādur-ī-Gušnasp	B108	0	0	1	0	8

6. Provenance de la bulle du *framādār*

La bulle du *framādār* d'Ādur-ī-Gušnasp a été trouvée à Taxt-i Suleiman, donc sur le site même

VI. La glyptique du *handarzbed*

1. Corpus de la glyptique du *handarzbed*

B100 Frye *QAN*, S nº 305; Gignoux *QAN MMA*.
B101 Frye *QAN*, S nº 318; Gignoux *QAN MMA*.
B102 Frye *QAN*, S nº 382; Gignoux *QAN MMA*.
B105 Frye *QAN*, S nº 425; Gignoux *QAN MMA*.
B165 Frye *QAN*, S nº 168; Gignoux *QAN IBT*.
B175 Frye *QAN*, S nº 269; Gignoux *QAN IBT*.
B179 Frye *QAN*, S nº 390.
B180 Frye *QAN*, S nº 391.
B181 Frye *QAN*, S nº 392.
B182 Frye *QAN*, S nº 393.
B193 Frye *QAN*, S nº 426; Gignoux *QAN IBT*.
B197 Frye *QAN*, S nº 446.
B198 Frye *QAN*, S nº 449.
B199 Frye *QAN*, S nº 465.

2. Disposition de la légende sur le cachet du *handarzbed*

au centre	sur le pourtour
ʾrt	à 3h: ʾrthštl GDH ʾndlcpty ooooooooo

3. Remarques à propos de la technique de gravure

On peut remarquer qu'au centre les lesttres sont formées par deux traits parallèles en creux et sur le pourtour par un seul trait creux .

4. Forme des bulles du *handarzbed*

Quelques bulles ont un revers irrégulier sur lequel on aperçoit des traces de cordes (B100) ou de cordes croisées (B101, B102, B105). Le revers de B101 est également concave.

5. Empreintes sur les bulles du *handarzbed*

Référence	P	F	E	nombre
B100	0	1	0	2
B101	0	0	0	3
B102	0	0	0	3
B105	0	0	1	2
B165	0	0	1	2
B175	1(2×)	1	0	5(2×1)
B179	0	1	0	2
B180	0	0	0	1
B181	0	0	0	3
B182	0	0	0	3
B193	0	1*	0	[illegible]
B197	0	0	0	3
B198	0	0	0	[illegible]
B199	0	0	0	[illegible]

* Il pourrait s'agir du même cachet à formule que sur B175.

6. Nombre d'empreintes sur les bulles

Nombre d'empreintes	Nombre d'attestations
1	3
2	5
3	5
5	1

7. Provenance des bulles du *handarzbed*

Toutes proviennent des fouilles de Qasr i Abu Nasr, site archéologique près de Shīrāz, ville qui est censée être située dans la circonscription d'Ardaxšīr-xvarrah.

VII. La glyptique du *maguh*

1. Corpus de la glyptique du *maguh*

A. *Sceau*

Z4 Gignoux *BNP*, s. 1.7: pp. 16-17, pl. I.
Z5 Gignoux *BNP*, s. 1.8: p. 17, pl. I.
Z10 Gignoux & Gyselen *DCP*, p. 27: 00.4, pl. I.
Z11 Gignoux & Gyselen *DCP*, p. 27: 00.5, pl. I.
Z12 Gignoux & Gyselen *DCP*, p. 27: 00.6, pl. I.
Z13 Gignoux & Gyselen *DCP*, p. 28: 00.7, pl. I.
Z14 Gignoux & Gyselen *DCP*, p. 28: 00.8, pl. I.
Z15 Gignoux & Gyselen *DCP*, p. 28: 00.9, pl. I.
Z16 Gignoux & Gyselen *DCP*, pp. 28-29: 00.10, pl. I.
Z18 Gignoux & Gyselen *MOT I*, pp. 107-108: 00.1, pl. I.
Z19 Gignoux & Gyselen *MOT I*, pp. 108-109: 00.2, pl. I.
Z21 Herzfeld 1938, p. 421, fig. 19.
Z22 Herzfeld 1938, p. 421, fig. 17.

B. *Bulles*

B7 Gignoux *BNP*, b. 3.1: p. 82, pl. XXXIV.
B8 Gignoux *BNP*, b. 3.2: pp. 82-83, pl. XXXIV.
B15 Gignoux *BNP*, b. 4.6: pp. 85-86, pl. XXXVII.
B18 Gignoux *BNP*, b. 4.11: p. 87, pl. XXXVIII.
B20 Gignoux *BNP*, b. 4.11: p. 88, pl. XXXIX.
B23 Gignoux *BNP*, b. 4.14: p. 89, pl. XL.
B26 Gignoux *BNP*, b. 6.2: p. 91, pl. XLI.
B30 Gignoux *BNP*, b. 7.4: p. 93, pl. XLIII.
B31 Gignoux *BNP*, b. 7.5: pp. 93-94, pl. XLIII.
B32 Gignoux *BNP*, b. 7.6: p. 95, pl. XLIV.
B33 Gignoux *BNP*, b. 7.7: p. 95, pl. XLIV.
B38 Gignoux *BNP*, b. 7.12: pp. 96-97, pl. XLVI.
B39 Gignoux *BNP*, b. 7.13: p. 97, pl. XLVI.
B40 Gignoux *BNP*, b. 7.14: p. 97, pl. XLVII.
B42 Gignoux *BNP*, b. 9.1: pp. 98-99, pls. XLVII-XLVIII.
B46 Gignoux *BNP*, b. 10.4: p. 100, pl. XLIX.
B47 Gignoux *BNP*, b. 10.5: p. 101, pl. L.
B48 Gignoux *BNP*, b. 10.6: p. 101, pl. LI.
B49 Gignoux *BNP*, b. 10.7: pp. 101-102, pl. LI.
B50 Gignoux *BNP*, b. 10.8: p. 102, pl. LII.
B51 Gignoux *BNP*, b. 10.9: pp. 102-103, pl. LII.
B52 Gignoux *BNP*, b. 10.10: p. 103, pl. LIII.
B53 Gignoux *BNP*, b. 10.11: pp. 103-104, pl. LIII.
B54 Gignoux *BNP*, b. 10.12: p. 104, pl. LIV.
B55 Gignoux *BNP*, b. 10.13: p. 105, pl. LIV.
B56 Gignoux *BNP*, b. 10.14: pp. 105-106, pl. LV.
B57 Gignoux *BNP*, b. 10.15: p. 106, pl. LV.
B58 Gignoux *BNP*, b. 10.16: pp. 106-107, pl. LVI.
B59 Gignoux *BNP*, b. 10.17: p. 107, pl. LVI.
B60 Gignoux *BNP*, b. 10.18: pp. 107-108, pls. LVI-LVII.
B61 Gignoux *BNP*, b. 10.19: p. 108, pl. LVII.
B62 Gignoux *BNP*, b. 10.20: pp. 108-109, pl. LVIII.
B63 Gignoux *BNP*, b. 10.21: pp. 109-110, pls. LVIII-LIX.
B64 Gignoux *BNP*, b. 10.22: p. 110, pl. LX.
B65 Gignoux *BNP*, b. 10.23: pp. 110-111, pl. LX.
B66 Gignoux *BNP*, b. 10.24: p. 111, pl. LXI.
B67 Gignoux *BNP*, b. 10.25: pp. 111-112, pl. LXI.
B68 Gignoux *BNP*, b. 10.26: p. 112, pl. LXIII.

B69 Gignoux *BNP*, b. 10.27: pp. 112-113, pl. LXIII.
B70 Gignoux *BNP*, b. 10.28: p. 113, pl. LXIII.
B71 Gignoux *BNP*, b. 10.29: pp. 113-114, pl. XIII.
B72 Gignoux *BNP*, b. 10.30: p. 114, pl. LXIII.
B73 Gignoux *BNP*, b. 10.31: pp. 114-115, pl. LXIV.
B76 Gignoux *BNP*, b. 13.1: p. 117, pl. LXVI.
B77 Gignoux *BNP*, b. 13.2: p. 117, pl. LXVI.
B78 Gignoux *BNP*, b. 14.1: p. 118, pl. LXVII.
B79 Gignoux *BNP*, b. 15.1: p. 118, pl. LXVII.
B80 Gignoux *BNP*, b. 15.2: p. 119, pl. LXVII.
B81 Gignoux *BNP*, b. 15.3: p. 119, pl. LXVIII.
B83 Frye *QAN*, S nº 66: passim; Gignoux *QAN MMA*.
B85 Frye *QAN*, S nº 135: passim; Gignoux *QAN MMA*.
B90 Frye *QAN*, S nº 159: passim; Gignoux *QAN MMA*.
B93 Frye *QAN*, S nº 163: passim; Gignoux *QAN MMA*.
B95 Frye *QAN*, S nº 165: passim; Gignoux *QAN MMA*.
B96 Frye *QAN*, S nº 166: passim; Gignoux *QAN MMA*.
B98 Frye *QAN*, S nº 170: passim; Gignoux *QAN MMA*.
B99 Frye *QAN*, S nº 171: passim; Gignoux *QAN MMA*.
B103 Frye *QAN*, S nº 403: passim; Gignoux *QAN MMA*.
B104 Frye *QAN*, S nº 424: passim; Gignoux *QAN MMA*.
B106 Frye *QAN*, S nº 430: passim; Gignoux *QAN MMA*.
B139 Gignoux & Gyselen *BSS*, KP 5.
B140 Gignoux & Gyselen *BSS*, KP 6.
B141 Gignoux & Gyselen *BSS*, KP 7.
B142 Gignoux & Gyselen *BSS*, KP 8.
B143 Gignoux & Gyselen *BSS*, KP 9.
B144 Gignoux & Gyselen *BSS*, KP 11.
B145 Gignoux & Gyselen *BSS*, KP 12.
B146 Gignoux & Gyselen *BSS*, KP 13.
B147 Gignoux & Gyselen *BSS*, KP 14.
B148 Gignoux & Gyselen *BSS*, KP 15.
B149 Gignoux & Gyselen *BSS*, KP16.
B150 Gignoux & Gyselen *BSS*, KP 17.
B151 Gignoux & Gyselen *BSS*, KP 18.
B152 Gignoux & Gyselen *BSS*, KP 19.
B154 Gignoux & Gyselen *BSS*, KP 10.
B156 Frye *QAN*, S nº 9: passim.
B164 Frye *QAN*, S nº 156: passim; Gignoux *QAN IBT*.
B167 Frye *QAN*, S nº 172: passim; Gignoux, note inédite.
B168 Frye *QAN*, S nº 189: passim; Gignoux, note inédite.
B170 Frye *QAN*, S nº 203: passim; Gignoux *QAN IBT*.
B172 Frye *QAN*, S nº 235: passim; Gignoux *QAN IBT*, pp. 179-180.
B173 Frye *QAN*, S nº 253: passim; Gignoux *QAN IBT*, p. 180.
B174 Frye *QAN*, S nº 267: passim; Gignoux *QAN IBT*, p. 180.
B176 Frye *QAN*, S nº 304: passim; Gignoux *QAN IBT*, p. 181.
B177 Frye *QAN*, S nº 311: passim; Gignoux *QAN IBT*, p. 181.

B178 Frye *QAN*, S nº 357: passim.
B183 Frye *QAN*, S nº 399: passim.
B184 Frye *QAN*, S nº 400: passim.
B185 Frye *QAN*, S nº 402: passim.
B186 Frye QAN, S nº 404: passim.
B187 Frye *QAN*, S nº 405: passim.
B188 Frye *QAN*, S nº 406: passim.
B189 Frye *QAN*, S nº 407: passim.
B190 Frye *QAN*, S nº 409: passim.
B191 Frye *QAN*, S nº 410: passim.
B192 Frye *QAN*, S nº 412: passim.
B194 Frye *QAN*, S nº 429: passim; Gignoux *QAN IBT*.
B200 Frye *QAN*, S nº 499: passim.
B201 Frye *QAN*, S nº 504: passim; Gignoux *QAN IBT*.
B202 Frye *MF*, nº 1, p. 120, pl. XXIV, fig. 1.
Gignoux & Gyselen *BSS*, MFT 49.
B203 Frye *MF*, nº 2, p. 120, pl. XXIV, fig. 2.
Gignoux & Gyselen *BSS*, MFT 37.
B205 Frye *MF*, nº 4, p. 120, pl. XXIV, fig. 4.
Gignoux & Gyselen *BSS*, MFT 19.
B209 Frye *MF*, nº 7, p. 121, pl. XXV, fig. 7.
Gignoux & Gyselen *BSS*, MFT 20.
B210 Frye *MF*, nº 8, p. 121, pl. XXV, fig. 8.
Gignoux & Gyselen *BSS*, MFT 28.
B211 Frye *MF*, no 9, P. 122, PL. XXV, fig. 9.
Gignoux & Gyselen *BSS*, MFT 1.
B212 Frye *MF*, no 10, P. 122, PL. XXV, fig. 10.
Gignoux & Gyselen *BSS*, MFT 4.
B213 Frye *MF*, nº 11, p. 122.
Gignoux & Gyselen *BSS*, MFT 38.
B214 Frye *MF*, n º 12, p. 122, pl. XXVI, fig. 11.
Gignoux & Gyselen *BSS*, MFT 35.
B215 Frye *MF*, n º 13, p. 122-123.
Gignoux & Gyselen *BSS*, MFT 50.
B218 Frye *MF*, nº 36, p. 123, pl. XXVI, fig. 14.
Gignoux & Gyselen *BSS*, MFT 36.
B220 Frye *MF*, nº 18, pp. 123-124, pl. XXVI, fig. 15.
Gignoux & Gyselen *BSS*, MFT 12.
B221 Frye *MF*, nº 19, p. 124, pl. XXVI, fig. 16.
Gignoux & Gyselen *BSS*, MFT 25.
B222 Frye *MF*, nº 20, p. 124, pl. XXVII, fig. 17.
Gignoux & Gyselen *BSS*, MFT 21.
B226 Frye *MF*, n º 24, p. 125.
Gignoux & Gyselen *BSS*, MFT 48.
B229 Frye *MF*, nº 27, p. 125, pl. XXVIII, fig. 22.
Gignoux & Gyselen *BSS*, MFT 18.
B230 Frye *MF*, nº 28, pp. 125-126.
Gignoux & Gyselen *BSS*, MFT 39.
B234 Frye *MF*, n º 39, p. 127, pl. XXIX, fig. 31.
Gignoux & Gyselen *BSS*, MFT 41.
B235 Frye *MF*, nº 40, p. 127, pl. XXX, fig. 32.
Gignoux & Gyselen *BSS*, MFT 10.
B236 Frye *MF*, nº 43, p. 128, pl. XXX, fig. 35.
Gignoux & Gyselen *BSS*, MFT 52.

B238 Frye *MF*, nº 45, p. 128, pl. XXX, fig. 37.
Gignoux & Gyselen *BSS*, MFT 45.
B244 Frye *Sumer*, nº 5, pp. 238-239: passim.
B245 Frye *Sumer*, nº 6, pp. 239-240: passim.
B246 Frye *Sumer*, nº 7, pp. 239-240: passim.
B247 Gignoux *JA* 1974, pp. 300-301, fig. 1.
B248 Gignoux *JA* 1974, pp. 301-302,
Gignoux & Gyselen *BSS*, PIT 3.
B249 Gignoux *JA* 1974, pp. 302-304.
Gignoux & Gyselen *BBS*, MFT 5.
B250 Bivar *BM*, ZR 1, pp. 120-121, pl. 31; Gignoux *BN*, pp. 145-146.
B251 Bivar *BM*, ZR 2, p. 121, pl. 31; Gignoux *BM*, p. 146.
B252 Frye *SSI*, p. 80, Abb. 8.
B253 Frye *SSI*, pp. 80-81, Abb. 9.
B256 Frye *SSI*, p. 83, Abb. 14.
B258 Bayani *IC*, bulle II, p. 220, fig. p. 219;
Frye *SSI*, pp. 83-84, Tepe Kabudan, nº 775.
Gignoux & Gyselen *BSS*, IBT 7.
B259 Bayani *IC*, bulle IV, p. 220, fig. p. 220;
Frye *SSI*, pp. 83-84: Tepe Kabudan, nº 777.
Gignoux & Gyselen *BSS*, IBT 8.
B261 Gignoux & Gyselen *BSS*, *EL* 5.
B262 Gignoux & Gyselen *BSS*, MFT 47.
B263 Gignoux & Gyselen *BSS*, JT 1.
B264 Gignoux & Gyselen *BSS*, PIT 10.
B265 Gignoux & Gyselen *BSS*, PIT 14.
B267 Gignoux & Gyselen *BSS*, MOT 1.
B268 Gignoux & Gyselen *BSS*, PIT 12.
B272 Gignoux & Gyselen *BSS*, MOT 26.
B274 Gignoux & Gyselen *BSS*, MOT 3.
B276 Gignoux & Gyselen *BSS*, MOT 24.
B277 Herzfeld 1938, p. 420: 2, fig. 11.
B278 Herzfeld 1938, p. 420: fig. 16, pp. 420-421.
B279 Herzfeld 1938, p. 420, fig. 12.
B281 Herzfeld 1938, p. 420: 5, fig. 13.
B282 Herzfeld 1938, p. 420, fig. 15.
B283 Herzfeld 1938, p. 420, fig. 14.
B285 Herzfeld 1938, p. 422, fig. 23.
B286 Herzfeld 1938, p. 422, fig. 22.
B287 Herzfeld 1938, p. 421, fig. 21.
B288 Herzfeld 1938, p. 421, fig. 20.
B289 Herzfeld 1938, p. 422, fig. 26.
Gignoux & Gyselen *BSS*, IBT 1.
B290 Frye *Duda*, Abb. 1, p. 32.
B291 Gignoux *QAN IBT*, nº 2475, p. 171.
B292 Gignoux & Gyselen *BSS*, IBT 12.
B293 Bayani *IC*, bulle III, p. 220, fig. p. 219.
Gignoux & Gyselen *BSS*, IBT 13.
B296 Gignoux & Gyselen *BSS*, IBT 9.
B297 Gignoux & Gyselen *BSS*, IBT 10.
B298 Gignoux & Gyselen *BSS*, IBT 11.
B303 Gignoux & Gyselen *BSS*, MOT 19.

B304 Gignoux & Gyselen *BSS*, MOT 20.
B305 Gignoux & Gyselen *BSS*, MOT 21.
B306 Gignoux & Gyselen *BBS*, PIT 2.
B308 Gignoux & Gyselen *BSS*, MOT 4.
B313 Gignoux & Gyselen *BSS*, MOT 2.
B314 Gignoux & Gyselen *BSS*, MOT 27.
B315 Gignoux & Gyselen *BSS*, MOT 22.
B316 Gignoux & Gyselen *BSS*, MOT 23.
B317 Gignoux & Gyselen *BSS*, MOT 31.
B318 Gignoux & Gyselen *BSS*, PIT 15.
B320 Gignoux & Gyselen *BSS*, MOT 18.
B321 Gignoux & Gyselen *BSS*, MOT 25.
B322 Gignoux & Gyselen *BSS*, JT 5.
B323 Gignoux & Gyselen *BSS*, JT 7.
B325 Gignoux & Gyselen *BSS*, JT 4.
B327 Gignoux & Gyselen *BSS*, JT 6.
B328 Gignoux & Gyselen *BSS*, PIT 9.
B329 Gignoux & Gyselen *BSS*, PIT 4.
B330 Gignoux & Gyselen *BSS*, PIT 11.
B331 Gignoux & Gyselen *BSS*, PIT 16.
B334 Gignoux & Gyselen *BSS*, PIT 5.
B335 Gignoux & Gyselen *BSS*, PIT 6.
B339 Gignoux & Gyselen *BSS*, MFT 7.
B341 Gignoux & Gyselen *BSS*, MFT 31.
B342 Gignoux & Gyselen *BSS*, MFT 33.
B343 Gignoux & Gyselen *BSS*, MFT 32.
B344 Gignoux & Gyselen *BSS*, MFT 34.
B346 Gignoux & Gyselen *BSS*, EL 2.
B347 Gignoux & Gyselen *BSS*, EL 3.
B348 Gignoux & Gyselen *BSS*, EL 4.
B349 Gignoux & Gyselen *BSS*, EL 6.
B350 Gignoux & Gyselen *BSS*, EL 1.
B355 Gignoux & Gyselen *BSS*, MFT 2.
B357 Gignoux & Gyselen *BSS*, MFT 40.

2. Cachets du *maguh* classés d'après le nombre des toponymes et la disposition des légendes

1. *Deux toponymes*
   a. Au centre un nom de lieu suivi du titre de *maguh* et sur le pourtour, écrit dans le sens contraire des aiguilles d'une montre, un autre toponyme,
   b. Les autres dispositions.
2. *Un seul toponyme*.

1.a.

Ce groupe de loin le plus nombreux est présenté dans l'ordre alphabétique pehlevi d'après le nom de lieu figurant sur le pourtour et en translittération afin d'éviter des confusions ultérieures dans les discussions des toponymes.

au centre	sur le pourtour	référence
1. ʾpʾl 2. mgwḥ	à 7h: ʾḥmtʾn kwst ZY [ʾ]pḥl	B7
1. bwʾd 2. mgwḥ	à 6h: ʾḥmtḥn k(w)sty (ʾpḥl?)	B235
1. wlbyd 2. mgwḥ	à 7h: ʾḥmtʾn kwst ZY ʾpḥl	Z18
1. kwlt 2. mgwḥ	à 7h: ʾḥ(m)tʾn kwst ZYʾp?)ḥl*	B277
1. plykʾn 2. mgwḥ	à 8h: ʾḥmtʾn kwsty ZY ʾpḥ[l]	B8
1. ʾḥmtʾn 2. plʾḥ(k)l** 3. mgwḥ	à (?)h: ʾḥmtʾn kwst ZY štldstʾn	B342
1. ʾḥmt[ʾn] 2. plʾw...** 3. mgwḥ	à 6h: ʾḥmtʾn kwst ZY [štld]stʾn	B288
1. ʾskynlwtʾ 2. mgwḥ	à 8h: ʾḥmtʾn kwstʾ ZY štldstʾn	B285
1. ʾskyn 2. lwt 3. mgwḥ	à 1h: ʾḥmtʾn kwst ZY štldstʾn	B286
1. zlw... 2. mgwḥ	à 7h: ʾḥmtḥn kwst ZY š[tlds]tʾn	B287
1. ʾlpʾn 2. mgwḥ	à 7h: ʾ-y-lʾn ʾsʾn kr kwʾtʾ	B278
1. kyny 2. mgwḥ	à 8h: ZY ʾylʾn ʾsʾn kl kwʾty	Z22
1. lwtbʾl 2. mgwḥ	à 7h: ʾylʾn GDH yzdklty	Z19
1. mʾnst[ʾn] 2. ZY m(l)y 3. mgwḥ	à 7h: ʾlʾn GDH šhpwḥ[l]y	B23
1. šwš ZY 2. ʾylkl 3. mgwḥ	à 7h: ʾylʾn GDH šʾpwḥr	B15, B18, B20
1. ..... 2. ...... 3. štlst[ʾn] 4. mgwḥ	à ?h: ʾylʾn (GDH)	B306
1. sʾk 2. mgwḥ	à (?)h: [ʾ]ylʾn wnʾlt kwʾty ooo	B249
1. gbwl 2. mgwḥ	à 7h: ʾltḥštl GDH o	B95

au centre	sur le pourtour	référence
1. gbwl 2. mgwḥ	à 6h: ʾltḥštl <G > DH oooo	Z12
1. syl 2. ʾcy 3. mgwḥ	à 7h: ʾltḥštl GDH ooooo	B85, B98- B99, B103- B104, B106. B167-B168, B172-B174, B176-B178, B183-B192, B194, B200, B201
1. .... 2. [mgw]ḥ	à 7h: [ʾltḥštr?] GDH	B93
1. [n]ywš[ḥ]p 2. [w]ḥl 3. mgwḥ	à 6h: ʾplštl oo/oo	B256
1. tškwk Y 2. ʾsplʾsw W 3. wʾls(yʾ)w 4. mgwḥ	à 5h: ʾplštl oooo/o	Z16
1. klkin 2. mgwḥ	à (?)h: ʾtwlpʾtkʾn	B267
1. gncky 2. štl 3. dstʾn 4. mgwḥ	à 7h: ʾtwlpʾtkʾn	B355
1. sydʾky 2. mgwḥ	à 7h: byšḥpwḥly	B83, B96, B156, B170, B291
1. sltky 2. mgwḥ	à 4h: byšḥpwḥry	Z21
1. wlwšk 2. mgwḥ	à (4?)h: gwlkʾn oooo/ooo	B258, B259, B292-B293, B296-B298
1. ḥwnʾg 2. pylwc 3. mgwḥ	à (?)h: gwlkʾn oooo/oooo	B139-B142 B248, B329, B334, B335
1. ḥwslwd 2. šʾt 3. pylwc 4. mgwḥ	à 6h: gwlgʾn oooo(?)	B247
1. yzd ZY 2. nwky 3. mgwḥ	à 6h: [g]lmklmʾn ooo/oo/?	B90

* Interprété par E. Herzfeld comme Husrō-šād-Ohrmazd.
** Il est toutefois possible qu'il s'agisse d'un même toponyme.

au centre	sur le pourtour	référence
1. dʾ/ycʾn 2. mgwḥ	à 4h: dylʾn oooo/oooo	B212, B252
1. wḥʾtḥštl 2. štldstʾn 3. mgwḥ	à 6h: whỵ ʾltḥštl ooooo/o	Z4
1. nhlmlky 2. ZY wldḥ 3. špʾty 4. mgwḥ	à 7h: wyḥltḥštly	Z5
1. p[yl]wc 2. šḥpwḥl 3. mgwḥ	à (?)h: wḥʾltštly	B262
1. whỵ[ʾn]d[ywk] 2. [šḥ]pwḥly 3. [š]tldst[ʾ] 4. mgwḥ	à 7h: wḥ[yʾn]dyw[k]šḥpwḥl oo	B76, B77
1. bʾpyl 2. mgwḥ	à 6h: wyḥkwʾt ooo/o	[illegible]
1. ḥlwʾn 2. mydʾnk(y) 3. mgwḥ	à (?)h: wyḥkwʾty	[illegible]
1. plwḥty 2. ZY plwtl 3. mgwḥ	à 6h: wyḥkwʾt ooo	[illegible]
1. wymʾnwdy 2. mgwḥ	à 9h: wymʾnwdy	B38-B40, B202, B215, B226
1. zlng 2. štl[d] 3. stʾn 4. mgwḥ	à 4h: z[l]ng oooooooo/o	B78
1. gʾlwl 2. mgwḥ	à 7h: ḥwslwd šʾt kwʾty	B281
1. gʾlwl ZY 2. ʾpldl 3. mgwḥ	à 5h: ḥwslwd šʾt kwʾty	B282
1. gʾlwl 2. Y plwt 3. mgwḥ	à 7h: ḥwslwd šʾt kwʾtʾ	B283
1. glglʾyʾn 2. mgwḥ	à 7h: ḥwslwd šʾt kwʾty	B279
1. glglʾyʾn 2. mgwḥ	à 7h: ḥwslwd šʾt kwʾty	B279
1. tyspwn	à 8h: ḥwslwd šʾt kwʾty	B290

au centre	sur le pourtour	référence
2. štldstʾn 3. mgwḥ		
1. bʾnʾn 2. mgwḥ	à (?)h: ld	B346-B348
1. ḥwnʾk 2. pylwc 3. mgwḥ	à (?)h:ldy	B276, B321
1. hwnʾn 2. mgwḥ	à 4h: ld oooo/ooooo	B48-B53, B144-B151, B214, B218, B303-B305, B315, B316 B320, B328, B341-B344
1. kwḥk 2. mgwḥ	à 6h: ld ooooooo	B54-B71, B203, B213, B230, B322, B323, B325, B327, B330
1. kykʾncʾn 2. mgwḥ	à 4(?)h: ld oooo/oo	B268, B272, B314
1. kly 2. mgwḥ	à (?)h: ld oooooooooooo	B264
1. pʾlʾk 2. wpy 3. mgwḥ	à 7h: ld ooooo/oo	B261, B349
1. pkwln 2. z(l)t 3. mgwḥ	à 4h: ld oooooooo	B357
1. plʾk 2. mgwḥ	à 4h: ld oooo/oooo	B72-B73, B234
1. cwšt 2. mgwḥ	à 3h: ld ooooo/oooooo	B46, B47
1. sywʾn 2. mgwḥ	à 4h: ldy/oooo	B152
1. nym/tly 2. mgwḥ	à 4h: lwdʾn ooo/ooo(o?)	B251
1. lwtw 2. ʾl 3. mgwḥ	à 7h: lwd[ʾn] W zlyḥʾn ooooooo	Z14
1. kwsty [ZY] 2. wymʾnwdy 3. plʾḥtylt 4. W gwlʾwy 5. mgwḥ	à 5h: mʾd[y]	B30, B31

au centre	sur le pourtour	référence
1. *dncʾlm** 2. *mgwḥ*	à 7h: *mʾ(d) kwst ZY* *wymʾnwd*	B263
1. *kwcʾlm** 2. *mgwḥ*	à 7h: *m(ʾd) kwsty* *wymʾnwd*	B221
1. *ʾswnd* 2. *mgwḥ*	à 7h: *mʾd kwst ZY* [*w*]*stʾn*	B289
1. *bʾnlt* 2. *ny* 3. *mgwḥ*	à 7h: *mʾdy kwsty nymʾwndy*	B33, B209
1. *dʾcdy* 2. *mgwḥ*	à 1h: *mʾdy kwsty nymʾwndy*	B222
1. *lcy* 2. *mgwḥ*	à 7h: *mʾd kwst* [*ZY*] *nymʾwndy*	B32
1. *ml(ʾ)wyl* 2. *mgwḥ*	à 8h: [*mʾd kw*]*st ZY* *nymʾwndy*	B229
1. *nymʾwnd* 2. *mgwḥ*	à 8h: *mʾd kwst ZY* *nymʾwnd* o(o ?)	B205, B350
1. *lyšnlt* 2. *mgwḥ*	à 5h: *mʾsptʾn* ooooo/oo	B210
1. *ʾwlbr* 2. *mgwḥ*	à 7h: *myšwny* oooooooooo	Z11
1. *slky* 2. *mgwḥ*	à 8h: *nwtʾlthštlkʾn*	Z13
1. *wlʾlwt* 2. *mgwḥ*	à (?)h: *pylwcy* [*š*]*hp*[*w*]*l*[*z*]*pʾtyn*	B245
1. *ʾwgw* 2. *yl* 3. *mgwḥ*	à 9h: *plʾh kl pylwc* *kwst ZY wdḥ*	B274, B308
1. *lwpʾ* 2. *mgwḥ*	à 7h: *plʾḥ kl pylwc k* <*w*> *stʾ* *Y štrdstʾn*	Z10
1. [ʾ]*nbwly* 2. *b*[*y*]*lcndy* 3. *mgwḥ*	à (?)h: *plḥ kl py(lwc kwst ZY)* *štld*[*st*]*ʾhy*	B339
1. *blstʾn* 2. *mgwḥ*	à 7h: *štlʾm pylwcy* ooo	B238
1. *ḥwby* 2. *mgwḥ*	à 8h: *(d)nbwnd(?)...ʾmnb(y)*	B236
1. *ʾlc* 2. *stʾn* 3. *mgwḥ*	à 6h: *l/zʾ* oooooooooo(?)	B250
1. *st*[ ] 2. *mgwḥ*	..... *st*.......ʾ o (?)	B80

au centre	sur le pourtour	référence
1. *(š)* 2. .... 3. *mgwḥ*	*(ʾy)*.....	B81
1. *ʾ(slc(ʾ)* 2. *mgwḥ*	......*ʾtlʾn*.... oo	B164

1.b.

Cachets portant deux toponymes et présentant une disposition différente de celle notée sous *1.a.*

au centre	sur le pourtour	Référence
1. *nlb(y)* 2. *mgwydy* 3. *šhl*[*yʾ*]	ooo/oo	B89
1. *(ʾ)pl*[*h?*] 2. *š*[*tly???*] 3. *plʾwʾl*	à 7h: *mgwḥ kylʾn* (?) oooo	B220
1. *tswkw ZY* 2. *nywšhp*[*w*]*ḥly* 3. *W ʾpwl(...)lh* 4. *ZY QDM ʾplštl* 5. [*w*]*ʾny mgwḥ*		B42, B211, B253**

2. Un seul toponyme:

au centre	sur le pourtour	Références
1. *ḥwnydʾk* 2. *pylwcy*	à 7h: *mgwyd* oooooooooo/o	B26, B143, B154, B265, B317, B318, B331
1. *klmltʾn(y)* 2. *mgwḥ*	ooo/ooo	B79

* Il est possible que ces deux empreintes proviennent d'un même sceau.

** Remarquez l'illustration que R.N. Frye donne de l'objet de la collection M. Moghaddan et qui semble correspondre à la description du B211 qui appartient à la collection M. Foroughi.

3. Types de disposition de la légende sur les cachets du *maguh*

En examinant le tableau précédent, on peut constater qu'à part la disposition du groupe 1a, les autres types de dispositions sont rares.

type	au centre	sur le pourtour dans le sens inverse des aiguilles d'une montre	nombre d'attest.
1.	1er toponyme + nom de *maguh*	2e toponyme	80
2.	1er toponyme + nom de *maguh*	1er toponyme	1
3.	1er toponyme	nom de *maguh* + 2e toponyme	1
4.	1 toponyme + nom de *maguh*		1
5.	1 toponyme	nom du *maguh*	1
6.	1er toponyme + nom de *maguh* + 2e toponyme		1
7.	1er toponyme 2e toponyme + nom de *maguh*		1

4. Graphies du nom *maguh*

variantes graphiques	attestations	nombre d'attestations
– *mgwḥ*	groupe 1.a	80
	groupe 1.b	2
	groupe 2	1
– *mgwyd*	groupe 2	1
– *mgwydy*	groupe 1.b	1

L'écrasante majorité des cachets présente la graphie *mgwḥ* et ceci est le cas pour **tous** les cachets du groupe **1.a.** qui constitue le modèle habituel de ce type d'inscription; on trouve cette même graphie aussi dans les groupes **1.b.** et **2.** Les groupes **1.b.** et **2.** comportent aussi deux autres graphies du titre *maguh*: *mgwyd* et *mgwydy*. Nous constatons donc que cette graphie exceptionnelle n'apparaît que sur des cachets qui appartiennent à des groupes exceptionnels en ce qui concerne le nombre de toponymes (groupe 2) ou la disposition des légendes (groupe 1b). Dès lors on peut se demander si le graveur qui s'est trompé en gravant le terme pour *mgwḥ* ne s'est pas trompé aussi pour d'autres aspects du cachet. C'est ainsi qu'on peut supposer que l'absence d'un second toponyme (qui devrait représenter la circonscription) est simplement due à une faute de graveur et que ces toponymes uniques ne représentent nullement une circonscription, mais seulement une subdivision d'une circonscription que nous ne connaissons évidemment pas.

On peut aussi formuler quelques observations à propos de la relation syntaxique entre les deux toponymes:

1. toponyme + *maguh* + toponyme
2. toponyme + *maguh* + de *(ZY)* + toponyme
3. toponyme + sur *(ZY QDM(?))* + toponyme + ? + *maguh*

1. La juxtaposition simple est le procédé le plus courant (au moins 72 cas).

2. L'indication de la relation entre les deux par *ZY* apparaît en un seul cas (Z22) de façon sûre et peut-être sur un deuxième (B246?).

3. Ce cachet (B42, B211, B253) pose beaucoup de problèmes et on ne dispose pas encore d'un déchiffrement satisfaisant pour pouvoir le discuter.

5. Relation hiérarchique des toponymes

La liste des circonscriptions mentionnées sur les cachets montre clairement que le toponyme figurant sur le pourtour est souvent le même, tandis que le toponyme mentionné au centre diffère. Il semble donc bien clair que le toponyme se présentant au centre, c'est-à-dire celui figurant avant le titre de *maguh* constitue une subdivision de la circonscription qui figure sur le pourtour; ces observations permettent de dresser une liste de circonscriptions avec les sièges de *maguh* qui s'y inscrivent; cette liste suit l'ordre alphabétique de transcription des circonscriptions et à la fin de la liste on trouvera les toponymes pour lesquels on n'a pas pu proposer une transcription.

circonscription administrative	siège de *maguh*
1. Abaršahr	Nēv-Šābuhr tasōg ī A.... et Vārsyāv tasōg ī Nēv-Šābuhr et..
2. Ādurbādagān	Karkaran Ganzak šahrestān

circonscription administrative	siège de *maguh*
3. Ardaxšīr-xvarrah	Gōr
	Sērāz
	....
4. Bišābuhr	Sartak
	Sēdāg
5. Dēlān(?)	Dāzān
6. Ērān-āsān-kār-Kavād	Arbān
	Kēn
7. Ērān-vin(n)ārd-Kavād	S/Šak
8. Ērān-xvarrah-Šābuhr	Mānestān-ī-Mar
	Šūš ī Ēr-kar
9. Ērān-xvarrah-Yazdgerd	Rōd-bār
10. Frāx-kar-Pērōz – district de la ville	Arob
	Anbor Bercand
11. Frāx-kar-Pērōz – district de Vadh(?)	Ouguēr
12. Garm-Kermān	Yazd-ī-nōk
13. Gurgān	Hunāg-Pērōz
	Husrō(y)-šād-Pērōz
	Varōšag
14. Hamadān – district d'Abhar	Abar
	Bavād
	Kavard
	Parēkān
	Varbēd
15. Hamadān – district de la ville	Hamadān Frāx-kar
	Askēn-rōd
	Zar-w....
[16. Hunyāg-Pērōz(?)]	
17. Husrō(y)-šād-Kavād	Gālūl
	Gālūl ī abar-dar
	Gālūl ī frōd
	Gargarayān
	la ville de Tēsfōn
18. Kēlān	Abahrsahr???
[19. Kar-mardān(?)]	
20. Mād – district de Nēmāvand	Bānardan
	Dāzad
	Raz
	Marāvēr
	Nēmāvand
21. Mād – district de Vastān	Asond
22. Mād – district de Vēmānōy	Danzārm/Kōzārm
	Frāx-Tērt et Gōlāv*
23. Māsabadān	Rēsnard
24. Mēšūn	Ourbar
25. Nōd-Ardaxšīragān	Sarak
26. Pērōz-Šābuhr-.....	Varā-rōd
27. Ray	Bānān
	Hōnāg-Pērōz
	Hōnān
	Kōhag
	Kēk-ānzān
	Kar
	Pārā-kōf
	Parāg
	P.....
	Čušt
	Sēvān
28. Rōyān	Nēmar
29. Rōyān et Zalēxān	Rōd-vār
30. Staxr	Marap?
31. Šahr-Rām-Pērōz	Barestān
32. Veh-Ardaxšīr	Veh-Ardaxšīr-šahrestān
	Nahr-Malk-ī-Vālaxš-bād
	Pērōz-Šābuhr
33. Veh-Andiyōk-Šābuhr	Veh-Andiyōk-Šābuhr-šahrestān
34. Veh-Kavād	Bābēl
	Halwān-mēdanag
	Frōht-ī-Frōdar
35. Zrang	Zrang-šahrestān
36. *(d)nb wnd(?)...mnb(y)*	Xōb
37. *'yl'n (GDH)......*	...*štlst['n*
38. *l/z'*	Arzestān
39. .....*st*....'	*st*...
40. *('y)*	*(š)*....
41. ...*'tl'n*......	*'/slc(')*

* Il y a probablement une erreur de graveur sur ce cachet sur lequel «district de Vēmānoy» n'est pas noté à la suite de Mād comme d'habitude, mais sur la 1re ligne au centre du cachet. C'est du moins ainsi que nous l'interprétons.

6. Remarques paléographiques

La majorité des cachets du *maguh* portent des inscriptions en écriture lapidaire, à l'exception de deux:
- B 278
- Z 10

sur lesquels l'inscription du pourtour est en écriture nettement cursive.

Il faut remarquer aussi la forme *-p-* sur un sceau de *maguh* d'Abaršahr (Z 16).

7. Les caractéristiques matérielles des sceaux du *maguh*

matériau	forme	dimensions (mm)	attestations
	dactylioïde	?	Z 4
agate	dactylioïde	16,3 × 23,8 × 23,8	Z 5
agate	dactylioïde	18,8 × 24 × 24,5	Z 10
agate	dactylioïde	18,3 × 23,3 × 23,2	Z 12
agate	dactylioïde	15,5 × 20,5 × 20,3	Z 18
agate	conoïde	20,5 × 22,7 × 22,7	Z 16
agate	dactylioïde	16,2 × 22,2 × 21,7	Z 11
sardoine	dactylioïde	18,6 × 24,8 × 24,8	Z 14
sardoine	dactylioïde	17,6 × 24,5 × 23,5	Z 15
calcédoine	dactylioïde	18,2 × 23,5 × 23,5	Z 19
calcédoine			

8. Les diamètres des empreintes des cachets du *maguh*

dimensions	attestations
17 × 17 mm	B 42 - B 43, B 47
18 × 19 mm	B 1, B 11 - B 14, B 16 - B 22, B 48, B 94
19 × 19 mm	B 3 - B 5, B 8 - B 10
20 × 20 mm	B 6, B 49, B 86
21 × 21 mm	B 2
22 × 22 mm	B 64 - B 65
23 × 23 mm	B 46
25 × 25 mm	B 44 - B 45

9. Empreintes sur les bulles du *maguh*

circonscription	Réf.	*M*	P	F	E	nombre
Abaršahr	B42	0	1	0	2	6
	B211	1	0	0	0	4?
Ādurbādagān	B267	0	1	0	0	5
	B355	0	0	0	1	3
Ardaxšīr-xvarrah	B95	0	0	0	1	3*
	B85	1	0	0	0	4
	B98	1[1]	0	1	0	5(2=)
	B99	1[2]	0	0	0	3
	B103	1[3]	0	0	0	3
	B104	1	0	0	0	5(2=)
	B106	1[1]	0	1	0	5(2=)
	B167	1[3]	0	0	0	6(2=)
	B168	1[4]	0	1	0	4
	B172	0	1[5]	0	0	4
	B173*	1[3]	0	0	0	5
	B174	0	0	0	0	(1)
	B176	1[1]	0	0	0	13(10=)
	B177	0	0	0	0	2
	B178	0	0	0	0	1
	B183	1[1]	0	0	0	5(2=)
	B184	1[4]	0	0	0	4(2=)
	B185	0	0	1	0	3
	B186	1	0	0	0	3
	B187	1[2]	1	0	0	6(2=)
	B188	0	0	0	1[6]	3
	B189	0	0	0	1[6]	3
	B190	0	0	0	0	2
	B191	0	1[5]	0	0	3
	B192	0	0	0	0	2
	B194	0	1	0	0	5?
	B200	0	0	0	0	3
	B201	0	0	0	0	3
	B248	0	0	0	0	3
Bišābuhr	B83	0	0	0	1	4
	B96	1	0	0	0	4
	B156	1	0	0	0	4
	B170	0	1	0	0	3
	B291	0	0	0	0	1
Dēlān	B212	1	0	0	0	5
	B252	0	1?	0	0	4
Ērān-vin(n)ārd-Kavād	B249	1	0	0	1	5
Ērān-xvarrah-Šābuhr	B25	0	0	0	0	2
	B15	1	0	0	0	5
	B18	1	0	1	0	5
	B20	1	0	0	1	3
Frāx-kar-Pērōz – district de la ville	B184	0	0	0	1	7
Frāx-kar-Pērōz – district de Vadh (?)	B274	0	1	0	0	4
	B308	0	0	0	0	3
Garm-Kermān	B90	0	0	0	0	3
Gurgān	B139	0	1[1]	0	0	7
	B140	0	1+1[1]	0	0	7
	B141	0	0	0	1	6
	B142	0	1+1[1]	0	0	6
	B249	1	0	0	0	7(2=)
	B329	1	0	0	1?	5

* Cette bulle porte probablement une autre empreinte administrative, celle du *maguh* d'Ardaxšīr-xvarrah.

circonscription	Réf.	*M*	P	F	E	nombre
	B334	0	0	0	1	5(2 = ?)
	B335	0	0	0	1	7
	B258	0	0	0	1	7(2 =)
	B259	1	0	0	1	9(2 =)
	B292	0	1	0	0	5
	B293	1?	0	0	1	6
Gurgān	B296	0	0	0	1	5
	B297	0	0	0	0	8
	B298	0	0	0	0	(5)
	B247	0	0	1	0	4
Hamadān — district d'Abhar	B7	0	1	0	0	4
	B8	0	1	0	0	15
	B235	1	0	0	0	2
Hamadān — district du šahrestān	B313	0	0	0	0	5
Huniyāg-Pērōz	B26	0	0	1	0	6
	B143	0	0	1[1]	0	5
	B154	0	0	0	2	5
	B265	0	0	1	1	7
	B317	0	0	1	0	4
	B318	0	1	1[1]	0	6
	B331	0	0	1[1]	0	5(2 =)
Husrō-šād-Kavād	B281	0	0	0	0	2?
	B282	0	0	0	0	4?
Kēlān (?)	B220	0	0	0	0	5
klmlt'n	B79	0	1	0	0	3
Mād (district de Vēmānōy)*	B30	1	0	0	0	6
	B31	1	0	0	0	8
Mād — district de Nēmāvand	B33	1	0	0	0	4
	B209	0	1	0	0	2
	B222	1	0	0	0	4
	B32	1	0	0	0	3
	B229	0	0	0	1	4
	B205	0	0	0	0	4
	B350	1	1?	0	0	3
Mād — district de Vēmānoy	B221	0	1?	0	1	4
	B263	0	1?	0	0	3

circonscription	Réf.	*M*	P	F	E	nombre
Māsabadān	B210	0	1	0	0	3
Pērōz-Šābuhr-...?	B245	0	0	0	1	3
Ray	B346	0	1	0	0	2
	B347	0	1	0	0	2
	B348	0	1	0	0	3
	B276	0	1?	0	0	6
	B321	0	0	0	0	15
	B48	0	1[1]	0	0	4
	B49	1[2]	0	0	0	6
	B50	1[2]	0	0	0	5
	B51	0	1	0	0	7
	B52	0	1	0	1	7
	B53	0	2	0	0	5
	B144	1[2]	0	0	0	4
	B145	1[2]	0	0	0	4
	B146	1[2]	0	0	0	4
	B147	0	1[1]	0	0	4
	B148	0	0	0	0	4
	B149	0	0	0	0	4
	B150	0	0	0	0	4
	B151	0	0	0	0	3
	B214	0	0	0	1	5
	B218	0	1 + 1[3]	0	0	3
	B303	0	0	0	0	6
	B304	0	1 + 1[1]	0	0	4
	B305	0	1[3]	0	1	4
	B315	0	1[1]	0	0	6
	B316	1	0	0	0	5
	B320	0	1[3]	0	0	5
	B328	1?	2	0	0	4
	B341	0	1	0	0	3
	B342	1[2]	1	0	1	5
	B343	1[2]	2?	0	0	5
	B344	0	1?	0	0	(4)
	B54	0	2 + 1[4]	0	0	6
	B55	0	1[5]	0	0	5
	B56	1?	1[6]	1?	1	5
	B57	1[7]	0	0	0	6
	B58	1[7]	0	0	0	7
	B59	1[7]	1[6]	0	0	4
	B60	1[7]	0	0	0	5
	B61	1[7]	0	0	0	9
	B62	0	1	1[8]	0	5
	B63	0	2?	1[8]	0	10
	B64	0	1[4]	1[8]	0	5

* La mention «district de Vēmānoy» est notée au centre du cachet et non à la suite du mot «Mād».

circonscription	Réf.	*M*	P	F	E	nombre
	B65	0	1 + 1[4]	0	0	4
	B66	0	1	0	0	5
	B67	0	1[5]	0	0	7
	B68	1[7]	0	0	0	6(2 =)
	B69	1[7]	0	0	0	5
	B70	1[8]	0	0	0	3
	B71	1[7]	0	0	0	5
	B203	1[7]	0	0	0	6
	B213	0	2	0	1	6
	B230	1[8]	0	0	0	5
	B322	1[8]	0	0	0	5
	B323	0	0	0	1	6
	B325	1[8]	0	0	0	4
	B327	0	2?	0	0	5
	B330	0	0	1	1?	6(2 =)
	B268	0	0	0	0	5
	B272	0	0	1	0	3
	B314	0	2?	0	0	5
	B264	0	1	0	0	5
Ray	B261	0	1	0	0	2
	B349	0	0	0	1	2
	B72	0	1	1	0	7(3 = ?)
	B73	2	0	0	0	12
	B234	0	0	0	0	5
	B357	0	1	0	0	6?
	B46	0	0	0	1	6(2 =)
	B47	0	1?	0	1?	5
	B152	0	1	1	0	6
Rōyān	B251	0	0	1	0	2
Staxr	B89	1	0	0	0	2
Šahr-Rām-Pērōz	B238	0	1	0	0	6
Veh-Ardaxšīr	B262	1	0	0	1	4
Veh-Andiyōk-Šābuhr	B76	1	0	0	1	4
	B77	0	0	0	1	3
Veh-Kavād	B244	0	0	0	1	2
	B246	0	0	0	0	3
Vēmānōy	B38	0	1[1]	0	0	4
	B39	0	1	0	0	5
	B40	0	1[1]	0	0	3
	B202	0	0	0	0	14
	B215	0	0	0	0	2
	B226	0	1	0	0	5(4 =)

circonscription	Réf.	*M*	P	F	E	nombre
Zrang	B78	0	0	0	1	4
Ērān-(xvarrah)-......	B306	0	0	0	0	4
l(z' (?)	B250	1	0	0	0	3
...st....'	B80	0	1	0	0	4
('y)...	B81	1	1	0	0	6
......'(l'n...	B164	0	1	0	0	3
?	B79	0	1	0	0	3

10. Nombre des empreintes sur les bulles du *maguh*

nombre d'empreintes	nombre d'attestations
1	4
2	15
3	33
4	41
5	46
6	24
7	12
8	2
9	2
10	1
12	1
13	1
14	1
15	2

11. Cosignataires nommés sur les bulles du *maguh*

nombre de cosignataires nommés	type	nombre d'attestations
1:	1 *mog*	55
	1 personne privée	51
2:	1 *mog* + 1 personne privée	5
	2 *mog*	1
	2 personnes privées	10
3:	1 *mog* + 2 personnes privées	2
	3 personnes privées	1

12. Provenance des bulles du *maguh*

Circonscription	Réf.	Lieu sûr de trouvaille
Ardaxšīr-xvarrah	B93, B168, B172-B174 B176-B178, B183-B192, B194, B200-B201	Qasr i Abu Nasr
Bīšābuhr	B83, B96, B156, B170, B291	Qasr i Abu Nasr
Garm-Kermān	B90	Qasr i Abu Nasr
Gurgān	B258-B259, B292-B293, B296-B298	Tepe Kabudan
Gurgān	B247	Tureng Tepe
Staxr	B89	Qasr i Abu Nasr

VIII. La glyptique du *mogbed*

1. Corpus de la glyptique du *mogbed*

A. *Sceau**

Z6 Gignoux *BNP*, s. 1.9, p. 17, pl. I.

B. *Bulles*

B1 Gignoux *BNP*, b. 1.1: p. 79, pl. XXXI.
B3 Gignoux *BNP*, b. 1.3: p. 80, pl. XXXII.
B4 Gignoux *BNP*, b. 1.4: pp. 80-81, pl. XXXII.
B5 Gignoux *BNP*, b. 1.5: p. 81, pl. XXXIII.
B10 Gignoux *BNP*, b. 4.1: pp. 83-84, pl. XXXV.
B17 Gignoux *BNP*, b. 4.8: pp. 86-87, pl. XXXVIII.
B21 Gignoux *BNP*, b. 4.12: pp. 88-89, pl. XXXIX.
B22 Gignoux *BNP*, b. 4.13: p. 89, pl. XL.
B34 Gignoux *BNP*, b. 7.8: p. 95, pl. XLIV.
B35 Gignoux *BNP*, b. 7.9: p. 95, pl. XLV.
B37 Gignoux *BNP*, b. 7.11: p. 96, pls. XLV-XLVI.
B95 Frye *QAN*, S n° 165; Gignoux *QAN MMA*.
B111 Göbl *TS*, n° 63/44: passim.
B112 Göbl *TS*, n° 63/45: passim.
B113 Göbl *TS*, n° 63/46: passim.
B114 Göbl *TS*, n° 63/69: passim.
B115 Göbl *TS*, n° 63/76: passim.
B116 Göbl *TS*, n° 63/77: passim.
B117 Göbl *TS*, n° 63/79: passim.
B118 Göbl *TS*, n° 63/81: passim.
B119 Göbl *TS*, n° 63/82: passim.
B120 Göbl *TS*, n° 63/83: passim.
B121 Göbl *TS*, n° 63/86: passim.
B122 Göbl *TS*, n° 63/87: passim.
B123 Göbl *TS*, n° 63/88: passim.
B124 Göbl *TS*, n° 63/89: passim.
B125 Göbl *TS*, n° 63/90: passim.
B126 Göbl *TS*, n° 63/93: passim.
B127 Göbl *TS*, n° 63/103: passim.
B128 Göbl *TS*, n° 63/104: passim.
B129 Göbl *TS*, n° 63/106: passim.
B130 Göbl *TS*, n° 63/107: passim.
B131 Göbl *TS*, n° 63/149: passim.
B132 Göbl *TS*, n° 64/13: passim.
B133 Göbl *TS*, n° 64/14: passim.
B134 Göbl *TS*, n° 64/26: passim.
B135 Göbl *TS*, n° 64/41: passim.
B216 Gignoux & Gyselen *BSS*, MFT 26.
B227 Gignoux & Gyselen *BSS*, MFT 16.
B254 Gignoux & Gyselen *BSS*, IBT 2.
B354 Gignoux & Gyselen *BSS*, MFT 6.

2. Circonscriptions administratives du *mogbed*

circonscription en translittération	administrative en transcription	référence
ʾylʾn GDH šʾpwhly	Ērān-xvarrah-Šābuhr	B10, B17, B21, B22, B254(?), B354
[ʾr]t[h]št[GDH]	Ardaxšīr-xvarrah	B95
ʾplštl	Abaršahr	B1, B3, B4, B5
PW(N) BYTʾy ZY ʾtwly ZY gwšnspy	sur le sanctuaire(?) d'Ādur ī Gušnasp	B111-B135
hwslwd šʾt ʾwhlmzdy	Husrō-šād-Ohrmazd	Z6
mʾd kwsty ZY nymʾwndy	Mād – district de Nēmāvand	B34, B35, B37, B227 (B216?)

3. Cachets du *mogbed* classés d'après la disposition des légendes

1) *Premier type*: au centre les premières lettres du nom de la circonscription, et sur le pourtour le nom de la circonscription en entier suivi du nom de l'administration:

au centre	sur le pourtour
1. *ʾy* 2. *lʾn*	à 7h: *ʾylʾn GDH šʾpwhly mgwpty* ooo
mʾd	à 7h: *mʾd kwsty ZY nymʾwndy mgwpty* o

* Il s'agit en fait d'une empreinte confiée au Cabinet des Médailles de Paris sans aucune mention de matériau, forme et dimensions du sceau.

2) *Deuxième type*: au centre le nom de la circonscription et sur le pourtour le nom de l'administration:

au centre	sur le pourtour
1. *[ʾr]t* 2. *[h]št* 3. *[GDH]**	à 2h(?): *[mgwp]pt*
1. *ʾpl* 2. *štl*	à 7h: *mgwptʾ* ooooooo
1. *hwslwd* 2. *šʾt* 3. *ʾwhlmzdy*	à 4h: *mgwpty* ooo/oooo

3) *Troisième type*: au centre le nom de la circonscription et sur le pourtout ce même nom dans une formulation différente suivi du nom de l'administration:

au centre	sur le pourtour
1. *ʾtwly* 2. *ZY gwšnspy*	à 8h: *PW(N) BYTʾy ZY ʾtwly ZY gwšnspy mgwpt*

4. Graphies du nom du *mogbed*

Le titre de *mogbed* est le plus souvent écrit *mgwpty*, d'autres fois *mgwpt* ou *mgwptʾ*.

5. Remarque paléographique

La lettre *p* dans le mot *ʾplštl* Abaršahr n'a pas sa forme habituelle, mais est prolongée par une boucle ([illegible] au lieu de [illegible]).

6. Remarque à propos de la technique de gravure

Les abréviations de toponymes écrites au centre sont gravées avec un double trait, tandis que les lettres sur le pourtour sont tracées avec un seul trait.

7. Diamètre des empreintes des sceaux du *mogbed*

diamètre (mm)	circonscription
17,5 × 17,5	Mād – district de Nēmāvand
19 × 19	Abaršahr
20 × 20	Le sanctuaire d'Ādur ī Gušnasp
22 × 22	Ērān-xvarrah-Šābuhr

On peut constater que le diamètre n'est pas nécessairement en rapport avec la longueur de la légende à graver sur la surface: le diamètre du cachet d'Abaršahr est plus grand que celui de Mād – district de Nēmāvand, et pourtant la légende qui figure sur le pourtour du deuxième est beaucoup plus longue que celle sur le premier.

8. Empreintes sur les bulles du *mogbed*

circonscription	Réf.	[illegible]	[illegible]	F	E	nombre
Abaršahr	B1	1	0	0	0	5
	B3	0	1	0	0	6(2=)
	B4	1	0	1	0	4
	B5	0	0	1	2	7
«Ādur ī Gušnasp»	B111	0	0	0	0	1
	B112	0	0	0	0	1
	B113	0	0	1	0	2
	B114	0	0	0	1	11
	B115	3	1	0	0	7(2=)
	B116	1	3	1	0	17(3=)(4=)
	B117	1	2	0	0	7
	B118	1	5	0	0	11
	B119	1	3	0	0	8
	B120	0	5	0	0	15(2=)
	B121	1	2	0	0	6
	B122	2	2	0	0	7
	B123	1	0	0	1	6
	B124	2	3	4(3=)	0	15(3=)
	B125	4(2=)	1	0	0	7(2=)
	B126	0	2	0	0	14
	B127	0	1	0	1	5
	B128	1	2	0	0	7
	B129	1	3	1	0	10
	B130	1	1	0	1	5
	B131	1	3	0	2	14
	B132	0	0	0	2	5
	B133	1	2	0	0	7
	B134	0	0	0	1	2
	B135	0	0	0	0	4
Ardaxšīr-xvarrah**	B95	0	0	0	1	3

* L'état de cette empreinte est si fragmentaire qu'il est difficile d'être affirmatif qu'il s'agit bien d'un *mogbed* d'Ardaxšīr-xvarrah. Mais en comparant le croquis D 422 de l'empreinte publiée dans Frye QAN et le relevé qu'en fit Ph. Gignoux, on peut tenter cette interprétation.

** Cette bulle porte une autre empreinte administrative, celle d'un *maguh*.

12. Provenance des bulles du *maguh*

Circonscription	Réf.	Lieu sûr de trouvaille
Ardaxšīr-xvarrah	B93, B168, B172-B174, B176-B178, B183-B192, B194, B200-B201	Qasr i Abu Nasr
Bīšābuhr	B83, B96, B156, B170, B291	Qasr i Abu Nasr
Garm-Kermān	B90	Qasr i Abu Nasr
Gurgān	B258-B259, B292-B293, B296-B298	Tepe Kabudān
Gurgān	B247	Tureng Tepe
Staxr	B89	Qasr i Abu Nasr

VIII. La glyptique du *mogbed*

1. Corpus de la glyptique du *mogbed*

A. *Sceau**

Z6 Gignoux *BNP*, s. 1.9, p. 17, pl. I.

B. *Bulles*

B1 Gignoux *BNP*, b. 1.1: p. 79, pl. XXXI.
B3 Gignoux *BNP*, b. 1.3: p. 80, pl. XXXII.
B4 Gignoux *BNP*, b. 1.4: pp. 80-81, pl. XXXII.
B5 Gignoux *BNP*, b. 1.5: p. 81, pl. XXXIII.
B10 Gignoux *BNP*, b. 4.1: pp. 83-84, pl. XXXV.
B17 Gignoux *BNP*, b. 4.8: pp. 86-87, pl. XXXVIII.
B21 Gignoux *BNP*, b. 4.12: pp. 88-89, pl. XXXIX.
B22 Gignoux *BNP*, b. 4.13: p. 89, pl. XL.
B34 Gignoux *BNP*, b. 7.8: p. 95, pl. XLIV.
B35 Gignoux *BNP*, b. 7.9: p. 95, pl. XLV.
B37 Gignoux *BNP*, b. 7.11: p. 96, pls. XLV-XLVI.
B95 Frye *QAN*, S n ° 165; Gignoux *QAN MMA*.
B111 Göbl *TS*, n ° 63/44: passim.
B112 Göbl *TS*, n° 63/45: passim.
B113 Göbl *TS*, n° 63/46: passim.
B114 Göbl *TS*, n° 63/69: passim.
B115 Göbl *TS*, n° 63/76: passim.
B116 Göbl *TS*, n° 63/77: passim.
B117 Göbl *TS*, n° 63/79: passim.
B118 Göbl *TS*, n° 63/81: passim.
B119 Göbl *TS*, n° 63/82: passim.
B120 Göbl *TS*, n° 63/83: passim.
B121 Göbl *TS*, n° 63/86: passim.
B122 Göbl *TS*, n° 63/87: passim.
B123 Göbl *TS*, n° 63/88: passim.
B124 Göbl *TS*, n° 63/89: passim.
B125 Göbl *TS*, n° 63/90: passim.
B126 Göbl *TS*, n° 63/93: passim.
B127 Göbl *TS*, n° 63/103: passim.
B128 Göbl *TS*, n° 63/104: passim.
B129 Göbl *TS*, n° 63/106: passim.
B130 Göbl *TS*, n° 63/107: passim.
B131 Göbl *TS*, n° 63/149: passim.
B132 Göbl *TS*, n° 64/13: passim.
B133 Göbl *TS*, n° 64/14: passim.
B134 Göbl *TS*, n° 64/26: passim.
B135 Göbl *TS*, n° 64/41: passim.
B216 Gignoux & Gyselen *BSS*, MFT 26.
B227 Gignoux & Gyselen *BSS*, MFT 16.
B254 Gignoux & Gyselen *BSS*, IBT 2.
B345 Gignoux & Gyselen *BSS*, MFT 6.

2. Circonscriptions administratives du *mogbed*

circonscription en translittération	administrative en transcription	référence
ʾylʾn GDH šʾpwḥly	Ērān-xvarrah-Šābuhr	B10, B17, B21, B22, B254(?), B354
[ʾr]t[ḥ]št[GDH]	Ardaxšīr-xvarrah	B95
ʾplštl	Abaršahr	B1, B3, B4, B5
PW(N) BYTʾy ZY ʾtwly ZY gwšnspy	sur le sanctuaire(?) d'Ādur ī Gušnasp	B111-B135
ḥwslwd šʾt ʾwḥlmzdy	Husrō-šād-Ohrmazd	Z6
mʾd kwsty ZY nymʾwndy	Mād – district de Nēmāvand	B34, B35, B37, B227 (B216?)

3. Cachets du *mogbed* classés d'après la disposition des légendes

1) *Premier type*: au centre les premières lettres du nom de la circonscription, et sur le pourtour le nom de la circonscription en entier suivi du nom de l'administration:

au centre	sur le pourtour
1. *ʾy* 2. *lʾn*	à 7h: *ʾylʾn GDH šʾpwḥly mgwpty* ooo
mʾd	à 7h: *mʾd kwsty ZY nymʾwndy mgwpty* o

* Il s'agit en fait d'une empreinte confiée au Cabinet des Médailles de Paris sans aucune mention de matériau, forme et dimensions du sceau.

2) *Deuxième type*: au centre le nom de la circonscription et sur le pourtour le nom de l'administration:

au centre	sur le pourtour
1. *[ʾr]t* 2. *[ḥ]št* 3. *[GDH]**	à 2h(?): *[mgwp]pt*
1. *ʾpl* 2. *štl*	à 7h: *mgwptʾ* ooooooo
1. *ḥwslwd* 2. *šʾt* 3. *ʾḥlmzdy*	à 4h: *mgwpty* ooo/oooo

3) *Troisième type*: au centre le nom de la circonscription et sur le pourtout ce même nom dans une formulation différente suivi du nom de l'administration:

au centre	sur le pourtour
1. *ʾtwly* 2. *ZY gwšnspy*	à 8h: *PW(N) BYTʾy ZY ʾtwly ZY gwšnspy mgwpt*

4. Graphies du nom du *mogbed*

Le titre de *mogbed* est le plus souvent écrit *mgwpty*, d'autres fois *mgwpt* ou *mgwptʾ*.

5. Remarque paléographique

La lettre *p* dans le mot *ʾplštl* Abaršahr n'a pas sa forme habituelle, mais est prolongée par une boucle (⅁ au lieu de ᘓ).

6. Remarque à propos de la technique de gravure

Les abréviations de toponymes écrites au centre sont gravées avec un double trait, tandis que les lettres sur le pourtour sont tracées avec un seul trait.

7. Diamètre des empreintes des sceaux du *mogbed*

diamètre (mm)	circonscription
17,5 × 17,5	Mād – district de Nēmāvand
19 × 19	Abaršahr
20 × 20	Le sanctuaire d'Ādur ī Gušnasp
22 × 22	Ērān-xvarrah-Šābuhr

On peut constater que le diamètre n'est pas nécessairement en rapport avec la longueur de la légende à graver sur la surface: le diamètre du cachet d'Abaršahr est plus grand que celui de Mād – district de Nēmāvand, et pourtant la légende qui figure sur le pourtour du deuxième est beaucoup plus longue que celle sur le premier.

8. Empreintes sur les bulles du *mogbed*

circonscription	Réf.	*M*	P	F	E	nombre
Abaršahr	B1	1	0	0	0	5
	B3	0	1	0	0	6(2=)
	B4	1	0	1	0	4
	B5	0	0	1	2	7
«Ādur ī Gušnasp»	B111	0	0	0	0	1
	B112	0	0	0	0	1
	B113	0	0	1	0	2
	B114	0	0	0	1	11
	B115	3	1	0	0	7(2=)
	B116	1	3	1	0	17(3=)(4=)
	B117	1	2	0	0	7
	B118	1	5	0	0	11
	B119	1	3	0	0	8
	B120	0	5	0	0	15(2=)
	B121	1	2	0	0	6
	B122	2	2	0	0	7
	B123	1	0	0	1	6
	B124	2	3	4(3=)	0	15(3=)
	B125	4(2=)	1	0	0	7(2=)
	B126	0	2	0	0	14
	B127	0	1	0	1	5
	B128	1	2	0	0	7
	B129	1	3	1	0	10
	B130	1	1	0	1	5
	B131	1	3	0	2	14
	B132	0	0	0	2	5
	B133	1	2	0	0	7
	B134	0	0	0	1	2
	B135	0	0	0	0	4
Ardaxšīr-xvarrah**	B95	0	0	0	1	3

* L'état de cette empreinte est si fragmentaire qu'il est difficile d'être affirmatif qu'il s'agit bien d'un *mogbed* d'Ardaxšīr-xvarrah. Mais en comparant le croquis D 422 de l'empreinte publiée dans Frye QAN et le relevé qu'en fit Ph. Gignoux, on peut tenter cette interprétation.

** Cette bulle porte une autre empreinte administrative, celle d'un *maguh*.

circonscription	Réf.	*M*	P	F	E	nombre
Ērān-xvarrah-Šābuhr	B10	0	1	0	0	5
	B17	1	1	0	0	5(2=)
	B21	1	0	0	0	5
	B22	0	0	0	1	2
	B254	1	0	0	0	6(2=)
	B345	1	1	0	0	5
Mād – district de Nēmāvand	A34	1	0	0	0	3
	A35	0	1	0	0	4
	A37	0	1	0	1	5
	A216*	0	1	0	1	5
	A227	1	0	0	0	14(2=)

9. Nombre d'empreintes sur les bulles du *mogbed*

nombre d'empreintes	nombre d'attestations
1	2
2	3
3**	2
4	3
5	10
6	4
7	7
8	1
10	1
11	2
14	3
15	2
17	1

10. Cosignataires nommés sur les bulles du *mogbed*

nombre des cosignataires nommés	type	nombre d'attestations
1	1 *mog*	7
	1 personne privée	6
2	1 *mog* + 1 personne privée	3
	2 personnes privées	1
3	1 *mog* + 2 personnes privées	4
4	1 *mog* + 3 personnes privées	4
	2 *mog* + 2 personnes privées	1
	3 *mog* + 1 personne privée	1
	3 *mog* + 1 personne privée	1***

circonscription	Réf.	*M*	P F E	nombre
5	2 *mog* + 3 personnes privées			1
	5 personnes privées			1
6	1 *mog* + 5 personnes privées			1

11. Provenance des bulles du *mogbed*

Circonscription	Réf.	Lieu de sûr	trouvaille incertain
Ādur-ī Gušnasp	B114-B135	TS	
Ērān-xvarrah-Šābuhr	B10, B17,		
	B21,	Suse	
	B254, B22		Suse ?
Mād – district de Nēmāvand	B9-B10		Varāmīn ?
	B9-B10		

IX. La glyptique du *nēvbār*

1. Corpus de la glyptique du *nēvbār*

Bulles

B45[1] Gignoux *BNP*, b. 10.3
B86 Gignoux & Gyselen *BSS*, MFT 30.

* Il faut formuler ici une remarque à propos d'une empreinte figurant sur cette bulle. Ph. Gignoux a mentionné la présence d'un personnage debout tenant une longue croix ce que l'on considère en général comme un motif utilisé par la communauté chrétienne. En outre l'état de l'empreinte administrative peut laisser planer quelques doutes quant à l'attribution à l'administration du *mogbed* de Mād-district de Nēmāvand.

** Une bulle avec trois empreintes porte aussi un cachet de *maguh*.

*** Cette bulle porte un cachet de *maguh*.

[1] Lorsque Mr Ph. Gignoux a publié cette bulle il a lu la fonction administrative comme «*YDHwb'l*», et l'a interprété comme «*dastvār*». Le dessin qu'en fit Mme O. Daune montrait qu'il ne s'agissait pas tout à fait de ces lettres, mais d'autres dont la lecture n'était cependant pas très claire. Les seules lettres clairement visibles étaient celles de la fin *-b'l-*. Dès lors planait un doute à propos de ce titre de fonctionnaire. Nous avons alors proposé de lire cette légende comme *-ld nswb'l-* c'est-à-dire le nom de Ray, suivi d'un nom d'une administration; Mr Ph. Gignoux penchait pour la lecture *-nywdb'l-* et pensait alors à rapprocher ce titre de *nywdpty-*, titre que l'on trouve en parthe dans les inscriptions (V. Ph. Gignoux, *Glossaire*, 59b). Comme une seule bulle reste accessible, et qu'elle ne présente pas une empreinte très nette, il est malaisé d'argumenter sur cette interprétation et on se tient actuellement à cette interprétation de «*nēvbār*».

B324 Gignoux & Gyselen *BSS*, JT 2.
B326 Gignoux & Gyselen *BSS*, JT 3.

2. Circonscription administrative du *nevbār*

circonscription (en translitteration)	circonscription (en transcription)	référence
ld	Ray	B45, B86, B324, B326

3. Disposition de la légende

au centre	sur le pourtour
ld	à 3 h: *ld nywdb'l* ooooooooo

4. Remarque à propos de la technique de gravure

L'inscription au centre *ld* est écrite en trait double, tandis que la légende du pourtour est gravée avec un trait unique.

5. Diamètre de l'empreinte du sceau

La forme de l'empreinte est nettement ovale et mesure 17 × 14 mm.

6. Empreintes sur les bulles du *nevbār*

Référence	P	F	E	nombre
B45	0	0	0	2
B86	0	0	0	2?
B324	0	0	0	4
B326	1?	1	0	5

X. La glyptique de l'*ōstāndār*

1. Corpus de la glyptique de l'*ōstāndār*

Sceau

Z9 Gignoux & Gyselen *DCP*, 00.3.

Bulle

B153 Gignoux & Gyselen *BSS*, KP 20.

2. Circonscriptions administratives de l'*ōstāndār*

circonscription (en translittération)	circonscription (en transcription)	référence
wlnc'n	Virōzān (?)	B153
gyl'n hw'st 'plw[yc]y [hw]slwd	Gēlān Xvāst-Abarvēz-Husrō(y)	Z9

3. Cachets de l'*ōstāndār* classés d'après la disposition des légendes

1. Au centre les premières lettres du toponyme, et sur le pourtour le toponyme en entier suivi du nom de l'administration

au centre	sur le pourtour	référence
gyl	à 3 h: *gy[l'n] hw'st 'plw[yc]y [hw]slwd 'wst'nd['']l*	Z9

2. Au centre le nom de la circonscription et sur le pourtour de nouveau le nom de la circonscription suivi de celui de l'administration

au centre	sur le pourtour	référence
1. *wln* 2. *c'n*	à 4 h: *wlnc'n 'wst'nd'l*	B153

4. Remarque paléographique

Il est possible que le mot *wlnc'n* pourrait être une graphie fautive pour *wlwc'n*, c'est-à-dire Virōzān, ou la Géorgie. C'est du moins ainsi que nous avons interprété ce mot. Il peut évidemment aussi s'agir d'un toponyme inconnu jusqu'ici.

5. Remarques à propos de la technique de gravure

Les inscriptions du centre *-gyl-* et *-wlnc'n-* sont écrites en trait double, tandis que celles du pourtour sont gravées avec un trait simple.

6. Caractéristiques matérielles du sceau

matériau	forme	dimensions (mm)	référence
agate	dactylioïde	19,7 × 27,2 × 27	Z9

7. Les empreintes sur la bulle de l'*ōstāndār*

référence	P	E	nombre
B153	1 ?	4	15

Il faut remarquer que l'unique bulle porte plusieurs empreintes assez exceptionnelles dont il faut dire un mot. Une empreinte présente une croix pattée, ce qui est de toute évidence un motif chrétien. Malheureusement, l'inscription qui accompagne ce motif n'est pas très bien conservée et ne peut confirmer l'appartenance de ce cachet à un chrétien.

XI. La glyptique du *šahrab*

1. Corpus de la glyptique du *šahrab*

Bulles

B29	Gignoux BNP, b. 7.3.
B36	Gignoux *BNP*, b. 7.10.
B74	Gignoux *BNP*, b. 11.1.
B97	Frye *QAN*, S nº 167; Gignoux *QAN MMA*.
B109	Göbl *TS*, nº 64/37.
B155	Gignoux & Gyselen *BSS*, KP 1.
B196	Frye *QAN*, S nº 436; Gignoux *QAN IBT*.
B228	Gignoux & Gyselen *BSS*, MFT 15.
B233	Gignoux & Gyselen *BSS*, MFT 3.
B240	Frye *Sumer*, nº 1.
B242	Frye *Sumer*, nº 3.
B257	Gignoux & Gyselen *BSS*, IBT 6.
B266	Gignoux & Gyselen *BSS*, JT 8.
B269	Gignoux & Gyselen *BSS*, MOT 6.
B275	Gignoux & Gyselen *BSS*, MOT 5.
B284	Herzfeld 1938, fig. 10.
B294	Gignoux & Gyselen *BSS*, IBT 5.
B312	Gignoux & Gyselen *BSS*, MOT 15.
B354	M.I. Mochiri, *Num. Chron.*

2. Circonscriptions administratives du *šahrab*

circonscription (en translittération)	administrative (en transcription)	référence
'mwl	Āmūl	B242
[']twl[p't]kn	Ādurbādagān	B109
byšhpwḫly	Bīšābuhr	B09, B196 B233
gwlg'n	Gurgān	B155, B257
glmklm'n	Garm-Kermān	B354
wyḫkw'ty	Veh-Kavād	B240

circonscription	Réf.	M	P	F	E	nombre
ḫwsl ḫ't' wḫlmzdy	Husrō-šād-Ohrmazd				B284	
lwd'n W zlyḫ'n	Rōyān et Zalēxān				B266	
m'dy kwsty ZY nym'wndy	Mād – district de Nēmāvand				B29, B36, B228	
myš'(n)	Mēšān				B312	
syd'lcwly	Syārazūr				B74	

3. Cachets du *šahrab* classés d'après la disposition des légendes

On peut distinguer deux types de disposition:

1. Au centre, les premières lettres du nom de la circonscription et sur le pourtour ce nom écrit en entier suivi du nom de l'administration

au centre		sur le pourtour	référence
'mw	à 2h:	*'mwl štlpy* ooooooooooooo	B242
't (d?)	à 7h:	*[']twl[p't]kn štlp (?)*	B109
byš	à 2h:	*byšhpwḫly štlpy* ooooooooo	B97, B196, B233
gwl	à 3h:	*gwlg'n štlpy* ooooooooooo	B155, B257, B269, B275, B294
glm	à(?)h:	*glmklm'n štlpy* [?]	B354
whḫ	à(2)h:	*wyḫkw'ty štlpy* ooo	B240
ḫws	à 3h:	*ḫwsl š't 'wḫlmzdy štlp* oooo	B284
lwd	à 1h:	*lwd'n W zlyḫ'n štlpy* [?]	B266
m'	à 7h:	m'*dy kwsty ZY nym'wndy štlpy*	B29, B36, B228
myš	à(?)h:	*myš'(n) štlpy* [?]	B312

2. Au centre le nom de la circonscription, qui est repris sur le pourtour où il est suivi par le nom de l'administration

au centre	sur le pourtour	référence
1. *syd'*	à 7h: *syd'lcwly štlp* oooooo	B74
2. *lcwly*		

4. Remarques paléographiques

Tous ces cachets portent des inscriptions en écriture lapidaire.

Il faut aussi noter qu'on voit sur B109 en dessous de *'t*, des traces d'une lettre, mais l'empreinte est assez abîmée et ne permet pas vraiment d'en être sûr.

5. Remarques à propos de la technique de gravure

Très souvent l'abréviation du toponyme qui figure au centre du cachet est exécutée en deux traits parallèles tandis que l'inscription sur le pourtour est écrit avec un seul trait. Nous en sommes certains pour MA, AMW, BYŠ, HWS et AT. C'est peut-être aussi le cas pour GWL. Mais il est bien possible que ce soit toujours le cas.

6. Diamètres des empreintes des sceaux du *šahrab*

16 × 16 mm	Syārazūr
17 × 17 mm	Āmūl, Ādurbādagān
18 × 18 mm	Bīšābuhr (?), Veh-Kavād
19 × 17,5 mm	Gurgān
20 × 19 mm	Mād – district de Nēmāvand

Une partie des cachets ont la surface ronde, l'autre plutôt ovale.

7. Empreintes sur les bulles du [illegible]

Circonscription	Réf.	[illegible]	[illegible]	[illegible]	nombre
Āmūl	B242	0	0	0	1?
Ādurbādagān	B109	0	0	0	1
Bīšābuhr	B97	1	0	0	4
	B196	0	0	1	2
	B233	0	0	0	4
Garm-Kermān	B354	0	0	0	4
Gurgān	B155	1	0	0	3
	B257	0	1	0	3
	B269	0	1	0	4
	B275	2	0	0	5*
	B294	0	0	0	2
Husrō-šād-Ohrmazd	B284	0	0	0	1?
Mād – district de Nēmāvand	B29	0	1	0	6
	B36	0	0	1	5
	B228	0	0	1	2
Mēšān	B312	0	0	1	2
Rōyān et Zalēxān	B266	0	0	0	1
Syārazūr	B74	1?	1	0	8
Veh-Kavād	B240	0	0	0	1?

* Cette bulle porte l'empreinte d'un autre cachet officiel: celui d'un *āmārgar*.

8. Nombre d'empreintes sur les bulles du *šahrab*

nombre d'empreintes	nombre d'attestations
1	5
2	4
3	2
4	4
5	1
6	1
8	1

9. Cosignataires nommés sur les bulles de *šahrab*

	nombre de cosignataires nommés *āmārgar* (cachet officiel)	personne privée
nombre d'attestations	1	3

10. Provenance des bulles du *šahrab*

«province»	[illegible] sûre	incertaine	référence
Ādurbādagān	TS		B109
Bīšābuhr	Qasr-i Abu Nasr		B97, B196
Gurgān	Tepe Kabudān		B257, B294
Mād – district de Nēmāvand		Piš-e Kūh	B29
		Harsin	B36

XII. La glyptique du *vāspuhragān framādār*

1. Corpus

Sceau

Z2 Gignoux *BNP*, s. 1.1.

2. Circonscription administrative du *vāspuhragān framādār*

circonscription (en translittération)	(en transcription)	référence
sph'n	Spahān	Z2

3. Disposition de la légende

au centre	sur le pourtour
sph'n	à 2h: *w'spwḫlk'n plm't'ly*

4. Caractéristiques matérielles du sceau

matériau	forme	dimensions	référence
agate	dactylioïde	19,4 × 26,6 × 26,8 mm	Z2

XIII. Cachets d'administrations indéterminées

1. Corpus

B28 Gignoux *BNP*, b. 7.2.: p. 92, pl. XLII.
B82 Gignoux *BNP*, b. 15.4: p. 120, pl. LXVIII.
B84 Frye *QAN*, S nº 111: passim.
B86 Frye *QAN*, S nº 142: passim.
B157 Frye *QAN*, S nº 26: passim; Gignoux *QAN IBT*, p. 173.
B208 Gignoux & Gyselen *BSS*, MFT 27.
B219 Gignoux & Gyselen *BSS*, MFT 17.
B231 Frye *MF*, nº 29, p. 126, pl. XXVIII, fig. 22; Gignoux & Gyselen *BSS*, MFT 8.
B239 Frye *MF*, nº 46, p. 128, pl. XXXI, fig. 38; Gignoux & Gyselen *BSS*, MFT 53.
B241 Frye *Sumer*, nº 2, p. 238.
B243 Frye *Sumer*, nº 4, pp. 238-239: passim.
B255 Frye *SSI*, p. 83: bulle d'Ak Tepe.
B273 Gignoux et Gyselen *BSS*, MOT 16.
B302 Gignoux & Gyselen *BSS*, MOT 14.
B333 Gignoux & Gyselen *BSS*, PIT 1.
B353 Gignoux & Gyselen *BSS*, KP 21.
B356 Gignoux & Gyselen *BSS*, MFT 44.
B360 Herzfeld 1938, p. 418: fig. 4.

2. Disposition des légendes

au centre	sur le pourtour	référence
1. *zʾ(ln)* 2. *k[...](n)* 3. *mgwh**	*mʾd kwst [......]ʾn(y)p*	B28
ʾw	....	B82
....	*dʾ[twbly?]*	B84
...	*byšʾpwhly*	B86
ʾlc/h	....	B157
mʾd	....	B208
mʾd	*mʾd kwsty ZY nymʾwndy*	B219
1. *gyl* 2. *ʾn*	....	B231
ʾtwly	....	B239
-lh	......*hdʾš*......	B241
1. *ʾw* 2. *hl*	*ʾwhlmzd?*	B243
......	*ʾpʾwlty*	B255
ʾwh	*ʾwhlmzd ʾrt[h]štl[.........]y*	B273
m?	*mʾdy kwsty ZY w.št.ns[ʾn]*	B302
1. *[ʾy]* 2. *ʾn*	....	B333
1. *ph/c* 2. *gl*	....	B353
št	*štlʾmpyl[wcy]......h/m....*	B356
ʾpʾhn	....	B360

3. Diamètres des empreintes des sceaux

15 × 15 mm	B28
22 × 22 mm	B82

4. Cosignataires sur les bulles

Les bulles nous ont fourni les indications suivantes:

Réf.	*M*	P	F	E	nombre
B28	0	1	0	0	5
B82	0	0	0	0	2
B84	0	1	0	0	3
B86	0	0	0	0	4
B157	0	0	0	0	2
B208	0	1	0	0	3
B219	1	0	0	0	5
B231	0	1	0	0	4
B239	0	0	1	0	6
B241	0	0	0	0	4
B243	0	0	0	1	5
B273	0	1	0	0	3
B302	0	0	0	0	3
B333	0	1	0	0	5
B356	0	0	0	0	3
B359	0	0	0	0	5

* Cette légende avait été lue: *zʾ(r)k[...](n)yʾn*.

5. Provenance des objets

Réf.	Provenance sûre	Provenance incertaine
B82		Suse
B84	Qasr i Abu Nasr	
B86	Qasr i Abu Nasr	
B157	Qasr i Abu Nasr	
B243		Šahrabān (Iraq)
B255	Ak Tepe	

Heureusement l'examen de ces cachets détériorés nous apporte quelques autres données supplémentaires:

1. quelques provinces supplémentaires à la liste déjà établie:
   - *ʾpʾwlty* = Abāvard(?)
   - Ohrmazd-Ardaxšīr
2. l'existence de quelques abréviations supplémentaires bien que le toponyme correspondant ne puisse pas toujours être désigné de façon certaine:

abréviation	pour	référence
ʾw	?	B82
ʾwh	Ohrmazd-Ardaxšīr	B273
1. *ʾw* 2. *hl*	Ohrmazd-...........	B243
ʾlc	?	B157
ʾtwly?	?	B239
št	Šahr-Rām-Pērōz	B356

Les trois premières abréviations ont-elles toutes trait à Ohrmazd-Ardaxšīr, ou s'agit-il en fait de deux abréviations de toponymes différents: d'une part *ʾwh* pour Ohrmazd-Ardaxšīr, d'autre part *ʾw* pour une province encore inconnue? Nous ne pouvons malheureusement pas répondre à cette question, la 2ᵉ hypothèse serait un sérieux apport pour l'identification de l'atelier monétaire AW (= ʾw).

Annexe **II**

La glyptique des hauts fonctionnaires et dignitaires de l'empire sassanide

INTRODUCTION

Un certain nombre de cachets sassanides portent des légendes dans lesquelles non seulement le nom du personnage auquel appartenait le sceau est mentionné, mais également le titre de la fonction administrative qu'il assumait. La très grande majorité de cette glyptique personnelle avec titre appartient aux mages, c'est-à-dire des prêtres zoroastriens. Mais d'autres métiers sont également nommés comme celui de scribe, *dibīr*, ou d'eunuque, *šabestān*. C'est ce qu'on pourrait définir comme la glyptique personnelle des petits fonctionnaires.

À côté de cette glyptique assez abondante, apparaissent aussi, mais en nombre beaucoup plus limité, des cachets sur lesquels nous pouvons lire des titres de hauts fonctionnaires ou de dignitaires de l'empire sassanide[1]. La majorité de ces cachets se distinguent d'ailleurs de la glyptique «commune» par leur seul aspect dont le plus évident est ces dimensions importantes et souvent le motif iconographique.

Le critère qui a déterminé la sélection que nous avons faite ici est le contenu de la légende: la présence certaine d'un nom propre et d'un titre qui a dû être porté par une personne importante dans l'hiérarchie sassanide[2]. On trouvera cette glyptique dans l'Appendice I où tous ces objets sont décrits (les sceaux portent la lettre «s» suivie d'un numéro d'ordre, les bulles sont notées par la lettre «b» suivie également d'un chiffre). D'autres cachets présentent de grandes ressemblances iconographiques et matérielles avec ceux réunis dans l'Appendice I, mais l'inscription ne mentionne pas de titre qui implique un rôle administratif important du personnage. Ces cachets ont été décrits dans l'Appendice II. L'Appendice III comprendra quelques cachets dont l'authenticité semble douteuse.

ANALYSE ET ÉTUDE DES DONNÉES

Le critère qui a déterminé la sélection de ces objets est la présence dans la légende d'un titre d'une fonction; examinons celles-ci.

[1] La glyptique portant des noms de roi ou de reine ne sont pas pris ici en considération. Ne figurent donc pas dans cette étude:
— Herzfeld, *Paikuli*, I, p. 78: 4: sceau de Vahrām Kermān-šāh — qu'on trouvera néanmoins dans l'Appendice II sous z2.
— Borisov & Lukonin, nº 2 = Lukonin, *Iran*, nº 59: l'inscription de ce sceau peut être interprétée de deux façons d'après V. G. Lukonin (*Iran*, p. 218: 59), «le chef des eunuques de la Reine des Reines Dēnak», ou «Dēnak, Reine des Reines, première dame du harem». Ce sceau est également considéré comme celui de la Reine des Reines Dēnak, et n'est donc pas en considération ici.
— Gignoux, *BNP*, 3.32: il s'agit d'une inscription d'un Roi des Rois.

[2] Il ne faut donc pas s'étonner de ne pas trouver dans l'Appendice I tous les sceaux attribués par certains auteurs à des hauts dignitaires. Ne sont pas considérés comme sceaux personnels de hauts fonctionnaires:
— Herzfeld, *Paikuli*, I, p. 80: 9: la légende ne comporte pas le terme «mogbed» et en outre cette inscription n'est probablement pas authentique.
— Herzfeld, *Paikuli*, I, p. 81: 14, et Bivar, *BM*, AD 2, ce sceau ne porte pas un titre de haut fonctionnaire mais est inclus dans l'Appendice II sous z3.
— Herzfeld, *Paikuli*, I, p. 82: 15 et Gignoux, *BNP*, 3.6: la légende mentionne Balfarag, mage, fils de Māh-Ādur-Gušnasp.
— Herzfeld, *Paikuli*, I, p. 82: 18 et Gignoux, *BNP*, 4.12, ce sceau porte seulement un nom propre «Nērōsang».
— Frye, QAN, S nº 2 ne porte pas de titre d'un fonctionnaire important.
— Herzfeld, *Paikuli*, I, p. 80: 10; il s'agit en fait d'un sceau administratif officiel qui a été publié par le même auteur dans «Achaemenid Coinage and Sasanian Mint-names», *Transactions of the International Numismatic Congress London 1936*, London 1938, p. 421: fig. 17.
— Herzfeld, *Paikuli*, I, p. 80-81: 11, publié par Bivar, *BM*, OA 1. Il s'agit également d'un sceau administratif officiel.
— Herzfeld, *Paikuli*, I, p. 82: 17 et Gignoux, *BNP*, 3.4: la lecture

1. Les données épigraphiques

a. Langue et paléographie

Toutes les légendes sont en pehlevi, gravées en écriture lapidaire, sauf un sceau -s 1- qui porte une inscription parthe.

b. Composition des légendes

La legende peut comporter plusieurs termes mais comprend toujours un nom propre et le titre du personnage; accessoirement on peut y trouver un toponyme, un patronyme ou un titre supplémentaire comme l'illustre le tableau suivant:

n. pr.*	fonct.	patr.	circ.	titre	
1				1	s1, s2, s6, b1, b2, b3
1			1	1	s3, s4, s5, s7, b6-7**, b8
1		1		1	b9
1	1	1		1	s8, b4-b5

* n. pr. = nom propre
fonct. = le nom d'une «petite» fonction, comme celle de mage
patr. = patronymique
circ. = circonscription associée au titre

** Sur ce cachet le nom propre d'une part et la circonscription avec le titre d'autre part, son écrits sur deux lignes différentes. On suppose que normalement la lecture commençait sur le pourtour du cachet et était poursuivi sur la deuxième ligne. Dans ce cas, le schéma n. pr. / circ. + titre serait inversé, et on aurait «circonscription + titre, suivi du nom propre».

Il est donc plutôt rare de trouver mentionnés dans une légende plus que le nom du haut fonctionnaire et son titre, accompagné ou non d'un nom de lieu.

c. Contenu

Examinons d'abord les légendes comportant un nom propre et un titre auquel aucun nom de circonscription est associé:

nom propre	titre	attestation
Dād-burz-Mihr	aspbed	b9
Veh-dēn-Šābuhr	Ērān-anbarag-bed	s6
Agn-Vist (?)	mardbed*	s1
Rōz-būd	mēhārān-sālār	s2
.....?	mogān-handarzbed	b4-b5
Ādur-veh	mogbed	b1
Šāhag	nasān-andimān-gārān-sālār	s8
Ādur-F...-boxt(?)	Ohrmazd-mogbed	b2
.........(?)	Ohrmazd-mogbed	b3

* On lira à propos de ce titre un article récent de V.A. Livshits et E.Sh. Xurshudjan, «Le titre *mrtpty* sur un sceau parthe et l'arménien *mardpet*», *Studia Iranica* 1989 (sous presse).

Les personnages nommés sur ces cachets sont probablement de hauts fonctionnaires qui sont rattachés à des services de l'une ou de l'autre administration centrale.

Un certain nombre de ces titres sont connus par d'autres sources:
— mogbed[3]
— Ohrmazd-mogbed[4]
— mogān-handarzbed[5]
— aspbed[6]

Mais pour l'existence d'autres titres, seule la glyptique en témoigne jusqu'ici:
— Ērān-anbarag-bed
— mardbed

de cette inscription n'indique pas vraiment un haut dignitaire et n'est pas pris en compte ici.
— Bivar, *BM*, *ZS* 1: ce sceau est d'un fils de *kanārang*, c'est donc le père qui exerçait une fonction importante.
— Les sceaux illustrés par Herzfeld, *Paikuli*, I, p. 77: 1 et p. 78: 3 et Bivar, *BM*, AA 1 ne sont pas inclus ici: le premier ne semble pas contenir un titre, le deuxième avec son inscription grecque ne peut pas vraiment être défini comme «sassanide» et le troisième ne semble pas contenir un nom propre.
— D'autres sceaux mentionnent effectivement un nom de haut fonctionnaire, mais l'authenticité de l'inscription nous semble douteuse et seront traités dans l'Appendice III sous x1 (= Gignoux, *BNP*, 3.30) et x2 (= Borisov & Lukonin, nº 46, Lukonin, *Iran*, II, nº 100).
— Gignoux, *BNP*, 3.34 ne comporte pas de titre de haut fonctionnaire. Voir: Ph. Gignoux et R. Gyselen, «Sceaux de femmes à l'époque sassanide», *Archaeologia Iranica et Orientalis. Miscellanea in honorem Louis Vanden Berghe*. Gent 1989, pp. 877-896.

[3] De nombreuses sources littéraires mentionnent des *mogbed*, comme par exemple le *MHD* (= *Madayān ī hazār dādestān*).

[4] On trouvera toutes les références dans un article «La glyptique de l'*Ohrmazd-mogbed* sassanide», *Études irano-aryennes offertes à Gilbert Lazard*, Cahiers de Studia Iranica, nº 7, Paris 1989.

[5] Par exemple dans le MHD; voir «À propos du droit sassanide», compte rendu de l'édition du MHD par M. Macuch dans le *Journal of the Economic and Social History of the Orient*, XXXI (1988), pp. 243-248.

[6] L'inscription de Šābuhr Iᵉʳ sur la Ka'ba de Zoroastre mentionne ce titre (ŠKZ 61).

— mēhārān-sālār
— nasān-andīmān-gārān-sālār

D'après la composition même du titre, on constate qu'un certain nombre de ces dignitaires appartenait au clergé: *mogbed*, *mogān-handarzbed*, *Ohrmazd-mogbed*; la fonction de *nasān-andīmān-gārān-sālār* ne contient pas un terme indiquant explicitement qu'il s'agit d'une dignité ecclésiastique zoroastrienne, mais comme le personnage portant ce titre se dit «mog», on peut supposer que sa fonction s'inscrivait dans le cadre du clergé. D'autres dignitaires sont probablement attachés au palais (*mēhārān-sālār*), ou à l'intendance (*Ērān-anbarag-bed*); d'autres encore avaient des responsabilités militaires (*aspbed*).

Examinons maintenant les cachets portant des noms de personnages qui sont apparemment de hauts fonctionnaires provinciaux, à en juger d'après leur titre accompagné d'un toponyme indiquant une circonscription:

nom propre	titre	circonscription	[illegible]
Ard-Farrox	handarzbed	*k*[ʾs?]*n*...	b6-b7
Mard-būd	mogbed	(Ērān-xvarrah-Šābuhr)	b8
Veh-Šābuhr	mogbed	Ardaxšīr-xvarrah	s4
Bāffarag	mogbed	Mēšūn	s5
Pābag	(ša)hrab	Husrō-(šād)-Ohrmazd	s3
Abarēz-šōy	šahrab	Husrō-šād-Ohrmazd	s7

Le titre le plus courant est celui de *mogbed* bien qu'il puisse s'agir d'un pur hasard. Nous avons aussi celui de *šahrab* et de *handarzbed*.

L'inscription de Šābuhr Iᵉʳ nous avait appris l'existence de plusieurs *šahrab* «provinciaux»[7], mais les deux autres hauts fonctionnaires provinciaux n'y sont pas mentionnés.

Les circonscriptions

On peut noter plusieurs circonscriptions:
— Ardaxšīr-xvarrah
— Ērān-xvarrah-Šābuhr
— Husrō-šād-Ohrmazd
— Mēšūn
et — *k*[ʾs?]......-(l'état de conservation de la légende ne permet pas de lire toutes les lettres, et celles qui sont lisibles ne nous permettent pas de l'identifier).

Nous retrouvons ces titres et ces circonscriptions dans la glyptique officielle de l'administration provinciale:

circonscription	administration	références
Ardaxšīr-xvarrah	handarzbed	Annexe IB, VI
Ērān-xvarrah-Šābuhr	mogbed	Annexe IB, VIII
Husrō-šād-Ohrmazd	mogbed	Annexe IB, VIII
Husrō-šād-Ohrmazd	šahrab	Annexe IB, XI
Mēšūn	mogbed	Annexe IB, VIII

La différence entre la glyptique personnelle des *handarzbed*, *mogbed* et *šahrab*, et celle à caractère officiel consiste dans la présence ou non d'un motif iconographique et la mention ou non d'un nom propre dans la légende. La glyptique officielle ne mentionne que le nom de l'administration et de sa circonscription, tandis que la glyptique personnelle de ces mêmes fonctionnaires nous apprend en outre leur nom.

Il faut mentionner la présence du nom de la fonction de *mogbed*, tantôt de façon isolée, tantôt accompagnée du nom d'une circonscription. Il semblerait donc qu'un *mogbed* pouvait être un haut fonctionnaire ayant la charge d'une circonscription, mais que ce titre n'était pas nécessairement lié à une circonscription. Est-ce qu'on pouvait affecter un *mogbed* à d'autres administrations qui n'étaient pas nécessairement celle de *mogbed* provincial? Ou doit-on penser qu'une personne qui avait été un *mogbed* provincial gardait le titre de *mogbed* à vie?

2. L'Iconographie

Sur le plan iconographique la glyptique personnelle des hauts fonctionnaires et celle qui a été gravée pour leur administration se distinguent facilement: le sceau administratif est toujours purement épigraphique, tandis que le sceau personnel porte un motif comme l'illustre le tableau suivant:

buste d'homme à droite	s1, s2, s3, s4, s5, s6, s8 b1, b2, b3, b4-b5, b6-b7, b8
bœuf à bosse	s7
protomes de cheval ailé	b9

À quelques exceptions près, ces cachets portent donc le même motif iconographique, celui d'un buste d'homme de profil à droite.

[7] Voir chapitre II 1.

a. *Buste d'homme de profil à droite*

Tous ces bustes sont caractérisés par des points communs, et quelques divergences.

La chevelure

Celle-ci est étonnamment uniforme: les cheveux sont arrangés en 5 ou 6 longues mèches bouclées, réunies dans le cou. On ne voit donc pas apparaître dans la glyptique personnelle les deux coiffures qu'attestent les reliefs rupestres: l'une comportant de longues tresses, l'autre ayant les cheveux arrangés en un gros chignon quand le personnage est représenté de profil (deux chignons quand il est représenté de face). Pourtant certains cachets sassanides montrent également des personnages «à chignons»[8], mais pas ceux des dignitaires. S'agit-il d'un hasard ou d'un choix délibéré?

Quelquefois on aperçoit des cheveux sur la tempe qui sont rangés devant l'oreille en une (b2) ou deux longues tresses (b3), ou encore en accroche-cœur (s2, b4-b5).

La barbe

Tous les bustes sont barbus, mais la forme des barbes peut diverger et surtout la façon de les traiter: elle est parfois représentée en bandes horizontales très marquées (s1, s2), mais en général le graveur a essayé de la rendre d'une façon plus naturelle.

Le kolāh[9]

Tous les personnages portent un *kolāh* à emblème. Dans la mesure où nous possédons des données à ce propos[10], on peut en distinguer deux formes principales: le *kolāh* rond avec une variante plus allongée et le *kolāh* de type parthe[11]. Les deux formes sont largement attestées dans la glyptique, mais aussi sur les reliefs rupestres. Elles ne semblent pas impliquer une différence chronologique. On voit en effet les deux formes co-exister sur un même relief, par exemple sur celui de Šābuhr Ier à Dārābgerd[12]. Faut-il alors penser que la forme du *kolāh* était liée à un statut particulier, ou était-elle due à un choix personnel?

Le *kolāh* est parfois complètement bordé de perles (s3, s4, s5, s6, b1, b4-b5), d'autres fois seul le pourtour supérieur est perlé (s1, s2, b2, b3).

Le bord inférieur peut être décoré d'une rangée d'annelets plus ou moins élaborés (b2 et b3) et ne porte alors pas de perles. Ce type de décoration est toujours associée à un *kolāh* rond assez allongé et semble réservé à l'*Ohrmazd-mogbed*.

On trouve parfois sur le bord inférieur, outre les perles, une rangée de motifs floraux (s6, b4-b5). On peut relever que le *kolāh* à bord floral n'est pas porté par n'importe quel fonctionnaire: des «palmettes» à cinq éléments figurent sur le *kolāh* du *mogān-handarzbed*, et des motifs floraux beaucoup plus élaborés sur le *kolāh* de l'*Ērān-anbarag-bed*. Faut-il penser que ces décorations sont un trait distinctif du vêtement de ces fonctionnaires?

De toute façon les autres fonctionnaires semblent se contenter d'un *kolāh* sans décor supplémentaire sur le bord inférieur.

Il faut remarquer que ces rangées d'annelets ou de motifs floraux ne se retrouvent pas sur les *kolāh* qu'on voit sur les reliefs. Par contre, on retrouve les annelets sur le bord inférieur du *kolāh* que porte la reine Bōrān sur certaines de ses monnaies[13].

Un des traits caractéristiques de cette glyptique personnelle des dignitaires est la présence d'un emblème sur le *kolāh*[14]. Ces *kolāh* à emblème sont connus aussi bien par d'autres sceaux sassanides que par les reliefs sassanides[15]. Nous pouvons supposer qu'un emblème est le signe distinctif d'un individu ou de la famille à laquelle il appartient. Il est certain que les personnages ayant eu l'honneur de figurer à côté du roi sur les reliefs sassanides étaient de ses proches et appartenaient aux grandes familles. On peut donc penser que les hauts fonctionnaires de nos cachets aussi étaient membres de la classe sociale la plus élevée de l'empire.

Le vêtement

Le buste est probablement revêtu d'un manteau,

[8] Par exemple: Bivar, *BM*, AF 3.

[9] On trouvera un certain nombre de détails iconographiques illustrés dans l'Index iconographique.

[10] Nous ne possédons pas de données pour b6-b7, b8.

[11] Nous le désignons sous ce terme parce qu'on trouve cette forme de *kolāh* sur des sceaux à inscriptions parthes: par exemple Bivar, *BM*, AA 1.

[12] VDB, *Reliefs*, pl. 22.

[13] Voir par exemple, Lukonin, *Iran*, II, fig. 121.

[14] Voir par exemple Bivar, *BM*, AD 2, AF 5, ou Gignoux, *BNP*, 3.16, 4.19.

[15] Tous les emblèmes sur les reliefs rupestres sassanides ont été repertoriés dans VDB, *Reliefs*, p. 99.

vêtement qu'on voit aussi sur les reliefs sassanides. Dans cette glyptique on distingue nettement deux manières de représenter ce manteau (voir aussi index iconographique):

a) dans l'une, la poitrine est rendue par un léger modelé et les plis du manteau sont rendus par des lignes plus ou moins ondulantes. Ce manteau est fixé sur la poitrine par deux agrafes;
b) dans l'autre, seul le haut du buste est visible et l'on ne voit alors pas les fixations du manteau; les plis du manteau sont rendus par des lignes parallèles partant des épaules et se rejoignant vers le milieu de la poitrine.
Ce qui distingue nettement ce dernier type du premier est la présence d'une rangée de motifs floraux qui souligne le buste.

Le collier

Il est parfois difficile de décider si la ligne plus ou moins large qu'on aperçoit autour du cou représente un collier ou s'il s'agit tout simplement du bord du vêtement. On voit parfois aussi de petits traits ou des perles qui pourraient être une décoration cousue sur la robe. Pour simplifier nous avons toujours interprété l'un et l'autre comme étant des colliers.

Nous pouvons distinguer ainsi plusieurs types: le plus courant est une sorte de ruban plat, présentant parfois des compartiments sertis de pierres précieuses (s4, s5, b1, b3). Ce ruban peut être massif (s1), parfois agrémenté de petits pendentifs (s2). Souvent plusieurs colliers différents sont combinés: torque simple, collier de perles et collier(?) à pendentifs(?) (s3), ou collier de perles et collier à pendentif central (s6), ou encore collier de perles et ruban à pierrerie (b4-b5).

Les boucles d'oreilles

Bien que tous ces personnages portent de riches boucles d'oreille, il est parfois difficile de distinguer exactement leur composition; il est cependant possible d'affirmer qu'il y a toujours au moins une grande perle ronde ou oblongue et un ou deux petits éléments entre l'anneau et la grande perle. Cet anneau qui transperce l'oreille est très rarement visible; quelquefois le lobe de l'oreille est particulièrement volumineux (s1, s5) et il n'est pas possible de déterminer s'il s'agit vraiment de l'oreille ou déjà de la bouche d'oreille.

En tenant compte de la forme du *kolāh*, du type de vêtement et du genre de collier, on peut regrouper comme suit ces quelques données iconographiques:

		s1	s2	s3	s4	s5	s6	s8	b1	b2	b3	b4-5
kolāh	parthe	1	1	1	0	0	0	0	1	0	0	0
	rond	0	0	0	1	1	1	1	0	1	1	1
vêtement	avec agrafes	1	1	1	0	0	0	0	0	0	0	0
	bord floral	0	0	0	1	1	1	1	1	1	1	1
collier	ruban compartimenté	0	0	0	1	1	0	1	1	0	1	1
	autre	1	1	1	0	0	1	0	0	?	0	1

Nous retrouvons sur les reliefs les deux types de *kolāh*, les deux types de vêtement et différents types de collier. Il semblerait donc que ces détails vestimentaires n'aient pas une signification chronologique. Il faut pourtant noter qu'on distingue nettement deux groupes typologiques, sinon stylistiques, plus un seul cachet (b1) qui semble faire la transition entre les deux groupes, ainsi en témoigne le tableau suivant:

		s1	s2	s3	b1	s4	s5	b3	s8	b2	b4-b5	s6
kolāh	parthe	1	1	1	1	0	0	0	0	0	0	0
	rond	0	0	0	0	1	1	1	1	1	1	1
vêtement	avec agrafes	1	1	1	0	0	0	0	0	0	0	0
	à bord floral	0	0	0	1	1	1	1	1	1	1	1
collier	ruban comp.	0	0	0	1	1	1	1	1	0	1	0
	autre	1	1	1	0	0	0	0	0	?	1	1
		groupe I				groupe II						

On peut donc bien distinguer deux groupes à base du type de *kolāh* et de vêtement. Le sceau b1 fait la transition entre les groupes I et II. On peut constater que quelques cachets du groupe II (s4, s5, s8, b3) sont très similaires en ce qui concerne le type de collier qui est un ruban plat, tandis que les bustes du groupe I ne portent jamais un tel collier. D'autres cachets appartiennent au groupe II, mais présentent d'autres types de collier que le ruban compartimenté: un ruban et un collier de perles sur b4-b5, d'autres types de colliers sur s6 (voir l'index iconographique).

Si les groupes I et II n'appartiennent pas à des périodes différentes (voir la discussion sur la chronologie sous 5), il doit exister une autre raison pour avoir deux groupes aussi distincts. On peut supposer qu'il existait deux modèles de base. Doit-on alors supposer qu'un haut fonctionnaire qui voulait se faire graver un sceau pouvait choisir l'un ou l'autre modèle d'après son goût personnel, ou bien son

statut personnel l'obligeait-il à opter pour l'un des deux? Cette deuxième supposition nous semble la plus plausible dans le cadre de la société sassanide comme on la connaît d'après les sources. Dès lors, il peut s'avérer intéressant de voir quels dignitaires ont choisi le modèle du groupe I ou du groupe II:

groupe I:	mēhārān-sālār
	šahrab de Husrō-šād-Ohrmazd
	mardbed
groupe II:	mogān-handarzbed
	mogbed d'Ardaxšīr-xvarrah
	mogbed de Mēšūn
	nasān-andīmān-gārān-sālār
	Ohrmazd-mogbed
transition groupes I et II:	mogbed
variante du groupe II:	Ērān-anbarag-bed

Le groupe II (*kolāh* rond, buste se terminant par un bord floral et ruban à pierreries) semblerait ainsi avoir été choisi exclusivement par des membres du clergé; le groupe I (*kolāh* parthe, vêtement avec agrafes) appartiendrait à des dignitaires dont l'appartenance éventuelle au clergé reste à prouver. En examinant le modèle transitoire entre I et II on voit qu'il se rattache au groupe II par le type de vêtement et de collier, tandis que le cachet de l'Ērān-anbarag-bed s'y apparente par le *kolāh* et le vêtement. Comme rien ne prouve que ce dernier soit un membre du clergé, on pourrait en conclure que la présence du collier en forme de ruban compartimenté est un signe distinctif d'un personnage appartenant au clergé. Cette hypothèse issue de l'étude de la glyptique semble pourtant contredite par les reliefs sassanides: certains ne comportent que des personnages ayant autour du cou un ruban décoré et parfois le roi lui-même porte un tel ruban[16]; et quand Kirdīr, personnage important parmi le clergé, se fait représenter seul sur les reliefs, il ne porte jamais ce type de ruban autour du cou mais un collier de perles[17].

La distribution des deux groupes ne semble donc pas avoir de signification chronologique et on ne peut pas non plus attribuer l'un ou l'autre groupe à une catégorie bien définie de hauts fonctionnaires.

La différenciation serait-elle alors purement d'ordre typologique et seulement le reflet de l'existence de deux modèles représentant des personnages de rang social très élevé? Nous ne savons évidemment pas sous quelle forme ce modèle était proposé au client potentiel, mais il est évident que la plupart des cachets n'ont pas été gravés par la même main. À la commande, le graveur exécutait plus ou moins fidèlement le modèle choisi en y apportant les indications propres au personnage, c'est-à-dire l'emblème sur le *kolāh* et l'inscription.

b. *Les autres motifs*

À part celui du buste d'homme, peu d'autres motifs iconographiques ont été choisis par les hauts fonctionnaires pour figurer sur leur sceau personnel.

Un haut fonctionnaire, qui était *šahrab* de Husrō-šād-Ohrmazd, s'est contenté d'un motif assez courant dans la glyptique, un bœuf à bosse passant à droite, et en outre son cachet est de dimensions modestes (s7). Si ce cachet est tellement différent de la glyptique habituelle des hauts fonctionnaires provinciaux, et en particulier d'un autre *šahrab* de Husrō-šād-Ohrmazd (s3), il existe sûrement une raison. La présence sur ce sceau d'une croix pattée à 6 h pourrait indiquer que ce haut fonctionnaire était chrétien et il est donc probable qu'il n'appartenait pas à une des grandes familles proches de celle des Sassanides. Serait-ce donc l'appartenance à une famille importante qui donnait à un haut fonctionnaire le droit de choisir comme motif de son sceau personnel le buste richement habillé, plutôt que sa fonction administrative elle-même?

Sur ce dernier cachet il faut remarquer dans le champ, au-dessus du dos du bœuf, les lettres 'y, lettres qui pourraient représenter un emblème, celui du propriétaire du sceau.

Un motif très rare — deux protomes de cheval ailé — a été pris par un *aspbed* et on peut supposer que ce motif pourrait constituer une allusion à sa fonction (B9). Il faut noter ici aussi la présence d'un emblème entre les deux protomes.

Ces motifs exceptionnels pourraient donc s'expliquer par la fonction ou la position sociale du haut-fonctionnaire qui les a choisis. Ces cachets n'ont en commun avec ceux «au buste» que la présence d'un emblème.

3. Matériau et forme

Les quelques sceaux de hauts fonctionnaires que nous connaissons sont assez homogènes pour le matériau et la forme, comme le montre ce tableau récapitulatif:

[16] Relief de Šābuhr Ier à Naqši Rajab (VDB, *Reliefs*, pl. 20).
[17] Par exemple à Naqši Rajab (VDB, *Reliefs*, nº 73, pl. 31).

forme	matériau	dimensions	référence
cabochon	cornaline	36,6 × 25,8	s4
cabochon	cornaline	46 × 38 mm	s6
cabochon	cornaline	33 × 24 mm	s2
cabochon	cornaline*	36 × 29 mm	s3
cabochon	cornaline**	?	s8
cabochon	cornaline(?)	40 × 33 mm	s5
cabochon	améthyste	27 × 19 mm	s1
chaton	cornaline	20 × 16 mm	s7

* Le catalogue de Borisov & Lukonin, p. 75, mentionne sardonyx, mais d'après la photographie publiée par V. G. Lukonin dans *Iran* il semblerait plutôt que ce cabochon soit en cornaline.
** Il pourrait s'agir aussi de sardoine.

Presque tous les cachets qui portent un buste d'homme ont été gravés sur des cabochons en cornaline. Le cachet -s7- à motif exceptionnel est un chaton.

On peut donc dire qu'en général on a choisi pour graver ces sceaux de hauts fonctionnaires, des cabochons de grandes dimensions et de forme ovale, le plus souvent en cornaline. Le cabochon en améthyste, de dimensions plus modestes, est inscrit en parthe.

Dans la mesure où les bulles permettent de fournir des indications sur les cachets dont elles ont reçu l'empreinte*, ces conclusions sont confirmées:

forme	dimensions	référence
cabochon	43 × 40 mm	b1
cabochon	?	b3
cabochon(?)	45 × 41 mm	b6-7
cabochon	43 × 31,5 mm	b2
?	31 × 25 mm	b8

* Nous ne possédons aucune donnée pour b4-b5 et b9.

4. Caractéristiques des bulles

Examinons maintenant les bulles pour voir si ces personnages appliquaient leur sceau sur la bulle avec d'autres personnes. Les données sont les suivantes:

nombre d'empreintes	b1	b2	b3	b4	b5	b6-b7	b8	b9
1	1	1	1			1 1	1	
1 + petite				1	1			1

On constate qu'il est rare de trouver un autre sceau apposé à côté de celui d'un haut fonctionnaire. Il semblerait donc que les documents ou les objets scellés par ces hauts fonctionnaires l'étaient sous sa seule responsabilité. Quelquefois co-signait un témoin, resté anonyme.

Il faut aussi remarquer qu'on n'a jamais trouvé d'empreinte d'un haut fonctionnaire sur une bulle où était déjà apposé le cachet d'une administration provinciale. On a donc bien l'impression que les affaires «publiques» et celles qui étaient de la responsabilité personnelle du haut fonctionnaire étaient strictement séparées, et que ces hauts fonctionnaires n'utilisaient leur sceau personnel que pour des affaires personnelles n'ayant pas trait à celles de l'administration provinciale.

5. Questions chronologiques et géographiques

Les éléments de chronologie absolue sont peu nombreux pour les cachets à buste, mais au moins un peut être retenu: la présence d'une légende en parthe semble indiquer que le sceau s1 date du IIIe siècle[18]. Des datations pour d'autres sceaux sont proposées dans la littérature: s6 a été daté par E. Herzfeld du règne de Yazdgerd Ier (438-457) parce que le nom du haut fonctionnaire est connu sous le règne de Yazdgerd Ier[19]. E. Herzfeld et V.G. Lukonin proposaient respectivement le IIIe et le IVe siècle pour s3[20] bien qu'ils ne fournissent aucune argumentation. En ce qui concerne la datation des bulles, il est certain que celles provenant de Qasr i Abu Nasr sont de la fin de l'époque sassanide et que par conséquent b3, b4-b5, devraient appartenir aux VIe-VIIe siècles.

Si la date du IIIe siècle pour s1 peut être retenue, on pourrait placer le groupe typologique auquel il appartient au début de l'évolution de cette glyptique personnelle des hauts fonctionnaires, bien qu'il faille noter la différence de matériau entre s1 et s2, s3. D'autres arguments peuvent consolider cette datation: 1) un sceau (voir Appendice II-z2) présentant de nombreuses analogies iconographiques, mais aussi quelques différences avec ce groupe I date d'avant 388[21]; 2) aucune empreinte du type de ce groupe I n'a jamais été reconnue sur les bulles, dont on sait qu'elles datent de la fin de l'époque sassanide[22]; celles-ci appartiennent toujours au groupe typologi-

[18] Lukonin *Iran*, p. 219.
[19] Herzfeld, *Paikuli*, I, pp. 79-80: 7.
[20] Herzfeld, *Paikuli*, I, p. 79: 5 et Lukonin, *Iran* p. 218.
[21] Voir aussi Bivar, *BM*, AD 1.
[22] Frye, *QAN*, p. 46.

que II. On est donc tenté de considérer que le groupe I appartient plutôt au début de la période sassanide — IIIe-IVe siècles —, et le groupe II à la deuxième moitié de cette période, c'est-à-dire au Ve-VIIe siècles.

Il semble donc bien que les hauts fonctionnaires se sont fait graver des cachets personnels tout au long de la période sassanide. La plupart suivent le même thème iconographique, celui du buste d'homme, dont il existait deux modèles typologiques; ceux-ci étaient peut-être liés à des périodes différentes.

De quelles données disposons-nous sur le plan géographique? Tous les sceaux sur lesquels sont mentionnés des toponymes sont de provenance inconnue. En ce qui concerne les deux bulles portant un toponyme, il se pourrait que b8, mentionnant peut-être le nom d'Ērān-xvarrah-Šābuhr, provienne de Suse, localité qui appartenait à la circonscription d'Ērān-xvarrah-Šābuhr. Mais les données sont vraiment trop rares pour pouvoir conclure que les bulles scellées par les sceaux personnels de ces hauts personnages avaient une destination locale.

Que faut-il penser de la localisation des ateliers qui ont fabriqué ces sceaux? Les différences stylistiques dans l'exécution d'un même type prouvent largement qu'ils ont été exécutés par des graveurs différents. Mais il est difficile d'en conclure que ces différences de mains doivent être expliquées par le fait que ces cachets ont été gravés à des périodes différentes, ou dans des ateliers différents. Il est en effet possible que seule était en cause la qualité du travail qui était effectué par un graveur plus ou moins habile. Quoi qu'il en soit, l'existence d'un «modèle» ne fait pas de doute à en juger d'après l'homogénéité typologique des deux groupes qui semblent avoir été exécuté pendant plusieurs siècles.

Conclusions

Bien que la glyptique personnelle des hauts fonctionnaires soit assez peu nombreuse, son étude nous fournit de très nombreux renseignements.

Le contenu des légendes nous apprend d'une part l'existence de certains fonctionnaires ou hauts dignitaires que l'on ne connaît pas par d'autres sources contemporaines, comme le *mēhārān-sālār*, le *marbed*, le *nasān-andīmāngārān-sālār*, et l'*Ērān-anbarag-bed*[23]. D'autre part ces inscriptions confirment certaines connaissances acquises par d'autres témoignages: 1) le système de l'administration provinciale révélé par la glyptique personnelle concorde parfaitement avec celui qu'on connaît par les cachets officiels de l'administration provinciale, 2) elle attestent de l'existence des fonctions comme celle de *mogbed* (avec ou sans charge provinciale), de *šahrab*, de *mogān-handarzbed*, d'*Ohrmazd-mogbed* ou d'*aspbed* lesquelles nous étaient connues soit par les inscriptions du IIIe siècle, soit par des sources littéraires comme le *Mādayān ī hazār dādestān*.

L'iconographie semble indiquer qu'il y avait une certaine liberté dans le choix du motif, sauf si ce choix était conditionné par le rang social de ce haut fonctionnaire, et en particulier par la place hiérarchique qu'occupait sa famille. Il est possible que seuls ceux qui appartenaient aux grandes familles pouvaient choisir le buste présentant invariablement un *kolāh* à emblème. Ceux qui n'étaient pas issus de ce milieu privilégié et qui néanmoins avaient accédé à ces fonctions élevées devaient alors se contenter d'autres motifs comme celui du bœuf à bosse utilisé par le *šahrab* de Husrō-šād-Ohrmazd. Mais même sur ces cachets portant d'autres motifs on constate que la présence d'un emblème est une caractéristique constante.

On peut déduire de l'iconographie que certains fonctionnaires portaient des *kolāh* avec des décorations qui étaient peut-être propres à leur fonction et qui par conséquent permettaient de les reconnaître immédiatement: ainsi la présence d'annelets sur le bord inférieur du *kolāh* pourrait être le privilège de l'*Ohrmazd-mogbed*, les petites palmettes à cinq éléments n'étaient peut-être utilisées que par le *mogān-handarzbed*, tandis que des bords décoratifs de nature florale beaucoup plus imposants était l'apanage de l'*Ērān-anbarag-bed*.

On peut conclure qu'à part quelques exceptions, les hauts fonctionnaires choisissaient de préférence pour leurs cachets personnels des sceaux de grandes dimensions en forme de cabochon, souvent en cornaline, et dont le thème iconographique était un buste, richement habillé et avec un couvre-chef sur lequel figure un emblème, un collier et des boucles d'oreille somptueux, les cheveux arrangés en longues boucles

[23] Encore d'autres titres existent sur des sceaux actuellement inédits, entre autres un cabochon en cornaline du Musée National de Cracovie, dont le type iconographique appartient à notre groupe II.

tout comme les princes royaux. Cela confirme que la plupart des hauts fonctionnaires et dignitaires de l'empire faisaient partie de familles de même rang que celle de la maison régnante des Sassanides.

APPENDICE I:

CATALOGUE DE LA GLYPTIQUE PERSONNELLE DES HAUTS FONCTIONNAIRES ET DIGNITAIRES

Cette glyptique est représentée sous ses deux formes: d'une part les sceaux, d'autre part leurs empreintes sur les bulles. Ces deux formes comportent des données différentes et nous les présenterons donc séparément.

a. *Les sceaux*

s1. Cabochon en améthyste. 27 × 19 mm.

Buste d'homme de profil à droite. Vêtement représenté par des lignes partant des épaules retenues par deux agrafes annulaires sur la poitrine. D'autres lignes représentent les plis du vêtement. La poitrine est modelée. Le collier semble être un large ruban simple (torque?). La boucle d'oreille est composée de deux petits éléments et d'une grosse perle.

Les cheveux sont arrangés en six longues tresses dans la nuque. Le *kolāh* est arrondi sur le devant et son bord supérieur est perlé. Le bord inférieur est fixé avec un ruban simple. On distingue un emblème sur le *kolāh*.

Inscription parthe en écriture lapidaire de 4h à 9h:

LY ʾgn wyst mrtpty

«À moi, Agn-vist mardbed»* pl. I-s1

Léningrad, Musée de l'Ermitage. Origine: Erivan, Arménie.
Bibl.: E. Herzfeld, *Paikuli*, I, p. 77: 2; Borisov & Lukonin, nº 1; Lukonin, *Iran*, nº 102.

s2. Cabochon en cornaline (?). 33 × 24 mm.

Buste d'homme de profil à droite. La poitrine est modelée, le vêtement est représenté par des lignes partant des épaules et agrafé sur la poitrine. On n'aperçoit pas un vrai collier et il s'agit probablement du haut du vêtement. La boucle d'oreille est composée d'un élément et d'une grosse perle ronde.

Le *kolāh* portant un emblème est arrondi sur le devant et son bord supérieur est perlé. Le bord inférieur semble avoir une décoration là où il touche le front.

Inscription pehlevie en écriture lapidaire de 4h à 8h:

lwcbwty myhʾlʾn sldʾl

«Rōz-būd, mēhārān-sālār (= chef des buveurs(?))»

Londres, British Museum, nº 135071. pl. I-s2
Bibl.: Ph. Gignoux, *BM*, nº 135071.

s3. Cabochon en cornaline[24]. 36 × 29 mm.

Buste d'homme de profil à droite. Le vêtement est représenté par trois lignes partant des épaules; il est fermé par deux attaches annulaires sur la poitrine. D'autres plis du vêtement sont rendus par des lignes. La poitrine est modelée. On distingue autour du cou respectivement un simple anneau (ou s'agit-il du bord du vêtement?), une rangée de perles rondes, et un rang de traits verticaux. La boucle d'oreille est composée d'une petite et d'une grosse perle. Les cheveux sont arrangés en six longues tresses dans la nuque. Le *kolāh*, de forme «parthe», est bordé de perles et porte un monogramme.

Inscription pehlevie en écriture lapidaire:

pʾpky ZY hwsrw (...) ʾwhrmz(dy) (št)rpy

«Pābag, šahrab de Husrō-(šād)-Ohrmazd»

Leningrad, Musée de l'Ermitage. pl. I-s3
Bibl.: Lukonin & Borisov, nº 6; Lukonin, *Iran*, nº 60 (en face de la p. 92).

s4. Cabochon plan en cornaline. 9,2 × 36,6 × 25,8 mm.

Buste d'homme de profil à droite. Le vêtement est représenté par trois lignes partant des épaules qui se rencontrent au milieu de la poitrine. Le buste est bordé d'un motif floral. Le collier est un large ruban sur lequel figure des lignes verticales et de petites boules. La boucle d'oreille est composée d'une petite et d'une grande perle. Les cheveux sont arrangés en cinq longues boucles dans le cou. Le *kolāh* rond entièrement bordé de perles, porte un emblème.

Inscription pehlevie en écriture lapidaire de 4h à 8h:

wydšhpwhry ZY ʾrtšīr GDH mgwpt

«Vēh-Šābuhr, mogbed d'Ardaxšīr-xvarrah»

Paris, Cabinet des Médailles. pl. II-s4.
Bibl.: Gignoux, *BNP*, s.3. 17.

* Lecture d'après V.A. Livshits & E.Sh. Xurshudjan, «Le titre *mrtpty* sur un sceau parthe et l'arménien *mardpet*», *Studia Iranica* 1989 (sous presse).

[24] Le catalogue de Borisov & Lukonin mentionne: sardonyx; mais d'après la couleur de la photographie publiée dans *Iran*, ce sceau semble être en cornaline.

s5. Cabochon en cornaline. 40 × 33 mm.

Buste d'homme de profil à droite. Le vêtement est représenté par quelques lignes parallèles partant des épaules vers le milieu de la poitrine. Le buste est bordé par une rangée de motifs floraux. Le collier est une sorte de large ruban compartimenté, probablement rehaussé de pierreries. La boucle d'oreille est composée de deux petites et une grande perles. Les cheveux sont arrangés en cinq longues boucles dans le cou. Le *kolāh* rond entièrement bordé de perles, porte un emblème.

Inscription pehlevie en écriture lapidaire de 4h à 8h:

bʾplky ZY myšwn mgwpt

«Bāffarag, mogbed de Mēšūn»

Berlin, Museum für Islamische Kunst. pl. II-s5

Bibl.: Göbl, *Sāsānidische Siegelkanon*, Tafel 5, 7a; Survey, pl. 255/F.

s6. Cabochon en cornaline. 46 × 38 mm.

Buste d'homme de profil à droite. Le vêtement est représenté par quelques lignes parallèles sur les épaules. Le buste, au milieu, est bordé par des motifs floraux. Autour du cou un collier à grosse perle médiane et un collier de perles. La boucle d'oreille est composée d'une petite et une grande perles rondes. Le *kolāh* rond est bordé de perles et la partie inférieure est décorée de quelques motifs floraux (?). Un emblème figure sur le *kolāh*.

Dans le champ à 9h, un croissant et à 2h, une étoile à six branches.

Inscription pehlevie en écriture lapidaire de 4h à 8h:

wḥwdynšhpwhly ZY ʾylʾn ʾnblkpty

«Veh-dēn-Šābuhr, Ērān-anbarag-bed (= le magasinier en chef de l'Ērān)»

Londres, British Musuem, nº 119994. pl. IV-s6

Bibl.: Bivar, *BM*, AD1.

s7. Chaton à biseau resserré en cornaline. 20 × 16 mm.

Bœuf à bosse passant à droite. Entre les pattes antérieures et postérieures un croix pattée. Et au-dessus du dos de l'animal lettres pehlevies: *ʾy*.

Inscription pehlevie en écriture lapidaire de 5h à 7h:

ʾplcšwdy ZY ḥwslwd šʾ1 ʾwḥrmzdy štlp

«Abarez-šōy, šahrab de Husrō-šād-Ohrmazd»

Collection R. Göbl pl. IV-s7

Bibl.: Göbl *TS*, Tafel 47.

s8. Cabochon en cornaline.

Buste d'homme de profil à droite. Le vêtement est représenté par des lignes partant des épaules vers le milieu de la poitrine. Le buste est bordé par une rangée de motifs floraux. Le collier est un ruban compartimenté. La boucle d'oreille est composée d'un petit élément et d'une grosse perle légèrement ovale. Les cheveux sont arrangés en cinq longues tresses dans le cou. Le *kolāh* rond entièrement bordé de perles, porte un monogramme.

Inscription pehlevie en écriture lapidaire sur une première ligne, de 4h à 8h:

šʾhky ZY mgw ZY hwlkʾn ZY nsʾn ʾndy

et sur une deuxième ligne 4h à 1h:

mʾngʾlʾn sldʾr

«Šāhag, mage, fils de Hūrag, nasān-andīmāngārān-sālār»

Boston, Museum of Fine Arts, nº MFA 98.710. pl. II-s8

Bibl.: E. Herzfeld, *Paikuli*, I, p. 80: 8 (noté comme appartenant à la collection J. R. Steuart); Survey, pl. 255.

b. Les bulles

b1. Bulle comportant une empreinte de cabochon d'assez grandes dimensions*:

Buste d'homme de profil à droite. Le vêtement est représenté par des lignes qui partent des épaules vers le milieu du buste où elles se terminent dans une bordure florale. Un large collier serti de pierres précieuses. Boucle d'oreille à deux perles.

Les cheveux sont arrangés en plusieurs longues tresses sur la nuque. Le *kolāh* de forme «parthe» est perlé sur le haut du *kolāh* et porte un emblème.

Inscription pehlevie en écriture lapidaire de 4h à 8h:

ʾtwrwyd [ZY] mgwpt

«Ādur-veh, mogbed»

Collection M. Foroughi. pl. I-b1

Bibl.: Frye, *I.A.*, pl. XXX, fig. 34; Gignoux & Gyselen, *BSS*, MFT 62

b2. Bulle (51 × 47,5 × 21,5 mm), comportant une seule empreinte (43 × 31,5 mm) provenant d'un cabochon:

Buste d'homme de profil à droite. Les détails sont assez effacés, mais on peut distinguer le vêtement indiqué par quelques lignes sur l'épaule. Le buste est bordé d'un motif floral. Autour du cou le collier est probablement une sorte de torque. Les cheveux sont arrangés en longues boucles dans le cou et une boucle devant l'oreille. Le *kolāh* de forme ronde, légèrement allongé, est bordé de perles sur le pourtour supérieur et le bord inférieur est rehaussé par des annelets. Un emblème, qu'on distingue mal, figure sur le *kolāh*.

Inscription pehlevie en écriture lapidaire de 4h à 8h:

ʾtwrp... bwḥ[t] ZY ʾwḥrmzdy mgwpt

«Ādur-F -boxt, Ohrmazd-mogbed»

Londres, British Museum nº 134980 (inédit). pl. III-b2

b3. Bulle à une seule empreinte, très probablement de cabochon:

Buste d'homme de profil à droite. Le vêtement est représenté par deux doubles lignes partant des épaules vers le milieu de la poitrine et se terminant dans une bordure florale. Le collier est une sorte de ruban serti(?) de pierres précieuses. La boucle d'oreille est composée d'une très grande perle. Les cheveux sont arrangés en cinq longues tresses dans le cou et deux tresses devant l'oreille. Le bord supérieur du *kolāh* de forme ronde, est décoré de perles et le bord inférieur porte trois grands disques représentés par trois cercles concentriques. On distingue encore sur le *kolāh* la présence d'un monogramme.

Une inscription pehlevie en écriture sur deux lignes:

1. inscription très effacée probablement de 4h à 8h,
2. de 4h à 2h: *mgwpt*

«......................, mogbed»

C'est au moins la lecture que R. N. Frye, *QAN*, p. 60, en donne, mais dans *QAN*, p. 48-49, il reconnaît dans la légende le titre d'Ohrmazd-mogbed. Nous nous joignons à cette interprétation, laquelle semble être confirmée par l'iconographie et en particulier le type de *kolāh* porté par le personnage. Voir aussi b2.

Les objets des fouilles de Qasr-i Abu Nasr ont été partagés entre le Musée Īrān Bāstān à Téhéran et le Metropolitan Museum of Art à New York, mais cette bulle n'a pas été retrouvée dans l'une ou l'autre de ces collections. Nous n'avons donc pas pu procéder à un nouvel examen de cette empreinte.

Bibl.: Frye, *QAN*, S nº 1. pl. III-b3

b4. Bulle comportant deux empreintes:

a) Buste d'homme de profil à droite. Le vêtement est représenté par plusieurs lignes parallèles sur l'épaule et une ligne qui va vers le milieu de la poitrine. Le buste est bordé d'un décor floral. Le collier est un large ruban serti de pierres précieuses. Les cheveux sont arrangés en cinq longues tresses dans le cou. La boucle d'oreille semble composé d'un anneau, d'une petite et d'une grande perle.

Le *kolāh* rond est perlé tout autour et le bord inférieur est agrémenté d'un motif floral(?). Sur le *kolāh* un monogramme composé de deux lettres pehlevies: *hw*.

Inscription pehlevie en écriture lapidaire sur deux lignes:

1. de 4h à 8h: *...mgw ZY nlshʾn ZY mgwny hndlʾ[c]p*
2. de 9h à 8h: *ty*

«........., mage, fils de Narseh; mogūn-handarzbed (= conseiller des mages)»

b) Une petite empreinte en forme de losange avec un animal couché(?).

Origine: Qasr i Abu Nasr, Iran. pl. III-b4

New York, Metropolitan Museum (S nº 74 = b4).

Bibl.: Frye, *QAN* S, S nº 74; Gignoux, *QAN*.

b5. Bulle comportant deux empreintes:

a) Semblable à b4.

b) la deuxième empreinte est effacée.

Origine: Qasr i Abu Nasr, Iran pl. III-b5

La bulle S nº 73 n'est pas localisée.

Bibl.: Frye, *QAN*, S nº 74; Gignoux, *QAN*.

b6. Bulle comportant une grande empreinte (45 × 41 mm):

Nous n'avons aucun document photographique ou graphique de cet objet. Nous ne disposons comme description que celle fournie par Ph. Gignoux et qui est succincte sur le plan iconographique.

Buste d'homme de profil à droite, richement décoré. Le *kolāh* porte un emblème qui semble formé de deux lettres *lk*. Étole et croissant de part et d'autre dans le champ.

Inscription pehlevie en écriture lapidaire sur deux lignes (reconstituée d'après b6 et b7):

1. *k[ʾyʾ]...... ʾndlcpty*
2. *ʾtlplhwy*

«Handarzbed de ....., Ard-Farrox».

Collection M. Foroughi.

Bibl.: Gignoux & Gyselen, *BSS*, MFT 55 et MFT 56.

b7. Bulles comportant une grande empreinte (45 × 41 mm) semblable à b6.

Collection M. Foroughi.

Bibl.: Gignoux & Gyselen, *BSS*, MFT 55 et MFT 56.

b8. Bulle comportant une seule empreinte (31 × 25 mm) avec buste d'homme à droite. Aucune autre information quant aux détails iconographiques n'est disponible.

Inscription pehlevie en écriture lapidaire sur deux lignes:

1. *mrtbwt ZY (ʾylʾn GDH šhpwhly)*
2. *mgwpt*

«Mard-būd, mogbed d'(Ērān-xvarrah-Šābuhr)»

Origine probable: Suse.

Téhéran, Musée Īrān Bāstān.

Bibl.: Gignoux & Gyselen, *BSS*, IBT 14.

b9. Bulle comportant deux empreintes:

a) Deux protomes ailés de cheval au galop se faisant face; entre les deux un emblème.

Inscription pehlevie en écriture lapidaire de 3h à 3h:

dʾtbwlcmtly ZY ʾsppty ZY pḥlw ZY pnʾh ʾL bwlcʾwndy

«Dād-Burz-Mihr, aspbed, fils de Pahlav (ou «parthe»); qui (trouve) protection dans l'Exalté».

b) Monogramme

Collection M. Foroughi.

Bibl.: Gignoux & Gyselen, *BSS*, MFT 54. pl. IV-b9

---

* La bulle mesure 53 × 50 mm et l'empreinte, d'après la photographie, ne devrait pas être inférieure à 43 × 40 mm.

APPENDICE II:

CACHETS PRÉSENTANT QUELQUES SIMILITUDES ICONOGRAPHIQUES AVEC LA GLYPTIQUE PERSONNELLE DES HAUTS FONCTIONNAIRES

On trouve dans les publications certains sceaux et bulles qu'on peut rapprocher de certains de nos cachets de hauts fonctionnaires par leur aspect iconographique. Néanmoins leurs légendes ne présentent pas les caractères que nous avons posés comme nécessaires pour qu'on puisse désigner ces cachets comme ceux d'un haut fonctionnaire. En effet, on n'y trouve soit la mention d'un titre royal, soit pas de titre du tout; en outre, certaines légendes sont trop détériorées et on y lit plus, si jamais il avait existé, le nom d'une fonction de haut fonctionnaire.

a. *Les sceaux*

z1. Cabochon en cornaline.

Buste d'homme de profil à droite. Le vêtement est représenté par des lignes partant des épaules et retenues par deux agrafes circulaires sur la poitrine. Quelques autres lignes suggèrent les plis. Le collier est composé d'un simple anneau duquel semblent pendre (?) des appendices, ou bien il s'agit simplement de la décoration du vêtement. La boucle d'oreille semble composée de deux petites et d'une grande perles. Les cheveux sont arrangés en sept longues boucles dans le cou. Le *kolāh* de forme «parthe» est entièrement bordé de perles et porte un emblème.

Inscription pehlevie en écriture lapidaire de 3h à 9h:

š'hky ZY n'p'dk'n

«Šāhak, fils de ....(?)»

Vienne, Kunsthistorisches Museum. pl. I-z1

Bibl.: Göbl, *Sāsānidische Siegelkanon*, Tafel 5: 7a; *Survey*, p. 255/G.

Ce cachet est tout à fait dans la lignée d'autres sceaux illustrés sur notre planche I; il appartient au groupe typologique I: *kolāh* parthe et vêtement à agrafes, et se rapproche le plus de s3 avec lequel il a en outre en commun le *kolāh* tout bordé de perles et la barbe en pointe.

Pourtant, il semblerait qu'aucun titre n'est indiqué, sauf si le mot, interprété comme un patronyme est en fait le nom d'une fonction. En l'absence d'une connaissance profonde des titres dans l'empire sassanide, il se peut qu'on soit tout simplement incapable de le reconnaître sur ce sceau. Si la typologie iconographique reflète l'appartenance de la personne à une classe sociale bien déterminée, on pourrait penser que celui du sceau z1, tout comme ceux des autres cachets de la planche I, ne faisait pas partie du clergé, mais ceci n'est évidemment que pure conjecture.

z2. Cabochon en améthyste.

Le vêtement est représenté par quelques lignes ondulées partant des épaules et retenues par une agrafe de part et d'autre sur la poitrine. Le personnage porte un collier de perles et une boucle d'oreille. Le *kolāh* à emblème, semble être de forme ronde et perlé sur le dessus. Autour du bord inférieur on aperçoit un diadème.

Inscription pehlevie en écriture lapidaire de 4h à 8h:

wlhl'n krm'n MLK' BRH mzdysny šhy' šhpwhry MLK'n MLK' 'yl'n W 'nyl'n MNW ctly yzd'n

sur deux lignes

«Vahrām, Kermān-šāh, fils de Šābuhr le mazdéen, Roi des Rois de l'Ērān et de l'An-Ērān, qui est de la race des dieux».

Herzfeld *Paikuli I*, p. 78; fig. 35. pl. II-z2

Comme l'avait déjà remarqué E. Herzfeld, ce sceau présente de remarquables ressemblances avec l'améthyste de Leningrad(s1): le même matériau, un traitement de la barbe très semblable. La grande différence est dans la forme du *kolāh* qui est ici de forme ronde.

Ce cachet prouve, s'il en était encore besoin, que la plupart des hauts fonctionnaires utilisaient une iconographie proche de celle que pouvait choisir un prince royal, qui sera Vahrām IV, Roi des Rois.

z3. Cabochon en lapis lazuli. 38 × 46 mm.

Buste d'homme, la tête de profil à droite. *Kolāh* perlé à emblème; buste bordé d'un motif floral.

Inscription pehlevie en écriture lapidaire de 4h à 8h:

'twlplnbg-shgn ŻY 'twlpthgpn

«Ādur-Farrbay-..... , fils d'Āburbād-Baypān»

British Museum, Londres, nº 119995. pl. II-z3.

Bivar, *BM*, pl. 3: AD 2; Gignoux, *BM*, p. 140.

Il faut remarquer que le lapis-lazuli choisi pour ce cachet fait exception dans ce genre de glyptique, mais l'iconographie est très proche de la glyptique des hauts fonctionnaires.

Il est malheureusement impossible de définir quel type de collier porte le personnage.

La lecture de la légende n'est pas aisée (voir à ce propos Bivar *BM*, p. 49: AD 2) et nous avons retenu ici la lecture qu'en donne Ph. Gignoux, bien que son interprétation ne soit peut-être pas définitive étant donné que quelques lettres sont restées sans explication. Il est possible que cette

inscription n'ait pas encore vraiment livré son contenu et qu'un jour on pourra y reconnaître un titre.

z4. Cabochon. 55 × 45 mm.

Buste d'homme, la tête de profil à droite. Le vêtement est représenté par des lignes partant des épaules et retenues par deux agrafes circulaires sur la poitrine. Le collier est peut-être un bandeau compartimenté. Boucle d'oreille à trois éléments: une petite perle, un élément rectangulaire et une grosse perle. Le *kolāh* perlé et diadémé porte une rangée de motifs floraux sur le bord.

Inscription pehlevie en écriture lapidaire de 4h à 9h:

(m?) tl...y ....h.l'n

Musée d'Aleppe.

Frye, *Altheim*, p. 83, p. 435: Abb. 13.

Notre seule source de renseignement est sa publication par R. N. Frye. Nous n'en connaissons pas le matériau, et la photo ne permet pas de lire complètement l'inscription. En ce qui concerne la représentation du buste, ce sceau appartient au premier groupe, tandis que le *kolāh* fait partie du deuxième groupe; ce sceau est le seul exemple où un buste du premier groupe est combiné avec un *kolāh* dont le pourtour est décoré. Jusqu'à maintenant cette décoration est unique, et comme nous n'avons pas pu lire le titre de ce personnage, nous ne pouvons suggérer que cette décoration soit représentative pour une fonction particulière.

z5. Cabochon.

Collection privée, Paris.

V.G. Lukonin, *Iran v epokhu pervykh Sasanidov*. Leningrad 1961, pl. X:10.

Cet objet n'était connu à V.G. Lukonin que par une empreinte dont il a fourni la reproduction laquelle permet d'observer les aspects iconographiques de ce cachet, mais non de vérifier l'inscription que V.G. Lukonin y a lue *ḥwmlwcy ZY (mgw)pt W d'twbr*, c'est-à-dire «Hom-roz ī mogbed ud dādvar». Si ce titre figure vraiment sur ce sceau, il faudrait l'intégrer dans l'appendice I, et reconsidérer ce que nous avons écrit à propos du titre de *mogbed ud dādvar*.

z6.

Florence.

V.G. Lukonin, *Iran v epokhu pervykh Sasanidov*. Leningrad 1961, pl. X:9.

Ce sceau dont V.G. Lukonin fournit un dessin semble en effet présenter de nombreuses similitudes iconographiques avec la glyptique personnelle des hauts fonctionnaires. La légende ne semble pas contenir de titre de haut fonctionnaire.

b. *Les bulles*

p1. Bulle comportant une seule empreinte: ca. 35 × 25. Cabochon. Très partiellement conservée.

Buste à droite. Seules les longues boucles dans le cou, la boucle d'oreille à une petite et une grosse perles et les moustaches et barbe sont visibles. Sur le buste, on peut distinguer le collier en forme de ruban compartimenté, quelques lignes partant des épaules vers le milieu de la poitrine et le buste bordé d'une rangée de motifs floraux.

Inscription en pehlevie à 5h:

wl...

TS 63/16 pl. II-p1

Bibl.: Göbl, *TS*, passim.

Les ressemblances typologiques avec les cachets b1, b4 et b5 sont claires: le buste bordé d'une rangée de motifs floraux, le vêtement suggéré par quelques lignes ondulées partant des épaules vers le milieu de la poitrine, le collier en forme de ruban compartimenté, etc. Plus rien n'est lisible de l'inscription et on ne pourra donc jamais savoir à quel haut fonctionnaire cette empreinte a appartenu. Sur la base des parallèles typologiques avec b1, b4 et b5 qui sont tous les trois des cachets de *mogbed*, il est possible que p1 aussi ait été celui d'un *mogbed*.

p2. Bulle comportant une seule empreinte: ca × 40.

Cabochon. Seule la moitié droite est assez bien conservée. Nous pouvons distinguer le *kolāh* rond avec le bord supérieur perlé et sur le bord inférieur une rangée de motifs floraux; le *kolāh* portait probablement un monogramme. Boucle d'oreille composée de deux perles d'après Göbl *TS* p. 108; le buste est très mal conservé. Dans le champ à droite, entre 2h et 4h, une étoile à huit branches et un croissant(?).

Inscription pehlevie: .... à 5h:

....pyhry ZY gw... (selon Göbl *TS*, p. 44).

On distingue la sertissure du cabochon.

pl. III-p2

TS 63/85

Bibl.: Göbl, *TS*, passim.

Les parallèles avec l'empreinte du *mogūn-handarzbed* (b4-b5) semblent assez clairs: le *kolāh* a une forme analogue, également perlé tout autour et avec une rangée de motifs floraux sur le bord inférieur. Il nous semble possible de lire: *..pyhry ZY mgw....*; il s'agirait donc d'un personnage qui note son titre de «mog» tout comme l'a fait le *mogūn-handarzbed* de b4-b5.

APPENDICE III:

CACHETS DE HAUTS FONCTIONNAIRES DOUTEUX OU ÉNIGMATIQUES

Quelques cachets sont traditionnellement considérés comme ayant appartenu à de hauts fonctionnaires, mais on peut avoir quelques doutes quant à leur authenticité. D'autres cachets semblent porter des légendes attestant qu'ils étaient ceux de hauts fonctionnaires, mais seules des descriptions en font foi; aucune trace de ces objets n'a pu être retrouvée actuellement bien qu'on puisse supposer qu'ils existent toujours quelque part dans une collection privée. Nous avons réuni ici ces divers cachets.

x1. Chaton en cornaline.
Buste richement habillé.

Inscription pehlevie en écriture lapidaire de 4h à 8h:
hrʾwmzdʾnʾtwry ZY hwldyʾzny ʾdw
et sur une deuxième ligne de 4h à 2h: *ynpt YWM et de 10 à 8h: ŠPYR*

Ph. Gignoux en corrigeant cette inscription en «*ʾwhrmzdʾnʾtwry ZY -ʾd*» l'interprétait comme «Ohrmazdān-Ādur, ēvēnbed (ou āyēnbed) de....., fortuné».

Gignoux, *BNP*, 3.30. pl. IV-x1

Les fautes apparentes dans l'inscription ont amené Ph. G. à conclure que le graveur avait probablement transposé en écriture lapidaire un modèle écrit en cursive, mais certaines lettres sont en outre retournées. Si cette inscription est mal écrite, son contenu semble concorder avec les données que nous possédons par ailleurs: l'*āyēnbed* (= *ēvēnbed*) peut être un haut fonctionnaire provincial comme l'ont prouvé deux bulles administratives (voir Gignoux, *BNP*, 4.2 et 4.5). Il est donc certain que sous cette lecture «*hwldyʾzny*» se cache le nom d'une circonscription administrative.

Les particularités iconographiques ne sont pas les seules étrangetés de cette pierre, à commencer par la pierre elle-même: alors que tous les autres cachets avec cette iconographie sont des cabochons plans, celui-ci est un chaton dont la face est très légèrement convexe. la couleur et la brillance de la pierre sont également assez particulières.

Sur le plan iconographique ce sceau présente de nombreuses similarités avec une série de cachets de hauts fonctionnaires: celle du groupe II des bustes d'homme, bien que le *kolāh* de forme ronde ait ici une décoration particulière, inhabituelle. Celle-ci pourrait néanmoins s'expliquer si comme nous l'avions suggéré le type de *kolāh* peut être propre à un haut fonctionnaire, ici un *āyēnbed*, dont d'ailleurs nous n'avons pas d'autres cachets qui pourraient attester ce genre de *kolāh*. Il faut remarquer les deux colliers, ruban à compartiments décorés et collier de petites perles, ainsi que la barbe à poils ondulés et la mèche en accroche-cœur qui sort d'en dessous du *kolāh*.

x2. Cabochon en cornaline. 46 × 43 mm.
Buste d'homme de profil à droite.
Inscription pehlevie en écriture sur trois lignes:
— sur la première ligne:
mʾhʾn ZY P WN yzdʾn W nʾhzyryh W hmrʾdyhyš ʾrtprwst hwsrwdy,
— sur la deuxième ligne:
mʾhʾn ʾnwrš'npt W šʾpstn W BBʾ ʾndryčpty W ʾpšt hwsrwdy srdʾr,
— et sur le troisième ligne:
prhw YHW WNt (selon V. G. Lukonin)
«Māhān par les dieux ....Māhān Anorašān-bed et Eunuque et Dar-handarzbed et Abašt-Husrō-sālār»

Léningrad, Musée de l'Ermitage. pl. IV-x2
Bibl.: Borisov & Lukonin, nº 46; Lukonin, *Iran*, nº 100.

En le comparant avec les autres cachets de hauts fonctionnaires il ne fait pas de doute que l'exécution très «barbare» de l'iconographie peut faire douter de son authenticité. On a nettement l'impression qu'il s'agit d'une imitation faite par un graveur qui ne connaissait pas «les règles» de ce type de glyptique. Il est inutile d'énumérer toutes les anomalies, un coup d'œil suffit à les constater, mais le modèle a pu être un cachet d'un *mogān handarzbed* comme nous le connaissons par b4-b5.

L'inscription n'a probablement pas été «inventée» par le graveur de cette pierre, mais a pu être copiée sur un cachet authentique ou bien le graveur a trouvé cette inscription ailleurs que sur un cachet.

x3. Aucune indication quant à l'iconographie, sauf qu'elle n'aurait pas d'intérêt particulier.
Légende d'après Herzfeld: *kwʾt mgwʾn mgw pwhw yhw* et qu'il interprète comme «Kavād, mogān farrox bād».

Cette pierre serait d'après E. Herzfeld au British Museum, mais Bivar *BM*, p. 8, mentionne que ce sceau n'appartient pas au British Museum. Thomas et Mordtmann l'attribuent à la collection de W. B. Barker.

Il faudrait donc voir la pierre ou un moulage avant de commenter cet objet.

Bibl.: Herzfeld, *Paikuli*, I, p. 82: 16.

GLOSSAIRE

(Annexe II)

On trouvera les objets «s» et «b» dans l'Appendice I, ceux notés par «z» ou «p» dans l'Appendice II. Les inscriptions de l'Appendice III n'ont pas été incluses.

a. *parthe*

ʾgnwyst «Agn-vist», n.pr.m.: s1
LY «à moi»: s1
mrtpty «mardbed»: s1

b. *pehlevi**

ʾwhrmzdy mgwpt «Ohrmazd-mogbed»: b2 — (*ʾwhrmzdy*) *mgwpt*: b3
ʾylʾn ʾnblkpty «Ērān-anbarag-bed»: s6
(*ʾylʾn GDH šhpwhly*) «Ērān-xvarrah-Šābu[illegible]: b8
ʾylʾn W ʾnylʾn «Ērān et Anērān»: z2
ʾltplhwy «Ard-Farrox», n.pr.m.: b6-b7
ʾndlcpty «handarzbed»: b6-b7
ʾsppty «asp-bed»: b9
ʾplcšwdy «Abarez-šōy», n.pr.m.: s7
ʾrthštr GDH «Ardaxšīr-xvarrah», n.d.l.: s4
ʾtwlplnbgshgn «Ādur-Farrbay-...»: z3
ʾtwlptbgpn «Ādurbād-Baypān», n.pr.m.: z3
ʾtwrwyd «Ādur-veh», n.pr.m.: b1
ʾtwrp...bwh[t] «Ādur-F...-boxt», n.pr.m.: b2
bʾplky «Bāffarag», n.pr.m.: s5
BRH = *pus* «fils»: z2
ctly «race»: z2
dʾtbwlcmtly «Dād-burz-Mihr», n.pr.m.: b9
hwlkʾn «fils de Hurag», n.pr.m.: s8
hwslwd šʾt ʾwhrmzdy «Husrō-šād-Ohrmazd», n.d.l.: s7
hwsrw(...) ʾwhrmz(dy): s3
k[ʾsʾ]tm... «K...», n.d.l.: b6-b7
krmʾn «Kermān», n.d.l.: z2
lwcbwty «Rōz-būd», n.pr.m.: s2
mgw «mog», mage: s8, b4-b5, p2
mgwny hndl[c]pty «mogān-handarzbed»: b4-b5
mgwpt «mogbed»: s4, s5, b1, b8
mzdysny «le mazdéen»: z2
myhʾlʾn sldʾl «mēhārān-sālār», chef des buveurs?: s2
myšwn «Mēšūn», n.d.l.: s5
MLKʾ = *šāh*, roi: z2
MLKʾn MLKʾ = *šāhān šāh*, Roi des rois: z2
mltbwt «Mard-būd», n.pr.m.: b8
MNW = *kē* «qui»: z2
[illegible] «fils de Nābāygān(?)» ou titre: z1
[illegible] «fils de Narseh», n.pr.m.: b4-b5
[illegible] «nasān-andīmāngārān-sālār»: s8
[illegible], n.pr.m.: s3
[illegible] ou parthe: b9
[illegible] «protection dans l'Exalté»: b9
[illegible], n.pr.m.: s8, z1
[illegible] z1
[illegible], n.pr.m.: z2
[illegible] s7
[illegible]: s3
[illegible] «Veh-dēn-Šābuhr», n.pr.m.: s6
[illegible] «Veh-Šābuhr», n.pr.m.: s4
wl...: p1
wlhlʾn «Vahrām», n.pr.m.: z2
yzdʾn «les dieux»: z2
ZY = *ī* (izāfat): s3, s4, s5, s6, s7, s8, b2, b4-b5, b8, b9, z1, z3, p2 — [*ZY*]: b1

* L'ordre suivi est celui donné par D. N. Mackenzie, *A concise Pahlavi Dictionnary*, 1971, p. xi.

INDEX ICONOGRAPHIQUE

Nous avons réuni dans cet index iconographique quelques caractéristiques de la glyptique dont nous avons traité ici.

1. Les kolāh

On peut distinguer deux formes de base:

le *kolāh* de type parthe	s1, s2, s3, b1 z1
le *kolāh* rond	s4, s5, s6, [illegible] b2, b3, b4-b5 z2, p2

Le bord inférieur des *kolāh* de forme ronde est parfois rehaussé de motifs supplémentaires qui pourraient constituer un trait distinctif de l'habillement propre au haut fonctionnaire nommé sur le cachet. Bien que ce soit une pure hypothèse, nous avons présenté ces *kolāh* d'après le dignitaire qui les avait choisis pour son cachet:

Ohrmazd-mogbed

b2 b3

Mogān-handarzbed

p2 b4-b5

Ērān-anbaragbed *Āyēnbed*

s6 z5

2. Emblèmes et monogrammes

Tous les cachets de hauts fonctionnaires et ceux qu'on peut y associer présentent un emblème que l'on retrouve soit sur le *kolāh* soit dans le champ si la représentation n'est pas celle d'un buste d'homme.

Ces emblèmes peuvent être répartis en deux groupes principaux:

a. *Des lettres qui se suivent*

b4-b5 b6-b7* s7

* Nous n'avons aucune représentation de ce sceau: seule la description qu'en a fait Ph. Gignoux nous permet de proposer ce dessin.

b. *Des lettres qui sont inscrites dans une composition asymétrique et qu'on appelle souvent des monogrammes à lettres:*

s1 s2 s4 s8 z1

c. *Des monogrammes, composés symétriquement:*

z3 s5 z2 b1

s6 s3 b9

3. Le vêtement

On distingue nettement deux types:

type	attestations
a) à agrafes	s1, s2, s3, z1, z2
b) à bord floral	s4, s5, s6, s8, b1, b2, b3, b4-b5, z3, p1

4. Les colliers

Nous avons distingué trois types de colliers:
a) collier en forme de ruban uni,
b) collier en forme de ruban à compartiments,
c) plusieurs colliers successifs.

Ces trois types présentent plusieurs variantes:

type	attestations
a1 ruban uni	s1
a2 ruban uni à pendentifs	s2, z1
b1 ruban à compartiments	p1
b2 ruban à compartiments décorés à un élément vertical	s4, s5, b1, b3
b3 ruban à compartiments décorés à deux éléments verticaux	s8
c1 chaînette + collier de perles	z2
c2 [illegible] + collier de perles + [illegible] pendentifs	s3
c3 collier à pendentif central + collier de perles	s6
c4 ruban à compartiments décorés + collier de perles	b.3-b.4

5. Les boucles d'oreille

Ici on constate les variantes suivantes:

s2, s3, s8 s1 z1, p1, s6 s5 b4-b5

LISTE DES PLANCHES

Cette liste mentionne la localisation de l'objet et l'origine de la photographie. Certaines photographies sont à l'échelle 2:1, d'autres 1:1; pour d'autres encore il n'est pas possible d'établir à quelle échelle exacte elles ont été prises.

Planche I

s1. Musée de l'Ermitage, Leningrad. D'après Lukonin, *Iran*, nº 67.

s2. British Museum, Londres, nº 135071. Photographie B.M. reproduite avec l'aimable autorisation de Dr. T.C. Mitchell, B.M.

s3. Musée de l'Ermitage, Leningrad. D'après Lukonin, *Iran*, nº 60.

b1. Collection M. Foroughi. D'après Frye, *MFT*, pl. XXX, fig. 34.

z1. Kunsthistorisches Museum, Vienne. D'après Göbl, *Sāsānidische Siegelkanon*, Braunschweig 1977. Photographie aimablement fournie par Dr. R. Göbl.

Planche II

s4. Cabinet des Médailles, Paris. D'après Gignoux, *BNP*, pl. VI: 3.17.

s5. Museum für Islamische Kunst, Berlin. D'après Göbl, *op. cit.*, Tafel 5: 7a.

s8. Museum of Fine Arts, Boston. Photographie pour reproduction aimablement fournie par Dr. T. Kendall, M.F.A.B.

z2. Collection Duc de Devonshire (?). D'après Herzfeld, *Paikuli*, I, fig. 35.

z3. British Museum, Londres. Bivar, *BM*, AD 2. Photographie B.M. Autorisation de reproduction aimablement fournie par Dr. T.C. Mitchell, B.M.

p1. Localisation inconnue. Bulle provenant des fouilles de Taxt i Suleiman. Photographie aimablement fournie par Dr. R. Göbl.

Planche III

b2. British Museum, Londres. Photographie British Museum. Autorisation de reproduction aimablement fournie par Dr. T.C. Mitchell, B.M.

b3. Localisation non connue. Frye, *QAN*, D. 1. Autorisation de reproduction gracieusement donnée par Harvard University Press.

b4-b5. Metropolitan Museum of Art, New York. Frye, *QAN*, D. 103. Autorisation de reproduction gracieusement donnée par Harvard University Press.

p2. Localisation inconnue. Bulle provenant des fouilles de Taxt-i Suleiman. Photographie aimablement fournie par Dr. R. Göbl.

Planche IV

s6. British Museum, Londres. Bivar, *BM*, AD 1. Photographie B.M. Autorisation de reproduction aimablement fournie par Dr. T.C. Mitchell, B.M.

s7. Collection R. Göbl, Vienne. Photographie aimablement fournie par Dr. R. Göbl.

b9. Collection M. Foroughi. Photographie gracieusement fournie par M. Foroughi.

x1. Cabinet des Médailles, Paris. D'après Gignoux, *BNP*, pl. VII: 3.30.

x2. Musée de l'Ermitage, Leningrad. D'après Borisov & Lukonin, nº 46.



s 1



s 3



s 2



b 1



z 1

Sceaux personnels de hauts fonctionnaires et de dignitaires

s 4

s 5

z 3

s 8

p 1

z 2

Sceaux personnels de hauts fonctionnaires et de dignitaires

b 3

b 2

p 2

b 4 - b 5

Sceaux personnels de hauts fonctionnaires et de dignitaires


s 7


s 6


b 9


x 2


x 1

Sceaux personnels de hauts fonctionnaires et de dignitaires